QUARANTIÈME ANNÉE N° 12051

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 26 OCTOBRE 1983

Relance du logement à Paris

En deux ans 4 000 appartements pourraient être mis en chantier et 15 000 H.L.M. rénovés

LIRE PAGE 15



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La mission de la force multinationale au Liban

La détermination de M. Mitterrand

Le Liban est désormais le dossier prioritaire pour M. Mitterrand. On l'a bien compris lundi lorsqu'on a appris que le *président de la République avait* eu le réflexe et le courage de se rendre à Beyrouth. On l'a encore mieux compris dans la soirée en regardant à la télévision le chef de l'Etat réaffirmer, avec gravité et conviction, que la France « reste et restera fidèle à son histoire et à ses engagements » au Liban.

Contrairement à ce qu'avaient pu laisser passer certains propos de M. Cheysson, il ne faut s'attendre, à court terme, à aucun infléchissement de la politique française au Liban. Les atten*tats dont ont été victimes* les forces française et américaine n'ont fait que renforcer la détermination du président de la République de ne pas reculer devant le terrorisme et de ne pas fuir ce qu'il estime être la responsabilité de la France. Un retrait du contingent français ne pourrait, *ajoute-t-on* dans *son* entourage, que renforcer encore l'aspect Est-Ouest du conflit et hâter le dépeçage d'un pays dont l'existence est nécessaire à l'équilibre régional.

Il n'est pas question non plus, pour la France, de remettre en cause la légitimité du gouverne*ment de M. Gemayel, même si* l'on estime qu'il est indispensable de parvenir à un nouveau « pacte national » entre les différentes communautés libanaises qui tienne mieux compte de leur importance. Mais encore faut-il qu'un tel *pacte ne* consacre pas une tutelle syrienne sur le Liban.

Ces objectifs *étant à* très long terme, il reste cependant à revoir les modalités de la présence militaire française au Liban. Ce sujet devrait être abordé au cours du *conseil* des ministres de mercredi, mais aussi dans le *courant* de la *semaine, lorsque* les ministres des affaires étrangères des quatre pays participant à la force multinationale se rencontreront jeudi à Paris pour *mettre* au *point* un renforcement et une coordination de leurs mesures *de sécurité,* et *peut-être* aussi pour mieux préciser la tâche qu'ils tentent d'accomplir au Liban. Et ceci à l'attention de leurs opinions publiques autant qu'à celles des différents pays impliqués dans la crise. Si l'on *souhaite en effet,* à *Paris,* diminuer l'insécurité dans laquelle vit le contingent français, on ne veut cependant pas l'isoler de la population civile.

Le temps n'est donc pas venu, pour le président de la République, de se débarrasser sur les Nations unies du fardeau libanais, *tout simplement* parce que la communauté internationale n'est pas prête à assumer ses responsabilités. Outre qu'une telle initiative se heurte à un veto soviétique *et à l'opposition* résolue de la Syrie, il est clair qu'une force des Nations unies ne pourrait pas, dans le contexte actuel, éviter la reprise des hostilités et un nouveau bouleversement de la situation sur le terrain.

Depuis plusieurs semaines déjà, Paris a demandé, mais en *vain, que toutes* les puissances concernées prennent leurs responsabilités. La France le demandera de nouveau, mais sans grande illusion. A moins d'une évolution positive des conversations toujours prévues à Genève *entre* les communautés libanaises, les Français doivent donc s'attendre à vivre encore longtemps à l'heure de Beyrouth. Reste à savoir si le président de la République pourra toujours maintenir le relatif consensus dont il bénéficie. Par sa démarche et ses explications de lundi, il a prouvé jusqu'à présent qu'il en était capable.

Les ministres des affaires étrangères des quatre pays participants vont se concerter jeudi à Paris

Les travaux de déblaiement se *poursuivaient sans désemparer,* ce mardi 25 octobre en fin de matinée, pour tenter de dégager d'éventuels survivants qui seraient encore prisonniers des décombres du quartier général américain et du poste de commandement français, détruits dimanche matin par le double attentat de Beyrouth. Une conférence des ministres des affaires étrangères des pays ayant un contingent à Beyrouth (France, Etats-Unis, Italie, Grande-Bretagne) doit se réunir jeudi à Paris pour tirer les leçons du drame quant aux effectifs, aux missions et à la protection de la force multinationale.

Selon les derniers chiffres provisoires, publiés mardi matin par le ministère de la défense à Paris, l'ef*fondrement du P.C. français a fait* 32 morts, 15 blessés et 26 disparus. Les Américains, de leur côté, déplorent la mort de 207 « marines ». Lundi soir, les 11 soldats français blessés *ont été accueillis* à l'aérodrome de Villacoublay par M. Pierre Mauroy et transportés immédiatement dans trois hôpitaux militaires de la région parisienne.

A *Beyrouth*, les 1 600 « marines » du contingent américain ont essuyé ce mardi matin des tirs d'armes légères dirigés contre leurs positions dans l'aéroport. Un navire de guerre *américain, ayant à son bord* 200 « marines » destinés à remplacer les tués de Beyrouth, a franchi dans la matinée le détroit de Gibraltar.

De nouvelles précisions sur les circonstances des attentats sont main*tenant* connues. Des sentinelles françaises auraient tiré, en vain, sur le « camion-suicide », avant qu'il ne franchisse un triple barrage composé de chicanes, de barbelés et de sacs de sable. De même, le camion lancé contre le poste américain a écrasé trois « marines » qui tentaient d'empêcher son irruption.

Commentant les attentats, M. *Charles Hernu, ministre français* de la défense, a affirmé que les auteurs étaient des « *fanatiques* ». Les milieux militaires français estiment qu'il s'agit vraisemblablement de « *groupuscules de terroristes* » manipulés par un seul et même mouvement, qui serait d'origine syrienne et s'appuierait sur des exécutants probablement iraniens ou chiites.

Le *Washington Post* écrit ce mardi que des responsables de l'ambassade d'Iran à Beyrouth pourraient avoir été prévenus à l'avance des attentats. Le journal, citant des *autorités américaines* et, *qui ont* demandé à rester anonymes, affirment que des « *activités iraniennes* », qu'il refuse de préciser, avaient été constatées à Beyrouth peu avant le déroulement des attentats de dimanche. D'autres hauts responsables ont assuré au *Washington Post* qu'ils soupçonnent principalement une fraction dissidente du mouvement politico-militaire chiite Amal, dirigée par M. Hussein Moussavi, qui est basée à Balbek (*le Monde* du 25 octobre).

Une seconde organisation, le Jihad *islamique, qui avait* déjà revendiqué l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis, a assumé lundi, par un appel téléphonique à l'A.F.P., la responsabilité de l'attentat contre *« les bastions des impérialistes réactionnaires, afin de prouver au monde que leurs flottes et leur artillerie ne lui font nullement peur ». « Après notre précédente opération contre l'ambassade américaine en avril, nous avions averti que notre prochain coup serait plus violent. Aujourd'hui, ils ont compris à qui ils ont affaire »*, a encore indiqué le correspondant anonyme, qui a ajouté : *« Nous sommes les soldats de Dieu et sommes épris de la mort. Nous ne sommes ni iraniens, ni syriens, ni palestiniens. Nous sommes des musulmans libanais qui suivons les préceptes du Coran.*

Des troupes des Etats-Unis et des Caraïbes débarquent dans l'île de la Grenade

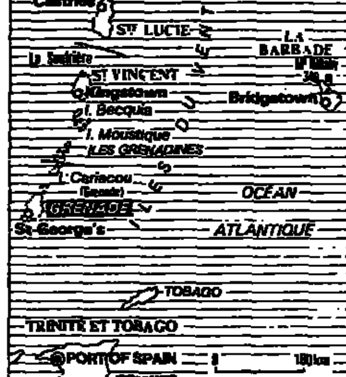
Le président Reagan a confirmé l'intervention militaire dans ce pays où la semaine dernière un Conseil révolutionnaire a pris le pouvoir

Des troupes américaines et de six îles des Caraïbes ont débarqué ce mardi matin 25 octobre dans l'île de la Grenade, où un Conseil militaire révolutionnaire a pris le pouvoir la semaine dernière, après un sanglant coup de force au cours duquel le premier ministre Maurice Bishop, et trois de ses ministres ont été exécutés.

La nouvelle, d'abord annoncée par Radio-Free Grenada, station contrôlée par les dirigeants de St-George's la capitale de l'île, a été confirmée d'abord par la chaîne de télévision américaine C.B.S. puis par le *président* Reagan lui-même. Des forces conjointes de « marines » américains, et de soldat venant entre autres pays de la Jamaïque, de la Barbade, d'Antigua et de Saint-Vincent, ont attaqué l'île un peu avant 6 heures (locales), 11 heures à Paris.

De durs combats ont mis aux prises les troupes *étrangères* avec les forces *mobilisées par les nouveaux* dirigeants de l'île qui avaient annoncé à plusieurs reprises qu'ils se préparaient à une telle invasion. A 7 heures, la radio officielle de la Gre*nade a annoncé que l'aéroport était* tombé.

C'est à 6 heures locales qu'une *présentatrice de Radio-Free Grenada*, la voix affolée, a annoncé l'attaque déclenchée quelques instants plus tôt. Elle a demandé à plusieurs fois



aux membres de la milice du peuple de rejoindre leurs unités et au personnel médical de se présenter immédiatement.

« Rappelez-vous que Grenade appartient aux Grenadais. Nous nous battrons jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière femme », a annoncé la radio.

D'autres présentateurs ont demandé à la population de bloquer les routes. Ils ont indiqué que le Conseil militaire révolutionnaire lançait un appel à l'aide à tous les gouvernements.

La veille, lundi 24 octobre, environ soixante « marines » américains avaient débarqué dans l'île voisine de la Barbade et avaient chargé du matériel militaire à bord de trois hélicoptères. Le responsable de l'ambassade américaine dans cette île avait indiqué qu'un débarquement à La Grenade serait une des « options possibles » pour protéger le millier de citoyens des Etats-Unis — en majorité des étudiants — qui pourraient être menacés par le nouveau régime *révolutionnaire.*

Le gouvernement de Washington avait annoncé la semaine dernière l'envoi d'une force navale dans la région.

(Lire la suite page 4.)

LE PARTI SOCIALISTE ET LE POUVOIR

Les bras ballants

par JEAN-YVES LHOMEAU

A quoi sert un parti dominant sous la V[e] République ? Les socialistes n'en finissent pas de se poser la question, de s'efforcer d'y répondre, d'adapter leurs actes aux réponses et de se dire que, tout compte fait, ils n'ont pas vraiment répondu à ce qu'ils attendaient d'eux-mêmes.

Tout parti politique a deux objectifs : la conquête du pouvoir, puis la participation à l'exercice du pouvoir. Le premier atteint, comment les socialistes concevaient-ils l'autre ? A vrai dire, on sait surtout ce qu'ils ne voulaient pas être. L'histoire de la V[e] République leur a offert deux images repoussoir : le parti « godillot » — entièrement à la dévotion de l'exécutif, et qui n'a d'autre fonction militante que le collage d'affiches — et l'« État-U.D.R. ». Celle de la IV[e] République leur a laissé le souvenir d'un épouvantail, certes défraîchi, *mais encore inquiétant* : le régime des partis, qui se discréditaient eux-mêmes en dévalorisant l'État.

Les réponses à leurs interrogations, ils ne pouvaient pas les trouver dans ces modèles récusés, pas plus que dans la lettre d'une Constitution fort elliptique en la matière, puisqu'elle dispose que *« les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage universel »* ; c'est tout. Les réponses, ils ne pouvaient les trouver qu'en eux-mêmes, dans leurs traditions militantes et compte tenu d'institutions *« rudes, lourdes, même cassantes »*. Elles existent. M. François Mitterrand, après les avoir si longtemps combattues, les utilise au mieux de ses intérêts. Et, comme dit M. Lionel Jospin, *« sauf à en changer, il faut vivre avec »*.

On sait donc que les socialistes veulent continuer à vivre dans un parti dont le fonctionnement démocratique unique en France garantit le libre débat public. Qu'ils souhaitent, légitimement, que ces décisions, prises en congrès, soient écoutées par tous les militants, y compris par ceux qui siègent au Parlement et au gouvernement. Qu'ils respectent, évidemment, la légitimité, plus vaste, dont disposent leurs représentants élus au suffrage universel. Qu'il n'est pas question pour eux de renoncer à leur liberté de critique et de proposition, bien qu'il faille tenir compte des exigences de l'exercice du pouvoir. Qu'ils sont prêts à servir *de relais* à l'action gouvernementale, à condition que cette action leur convienne. Qu'ils sont disposés à faire remonter vers le pouvoir ce qu'ils entendent autour d'eux, à condition de ne pas avoir *le* sentiment de s'adresser à des sourds.

Ils étaient restés les bras ballants, ces militants, dans les premiers mois qui avaient suivi les victoires du printemps 1981. Bras ballants, parce qu'il n'y avait rien d'autre à faire qu'à regarder les élus et le gouvernement mettre en œuvre ce pour quoi ils avaient été portés au pouvoir : nationalisations, retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés, revalorisation du SMIC... *« Gardiens du programme »*, comme disait M. Lionel Jospin au congrès de Valence, à l'automne 1981. Bras ballants, parce que ledit programme n'avait besoin de personne pour être gardé. Il s'appliquait, aurait-on dit, tout seul, à coups de lois et de décrets.

« Acteurs » du changement jusqu'à la victoire électorale, les militants socialistes ont été spectateurs lorsqu'il s'est agi de le mettre en œuvre. Spectateurs, aussi, au printemps 1982, d'un changement d'orientation de la politique économique, auquel l'opinion n'avait pas été préparée. *Spectateurs*, encore, du second coup de barre, au lendemain des élections municipales de 1983, pourtant précédées de déclarations selon lesquelles aucun nouveau plan de rigueur n'était en préparation. Bras ballants, comme en témoigne le peu d'échos rencontrés par les campagnes successives lancées par la direction du parti socialiste.

(Lire la suite page 10.)

De « Barberousse » aux euromissiles

I. - Tu me dépasses, je te rattrape...

par ANDRÉ FONTAINE

Le 22 juin 1941, la Wehrmacht, appuyée par des unités d'une douzaine de nationalités, déclenchait l'opération « Barberousse », en envahissant, sans lui avoir adressé d'ultimatum, une Union soviétique qui avait joué à fond, depuis le pacte d'août 1939, la carte de la collaboration avec le Reich.

Les avertissements n'avaient certes pas manqué : des services d'espionnage *soviétiques* à Churchill et aux déserteurs allemands, c'était à qui mettrait le plus solennellement en garde Staline contre une offensive dont les énormes concentrations de troupes nazies — cent quatre-vingt-dix divisions — de la Baltique aux Carpates signalaient à elles seules l'imminence. *Mais le dictateur faisait* tellement confiance à Hitler — *dont il avait accepté*, l'hiver précédent, quitte à en discuter les termes, une offre de partage du monde — qu'il voyait, dans ce qui n'était que la pure vérité, une machination de Churchill.

Il *n'avait pas oublié que celui-ci* s'était fait, en 1919, le principal avocat de l'intervention occidentale dans la guerre civile russe, et il croyait qu'il cherchait seule*ment à brouiller les cartes entre le* Führer et lui. Le départ pour Londres, dans des conditions encore mal éclaircies, de Rudolf Hess, l'un des principaux lieute*nants de Hitler, aujourd'hui* le dernier occupant de la prison interalliée de Spandau, à Berlin, ne pouvait qu'accroître encore ses soupçons.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Fictions

Le premier rapport de la Haute Autorité de l'audiovisuel, parmi d'autres admonestations, reproche aux chaînes de télévision l'excès de « messages souvent violents délivrés par certaines fictions pour enfants achetées à l'étranger ».

C'est le bon sens. Il faut protéger nos bambins des délires de l'imaginaire.

Quant à prémunir les adultes contre les visions de 20 heures — ces horreurs réelles venues de l'étranger, — il y faudrait une autorité bien plus haute, qui reste, pour l'instant, du domaine de la fiction.

BRUNO FRAPPAT.

idées

« Cohabitation » politique et mode de scrutin

La controverse ouverte sur le problème de la « cohabitation » entre une majorité parlementaire et un président de la République de tendances opposées en cas d'alternance lors des prochaines élections législatives continue de s'alimenter. Dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition en 1986, André Passeron juge possible un retour à une vision « gouvernementaliste » de la Constitution. De son côté, Alain Duhamel pense que la gauche a mieux à faire que de réformer le mode de scrutin, sans faire sienne la position de ceux qui, dans l'opposition, pensent que ce mode de scrutin fait partie *de facto* de la loi fondamentale.

Une réforme archaïque

par ALAIN DUHAMEL

SI les gouvernants socialistes donnent suite à leur projet d'*injecter une dose* de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif actuel, ils seront parfaitement dans leur droit, mais ils n'auront rien fait pour moderniser la vie politique. Adjoindre cent ou cent cinquante sièges attribués à la proportionnelle à ceux affectés selon la loi majoritaire uninominale à deux tours constitue en effet une démarche aussi légitime qu'archaïque. Ce serait se tromper de réforme.

Les critiques de l'opposition tempêtant contre une éventuelle « manipulation de l'opinion » ne sont certes pas recevables. La réforme du mode de scrutin figure en bonne place *dans le programme* commun de la gauche et, sous le numéro 47, parmi les cent dix propositions du candidat François Mitterrand. Son adoption ne pourrait qu'introduire davantage de justice dans la représentation nationale. C'est le général de Gaulle en personne qui a voulu qu'une simple loi – modifiable à tout instant – régisse le régime électoral. Celui-ci a d'ailleurs déjà été corrigé à deux reprises, en 1966 (Georges Pompidou étant premier ministre), puis en 1976 (Valéry Giscard d'Estaing étant chef de l'Etat), pour élever substantiellement le seuil à partir duquel un candidat peut demeurer en lice au second tour des élections législatives : de 5 % des suffrages exprimés à 10 %, puis 12,5 %, des électeurs inscrits.

Quand, aujourd'hui, le R.P.R. et l'U.D.F. rivalisent pour blâmer la modification envisagée, ils sont donc mal placés pour cela. Valéry Giscard d'Estaing et Jean Lecanuet ne s'y étaient-ils pas dans le passé montrés favorables ? Bernard Pons, *secrétaire général du R.P.R., et* Charles Pasqua, le meilleur spécialiste électoral chiraquien, n'avaient-ils pas eux aussi pris position naguère en faveur d'une modification de la loi électorale dans un sens proportionnaliste ?

Enfin, si l'on veut tenter d'être impartial, il faut admettre que toute réforme du mode de scrutin est fort intéressée : à la Libération, le général de Gaulle a opté pour une forme de proportionnelle destinée à contenir le P.C. ; en 1951, la loi sur les apparentements avait pour objectif principal de défavoriser communistes et gaullistes ; en 1958, le mode de scrutin *actuel* a notamment été adopté pour diminuer l'influence des appareils des partis. Cette fois-ci, il s'agirait de tenter de casser la dynamique de l'opposition, ou du moins de limiter son ampleur. Le nier serait hypocrite. Y voir un précédent serait malhonnête.

Des effets délétères

Et pourtant, la réalisation probable du projet serait fort regrettable, car à la fois néfaste en elle-même et déplorable parce que se substituant à d'autres réformes bien plus urgentes sur le même terrain.

On connaît les effets délétères de toute introduction d'une part de proportionnelle : les candidats figurant sur les listes départementales, régionales ou nationales (en l'occurrence, plutôt régionales) sont bien souvent des hommes d'appareil, sans liens *directs et personnels* avec les électeurs ; les tendances les plus extrêmes de l'opinion, aujourd'hui écartées du Palais-Bourbon, retrouvent toutes leurs chances d'y faire leur rentrée ; les petits groupes centristes ressuscitent et – sauf courant national irrésistible – peuvent, comme en Italie ou en Allemagne fédérale (et comme jadis sous la IVᵉ République), marchander leurs services contre des maroquins. Ce serait l'heure de gloire des épigones du R.G.R. ou des résurgences de l'U.D.S.R., qui furent spécialisés dans ces techniques-là.

Outre que la représentation spécifique du parti socialiste serait brutalement laminée sur ses deux ailes au bénéfice du P.C. et du centre (ce qui ne devrait pas échapper à l'attention des députés socialistes), les avantages essentiels de la formule actuelle risqueraient fort de disparaître dans l'affaire : la stabilité, bien sûr, qui donne à toute majorité sa chance de pouvoir gouverner durablement sur des options typées, mais surtout la transparence des choix. Car, aujourd'hui, ce sont les électeurs eux-mêmes qui donnent la victoire à une coalition organisée derrière ses leaders et affichant son programme.

Avec une part de proportionnelle, sauf élan volcanique ou rejet implacable, une petite minorité de députés frontaliers pourraient faire et défaire les alliances, les gouvernements et les programmes sans que les électeurs aient même leur mot à dire. A Rome, à Bonn, à Paris autrefois, cette infirmité congénitale-là n'a cessé de confisquer aux citoyens l'essentiel de leur pouvoir.

Or, en France, le problème est au contraire – avec un pouvoir exécutif fort – de donner davantage d'influence aux électeurs et non pas de rogner leurs maigres privilèges. C'est bien pourquoi, plutôt que de renforcer le poids des grands « appareils verticaux » et de prendre le risque de faire renaître de leurs cendres feu les groupes charnières, mieux vaudrait mille fois mettre en œuvre plusieurs réformes parfaitement réalisables.

Quatre mesures simples

1. – Tout en conservant le mode de scrutin actuel, redécouper les limites des circonscriptions pour garantir davantage d'équité. Il est vrai que, sur ce terrain-là, les ministres de l'intérieur, de gauche ou de droite, se montrent rarement iréniques : à leurs supérieurs hiérarchiques ou aux institutions juridictionnelles de veiller à l'objectivité des nécessaires modifications.

2. – Réduire le mandat présidentiel de sept années à cinq pour donner aux citoyens l'occasion de se prononcer plus souvent sur les choix qui engagent : cela aussi figure parmi les cent dix propositions du candidat François Mitterrand (au numéro 45) ; l'opposition ne devrait pas – si elle est de bonne foi – s'y refuser puisque telle a été également l'intention explicite de Valéry Giscard d'Estaing, ainsi que la volonté de Georges Pompidou, qui avait même amorcé, puis stoppé le processus constitutionnel de révision dans ce but.

3. – Mettre sur pied un référendum sur initiative parlementaire, moyen de pouvoir consulter le pays plus largement, plus fréquemment et plus directement : cela aussi implique une révision constitutionnelle – en l'occurrence de l'article II, – afin d'étendre le champ autorisé des sujets susceptibles d'être soumis à l'arbitrage populaire et d'élargir les conditions de saisine, au bénéfice par exemple d'un nombre donné de députés et de sénateurs. Ainsi seraient évités les risques de corporatisme ou de démagogie liés aux référendums d'origine directement populaire, comme cela se produit en Suisse, tout en laissant le dernier mot au suffrage universel direct.

4. – Réglementer le financement des partis politiques et des campagnes électorales, sujet régulièrement évoqué avec de grandes démonstrations de moralisme dans l'opposition, *puis soigneusement oublié sur les* marches du pouvoir.

Quatre mesures simples, approuvées en leur temps à la fois par la majorité de gauche et par l'opposition actuelle, quatre réformes qui élargiraient notablement le pouvoir des citoyens sans nuire à la stabilité des coalitions gouvernementales, quatre façons de moderniser effectivement la vie politique d'un Hexagone qui en a le plus grand besoin. Quatre réformes qui n'entraîneraient pas tous les inconvénients d'une résurgence de la proportionnelle.

Lire autrement les institutions

par ANDRÉ PASSERON

ON a maintes fois débattu depuis un quart de siècle du caractère parlementaire ou présidentiel de la Constitution de 1958, révisée en 1962. On s'est moins demandé qui, au sein de l'*exécutif*, possède le plus de pouvoirs, du président de la République ou du premier ministre. La question a même une connotation irrévérencieuse, tant il est communément admis que le chef de l'Etat a, dans les institutions, une place naturellement éminente. Les analystes de la loi suprême ne parlent-ils pas du président en le qualifiant de *« clé de voûte des institutions »* ? Lorsqu'on examine les textes de façon minutieuse et leurs ressources encore inexplorées, on se rend compte qu'il peut en être autrement. On peut en effet se demander avec M. Michel Lascombe, assistant à l'institut d'études politiques de Strasbourg (1) si le premier ministre n'est pas, lui, la véritable clé de voûte des institutions !

En réalité, la Constitution n'est « présidentielle », c'est-à-dire, au sens français du terme, ne donne au président de la République la totalité du pouvoir, que si celui-ci dispose, à l'Assemblée nationale, d'une majorité parlementaire qui ne risque pas de mettre en péril le premier ministre et son gouvernement. Il en fut toujours ainsi depuis 1959 : hormis la défection de 1962, qui a provoqué la chute du gouvernement Pompidou, les présidents de la Cinquième République ont toujours bénéficié d'une adéquation entre la majorité parlementaire et la majorité présidentielle. Aux pires moments de tension interne, la majorité parlementaire est toujours restée solidaire du chef de l'Etat.

Ainsi, même en septembre 1961, lorsque le général de Gaulle refuse au Parlement, malgré une demande majoritaire de celui-ci, la possibilité de discuter de propositions de lois agricoles sous le prétexte que l'article 16 de la Constitution est encore en vigueur, aucune majorité ne se dégage pour désavouer le général. Mieux même, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, démontre qu'une motion de censure ne peut pas être déposée pendant les sessions extraordinaires contre le premier ministre (alors M. Michel Debré). De même en août 1976, M. Jacques Chirac se démet de ses fonctions de premier ministre, parce que, étant en désaccord avec M. Giscard d'Estaing, il sait fort bien qu'il n'aurait pas le soutien de la majorité parlementaire contre le chef de l'Etat.

Le fameux précédent de 1969, illustré par le départ du général de Gaulle *après le rejet du référendum sur la réforme du Sénat et des* régions, ne peut être ici valablement invoqué. Le désaccord était entre le chef de l'Etat et le peuple, et non entre l'Elysée et l'Assemblée nationale. Constitutionnellement, rien ne contraignait de Gaulle à démissionner.

Après le cas de figure parfait d'une adéquation totale entre le président de la République, le premier ministre et la majorité parlementaire, deux autres peuvent se présenter. Si le Parlement n'est pas totalement à la dévotion du président de la République, c'est au chef du gouvernement *qu'il échoit d'user des armes* constitutionnelles, telles que l'article 49 pour faire voter ses projets, ou des armes politiques, comme la menace de dissolution (qu'il suggère alors au chef de l'Etat), si la tension s'accroît sans qu'elle aille toutefois jusqu'à un risque sérieux de rupture. C'est ce qu'a bien connu M. Raymond Barre pour faire voter son budget en 1980, face aux critiques du R.P.R.

Mais surtout, qu'en est-il en cas de désaccord entre le président de la République et son premier ministre si ce dernier est soutenu par la majorité de l'Assemblée nationale ? Cette *hypothèse a les faveurs de l'opposition*, lorsqu'elle envisage ce qui pourrait se produire en 1986. En d'autres termes, aux yeux du droit strict, la cohabitation est-elle possible entre deux majorités différentes, celle du président de la République et celle de l'Assemblée nationale soutenant le gouvernement ?

Des armes particulièrement puissantes

La Constitution donne au premier ministre des armes particulièrement-puissantes. *Ainsi l'article 8, qui* dispose que le président de la République met fin aux fonctions du premier ministre *« sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement »,* implique-t-il *a contrario* que le chef de l'Etat ne peut pas renvoyer un premier ministre si celui-ci ne veut pas lui remettre la démission du gouvernement.

Dans l'hypothèse d'un désaccord entre un président du gauche et un premier ministre de droite, et en supposant que le chef de l'Etat demeure en fonction, quels pouvoirs celui-ci peut-il exercer ?

Certes, le président de la République peut prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Il n'est tenu au préalable qu'à une simple *« consultation »* du premier ministre et des présidents des Assemblées (art. 12). En revanche, le chef du gouvernement peut, lui, après une simple *« délibération du conseil des ministres »*, engager sa responsabilité devant l'Assemblée. L'article 49-1ᵉʳ *ne* précise pas qu'il doit y être autorisé ni que le chef de l'Etat peut s'y opposer. M. Chaban Delmas, en 1972, alors qu'il occupait le poste de premier ministre, n'était-il pas passé outre les réticences du président Pompidou pour demander au Parlement un tel soutien, ce qui n'a pas empêché le chef de l'Etat de se séparer de lui peu de temps après ?

Ainsi, le chef du gouvernement peut, malgré le président de la République, faire approuver son programme par la majorité parlementaire. Peut-il légalement faire adopter ses projets de lois par le conseil des ministres ? L'article 39 dispose que les projets sont *« délibérés en conseil des ministres »,* mais il n'est nulle part indiqué qu'ils doivent être signés du président de la République. Ils ne peuvent d'ailleurs l'être, car les projets de lois ne sont pas des « actes » de chef de l'Etat mais des actes du premier ministre, ainsi que la Constitution le précise en énumérant limitativement, dans l'article 39, les détenteurs de l'initiative des lois : *« le premier ministre et les membres du Parlement ».*

De toute façon, le premier ministre pourrait toujours demander à un parlementaire de sa majorité de déposer une proposition de loi à laquelle le gouvernement ne s'opposerait pas *lors de la fixation de l'ordre du jour* des travaux de l'Assemblée pour que l'obstacle soit contourné.

Le président de la République ne pourrait pas davantage recourir au référendum en cas d'opposition du premier ministre puisque l'article 11 de la Constitution précise qu'il ne peut le faire que *« sur proposition du gouvernement »* (ou sur proposition conjointe des deux assemblées). De même, la révision de la Constitution, bien que son initiative appartienne au président, ne peut intervenir que *« sur proposition du premier ministre »* (art. 89). La Constitution a toutefois donné un pouvoir propre au *chef de l'Etat, celui de signer les « décrets délibérés en conseil des ministres ».* Le président pourrait donc refuser de signer de tels textes qui lui seraient présentés par le premier ministre. Ces actes sont peu nombreux et concernent essentiellement les décrets d'application des lois pour lesquelles le législateur a *prévu formellement une telle intervention.* Reste également tout le domaine des décrets du président, qui doivent être « contresignés » par le premier ministre et pour lesquels ce dernier peut, en refusant son seing, limiter encore le champ de l'action présidentielle.

Quant aux nominations de hauts fonctionnaires faites par le président, elles doivent être contresignées par le premier ministre et délibérées en conseil. Là aussi existe donc une possibilité de blocage en cas de désaccord entre le chef de l'Etat et celui du gouvernement.

Le président de la République, à s'en tenir à la lettre de la Constitution, ne dispose donc en apanage *exclusif* que d'un nombre relativement restreint de pouvoirs : l'exercice du *droit de grâce, la possibilité* de saisir le Conseil constitutionnel, le droit de nommer le tiers de ses membres et son président, et la possibilité d'accréditer les ambassadeurs. En somme, comme disait de Gaulle, il lui reste le droit d' *« inaugurer les chrysanthèmes ».* Quant au droit de dissolution, il relève davantage de l'exercice d'un pouvoir politique que d'un acte de gouvernement.

Un nombre restreint de pouvoirs

Pour tous les autres actes, le chef de l'Etat ne peut pas agir seul. L'intervention du premier ministre est plus ou moins contraignante, selon qu'il est obligatoirement consulté, qu'il doive lui-même proposer, qu'il contresigne ou qu'il mette en œuvre. Car c'est le gouvernement, et non le président de la République, qui *« dispose de l'administration »* et qui, comme l'indique expressément l'article 20 de la Constitution, *« détermine et conduit la politique de la nation ».* Même si, comme chacun sait, cet article 20 n'a jamais été appliqué. Ainsi, en cas de désaccord politique entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, mais à condition que ce dernier soit aussi le maître de la majorité parlementaire, on peut se demander si, contrairement à l'idée reçue, le premier ministre n'est pas en fait le personnage le plus important de la Vᵉ République, c'est-à-dire la véritable *« clé de voûte des institutions ».* Dans cette hypothèse, la controverse sur le caractère parlementaire ou présidentiel des institutions fondées par de Gaulle n'a plus d'objet : la Constitution est de nature *« gouvernementaliste ».*

N'est-ce pas ce sentiment que ressentent les Français si l'on se réfère aux sondages effectués sur ce sujet par la Sofres (*le Monde* du 4 octobre 1983) ? *Une* nette majorité de personnes interrogées, aussi bien en 1978 qu'en 1983, et quelle que soit leur appartenance politique, estiment que c'est le gouvernement, de préférence au président de la République, qui devrait fixer les grandes orientations de la politique française.

(1) *Revue du droit public et de la science politique*, 1981. 20, rue Soufflot, 75006 Paris.

LU

« LES MODES DE SCRUTIN DES DIX-HUIT PAYS LIBRES DE L'EUROPE OCCIDENTALE » sous la direction de Jacques Cadart

Une riche palette

LE livre qu'un groupe d'universitaires français et étrangers vient de consacrer à l'étude des modes de scrutin et de leurs effets dans les pays libres de l'Europe occidentale apporte beaucoup à la science politique moderne.

Pour la première fois, un même ouvrage explique comment sont organisées les élections aux Assemblées parlementaires dans tous les pays d'Europe où elles sont disputées. Après deux chapitres sur les scrutins majoritaires français et britannique – en général assez bien connus, – le livre décrit le fonctionnement de la représentation proportionnelle de listes dans les pays scandinaves, au Benelux, en Irlande, en Italie, en Suisse, en Autriche et au Portugal.

Il donne au lecteur des précisions très utiles sur les divers systèmes utilisés. C'est ainsi que l'on apprend qu'en Autriche le principe de la représentation proportionnelle est établi par la Constitution et non – comme en France – par le législateur, ou encore qu'en Belgique la répartition des sièges se fait sur la base de la population et non du corps électoral, ce qui signifie que les jeunes qui n'ont pas le droit de vote et les étrangers concourent à cette répartition. De même, l'ouvrage expose avec beaucoup de minutie le système de la *« représentation proportionnelle extrême »* pratiqué aux Pays-Bas et ses conséquences sur la structure des partis, puis le système de Sainte Laguë adopté au Danemark, en Norvège et en Suède, et les résultats très différents qu'il a donnés dans chacun de ces pays.

Le livre décrit encore le système irlandais de représentation proportionnelle sans listes au *moyen d'un vote unique transférable* – par exemple, au deuxième candidat indiqué par l'électeur, lorsque le premier a déjà obtenu le nombre de voix requis – et, enfin, les divers systèmes *« mixtes »*, comprenant à la fois des éléments de scrutin majoritaire et des éléments proportionnels, *qui fonctionnent* en Allemagne, en Grèce et en Espagne.

Le lecteur a ainsi un aperçu très complet des modes de scrutin pratiqués en Europe occidentale. Il n'en retire certes pas le sentiment qu'il existe, en soi, de *« bons »* et de *« mauvais »* modes de scrutin. Mais il est en mesure d'observer que – comme l'énonce Jacques Cadart dans son rapport de synthèse – le meilleur mode de scrutin pour un pays est celui, quel qu'il soit, qui conduit à des majorités cohérentes, afin de permettre à la volonté de son peuple d'être respectée.

DANIEL AMSON.

★ *Les Modes de scrutin des dix-huit pays libres de l'Europe occidentale ; leurs résultats et leurs effets comparés*, ouvrage collectif sous la direction de Jacques Cadart. Presses universitaires de France, 480 pages, 190 francs.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE DOUBLE ATTENTAT DE BEYROUTH ET SES RÉPERCUSSIONS

LA DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

« La France restera fidèle à ses engagements »

Voici le texte de la déclaration faite, lundi 24 octobre, par M. François Mitterrand, de retour de sa visite à Beyrouth :

« En allant à Beyrouth, j'ai voulu m'incliner devant nos soldats morts dans l'accomplissement de leur mission, visiter nos blessés et rencontrer, avec leurs responsables, de nombreux éléments de notre contingent.

» J'ai vu également le président de la République et les principales autorités de ce pays. Sur place, j'ai pu éprouver le courage et le sang-froid de tous. J'ai apprécié les dispositions prises ou à prendre pour une meilleure sécurité et pour répondre aux agressions.

» J'ai, enfin, mesuré l'ampleur d'un drame qui frappe si durement tant de familles aujourd'hui déchirées, auxquelles va ma pensée douloureuse.

» A tous, je dis qu'un pays est grand par sa force d'âme, par sa résolution comme par les amitiés et le respect qu'il mérite. C'est pourquoi, au Liban, la France reste et restera fidèle à son histoire et à ses engagements.

» En défendant, là comme ailleurs, ces principes d'indépendance nationale et d'équilibre des forces dans le monde, la France ne défend pas autre chose que la paix. Je vous remercie. »

Des signes de vie...

Beyrouth. – Dans le grand salon mauresque de la résidence des Pins, qui fut la demeure de fonction des hauts commissaires puis des ambassadeurs de France et abrite aujourd'hui le quartier général du contingent français, le lieutenant-colonel Philippe de Longeaux dresse lundi soir le bilan toujours *« provisoire »* des victimes. Au fil des heures, l'espoir s'amenuise de retrouver des survivants, mais, dit l'officier, *« les sauveteurs poursuivent inlassablement leur tâche et la poursuivront longtemps encore sans relâche de jour comme de nuit... Nous avons perçu aujourd'hui même des signes de vie et cela ne peut que nous confirmer dans notre opiniâtreté »*. Vers minuit, dans la nuit de dimanche à lundi, un parachutiste miraculeusement indemne, qui était enfoui depuis quelque trente-six heures sous les décombres, a été dégagé et sauvé. Il se trouvait au quatrième étage quand le bâtiment s'est abattu d'un bloc.

D'importants moyens matériels ont été mis en œuvre immédiatement après l'explosion. La totalité des matériels de levage et de terrassement du groupement du génie de la force d'intervention et ceux de la compagnie de commandement et de service ont été engagés, et les militaires du contingent italien participent aux recherches, ainsi qu'une entreprise civile libanaise de travaux publics qui s'est spontanément mise à la disposition des militaires français.

De notre envoyé spécial

La visite-surprise de M. François Mitterrand, dont la radio libanaise se plaît à souligner qu'elle est la première d'un chef d'Etat français en fonctions depuis 1943, année qui vit la proclamation de l'indépendance du pays, a été dans l'ensemble très favorablement appréciée. Toutefois certains Libanais, tout en rendant hommage à son courage et à sa détermination, avouent leur découragement et le peu d'espoir qu'ils placent désormais dans un quelconque règlement de l'interminable conflit.

L'arrivée du président de la République, qui avait été entourée du secret le plus absolu, a, selon un officier du contingent français, suscité un *« certain émoi »* à l'état-major, qui en aurait été informé seulement après que l'avion présidentiel se fut posé à Beyrouth.

M. Mitterrand, qui était accompagné du général Janou Lacaze, chef d'état-major général des armées, du général Saulnier, chef de son état-major particulier, de M. de Grossouvre, l'un de ses conseillers particuliers, aura passé sept heures en terre libanaise (*le Monde* du 25 octobre). Après s'être rendu sur les lieux de l'attentat, il a gagné en hélicoptère le *Clemenceau*, ancré au large de Beyrouth. Il est ensuite allé déjeuner à la résidence des Pins, avec les vingt et un chasseurs parachutistes que les hasards du service – ils étaient en mission lors de l'attentat – ont sans doute sauvés de la mort. M. Gemayel, que le président de la République avait rencontré dans la matinée, a eu ensuite avec lui ainsi qu'avec l'ambassadeur des Etats-Unis une dernière conversation, avant qu'un hélicoptère conduise le chef de l'Etat français à l'aéroport, d'où son avion a décollé à 15 h 15.

Dans la nuit de Beyrouth, que le couvre-feu toujours strictement appliqué rend étrangement calme, même lorsqu'il ne se complique pas des habituelles coupures d'électricité, les sauveteurs continuent à creuser. A main nue, au pic et à la pioche, avec d'infinies précautions. Mais sans pouvoir oublier qu'à l'aube de ce mardi il y a déjà quarante-huit heures que la mort a lâchement frappé.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

La colère des « paras » de Pau

De notre envoyé spécial

Pau. – Dans le bureau du commandant Duparcmeur, qui essaie d'écouter les nouvelles sur son transistor depuis le P.C. de son régiment à Pau, le téléphone n'arrête pas de sonner : *« Non, madame, cet appelé n'appartient pas au 1er R.C.P. » « Non, monsieur, votre fils est dans la compagnie d'appui, donc, ici, à Pau. »* Le commandant vérifie rapidement ses listes par acquit de conscience. Mais il les connaît tous ses « paras », ceux d'ici et ceux de là-bas à Mayotte, au Gabon ou à Beyrouth, autant de garnisons où le 1er régiment de chasseurs parachutistes est engagé. Et il connaît surtout ceux qui, à tout moment, risquent d'être officiellement déclarés morts, prisonniers de leur linceul de béton dans la capitale libanaise.

« On est en contact permanent par téléphone », précise le colonel Jean-Claude Cardinal, qui commande le régiment et qui, depuis deux jours, est chargé avec ses officiers d'annoncer la mauvaise nouvelle aux familles. *« J'ai annoncé deux décès hier soir. C'est terrible. Mais au moins, eux, ils savent. »* Ce soldat, *« fier d'avoir été légionnaire et aussi très fier de commander des appelés »*, souffre aujourd'hui de devoir *« mettre la chemise blanche »* pour jouer les croque-morts. *« Je suis atterré*, dit-il, *mais aussi très en colère. Voir ses hommes mourir en tenue de sport, c'est révoltant. »*

Ils enragent tous, les officiers parce qu'on leur fait jouer le rôle le plus ingrat. Les appelés, parce qu'ils ont pour la plupart un copain *« resté dessous »* (1) et qu'ils aimeraient bien connaître *« les salauds qui les ont dégommés »*. Au lieu d'aller faire un billard au Bayard, le bar de Pau le plus couru des « paras », sur la place de Verdun, la plupart sont restés lundi soir 24 octobre dans leur cantonnement d'Idron, suspendus à la télévision. *« C'est pas tous les jours qu'on perd cinquante potes d'un coup »*, dit un appelé, arrondissant sans sourciller le bilan officiel connu.

« Le Liban, on est tous prêts à y aller », explique le sous-lieutenant Jacques Dupasquier, vingt et un ans, engagé au 1er R.C.P., *« après quatre mois de sciences éco à Assas et cinq mois d'école à Coëtquidan (...). Notre compagnie devait partir en décembre pour rejoindre la FINUL au Sud-Liban, puis il y a eu contre-ordre. En tout cas, on préfère encore aller se battre au Liban plutôt que de cantonner à Mayotte, où c'est comme les Malouines avant la guerre, c'est-à-dire rien. On rêve tous au départ, c'est vrai, d'une petite guerre... »*.

Des têtes brûlées, ces appelés du 1er R.C.P. ? *« Nous avons encore une jeunesse capable d'en découdre »*, explique fièrement le colonel de Courèges, venu de Toulouse, P.C. de la 11e division dont dépend le régiment, pour s'informer du moral des troupes. Et d'expliquer que les appelés chasseurs parachutistes ont un tel esprit de corps qu'ils n'ont qu'une idée : partir avec leur unité. Des cent trente soldats de la 3e compagnie, quatre-vingt-seize sont partis pour Beyrouth, *« parce qu'il n'en fallait pas plus »*, précise le colonel Cardinal, qui repousse l'idée que ses hommes aient pu se laisser tenter par des primes, *« même si ça a pu jouer »*.

De toute façon, affirme-t-il, *« on touche moins au Liban qu'au Gabon ou à Mayotte »*. Le colonel ne souhaite qu'une chose : que, si l'on renvoie des renforts, ils soient prélevés chez lui dans le régiment qui a été décimé. Du reste, vingt-quatre heures après la tragédie de Beyrouth, une centaine d'appelés sont venus, durant la seule journée du lundi 24 octobre, signer une déclaration de volontariat.

Devant cette détermination, les Palois ne s'étonnent guère : *« On leur bourre sans arrêt le crâne avec l'idée qu'ils sont les meilleurs, les plus forts, etc. Pas étonnant après ça qu'ils aient la tête comme une cougourde ! »*, dit l'un d'eux.

ROGER CANS.

(1) Les appelés de Beyrouth sont doublement volontaires : pour effectuer un service long (de vingt-quatre mois au maximum) et pour être affecté à la force multinationale de sécurité. Sans souscrire un engagement proprement dit, ces appelés, qui sont majeurs, signent une déclaration de volontariat.

Point de vue

Pour un double Genève

par MICHEL FONTAINE (*)

LE double carnage de Beyrouth devrait finalement – si les terrifiantes perspectives ouvertes par cette escalade pouvaient amener tous les esprits concernés à une suprême prise de conscience dans la plus large acception de ce terme – mettre sur la voie d'une solution générale selon les lignes suivantes.

Les Libanais responsables – voir la précision ci-dessus – réunis à Genève *pour la « réconciliation nationale »* devraient, dans un sursaut de patriotisme et d'unité, s'engager à supprimer les causes de leurs conflits internes et à faire front contre les tentatives externes de les raviver pour les exploiter.

Cette neutralité solennellement proclamée, les non-Libanais responsables – voir supra – prendraient l'engagement de la respecter et de la *garantir. Cette garantie souscrite par* les Etats s'appliquerait, bien entendu, à l'égard d'autres Etats, mais *aussi d'organisations ou d'individus*, selon des modalités à déterminer en s'inspirant des règles du droit des gens qui mirent fin jadis à la course et à la piraterie, en particulier quant aux sanctions.

Genève, qui a été suggéré naguère comme lieu de rendez-vous pour une conférence internationale sur le problème libanais – dont la composition devrait être aujourd'hui élargie, – constituerait par les diverses résonances que son nom évoque les plus heureux auspices pour ce double défi lancé à la sagesse des hommes et des nations.

Au Liban, ce ne sont plus les intérêts nationaux qui sont en jeu. Seul l'intérêt de la paix internationale doit prévaloir.

Ainsi soit-il !

(*) Ancien ambassadeur de France au Liban.

Les réactions en France

L'émotion s'est exprimée unanimement après les attentats de Beyrouth. Toutes les réactions rendues publiques – et, fait notable, celles venant des partis de l'opposition – félicitent le chef de l'État de s'être rendu rapidement dans la capitale libanaise. La plupart sont favorables au maintien sur place de la force française.

● M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du parti républicain, apporte son *« soutien à la démarche de M. François Mitterrand »*, qu'il juge *« courageuse et qui va dans le bon sens. Nous devons soutenir le gouvernement dans les moments difficiles »*. Il ajoute : *« Ces événements sont l'occasion, pour le gouvernement et le président de la République, de savoir quel* [est] *l'agresseur et de chercher qui est derrière la Syrie, à savoir l'Union soviétique. Le chef de l'Etat doit saisir cette opportunité pour se séparer des ministres communistes. »*

● LE RENOUVEAU JUIF : *« C'est la présence occidentale au Proche-Orient qui est visée. Cela semblera clair à tous, sinon le président Mitterrand ne se serait pas rendu, toutes affaires cessantes, sur les lieux du crime pour y réaffirmer la présence de la France ; faute d'avoir pu à ce jour s'emparer d'Israël, de le détruire, c'est, depuis huit ans maintenant, le Liban qui devient la base avancée au Proche-Orient de toutes les forces anti-occidentales. Il s'agit d'arracher, s'il en est encore temps, un pays encore libre à l'emprise soviéto-syrienne. »*

● M. JEAN-MICHEL BAYLET, président du M.R.G., renouvelle sa *« condamnation sans appel de ces États qui ont érigé le terrorisme en méthode de gouvernement »*, et qui, dit-il, *« se mettent au ban de la communauté internationale »*.

● Le P.S.U. estime que *« le risque n'est pas mince de voir la France prise dans un piège politique et militaire au Liban. Dans la situation actuelle, tout en maintenant ses troupes au Liban la France doit exiger de l'ONU la définition, le contrôle du mandat des forces d'interposition et prévoir leur réorganisatiton »*.

Washington met l'accent sur la lutte contre l'influence soviétique

De notre correspondant

Washington. – L'opinion publique pour l'un, à travers une conférence de presse télévisée, la Chambre des représentants puis le Sénat pour l'autre : M. Reagan et son secrétaire d'Etat, M. Shultz, sont tous deux montés en première ligne, lundi 24 octobre, pour défendre le maintien des « marines » au Liban.

Il en va pour les Etats-Unis, ont-ils expliqué, de leurs *« intérêts vitaux »* (M. Reagan) ou *« stratégiques »* (M. Shultz) au Proche-Orient et donc dans le monde. Autrement dit – et le secrétaire d'État a explicité là les claires allusions du président, – les « marines » doivent rester à Beyrouth pour contenir l'influence de l'Union soviétique et de ses alliés dans la région.

Même si ce n'est pas là une révélation, l'administration n'avait jamais donné une définition aussi large du rôle assigné au contingent américain de la force multinationale de maintien de la paix.

Il ne s'était toujours agi jusqu'à maintenant que d'aider un gouvernement légal à reconstruire un Etat capable de recouvrer son indépendance vis-à-vis de ses voisins syrien et israélien. Ce but répondait évidemment aux intérêts occidentaux, mais le glissement d'aujourd'hui n'en est pas moins profond.

Dès lors que les impératifs de la confrontation *Est-Ouest sont mis en avant, le corollaire est en effet que l'objectif n'est plus de favoriser une solution souhaitable mais de l'empêcher d'échouer. L'entreprise s'étant montrée incertaine depuis un an et particulièrement depuis les attentats de dimanche, cela implique que la tâche des « marines » – partie d'une force multinationale – est très loin d'être achevée et devient officiellement internationale et non plus locale.*

En mettant la barre aussi haut, MM. Reagan et Shultz semblent s'être adressés à la fois à leur opinion intérieure et aux Syriens.

Aux Américains, ils ont dit que, si le tribut était terriblement lourd (on en était, bilan toujours provisoire, à cent quatre-vingt-onze morts lundi soir), il n'était au moins pas inutile puisque ce n'était pas seulement la paix civile d'un lointain pays déchiré qui était en jeu mais l'influence des États-Unis, la force du « monde libre » et la sécurité d'Israël et des Etats arabes modérés. Cette argumentation répondait à l'incompréhension totale de l'opinion américaine et surtout aux dures critiques formulées au Congrès et par M. Kissinger sur l'absence de *« cohérence »* de la mission des « marines ».

Dramatisation

A la Syrie, le président et son secrétaire d'État ont, on ne peut plus clairement, dit que les Etats-Unis, quel que soit le prix à payer, ne la laisseraient pas pousser son avantage au Liban, puisque c'était désormais leurs intérêts propres qui étaient en question.

Rien n'assure que cette dramatisation amènera Damas à montrer plus de bonne volonté dans la recherche d'une solution propre au Liban. Il n'est pas sûr non plus que l'opinion américaine trouvera là de quoi donner son assentiment à une politique qu'elle pourrait trouver plus risquée encore qu'elle ne le croyait. Les attentats de Beyrouth en revanche pourraient bien n'avoir pas seulement allongé la liste des tueries libanaises mais marqué aussi le début d'une nouvelle étape de la crise proche-orientale. Il est significatif à cet égard que les Etats-Unis aient, d'une part, souhaité que M. Shultz rencontre les ministres des affaires étrangères français, italien et britannique, et décidé d'autre part d'envoyer *« la semaine prochaine »* une mission *« de haut niveau »* en Israël pour passer la situation en revue avec Jérusalem.

Les Etats-Unis, dit M. Shultz devant les congressistes, sont engagés dans la recherche de la paix au Proche-Orient parce que la région est d'une *« importance stratégique et économique vitale pour le monde libre »* ; qu'elle est une arène de la compétition entre Moscou et Washington ; que l'Amérique est aux côtés d'Israël ; que son intérêt est de renforcer les tendances modérées dans le monde arabe ; et que son influence diplomatique au Proche-Orient reflète la responsabilité qu'elle a comme puissance mondiale. Or, poursuit-il, la crise libanaise ne peut être isolée de celle du Proche-Orient, car c'est *« le sort du second Etat arabe modéré à avoir négocié un accord avec Israël qui est en jeu »*.

« Je n'ai pas besoin de développer, dit le secrétaire d'Etat, *ce que cela signifierait pour tout le processus de paix et pour la sécurité à long terme d'Israël si l'assaut contre ce gouvernement modéré était couronné de succès.* (...) *Si les efforts de l'Amérique pour des solutions pacifiques étaient contrecarrés,* (...) *les modérés que nous encourageons dans les Etats arabes à prendre des risques pour la paix trouveraient beaucoup moins de force pour le faire* [et] *il aura été dit qu'il est bon de compter sur l'Union soviétique et que compter sur les Etats-Unis est une erreur fatale. »*

Sur la situation au Liban, M. Shultz souligne que l'objectif américain est *« un règlement politique, et non une solution militaire »*, permettant le retrait des forces étrangères et la sécurité de la frontière israélienne. Les unités de la force multinationale, dit-il, *« symbolisent le large soutien international au gouvernement libanais [qui a l'appui des Etats arabes modérés] et doit avoir celui d'Israël »*. *« Personne*, ajoute-t-il, *ne met en question les légitimes préoccupations de sécurité de la Syrie au Liban. »* Mais Damas fait obstacle à un règlement et a déclaré *« une sorte de doctrine Brejnev, aux termes de laquelle les pays de sa sphère d'influence n'ont pas le droit de prendre des décisions qui lui déplaisent »*.

Les responsables des attentats de dimanche ? La *« responsabilité directe »* n'est pas connue, mais il n'est pas difficile de savoir qui sont les ennemis de la paix au Liban : *« La Syrie, qui paraît déterminée à faire du Liban un satellite (...), l'Union soviétique, qui arme la Syrie (...) et l'Iran, et le régime fanatique auxquels nous avons déjà eu affaire »*. Damas, ajoute M. Shultz, *« a une part de responsabilité pour toute action iranienne au Liban* [car] *des éléments iraniens opèrent au Liban derrière les lignes des Syriens »*, auxquels ils sont *« alliés »*.

« L'Union soviétique, la Syrie et l'Iran, cela devrait vous dire quelque chose sur ce qui se passe au Liban et pourquoi c'est une part de quelque chose de beaucoup plus large que le Liban », conclut M. Shultz à l'adresse des congressistes. Au passage, il a aussi annoncé que l'un des ambassadeurs itinérants américains pour le Proche-Orient se rendra aux futures négociations de Genève sur le règlement libanais pour soutenir *« les efforts de réconciliation nationale du président Gemayel »*.

Développant la même argumentation, mais avec moins de pédagogie, M. Reagan avait, lui, notamment déclaré devant les caméras de télévision : *« Ce serait un désastre si une force prenait le contrôle du Proche-Orient, et une force est prête à le faire comme en témoignent ce qui s'est passé au Yémen, en Ethiopie, en maintenant les plusieurs milliers d'hommes qui sont là-bas en Syrie. »* Cette *« force »* était évidemment l'Union soviétique.

BERNARD GUETTA.

● *Une minute de silence à l'Assemblée nationale.* – A la demande de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, auquel s'est associé M. André Labarrère, ministre délégué, chargé des relations avec le Parlement, les députés ont observé, mardi matin 25 octobre, une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Beyrouth. M. Emmanuel Hamel (U.D.F.), rapporteur spécial des crédits budgétaires en discussion (droits de la femme), a salué, à cette occasion, la visite du président de la République dans la capitale libanaise.

LE DOUBLE ATTENTAT DE BEYROUTH ET SES RÉPERCUSSIONS

Le double attentat de Beyrouth continue à susciter l'indignation dans le monde occidental, et les télégrammes de condoléances adressés par les chefs d'Etat ou de gouvernement affluent à Paris et à Washington. Le pape Jean-Paul II a exprimé sa *« profonde consternation »* dans des télégrammes adressés lundi 24 octobre aux présidents des conférences épiscopales américaine et française, N.N.S.S. John R. Roach et Jean Vilnet. L'organe du Vatican, l'*Osservatore romano*, écrit que les deux attentats constituent un *« massacre délibéré »* visant à *« saper le dialogue »* en vue de la réconciliation au Liban.

Le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe M. Ahrens, a déclaré à Strasbourg qu'il ne fallait *« pas retirer la force multinationale avant que des mesures aient été prises pour assurer la protection physique des réfugiés, palestiniens et autres, encore présents au Liban »*. A Rome, M. Giovanni Spadolini, ministre de la défense, a déclaré *« l'Italie ne reniera pas son rôle en Méditerranée »* et ne *« baissera pas la tête face au terrorisme »*. Il a précisé que l'affaire, qu'il a liée aux négociations sur les euromissiles, sera au centre des entretiens qu'il aura à partir de ce mardi, à Londres, à Washington et à Ottawa. Tout en se déclarant *« horrifiés »*, les gouvernements d'Athènes, de Bonn, de Bruxelles et de Lisbonne appellent à la réconciliation toutes les parties concernées au Liban.

Dans le monde arabe, les réactions sont mitigées. A Tunis, où M. Mitterrand doit se rendre jeudi, M. Caïd Essebsi, ministre des affaires étrangères, a présenté aux ambassadeurs américain et français, les condoléances de son pays et leur a fait part de la *« profonde émotion »* du président Bourguiba. De son côté, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Paris, M. Jamil al Hejailan, a téléphoné à M. Claude Cheysson pour lui dire que le gouvernement *« mesurait l'ampleur de la douleur des familles »* et a souligné que *« le seul remède pour aider le Liban... est de lui donner les moyens de décider de son propre sort »*.

Plusieurs journaux arabes du Golfe voient dans la présence israélienne et américaine au Liban la cause du double attentat. Pour sa part, M. Walid Joumblatt a déclaré à l'agence Reuter : *« Ce qui s'est produit risque de se répéter tant que les Etats-Unis persisteront dans leur politique hostile à l'égard du monde islamique et arabe et de soutien à l'establishment phalangiste. »*

Interrogé à Paris par TF 1, l'ambassadeur de Syrie, M. Youssef Chakkour, a réaffirmé que son pays n'avait rien à voir avec l'attentat, avant d'ajouter : *« Il s'agit d'un crime odieux qui, loin d'inciter la France et les Etats-Unis à rapatrier leurs forces, les incite à l'escalade... Je me demande si ce n'est pas Israël et ceux qui sont derrière Israël qui sont derrière ces attentats. »* C'est un thème que développe également la presse du Golfe.

L'Iran, de son côté, a démenti lundi toutes responsabilités dans le double attentat. En France, MM. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple, et l'ancien président Bani Sadr, ont exprimé des opinions divergentes sur l'éventuelle responsabilité du gouvernement de Téhéran. M. Bani Sadr a évoqué *« la possible participation du président Assad téléguidé par l'U.R.S.S. »* alors que pour M. Radjavi *« si Khomeiny est responsable, il l'est seul »*.

Enfin, pour le général Ariel Sharon, ministre israélien sans portefeuille, qui se trouvait lundi à Marseille, derrière l'attentat de Beyrouth *« il y a l'O.L.P. et derrière cette action terroriste, il y a l'Union soviétique »*. *(A.F.P.-A.P.-Reuter.)*

A Jérusalem

Les travaillistes mettent l'accent sur l'échec du gouvernement israélien au Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Les « marines » ne peuvent pas plier bagages. Ils ne partiront pas et ils n'abandonneront pas Beyrouth. »* Cette prédiction du journal *Maariv*, confirmée quelques heures plus tard par le président Reagan, exprimait bien, lundi 24 octobre, l'intime espoir des dirigeants israéliens au lendemain du double attentat de Beyrouth. Un espoir ardent, mais officiellement dissimulé.

Car, pour le gouvernement de Jérusalem, il n'est pas question de se prononcer publiquement sur le sort des « marines » ni sur l'avenir d'une force multinationale dont la mission relève de l'autorité des seuls gouvernements libanais et occidentaux impliqués dans le maintien de la paix à Beyrouth. *« Il s'agit d'une affaire purement libanaise,* soulignait, lundi, un haut fonctionnaire israélien. *Cela ne nous regarde pas. C'est une question de principe. Ce qui importe à nos yeux, c'est la sécurité de la Galilée, avec ou sans force multinationale. »*

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a rappelé, pour sa part, lundi, que *« la présence des « marines » à Beyrouth n'a rien à voir avec la sécurité d'Israël »*.

Il n'empêche que les Israéliens sont évidemment satisfaits de voir Washington réaffirmer l'importance de sa présence militaire au Liban et s'engager à la maintenir. *« Le Liban a un intérêt vital pour les Occidentaux,* ajoutait le haut fonctionnaire. *Ceux-ci ne peuvent pas s'en aller à cause de deux camions piégés. La Syrie doit savoir qu'elle n'a pas les mains libres dans son entreprise de domination au Liban. Il faut la faire y réfléchir à deux fois. »*

Pour Israël, le gouvernement de Damas reste le principal responsable du drame de Beyrouth, que l'opération suicide ait été conduite ou non par des fanatiques proches du régime iranien. Ceux-ci, observe-t-on ici, ne jouissent au Liban d'aucune liberté de mouvement hors du contrôle des autorités syriennes. Nul doute que les dirigeants israéliens tiendront ce ferme langage à M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat américain, attendu la semaine prochaine à Jérusalem. Le gouvernement est sans doute déçu, sans trop le montrer, par le fait que son offre d'aide humanitaire aux blessés de Beyrouth n'ait pas eu d'écho à Washington et à Paris. On fait valoir ici que ce désintérêt relève de considérations d'ordre médical et non politique.

A la Knesset, l'opposition travailliste a mis l'accent sur l'échec du gouvernement israélien au Liban. Pour M. Yossef Sarid, « colombe » du parti travailliste : *« Le seul résultat concret dont peut se prévaloir Israël après la guerre du Liban est la destruction de l'Etat terroriste* [de l'O.L.P.] *mais même cela est remis en question. »* Selon l'ancien premier ministre, M. Itzhak Rabin, *« le terrorisme est encore plus intense aujourd'hui qu'à la veille de la guerre »*.

M. Arens a répondu, que pour l'instant, la présence de l'armée au Liban est indispensable à la sécurité de la Galilée tout en observant que *« rien n'empêche Israël d'entamer un dialogue avec la Syrie à propos du Liban »*. Il a aussi évoqué l'éventualité d'un redéploiement de l'armée israélienne au sud de la rivière Awali, son actuelle ligne de défense. En revanche, on dément à Jérusalem envisager de fermer les deux ponts qui enjambent l'Awali, seuls points de passage vers le Sud-Liban.

Une telle mesure ne pourrait en effet que tendre encore plus les relations entre l'armée d'occupation et la population civile après la mort de trois villageois à Safarand, près de Saïda, et alors que le mouvement politico-militaire chiite Amal a appelé pour ce mardi à une grève générale. L'hostilité aux opérations de contrôle, aux perquisitions et aux arrestations conduites par les Israéliens ne cesse de croître dans la communauté chiite. Depuis quelques semaines les incidents se multiplient bien que Jérusalem s'efforce à l'évidence à les minimiser. Les récentes consignes des dignitaires chiites appelant leurs quelque deux cent soixante-dix mille coreligionnaires *« à ne pas coopérer avec l'occupant israélien »* semblent recevoir un écho grandissant malgré la mise sur pied par l'armée de Jérusalem de quelques petites milices à sa dévotion.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'opposition libanaise dénonce le rôle prédominant des Etats-Unis dans la force multinationale

Les relations entre la force multinationale d'interposition et l'opposition libanaise, regroupée depuis juillet au sein du Front de salut national, n'ont jamais été au beau fixe. En fait, les forces de gauche et anti-phalangistes qui constituent actuellement l'essentiel de l'opposition au régime du président Amine Gemayel n'ont jamais admis la force multinationale que dans sa première phase, c'est-à-dire en août 1982 lorsqu'elle débarqua à Beyrouth pour assurer la protection des Palestiniens qui, aux termes de l'accord conclu par M. Philip Habib, devaient quitter le Liban.

Les « soldats de la paix » français, américains et italiens furent alors accueillis à Beyrouth-Ouest comme des amis, car ils avaient pour mission non seulement d'assurer la protection des fedayin en instance de départ, mais également de s'interposer, d'une part entre les Israéliens et les Palestiniens qui restaient au Liban et, de l'autre, entre les milices phalangistes puissamment armées et les habitants de Beyrouth-Ouest demeurés sans défense à la suite du départ de leurs alliés Palestiniens. C'est donc avec amertume et consternation que les habitants de Beyrouth-Ouest virent les contingents de la force multinationale plier bagages en hâte les uns après les autres, trois semaines après leur arrivée, laissant le champ libre aux Israéliens qui, au mépris de l'accord conclu avec M. Philip Habib, occupèrent Beyrouth-Ouest le 15 septembre, et aux phalangistes qui, dès le lendemain, se livrèrent aux massacres de Sabra et de Chatila.

Une trêve fragile

Jusqu'à ce jour nul n'a pu expliquer les raisons de ce départ précipité, qui, selon certaines sources, aurait été décidé à la demande expresse du président Sarkis, alors encore chef de l'Etat pour quelques jours. De plus, le fait que le signal du départ ait été donné par les Américains a renforcé davantage les soupçons que nourrissait une bonne partie de la population de Beyrouth-Ouest à l'égard de la politique des Etats-Unis au Liban.

C'est ainsi que, lorsque les *« soldats de la paix »* s'installèrent à nouveau à Beyrouth-Ouest à partir du 23 septembre 1982 pour une nouvelle *« mission de protection et de sécurité »*, les réactions de la population et des dirigeants de Beyrouth-Ouest furent des plus mitigées. Les habitants des camps palestiniens, dont la protection fut confiée aux contingents français et italien, se sentirent à nouveau rassurés, mais la défiance demeura vive à l'égard des contingents américains repliés dans le secteur de l'aéroport. Les plus engagées des forces politiques de l'opposition relevèrent aussitôt l'ambiguïté d'une force composée uniquement de représentants de pays faisant partie de l'alliance atlantique. Elles notèrent également que la force multinationale qui avait pour objectif d'aider le pouvoir légal, alors admis par tout le monde, à asseoir son autorité sur l'ensemble du Grand-Beyrouth, assistait sans broncher à la « phalangisation » du régime qui devait creuser davantage le fossé entre le pouvoir et une partie considérable de la population.

Lorsque éclate, au début de septembre, la guerre du Chouf, la force multinationale a cessé de représenter, aux yeux de l'opposition, une force neutre susceptible de préserver la paix civile au Liban. Les Etats-Unis, qui lui fournissent l'une de ses composantes essentielles, soutiennent le président Gemayel en accélérant leur aide militaire à l'armée libanaise, considérée par l'opposition comme un instrument destiné à maintenir un pouvoir qui, de l'aveu même du chef de l'Etat, ne contrôle que 10 à 20 % du pays.

Le 8 septembre, M. Walid Joumblatt accuse la force multinationale de *« partialité »* et menace de demander son retrait du Liban. Il est appuyé en cela par M. Nabih Berri, le chef de l'organisation politico-militaire Amal, qui, jusque-là, s'était montré extrêmement prudent dans son appréciation du rôle joué par les « soldats de la paix ». Le 18 septembre, les « marines » reconnaissent qu'ils participent au pilonnage des positions d'artillerie dans la montagne à l'est de Beyrouth. Le lendemain, les forces navales américaines sauvent l'armée libanaise en difficulté à Souk et Gharb, et leur porte-parole à Beyrouth laisse entendre que les Etats-Unis sont désormais décidés à intervenir directement pour empêcher une éventuelle défaite de l'armée de Beyrouth.

« Les Etats-Unis nous ont déclaré la guerre », affirment les représentants du Front de salut national, dont certains menacent de proclamer la *« lutte à outrance »* contre les « marines » à Beyrouth. Paradoxalement, la presse syrienne, qui a toujours dénoncé en termes virulents le rôle joué par les forces américaines au Liban, ne parvient pas à dissimuler sa satisfaction de voir les Etats-Unis s'embourber au Liban. Seul l'accord de cessez-le-feu, conclu *in extremis* le 25 septembre, au moment où le redoutable cuirassé américain *New Jersey*, avec ses canons de 400 mm, jette l'ancre au large des côtes libanaises, évite l'épreuve de force entre les « marines » de la force multinationale et les forces de l'opposition.

Rien n'est cependant réglé et la trêve demeure fragile. Seul un réexamen de la mission de la force multinationale qui mettrait un terme au rôle prédominant qu'y jouent les Etats-Unis peut, selon l'opposition libanaise, transformer cette trêve provisoire en paix véritable. Il est vrai que dans ce cas, l'opposition devra, pour sa part, reconsidérer l'aide militaire sans limite que ses forces reçoivent de Damas.

JEAN GUEYRAS.

● *Le président de la République libanaise, M. Amine Gemayel*, se rendra en Suisse samedi prochain en visite officielle, à l'invitation du président de la Confédération helvétique, M. Pierre Aubert. Le chef de l'Etat libanais se rendra ensuite à Genève, où il doit présider le Congrès de réconciliation nationale, dont l'ouverture est prévue pour lundi 31 octobre, en vue d'élaborer les nouvelles bases de la coexistence inter-libanaise. De source bien informée à Beyrouth, on précise que le palais présidentiel a adressé lundi des invitations aux participants au congrès, les conviant à la séance d'ouverture qui doit se tenir lundi matin. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le procès du constructeur automobile De Lorean est reporté

Los Angeles *(A.F.P.)*. — Le procès pour trafic de drogue du constructeur automobile John De Lorean, qui devait commencer le 1er novembre, a été reporté lundi 24 octobre à la suite de la diffusion, dimanche, par la chaîne de télévision C.B.S., de bandes vidéo montrant l'inculpé en train d'acheter de la cocaïne à des agents du F.B.I. jouant les trafiquants de drogue. En repoussant à une date indéterminée l'ouverture du procès, le juge, M. Robert Tagasugi, a dénoncé *« la soif de vendre des nouvelles »* qui a poussé la direction de C.B.S. à présenter au public ces bandes *« obtenues par des moyens interdits »*.

Un porte-parole du ministère de la justice a annoncé, par ailleurs, l'ouverture d'une enquête destinée à déterminer comment ces bandes avaient pu parvenir entre les mains des journalistes. Ces documents, tournés par la police, sur lesquels repose toute l'accusation et qui ont été présentés par C.B.S. au cours de son journal télévisé national, ont été vus par des millions de téléspectateurs.

Cette diffusion est accablante pour M. John De Lorean, arrêté à Los Angeles en octobre 1982, pour avoir tenté de vendre de la cocaïne d'une valeur estimée à plus de 24 millions de dollars (*le Monde* des 22 et 28 octobre 1982). Une telle présentation de pièces à conviction, avant un procès, est unique dans les annales de la justice et de la télévision américaines.

Nicaragua

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES MESURES DE RESTRICTION

Managua. — Le gouvernement nicaraguayen a annoncé, dans un communiqué publié le lundi 24 octobre, l'adoption, à partir du 1er novembre, d'une série de mesures *« destinées principalement à économiser l'essence et l'énergie qui, dans la situation de guerre et d'agression que nous connaissons, ont une importance vitale »*.

La semaine de travail, à la fois dans le secteur public et privé, sera désormais réduite de six à cinq jours. La presse verra son nombre de pages réduit et ne paraîtra plus le dimanche. Pour l'essence, déjà rationnée, les allocations seront encore réduites, tant pour l'administration que les particuliers, et l'éclairage des rues sera supprimé.

Ces mesures semblent dues à la recrudescence des actes de sabotage commis par les groupes antisandinistes qui, au début du mois d'octobre, ont détruit dans deux ports de la côte des Caraïbes près de 15 millions de litres d'essence. Le communiqué du gouvernement affirme que *« de nouvelles mesures pourraient être adoptées si l'agression terroriste menée par l'impérialisme contre le Nicaragua s'intensifiait »*. — *(U.P.I.)*

● RECTIFICATIF. — M. Guillermo Putzeys-Alvarez, ambassadeur du Guatemala à Paris, nous prie de préciser que la publication, dans *le Monde* daté 23-24 octobre, d'un communiqué des Forces armées rebelles, qui tiennent en otages la sœur du chef de l'État et celle de son prédécesseur, n'a pas été financée par l'ambassade du Guatemala en France. Cette publication a été financée par les familles des deux otages.

Ile de la Grenade

L'intervention de Washington

(Suite de la première page.)

La Grande-Bretagne avait envoyé, de son côté, un destroyer chargé d'évacuer deux cents ressortissants britanniques.

A Washington, une atmosphère de crise régnait, ce mardi matin, à la Maison Blanche, le président Reagan devait faire une déclaration dans la journée pour commenter la situation dans l'île et le débarquement des « marines ». Les chefs de files démocrates et républicaines ont été convoqués au bureau présidentiel pour un entretien avec M. Reagan

110 000 HABITANTS UN MILLIER DE RÉSIDENTS AMÉRICAINS

L'île de la Grenade est gouvernée par un Conseil militaire révolutionnaire depuis le renversement du premier ministre Maurice Bishop le 19 octobre dernier.

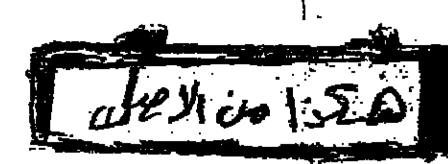
Petit Etat anglophone de 344 kilomètres carrés, la Grenade est située dans les petites Antilles, entre Saint-Vincent et les Grenadines d'un côté et l'archipel de Trinidad-et-Tobago de l'autre, à environ 300 kilomètres au nord-est des côtes vénézuéliennes.

Ile montagneuse, peuplée de 110 000 habitants, principalement des Noirs, l'île de la Grenade, dont la capitale est Saint-George's, a été découverte par Christophe Colomb en 1498, puis a successivement connu la loi des Français et des Anglais, jusqu'à ce que le traité de Versailles de 1783 en fasse définitivement une colonie britannique.

Indépendant en 1974, le pays a été le théâtre, le 13 mars 1979, d'un coup d'Etat, lorsque Maurice Bishop, un jeune avocat ami de Fidel Castro, principal dirigeant de l'opposition, s'est emparé du pouvoir à l'occasion d'une absence du premier ministre de l'époque, Sir Eric Matthew Gairy, en fonction depuis 1967.

L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture : noix de muscade, dont la Grenade est le second producteur mondial, cacao, banane, sucre, café et épices. La Grenade tire aussi d'importantes ressources du tourisme. On y compte environ un millier de résidents américains.

M. Bishop avait, en septembre 1982, effectué une visite officielle à Paris. La France avait alors décidé d'accroître son aide technologique et économique à la Grenade en la faisant bénéficier du Fonds d'aide et de coopération (FAC), réservé en priorité aux pays d'Afrique francophone.



ASIE

Chine

A L'OCCASION DE LEUR DIXIÈME CONGRÈS

Les syndicats se voient rappeler leur rôle d'auxiliaires du parti

De notre correspondant

Pékin. – Contribution à l'œuvre de modernisation, renforcement du travail idéologique dans l'esprit du patriotisme et du collectivisme, acquisition de meilleures connaissances professionnelles : par les thèmes abordés, le dixième congrès des syndicats chinois, qui se tient cette semaine à Pékin, en présence de quelque deux mille délégués, ne semble pas devoir apporter au monde ouvrier chinois (110 millions de personnes) de réponses très originales aux problèmes qui se posent à lui.

Tant M. Ni Zhifu, président en place de la fédération, dans son rapport, que M. Li Xiannian, président de la République, dans une brève allocution d'ouverture, ont réaffirmé, dans la plus pesante des langues de bois, le rôle de courroie de transmission attribué à l'organisation syndicale dans toute société communiste. « *Les syndicats*, a dit M. Li, *sont un canal ou un pont grâce auquel le parti maintient ses liens avec les masses ; dans le même temps, ils sont les gardiens des intérêts spéciaux des travailleurs* ». Etant donné, toutefois, a précisé l'orateur, qu'il « *n'existe pas de conflit d'intérêts fondamentaux au sein du peuple* », le respect des intérêts particuliers du monde ouvrier s'entend « *à la condition qu'il ne se heurte pas aux intérêts globaux de la société* ».

Dans la réalité, les choses, cependant, ne se présentent pas de façon aussi schématique. Tout indique, au contraire, que, dans une société en mutation profonde et où les intérêts des paysans et des intellectuels sont, depuis quelque temps, mieux pris en compte, la classe ouvrière, quant à elle, a un peu le sentiment d'être laissée pour compte. Ballottée ces quinze dernières années entre l'antiproductivisme virulent de la révolution culturelle et la volonté d'efficience et de rentabilité des temps actuels, soumise à des campagnes idéologiques quasi permanentes mais souvent contradictoires, elle semble traversée d'un certain désarroi auquel l'organisation syndicale, prisonnière de sa fonction traditionnelle d'auxiliaire que lui octroie le parti, n'est absolument pas apte à faire face.

Confronté à une situation qu'il n'ignore pas mais devant laquelle il semble à court d'idées, le pouvoir est enclin à penser que la meilleure solution est encore l'immobilisme et le pragmatisme. Il est significatif que le mot de « réforme » ne soit apparu ni dans le rapport de M. Ni Zhifu ni dans l'allocution de M. Li Xiannian. Or, nul n'ignore pourtant que, pour prendre un exemple particulièrement évident, le système des échelles de salaires, en vigueur depuis 1956, est un imbroglio que la prise en compte de nouveaux critères (compétence professionnelle, résultats effectifs) vient encore compliquer.

Stakhanovistes brimés

De même, la question délicate de l'intéressement matériel par le biais de primes a fait l'objet, dans la pratique, d'un véritable « détournement », les directions d'entreprises préférant, pour éviter les ennuis, procéder à des distributions automatiques et égalitaires de compléments aux salaires, qui n'ont plus de prime que le nom. Certaines entreprises plus hardies ont introduit des innovations dans le système, par exemple, en calculant les primes en fonction du montant des profits ou en instaurant le salaire aux pièces. Mais c'est la source de nouveaux conflits, la fixation des quotas donnant lieu à contestation et ayant pour conséquence, dans bien des cas, d'attirer sur les « *ouvriers modèles* » l'hostilité de leurs compagnons de travail. On ne compte plus les brimades dont sont ainsi victimes de la part des autres ouvriers les éléments les plus « stakhanovistes » et dont la presse se fait régulièrement l'écho.

D'une certaine façon, l'absence d'une conception d'ensemble du pouvoir sur la question des salaires s'explique. Comment, en effet, procéder à une révision fondamentale des règles en vigueur, sans procéder à une refonte du système des prix ? Celle-ci étant tributaire d'une réforme des méthodes de gestion industrielle et la prudence étant en ce domaine de rigueur, la boucle est bouclée.

Une brèche à peut-être été faite dans la rigidité actuelle avec l'introduction, le 1er juin dernier, dans les entreprises industrielles, d'un nouveau système fiscal fondé non plus de façon exclusive sur le profit, mais sur le chiffre d'affaires. Outre les effets qui en sont attendus sur la rentabilité des entreprises, le pouvoir en espère des retombées secondaires dans la solution du problème des prix et des salaires. Ainsi que le déclarait récemment M. Tian Jiyun, nouveau vice-premier ministre, chargé de superviser la mise en place de cette réforme, le règlement de la question du partage des revenus entre l'Etat et les entreprises devrait permettre non seulement de « *faire des entreprises de véritables entités économiques* », mais encore de régler d'autres problèmes, tel que celui de l'« *égalitarisme* ». Il n'est pas indifférent de noter que, dans cette tentative, les dirigeants chinois se sont inspirés de l'expérience de certains pays d'Europe de l'Est, Hongrie notamment.

Il n'apparaît pas, hélas, que cet ensemble de problèmes posés au monde industriel et ouvrier – auquel il faudrait ajouter la question fortement préoccupante du chômage dans les villes – doive faire l'objet de débats en profondeur au cours du présent congrès. Pour stimuler l'ardeur des travailleurs, les dirigeants syndicaux, empêtrés dans leurs limites et leurs contradictions, semblent, à l'évidence, davantage tentés de recourir aux bonnes vieilles recettes du réarmement idéologique et du respect de la discipline.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

LA PUBLICATION D'UN LIVRE DE PIERRE PÉAN SUR LE GABON

Libreville marque son mécontentement en interdisant toute mention de la France dans sa presse

Les autorités du Gabon ont décidé d'interdire « *jusqu'à nouvel ordre* » la diffusion dans le pays de toute information d'origine française ou faisant état du rôle de la France dans le monde, a-t-on appris, mardi 25 octobre, à Libreville de source autorisée.

Cette mesure a été prise pour protester contre la publication en France, du livre « *Affaires africaines* » de M. Pierre Péan.

Les deux chaînes de radio et de télévision gabonaises ainsi que « *Africa N° 1* », dont le siège est à Libreville, ont totalement passé sous silence, lundi, l'attentat dont ont été victimes les forces françaises à Beyrouth alors qu'elles ont longuement fait état de celui perpétré contre les « *marines* » américains. Ces médias ont également fait l'impasse sur la visite, lundi, de M. François Mitterrand dans la capitale libanaise.

La mesure gabonaise n'a fait l'objet, jusqu'à présent, d'aucun communiqué officiel.

Le procès du « clan »

« *A Libreville, au soir du 10 mai 1981, c'est la tristesse et l'amertume au Palais de la rénovation, mais c'est la liesse dans les « Quartiers »*, écrit P. Péan dans son livre, qu'il intitule abusivement, « Affaires africaines », car il retrace vingt ans de rapports tourmentés entre la France et le Gabon et non, en dépit de la prière d'insérer « *un quart de siècle de relations franco-africaines* ».

Deux ans après le succès de M. Mitterrand « *la défense d'intérêts de la France laisse les grands principes sur le bas-côté de la route. Les marécages d'Afrique, et, particulièrement du Gabon, sont propices à la perpétuation des ornières.* »

La boue, Pierre Péan la remue avec une certaine satisfaction racontant sur le ton du roman d'espionnage les nombreuses « affaires » dont la paternité est attribuée, à tort quelquefois mais souvent avec raison, au « *clan des Gabonais* », quelques dizaines de personnes, tour à tour ou en même temps P.-D. G. de sociétés, ambassadeur de France, barbouze, espion patenté, aventurier, qui gravitent autour du président gabonais.

Pierre Péan raconte, par le menu, la constitution de ce « clan » organisé au départ, dit-il, autour de Jacques Foccart, conseiller pour les affaires africaines du général de Gaulle. Souvent issus de la résistance, ou anciens des guerres coloniales, ces hommes vont investir ce pays d'Afrique centrale, dont la richesse attire bien des convoitises.

« *Le Gabon est devenu la terre d'élection d'aventuriers, nouveaux croisés d'un Occident fort et réactionnaire* »; écrit notamment Péan avant de s'attarder sur les nombreux « coups » montés à partir de Libreville : tentative de coup d'Etat au Bénin, efforts pour tourner le boycottage de la Rhodésie ou de l'Afrique du Sud, appui au mouvement de libération de Cabinda, aide à la sécession biafraise, etc. Sur les moyens, certains membres du « clan » ne sont pas regardants. Pour sauvegarder le pouvoir en place rien ne les effraie depuis le débarquement des parachutistes français pour rétablir Léon M'Ba, puis conforter son successeur l'actuel président Bongo. Toutefois, il leur faut compter avec la montée en puissance du président Bongo, protégé qui s'émancipe, qui connaît parfaitement les rouages de la politique française, et qui, jouant en artiste des différents niveaux de décision à Paris, va bientôt devenir le « chef du clan ».

« *Le Ndjobi africain (société secrète) et la franc-maçonnerie européenne symbolisent la dualité fondamentale du pouvoir gabonais* », écrit P. Péan. Il explique par l'appartenance du président Bongo à la franc-maçonnerie les nombreuses relations en France, en particulier chez les socialistes, dont il saura se servir au lendemain du 10 mai.

Ce livre ne comporte pas de véritables révélations mais éclaire quelques-uns des dessous de l'utilisation de l'« argent du pétrole », notamment pour le financement des partis politiques français. Prévoyant, le président Bongo en avait d'ailleurs « aidé » trois, le R.P.R., l'U.D.F. et... le P.S. Selon Pierre Péan, plutôt que de voir l'« émirat d'Afrique » se tourner vers Washington, Paris a repris à son compte l'« héritage » en nommant ambassadeur à Libreville « *un ancien du onzième choc, symbole du compromis entre l'Elysée et le président Bongo* ».

« *Rien n'a changé* », assure l'auteur. Pourtant son livre a pu paraître. Cela n'avait pas été le cas il y a quelques années avec des ouvrages déplaisants pour les présidents Mobutu, Sékou Touré ou Ahidho.

Le président gabonais n'a pas – il est vrai – ménagé ses efforts pour empêcher cette publication. Propositions sonnantes et trébuchantes à l'auteur, appel à sa « responsabilité », chantage à propos du sort de ses amis encore emprisonnés, notamment de l'un d'entre aux, Jean-Marie Ekoh, ancien ministre condamné à quinze ans de prison. « *Si le livre ne paraît pas, Ekoh sera libéré, sinon sa peine sera alourdie* », aurait-« on » dit à Pierre Péan. Le livre a paru, mais serait introuvable...

F. C.

République Sud-Africaine

- LA VISITE DE M. MANGOPE A PARIS. – Dans un communiqué diffusé lundi 24 octobre, le Mouvement anti-apartheid (46, rue de Vaugirard, Paris-6e) proteste contre la visite en France du chef du Bophuthatswana, Bantoustan sud-africain (*le Monde* du 25 octobre). « *Que signifient*, dit le communiqué, *les engagements que le gouvernement Mitterrand avait pris à son arrivée au pouvoir de ne plus octroyer de crédits publics pour des investissements dans les Bantoustans lorsqu'il donne la possibilité à ce propagandiste du système d'apartheid qu'est Lucas Mangope de rencontrer des représentants d'entreprises ou de banques nationalisées ?* »

AFRIQUE

MAROC

ALORS QUE LE ROI EXERCE LE POUVOIR LÉGISLATIF

La formation d'un gouvernement d'union pourrait concrétiser l'accord de tous les partis au sujet du Sahara

De notre envoyé spécial

Rabat. — *« Vous êtes le dernier journaliste que je reçois en tant que président de la Chambre des représentants »*, nous dit M. Dey Ould Sidi Bata, en parcourant d'un regard rêveur le vaste bureau qu'il va quitter. *Peu à peu, les longs couloirs du* grand bâtiment qui abrite le Parlement, avenue Mohammed-V, se sont vidés, les commissions qui siègent entre les sessions ont cessé leurs travaux. Les députés ont appris qu'ils ne toucheraient plus leurs indemnités. Depuis le 14 octobre, le Maroc vit sans pouvoir législatif.

« Le roi l'a voulu ainsi », constate simplement notre interlocuteur, qui, originaire du Sud, parle plus volontiers du Sahara que de la situation *politique intérieure*, ou plutôt considère que la défense des *« provinces récupérées »* commande tout le reste. *Élus pour quatre ans en 1977*, les députés avaient vu leur mandat porté à six ans par l'amendement constitutionnel de mai 1980. Alors que la législature approchait de son terme, il a été décidé que les élections n'auraient lieu qu'après le référendum au Sahara occidental, accepté *par le roi* à la demande de l'O.U.A. En effet, disent les Marocains, il eût été anormal de faire élire *des députés* par les *« provinces du Sud »* avant que leur appartenance au royaume ne soit constatée. L'organisation de ce référendum apparaissant de plus en plus aléatoire, la question des législatives reste pendante.

« Ne pas laisser s'installer le vide juridique et politique », titrait le 13 octobre *Al Bayane*, organe du Parti pour le progrès et le socialisme (communiste). La réponse se trouvait le lendemain dans un dahir publié par le journal officiel. Le roi Hassan II exerce le pouvoir législatif *« conformément à l'article 19 de la Constitution »*. La presse a publié la nouvelle sans commentaire, comme si cette procédure allait de soi. Nulle part cependant cet article relatif à la *royauté — « qui garantit l'indépendance de la nation et l'intégrité territoriale du royaume dans ses frontières authentiques »* — n'évoque le cas de figure actuel.

« Calmer le jeu »

« C'est une situation exceptionnelle sans recours à l'état d'exception, pourtant prévu par la Constitution », constate avec philosophie un député. Cela est-il tout à fait conforme à la loi fondamentale ? Il y a au Maroc des questions dont même les interlocuteurs les plus *libres dans leurs propos n'aiment* guère parler. On le constate dans un autre domaine, quand on évoque la mort du général Dlimi. Quelle que soit l'appartenance politique de l'interlocuteur, la réponse est en substance celle-ci : l'affaire reste mystérieuse, mais n'intéresse plus personne. Dlimi était un affairiste qui avait beaucoup d'ennemis ; des membres de sa « clientèle » ont été *inquiétés dans l'armée et les milieux* d'affaires, mais ces arrestations ont été en nombre trop limité pour qu'on puisse imaginer qu'elles visaient les agents d'un complot contre le roi, comme ceux de 1971 (tuerie de Skhirat) et de 1972 (tir contre l'avion du roi et « suicide » d'Oufkir).

Etrangement, l'opposition, extrêmement minoritaire en nombre d'élus, paraît moins impatiente de s'exprimer de nouveau au Parlement que ne le sont certains « partis gouvernementaux » de création récente. L'Union constitutionnelle, qui aux élections municipales de juin avait obtenu plus de sièges que l'Istiqlal, parti nationaliste représenté au gouvernement par le ministre des affaires étrangères, M. Boucetta, *n'avait pas de député*, hormis quelques indépendants ralliés à elle. Les militants de cette Union constitutionnelle, créée il y a seulement quelques mois par le premier ministre, M. Maati Bouabid, aimeraient évidemment *« parachever* [leur] *victoire »* par un afflux à la Chambre des *représentants*. Mais les mauvaises langues disent que, si les législatives ont été reportées, c'est aussi parce qu'il fallait *« calmer le jeu »* après les accusations de fraude portées dès l'annonce des résultats des municipales.

Les rumeurs vont bon train sur la façon dont le roi pourrait *« faire passer »* l'exercice du pouvoir législatif par lui-même. Selon les uns, un *gouvernement d'union nationale serait* formé comme en 1976. Mᵉ Abderrahim Bouabid, secrétaire général de *l'Union socialiste des forces populaires* (U.S.F.P.), principale formation d'opposition, a déjà décliné une offre du roi allant dans ce sens, considérant qu'il n'aurait pas les moyens de mener la politique économique et sociale qu'il préconise. Mais une nouvelle proposition du roi Hassan II *n'est pas exclue a priori*. Elle viserait à concrétiser sur le plan gouvernemental l'union sacrée de tous les partis au sujet du Sahara.

Une sécheresse catastrophique

Plus que jamais, les formations politiques marocaines, y compris les communistes, s'élèvent contre toute idée d'*« abandon »* du Sahara. *« Le roi, en acceptant le principe du référendum, a déjà fait un sacrifice énorme, car on ne peut pas demander à un Marocain de dire s'il est Marocain ou pas*, nous a dit M. Abdel Hak Tazi, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. *Cette entorse au principe de souveraineté a été acceptée pour débloquer la situation, à la demande de nos amis africains. Mais il n'est pas question d'accepter le préalable de discussions avec le Polisario. Si l'Algérie et la Mauritanie décident le cessez-le-feu, il y aura cessez-le-feu. »*

Une autre hypothèse avancée à Rabat, alors qu'on attendait le retour du roi après une longue absence aux Etats-Unis, en Belgique et en France, avait trait à la formation d'un gouvernement de techniciens pour redresser la situation économique, aggravée par une sécheresse catastrophique frappant cruellement un pays qui a fait un effort *remarquable en matière* de développement agricole.

Pour l'assainissement des finances publiques, demandé par le Fonds monétaire international et les banques étrangères susceptibles d'accepter le rééchelonnement de la dette extérieure, les députés ont voté lors de leur dernière session une loi de finances rectificative. Des milliers de postes ont été supprimés dans la fonction publique. Les salaires restent bloqués. Une « décote » de 10 % du dirham par rapport au franc et au dollar a été pratiquée. Les subventions à certains produits alimentaires sont réduites.

Les partis politiques, invités à soutenir l'effort militaire au Sahara, n'ont pas ou ont peu réagi à ces mesures impopulaires. Fort adroitement, le pouvoir a procédé par étapes, évitant la brusque flambée des prix qui fut à l'origine des émeutes de Casablanca en juin 1981.

« Nous ne voulons pas d'une économie protégée paralysée par la bureaucratie, nous a dit M. Azeddine Guessous, ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme. *Nous voulons rester un pays ouvert. C'est pour cela que nous avons signé un accord de coopération avec la C.E.E en 1976. Nous avons alors fait un choix politique en nous ancrant à l'Europe démocratique. Mais alors que la crise mondiale ravivait les égoïsmes, nous avons eu trop longtemps une réponse non politique, mais technique. Pour la France, le Maroc doit être un voisin solide économiquement et socialement. »*

Les *« responsabilités historiques »* de la France à l'égard du Maroc sont souvent rappelées dans ce pays à moins d'un mois de la visite du président Chadli à Paris. On se retranche derrière les déclarations faites par M. Mitterrand, lors de sa visite officielle au Maroc en janvier, pour afficher une certaine sérénité quant à ce qui pourrait être dit aux Algériens au sujet du Sahara.

Lors des récents Jeux méditerranéens à Casablanca, les athlètes français ont été copieusement sifflés par le public. Le fait a été remarqué par le petit monde diplomatique français et étranger. Il ne faut pas attacher à cet incident plus d'importance qu'il n'en a, a-t-on dit de plusieurs sources officielles. Simplement, on voulait protester sur les gradins contre le boycottage incompréhensible du Maroc par les organes d'information français, *« Radio-France internationale en tête, dont la vocation est de rendre compte de ce genre d'événements »*.

Le temps n'est plus où un de Gaulle donnait du *« très cher et grand ami »* au roi Hassan II et où celui-ci présentait M. Giscard d'Estaing comme un *« copain parfait »*. Cependant, dans l'ensemble, le souverain paraît s'être bien adapté à la nouvelle donne politique en France. En se rendant à l'Elysée quelques jours avant le départ de M. Mitterrand pour Tunis et alors que se préparait la visite du président Chadli, il a sans doute voulu s'assurer que les bonnes dispositions manifestées par son hôte en janvier étaient toujours d'actualité.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

DIPLOMATIE

De « Barberousse » aux euromissiles

(Suite de la première page.)

Toujours est-il que, lorsque les hostilités éclatèrent, il crut d'abord qu'il s'agissait d'une *« provocation »* à laquelle il interdit à ses troupes de répondre (1).

Le résultat, ce furent des centaines d'avions détruits au sol, et une débâcle qui, malgré des actions de retardement héroïques, ne s'arrêta vraiment que devant Leningrad et Moscou. Que se fût-il alors passé si le général Hiver n'était pas venu une fois de plus au secours du peuple russe ? Si Pearl Harbor n'avait pas permis à Staline de ramener sur le front ouest une grande partie des troupes de Sibérie ? Et, plus simplement, si l'invasion allemande avait été déclenchée à la date prévue, au printemps, au lieu d'être retardée, le temps d'occuper la Yougoslavie pour la punir d'avoir rompu avec l'Axe et, par la même occasion, la Grèce, dont les Italiens ne parvenaient pas à venir à bout ?

Dire que l'U.R.S.S. et, avec elle, le système communiste l'ont échappé belle, en 1941, est donc un euphémisme. Aucun responsable soviétique, surtout s'il a vécu lui-même l'épreuve, ne peut l'oublier. De même qu'il ne peut oublier le prix de souffrances, de sang et de misères de toutes sortes dont a été payée la victoire finale. Pour une fois que Staline avait fait confiance à quelqu'un, en l'espèce Hitler, il avait été bien mal payé de retour.

Jusqu'à sa mort, il vivra dans la hantise d'une attaque des *« impérialistes »*. *« Jamais « ils » n'accepteront que tout cela reste rouge, jamais ! »*, devait-il dire un jour à Tito en lui montrant une carte de la zone d'influence soviétique. Aussi bien, dès la victoire de 1945, donnera-t-il une priorité absolue aux efforts destinés à enlever à ses adversaires potentiels, à qui il arrive, comme Foster Dulles, de parler du *« refoulement »* du communisme, toute tentation de recommencer le coup de 1941.

Il garde, malgré l'effondrement du Reich et la démobilisation occidentale, cent soixante-quinze divisions sous les drapeaux. Il s'efforce, par diverses pressions sur l'Iran, la Turquie, la Grèce, d'obtenir cet accès aux mers chaudes dont avaient en vain rêvé les tsars. Il encourage vivement un « mouvement de la paix » qui réclame notamment, par l'« appel de Stockholm » (1950), la renonciation à tout armement nucléaire, en un moment où c'est celui-ci qui permet aux États-Unis d'équilibrer l'énorme avantage soviétique en matière d'effectifs et d'armements classiques. Enfin, et surtout, il met les bouchées doubles pour rattraper l'avance américaine dans le domaine nucléaire.

La première bombe atomique soviétique (1949) est essayée quatre ans après Hiroshima. Mais l'explosion de la première bombe thermonucléaire de la patrie du socialisme, qui suit de peu la mort de Staline, en 1953, intervient un an seulement après celle de sa sœur aînée américaine. Et Khrouchtchev sème la panique en Occident, en août 1957, avec la réussite du lancement de la première fusée intercontinentale de l'histoire. Ne signifie-t-elle pas, par définition, la fin de l'impunité du territoire américain ?

Le précédent de 1957

Ce sont les Etats-Unis, cette fois, qui se trouvent dépassés. Beaucoup moins d'ailleurs, compte tenu de leur stock de bombes et de leurs bombardiers géants, qu'ils ne veulent bien le dire. Pour combler leur retard, ils accélèrent la fabrication, déjà en route, de leurs propres engins intercontinentaux, dont les premiers seront opérationnels dès l'année suivante. En attendant que ces engins puissent être déployés, ils demandent à leurs alliés d'installer chez eux des fusées dites « intermédiaires », Jupiter et Thor, capables, comme aujourd'hui les euromissiles, mais avec une précision, une rapidité et une puissance de destruction bien moindres, d'atteindre le territoire soviétique.

Même s'il en a la tête un peu tournée, Khrouchtchev sait bien qu'il n'a pris la direction de la course que pour un temps. Tout naturellement, il cherche à transformer cet avantage militaire temporaire en avantage politique durable. Dans le cas d'espèce, il s'agit d'obtenir le départ de Berlin-Ouest des garnisons occidentales. La première condition, bien sûr, de la réussite est que les Américains ne puissent pas répliquer au chantage tacite à l'emploi des engins intercontinentaux qui étaye la manœuvre. D'où les efforts du Kremlin pour persuader les Grecs, par exemple, qu'en acceptant les fusées américaines ils risqueraient de se trouver impliqués dans une guerre dont le Parthénon serait, à coup sûr, répète Khrouchtchev, l'une des principales victimes.

« M. K » ne réussira ni à empêcher le déploiement des Jupiter et des Thor en Grande-Bretagne, en Italie et en Turquie en 1959, ni à liquider ce qu'il appelait en toute simplicité la *« tumeur cancéreuse »* de Berlin-Ouest. Il devra se contenter d'emmurer la population est-allemande pour l'empêcher d'être contaminée. Comme il n'est pas homme à s'avouer battu, il essayera, en 1962, de se donner un nouvel atout en installant secrètement à Cuba des fusées susceptibles d'atteindre en un rien de temps le tiers du territoire américain. Mais la C.I.A. découvre à temps le pot aux roses, et les Etats-Unis ont eu, en cinq ans, le temps de rétablir leur supériorité ancienne : ils disposent au moment de la crise, de cinq fois plus de fusées stratégiques que l'U.R.S.S. (2). Bien qu'aucune espèce de disposition du droit international n'interdise à qui que ce soit d'installer des armes nucléaires sur le territoire d'un pays qui y consent, un ultimatum de Kennedy oblige les Soviétiques à retirer leurs engins. La raison du plus fort...

Les Etats-Unis tombent alors dans l'erreur commise, avant eux, par tant de vainqueurs : ils croient qu'ils ont gagné pour toujours. Or l'épreuve a confirmé l'U.R.S.S. dans l'idée qu'il lui faut à tout prix acquérir les moyens de neutraliser le chantage à la bombe de son adversaire principal. Khrouchtchev ne fait d'ailleurs pas mystère de ses intentions. Peu de temps après le dénouement de la crise, le vice-ministre des affaires étrangères, Kouznetsov, déclare à John McCloy, personnalité célèbre de l'*establishment* : *« Ce que vous nous avez fait à Cuba, nous ne vous le laisserons jamais recommencer. »*

L'« équilibre de la terreur »

En 1967, pourtant, les Américains vont « recommencer », en contraignant les Soviétiques, à la fin de la guerre de six jours, à voter au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une résolution fixant les lignes du cessez-le-feu sur celles de l'avance des troupes israéliennes, autrement dit à perdre la face devant leurs amis arabes. Mais c'est la dernière fois qu'ils capitulent ainsi. Au début des années 70, le rattrapage est accompli : l'arsenal stratégique soviétique devient, *grosso modo*, égal à l'arsenal américain. Performance d'autant plus remarquable qu'entre-temps les Etats-Unis ont considérablement renforcé les divers éléments de leur fameuse « triade » : sous-marins nucléaires, bombardiers à long rayon d'action et fusées intercontinentales tirées de silos.

L'accord SALT 1, en 1972, entre Nixon et Brejnev, consacre cette parité. Tout un chacun, sur le moment, en attend monts et merveilles : l'*« équilibre de la terreur »* est réalisé, il rendra la guerre éternellement impossible. Chacune des deux superpuissances ne dispose-t-elle pas d'une force dite de *« seconde frappe »*, assurée de survivre en tout état de cause à une attaque par surprise de l'adversaire et de lui infliger, s'il s'y risquait, une « punition » sans commune mesure avec le bénéfice qu'il pourrait tirer de son agression ?

L'atmosphère de « détente » qui règne alors contribue à expliquer cette euphorie. Le monde occidental connaît depuis vingt ans une croissance dont il n'imagine pas qu'elle puisse prendre fin. Brandt vient de faire la paix avec ses voisins de l'Est. La Chine est enfin entrée aux Nations unies. La négociation sur le Vietnam est sur le point d'aboutir. Le Proche-Orient connaît depuis plusieurs années une paix relative. La décolonisation est terminée, pour l'essentiel, depuis dix ans. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se préparent-ils à instaurer, à l'échelle du monde, une sorte de condominium ? Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères, le redoute. On saura plus tard, grâce aux Mémoires de Kissinger, que Brejnev l'a bel et bien proposé à Nixon et que celui-ci n'a pas vraiment dit non.

Le Watergate, le refus du Sénat américain d'accorder à l'U.R.S.S. la clause de la nation la plus favorisée aussi longtemps qu'elle ne laissera pas ses citoyens juifs la quitter à leur gré, et enfin la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 auront vite raison du condominium naissant. On comprendra petit à petit que la disparition de la prépondérance stratégique américaine prive ce qui restait d'un ordre international de son quasi unique fondement. Le territoire des États-Unis se trouve certes désormais « sanctuarisé », à l'abri de toute attaque par surprise, mais l'existence de la capacité de riposte soviétique, qu'ils n'ont aucun moyen d'éliminer, transforme en un redoutable boomerang la menace, si souvent agitée dans le passé, de « représailles massives » en cas d'agression contre un pays allié.

C'en est fini de la *pax americana*. Et comme, faute d'un minimum de confiance mutuelle et de convergence d'intérêts, il ne peut apparemment pas y avoir de *pax americano-sovietica*, le risque est grand qu'en dehors des territoires « sanctuarisés » de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis il y ait de moins en moins de *pax*. Situation qu'avait prévue de longue date de Gaulle et qui justifie amplement la création de la force nationale de dissuasion, elle-même destinée à mettre le territoire français à l'abri non certes de toute menace, mais au moins en principe de l'agression – et donc du chantage – nucléaire.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Voir à ce sujet l'excellent livre de l'historien soviétique Alexandre Nekritch, *l'Armée rouge assassinée*, Grasset, 1968.

(2) Est réputée *« stratégique »* toute arme qui peut atteindre le territoire d'une superpuissance à partir soit du territoire de l'autre, soit d'un sous-marin, soit d'un bombardier à long rayon d'action. Ni les SS-20, qui visent l'Europe ou l'Asie, ni les euromissiles, tirés à partir de l'Europe, ni même la force française de dissuasion, ne sont donc à proprement parler des armes stratégiques. Comme il est difficile de ne leur attribuer qu'une importance tactique, on parle de plus en plus d'armes *« eurostratégiques »*.

Prochain article :

A QUOI SERVENT LES SS-20 ?

DIPLOMATIE

La prochaine installation de missiles soviétiques tactiques en R.D.A. et en Tchécoslovaquie ne surprend ni Bonn ni les milieux de l'OTAN

Le ministère soviétique de la défense a annoncé, lundi soir 24 octobre, le *début des travaux préparatoires* à l'installation de nouveaux « complexes de missiles tactiques opérationnels » sur le territoire de la R.D.A. et de la Tchécoslovaquie. Cette déclaration précise qu'il s'agit-là d'*« une des mesures prévues de rétorsion »* en cas d'installation des euromissiles de l'OTAN destinés, si les pourparlers euro-stratégiques de Genève échouent, à compenser le surarmement soviétique. Les milieux de l'Alliance atlantique s'attendaient, indique-t-on à Bruxelles, à la mise en œuvre de cette décision, qui remonterait à une dizaine d'années.

A Helsinki s'ouvre, ce mardi, la réunion préparatoire à la conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), qui doit commencer le 17 janvier à Stockholm, en application des décisions prises à Madrid par les trente-cinq Etats participant à la C.S.C.E. La réunion d'Helsinki durera jusqu'au 11 novembre, et devrait notamment permettre de fixer le calendrier des travaux de la C.D.E.

Celle-ci commencera normalement par l'examen des *« mesures de confiance »* que les trente-cinq pays (tous les Etats européens, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) pourraient adopter pour préparer la voie à une réduction concertée des armements. L'Union soviétique a confirmé sa participation, alors qu'elle a indiqué qu'elle romprait les pourparlers de Genève si l'OTAN commençait à procéder à l'installation de ses euromissiles.

De notre correspondant

Bonn. — L'annonce faite par le ministère de la défense soviétique n'a pas plus ému le gouvernement de Bonn que les instances de l'OTAN à Bruxelles. Il s'agit moins d'une escalade que d'une modernisation. On fait remarquer ici que deux régiments de l'armée rouge, cantonnés à l'est de l'Elbe, étaient déjà pourvus, depuis des mois, d'engins nucléaires tactiques de type SS-21, considérés par les experts de la défense allemande comme l'équivalent de la fusée américaine Lance. En revanche, on ne sait pas encore à Bonn si s'ajouteront, à ce potentiel, des SS-23, qu'on ne croit pas encore opérationnels et qui seraient de toute façon, dans un premier temps, réservés à l'armée soviétique sur son territoire national.

Peut-être s'agirait-il aussi d'un système d'armes encore inconnu à l'Ouest, et qui en serait au stade des essais secrets, hypothèse qu'on retient pour peu vraisemblable. De toute façon, souligne-t-on à Bonn, la situation stratégique en Europe demeure inchangée. La prépondérance conventionnelle et nucléaire soviétique demeure pour l'instant le fait dominant, mais on accorde à la supériorité atomique soviétique une valeur autant psychologique que militaire. Personne, parmi les officiers supérieurs de la *Bundeswehr*, ne croit à la possibilité d'une guerre atomique limitée à l'Europe.

En revanche, on est plus que déçu de constater que les différentes propositions américaines émises à Genève n'ont pas fait avancer la négociation. La double résolution de l'OTAN est regardée comme un effort *« généreux, honnête et constructif »*. Pour la première fois, on négociait avant de réarmer, dit-on, mais *« on ne nous y reprendra plus »*.

Le ministère de la défense ne ferme pas pour autant la porte à la concertation multilatérale. Il envisage que l'on puisse *« parler sérieusement »* avec Moscou, une fois les euromissiles américains installés en Europe. L'expérience de Genève — unique en son genre — ne constitue pas un précédent rédhibitoire, et l'on considère la conférence sur le désarmement, qui doit s'ouvrir à Stockholm en janvier, comme une chance d'aborder les vrais problèmes. L'*« empire soviétique »* d'Europe y participera, ainsi que la République fédérale, et les conversations pourront y être renouées à partir de nouvelles données.

ALAIN CLÉMENT.

● *M. Papandréou*, premier ministre grec, se rendra à Londres le 3 novembre, à Paris le 23, à Bruxelles le 24 et à Bonn le 25 pour y avoir différents entretiens destinés à compléter la préparation du prochain conseil européen. Celui-ci doit avoir lieu du 4 au 6 décembre à Athènes. — *(A.F.P.)*

UN FORUM SUR LE THÈME « LE TIERS-MONDE, QUEL AVENIR ? »

Résistance au totalitarisme ou internationale contre-révolutionnaire

« Le tiers-monde, quel avenir ? » Sur ce thème, Résistance internationale (1), créée en mai dernier par le dissident Vladimir Boukovsky et le poète cubain Armando Valladares, afin de s'opposer à la *« menace généralisée de l'impérialisme et du système totalitaire soviétiques »*, a organisé à Paris un forum, du 20 au 23 octobre. Partant du constat que, depuis 1975, un certain nombre de pays (Angola, Mozambique, Ethiopie, Laos, Cambodge, Afghanistan, Nicaragua) ont *« basculé dans la sphère d'influence de l'U.R.S.S. »*, alors que *« nulle part l'instauration d'un régime de type soviétique n'a réussi à régler le moindre problème »*, mais a *« au contraire attisé les conflits »*, Résistance internationale a voulu offrir une tribune à des représentants du tiers-monde qui refusent, en principe, *« le dilemme dictature de droite-communisme »*.

Le choix des principaux invités (exilés cubains, transfuges du mouvement sandiniste, résistants afghans, opposants aux régimes angolais, capverdien et guinéen, vietnamien, laotien et cambodgien...) donnait cependant à ce forum l'aspect d'un rassemblement international tant soit peu contre-révolutionnaire. Plus de temps fut d'ailleurs consacré à pourfendre les gouvernements — de Castro à Kadhafi — présentés comme des chevaux de Troie de l'expansionnisme soviétique, qu'à analyser les facteurs ayant favorisé celui-ci et à définir clairement la réponse à lui donner. La présentation quelque peu manichéenne du thème — semblant oublier, par exemple, l'expulsion des Soviétiques d'Egypte, de Somalie et du Soudan — et le déséquilibre dans la dénonciation des dictatures — les adversaires les plus résolus des régimes argentin, chilien ou philippin n'étaient pas invités — peuvent expliquer que diverses personnalités françaises se soient finalement tenues à l'écart de cette manifestation.

Responsabilités occidentales

Celle-ci n'a pas manqué de souligner la diversité des approches et des situations d'un pays à l'autre du tiers-monde. Ainsi le président de l'Union islamique des résistants afghans, M. H. Mojadidi, a témoigné *« de la résistance d'un peuple à une superpuissance voulant coloniser le monde »*, mais il a déclaré que l'effort matériel et militaire ne suffisait pas s'il n'y avait pas *« la foi en Dieu ! »* Une universitaire guatémaltèque a clamé sa foi dans le capitalisme parce que ce qui est arrivé à deux anciens prisonniers de La Havane — Huber Matos et A. Valladares — lui avait ouvert les yeux. Deux personnalités, chilienne et argentine, ont jugé stériles les débats du forum et ont paru soucieuses de ne pas critiquer ouvertement les régimes de leurs pays respectifs parce qu'ils offrent des perspectives électorales.

Si quelques intervenants ont déclaré que *« toutes les dictatures sont solidaires, qu'elles soient de droite ou de gauche »*, un plus grand nombre, en revanche, se sont refusés à les mettre sur le même pied. Il fut expliqué que celles de Somoza, Pinochet, Galtieri, n'ont jamais eu la puissance de celle de l'U.R.S.S., et qu'il n'y a pas d'exemple d'un pays où un régime communiste ait abandonné le pouvoir.

Les dictatures sont-elles la cause ou la conséquence du sous-développement ? Certes, la pauvreté et l'exploitation ont été mentionnées parmi les causes de révoltes populaires, mais celles-ci ont plutôt été attribuées à la volonté de conquête du pouvoir par ceux qui les dirigent, ou encore aux *« ambitions destabilisatrices de Cuba en Amérique latine »*, comme à l'expansionnisme soviétique.

Comment arrêter un processus totalitaire ? Un Guinéen n'a pas craint de parler du malaise qu'il éprouvait à l'idée que le mouvement combattant le gouvernement de Luanda et la présence cubaine en Angola pouvaient recevoir une assistance sud-africaine. L'*« inefficacité »* des sanctions économiques (contre l'U.R.S.S. ou Cuba) a été soulignée ainsi que la difficulté à suivre une *« troisième voie »*. Somme toute, les participants ont voulu placer les démocraties occidentales devant leurs responsabilités, la tâche de contenir l'influence soviétique étant *« trop lourde pour les seuls peuples du tiers-monde »*. La France n'a pas été épargnée par les exilés nicaraguayens pour son aide à Managua. Un appel a également été lancé au gouvernement français pour qu'il *« exige »* que Cuba tienne sa *« promesse »* de libérer l'opposant Ricardo Bofill, qui *« engage l'avenir des relations entre les deux pays »*.

Ce forum, sans véritable controverse, marque-t-il un début de mobilisation ? Ses organisateurs souhaitent qu'il débouche sur la constitution d'une commission permanente chargée d'élaborer une *« nouvelle politique pour le tiers-monde, réaliste et tenant compte de la stratégie soviétique »*. — G.V.

(1) 102, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE GÉNÉRAL ERSHAD AUX ÉTATS-UNIS. — Le général Ershad, administrateur en chef de la loi martiale, a commencé, lundi 24 octobre, une visite de travail officielle à Washington, dont il attend l'assurance d'un accroissement de l'aide — actuellement 164 millions de dollars par an — et des investissements américains dans son pays. — *(U.P.I.)*

Birmanie

● ÉVACUATION DE FAMILLES FRANÇAISES. — Plusieurs techniciens français et leurs familles ont été évacués du chantier de la cimenterie de Myaing-Galay, à l'est de Rangoun, à la suite de l'enlèvement d'un couple de Français, M. et Mme Jacques Bosseau, la semaine dernière, par les insurgés karens. Ces derniers ont libéré tous leurs autres prisonniers, mais non les deux Francais. — *(Reuter, A.P.)*

Cambodge

● LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU. — L'Assemblée générale de l'ONU devait commencer à examiner, ce mardi 25 octobre, la question cambodgienne. Elle se prononcera sur une résolution présentée par les cinq pays de l'ASEAN réclamant le départ des troupes étrangères (vietnamiennes) de ce pays et le droit de son peuple à l'autodétermination. Jeudi 20 octobre, pour la première fois depuis 1979, la représentativité du Kampuchéa démocratique (la coalition antivietnamienne) avait été acceptée sans obstacle, Hanoï s'étant abstenu de la contester. Enfin, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a présenté un rapport déplorant la détérioration de la situation au Cambodge en raison de l'absence de progrès vers une solution pacifique. — *(Reuter, A.F.P., UPI.)*

Corée du Nord

● VISITE DU PREMIER MINISTRE IRANIEN. — Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, est arrivé le lundi 24 octobre à Pyongyang pour une visite officielle en Corée du Nord, a annoncé Radio-Pyongyang. M. Moussavi est accompagné notamment par le ministre iranien de la défense, le colonel Mohamad Salimi.

Inde

● NOUVELLES ARRESTATIONS DE TIBÉTAINS. — La police a indiqué qu'elle avait procédé, lundi 24 octobre, à l'arrestation de cent soixante-seize réfugiés tibétains, parmi lesquels quarante et une femmes, qui protestaient contre la tenue le même jour à New-Delhi des négociations sino-indiennes consacrées principalement au règlement des problèmes frontaliers entre les deux pays, mais aussi à l'amélioration de leurs relations dans les domaines économique, commercial, culturel et technologique.

Indonésie

● SIX QUOTIDIENS ÉTRANGERS A NOUVEAU AUTORISÉS. — Six des sept quotidiens étrangers interdits le 1er avril 1982 ont été à nouveau autorisés à la distribution ; il s'agit du *Figaro*, de *l'Aurore*, de *France-Soir*, de l'*Observer* de Londres, du *Sydney Morning Herald* australien et du *N.R.C. Handelsblatt* néerlandais. La presse étrangère est soumise à la censure.

R.F.A.

● *MANIFESTATION PACIFISTE.* — Cent personnes qui, à l'appel du parti Vert, tentaient de bloquer l'entrée d'un dépôt de munitions américain près de Francfort, ont été interpellées lundi 24 octobre. A Bonn, la coordination du mouvement pour la paix a dressé un bilan positif de sa semaine d'action, à laquelle ont participé activement, selon elle, 2,4 millions de personnes. Un nouvelle manifestation sera organisée à Bonn le 21 novembre, jour où doit avoir lieu au Bundestag le débat sur les euromissiles.

Togo

● M. EYADEMA A WASHINGTON. — Le président Eyadema, qui effectue, depuis samedi 22 octobre, sa première visite officielle aux Etats-Unis, a été reçu, lundi, par le président Reagan. L'entretien a notamment porté sur la crise tchadienne, M. Eyadema se déclarant *« très optimiste »* quant au règlement du conflit. Les relations entre le Togo et les Etats-Unis ont été qualifiées de *« très bonnes »* par le président américain et d'*« excellentes »* par M. Eyadema. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Danemark

UN COMPROMIS SUR LE BUDGET ÉVITE LE RECOURS A DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le recours à des élections générales anticipées a pu être évité, un compromis concernant le budget 1984 ayant été finalement conclu entre le gouvernement minoritaire *quadripartite* de centre-droit, les radicaux et le parti du progrès.

Le premier ministre, M. Schlüter, a, lundi 24 octobre, insisté sur le fait que les économies prévues pour 1984 réussissaient le tour de force de ne pas entamer les dépenses sociales, alors que la pression fiscale diminuera légèrement, passant de 45,9 % en 1983 à 45,1 % du P.N.B.

Quant aux économies, elles viendront de la suppression totale ou partielle de certaines subventions (à la construction, aux produits laitiers, *etc.) et de l'augmentation des « recettes de poche »*.

Les radicaux ont, de leur côté, obtenu la promesse de l'allongement des congés de maternité, qui devraient passer de quatorze à vingt-six semaines en deux étapes. — C. O.

Suisse

APRÈS LES ÉLECTIONS

La coalition sortante devrait être reconduite

De notre correspondant

Berne. — « La continuité sans changement » : par ce titre quelque peu ironique, *la Tribune de Lausanne* a commenté les résultats, connus le lundi 24 octobre, des élections législatives. Favorisée, il est vrai, par le système de la représentation proportionnelle, la remarquable stabilité du corps électoral se confirme dans le maintien des positions des quatre partis de la coalition sortante. Ensemble, radicaux, socialistes, démocrates-chrétiens et démocrates du centre se taillent, une fois de plus, la part du lion : ils disposeront de 166 sièges sur 200 à la Chambre basse, soit 3 de moins que précédemment, et de 43 mandats sur 46 à la Chambre haute, comme dans la précédente législature. Ils reconduiront très certainement leur alliance au gouvernement.

Avec 54 députés, les radicaux, qui gagnent 3 sièges, deviennent la première formation du conseil national. En légère perte de vitesse, les socialistes reculent de 51 à 48 mandats. Les démocrates-chrétiens cèdent 2 sièges et gardent 42 députés, tandis que les démocrates du centre retrouvent leurs 23 élus.

Parmi les formations non gouvernementales, l'alliance des indépendants, proche de la fédération des coopératives « Migros », perd encore un de ses huit mandats. De leur côté, les libéraux, tout en améliorant leur pourcentage en voix, en restent à huit députés. Les mouvements nationalistes d'inspiration xénophobe passent de 3 à 5 sièges et progressent à Genève, à Zurich et à Berne. Autres bénéficiaires du scrutin : les écologistes, qui n'avaient jusqu'ici qu'un représentant du canton de Vaud, obtiennent 2 sièges supplémentaires, à Genève et à Zurich.

A l'extrême gauche, les organisations progressistes, qui remportent un nouveau mandat en Suisse alémanique, auront désormais 3 représentants au lieu de 2. En revanche, *les communistes n'auront* qu'un seul député contre 3 auparavant.

Au Conseil des États, les radicaux prennent 3 sièges aux socialistes, tandis que les démocrates-chrétiens demeurent le groupe le plus important. Six sièges sont encore en ballottage dans les cantons de Fribourg, du Tessin et du Valais.

Parmi les candidats malheureux de ces élections se trouve M. Jean Ziegler, député socialiste depuis seize ans, que les électeurs genevois ont préféré renvoyer à ses études de sociologie. Un peu amer, M. Ziegler, qui a dû céder sa place à un écologiste, devait commenter son échec en déclarant laconiquement : *« En Suisse, il est quasiment impossible de se battre avec les grandes banques »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pologne

Le procès des fondateurs du KOR serait à nouveau repoussé

Le procès de quatre fondateurs du KOR (Comité de défense des ouvriers), MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Zbigniew Romaszewski et Henryk Wujec, serait retardé de plusieurs mois, selon des sources informées à Varsovie citées lundi 24 octobre par l'A.F.P. : les autorités, après avoir présenté l'ouverture de ce grand procès politique comme imminente, hésiteraient à présent à se lancer dans une opération qui présente certains risques, d'autant que le dossier d'instruction, en dépit de ses soixante volumes, serait à peu près vide.

On peut aussi penser que les déclarations officielles sur l'ouverture prochaine du procès pouvaient être utiles à l'équipe au pouvoir à l'approche du plénum idéologique du parti, mais que, une fois cette échéance passée, l'affaire redevient moins urgente. Les quatre hommes sont incarcérés depuis décembre 1981 ; d'abord en tant qu'internés administratifs, puis en tant qu'inculpés.

La revue clandestine KOS, proche de la direction provisoire de Solidarité, a publié dans son dernier numéro une lettre ouverte d'un *« groupe d'officiers polonais »*, qui estiment que *« l'armée, au lieu de défendre la patrie contre l'ennemi extérieur, est devenue le gendarme et l'oppresseur de sa propre nation »*. Ces mêmes officiers souhaitent que leur lettre *« soit une mise en garde contre tous ceux qui, conduits par l'avidité, les intérêts privés, la bassesse ou la simple bêtise, ont ruiné la patrie en se subordonnant à un Etat étranger et se cachent derrière les forces armées en comptant sur l'impunité »*.

A quelques jours de l'expiration de l'ultimatum fixé par les autorités aux clandestins, sommés de se rendre avant le 31 octobre, la police continue activement ses recherches. L'épouse d'un militant clandestin connu, M. Zbigniew Janas, a, selon ses amis, était violemment frappée par la police après qu'elle eut refusé de « collaborer ».

– Enfin Radio-Solidarité a pu diffuser le 20 octobre au soir une émission de quatre minutes, nettement audible dans plusieurs quartiers de Varsovie : un présentateur a donné lecture du texte de félicitations adressé par M. Zbigniew Bujak, principale figure de la clandestinité, à M. Lech Walesa à la suite de son prix Nobel de la paix. — *(A.F.P., UPI.)*

Grande-Bretagne

Un journaliste soviétique obtient l'asile politique

Le chef du service étranger de l'hebdomadaire soviétique *Literatournaya Gazeta*, M. Oleg Bitov, a obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne, a-t-on officiellement annoncé à Londres lundi 24 octobre. M. Bitov, qui est âgé de cinquante et un ans, avait « disparu » le mois dernier en Italie, alors qu'il était censé couvrir pour son journal le Festival de Venise. Sa défection pourrait être particulièrement appréciée par les services de renseignement occidentaux, en raison des liens étroits et notoires entretenus par *Literatournaya Gazeta* avec le K.G.B.

Dès la mi-octobre, *Literatournaya Gazeta* s'était émue, dans un article très remarqué, de la « disparition » de M. Bitov : le journal avait publié une lettre angoissée de la mère de M. Bitov aux autorités italiennes, et laissé entendre dans un commentaire encadré de noir que le journaliste avait sans doute été victime de la C.I.A., *« en représailles contre les enquêtes politiques qu'il menait en Italie »* — en particulier sur la tentative d'assassinat du pape et l'enlèvement de la petite Emmanuela Orlandi. *« Peut-être est-il dans un lieu secret à Rome ou au fond des canaux de Venise ? »*, écrivait le journal : l'auteur de l'article, qui relevait à l'évidence de la préparation psychologique, ne semblait pourtant guère se faire d'illusions sur l'épilogue de l'affaire, puisque, après avoir insisté sur la « loyauté » de M. Bitov, il remarquait que la C.I.A. avait coutume de soumettre ses victimes à *« des préparations soporifiques »* avant de les présenter comme des « marionnettes ». — *(U.P.I., A.P., A.F.P.)*.

[On apprend d'autre part que le fils de M. Valentin Faline, ancien ambassadeur d'U.R.S.S. à Bonn, ancien chef adjoint du département d'informations internationales du comité central, dirigé par M. Zamiatine, est resté en Occident. Sa « défection » pourrait ne pas être étrangère à l'accident survenu dans la carrière de son père, qui, après avoir occupé des postes élevés, a été nommé, il y a quelques mois, commentateur au journal *Izvestia*.]

Irlande du Nord

Quand les mouchards se rétractent...

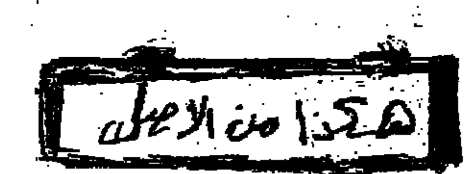
Tel est pris qui croyait prendre. Après s'être prévalue ces derniers mois des importants succès remportés dans la lutte contre les organisations clandestines armées, grâce à l'utilisation des « mouchards », la police d'Irlande du Nord doit aujourd'hui en rabattre. Elle annonçait le mois dernier avoir frappé très fort, décapité l'armée républicaine irlandaise (IRA), en arrêtant rien moins que son chef d'état-major en la personne de Ivor Malachy Bell et le chef de la brigade de Belfast, Eddie Carmichael. A l'origine de ce magistral coup de filet : Robert Lean, qui avait été arrêté début septembre, que la police présentait comme le « numéro deux » de l'IRA, et qui avait accepté de déposer contre ses camarades.

Et voilà que le 19 octobre, Robert Lean, qui avait faussé compagnie à ses « accompagnateurs » de la police, se rétractait publiquement au cours d'une conférence de presse organisée par le Sinn Fein (la représentation politique de l'IRA), annonçait qu'il venait de signer à l'intention de son avocat un papier dans lequel il revenait sur ses précédentes déclarations et révélait que la police lui avait accordé l'immunité pénale. Il était, certes, arrêté à la sortie de la conférence de presse mais il sera difficile à la justice qui lui a garanti cette immunité de trouver des charges contre lui. Son retournement a entraîné immédiatement la libération de onze personnes qu'il avait fait arrêter, parmi lesquelles les deux prétendus chefs de l'IRA. Car de la même manière que des peines allant jusqu'à la prison à vie peuvent être prononcées en Irlande du Nord sur la seule base des déclarations d'un délateur, toutes les charges disparaissent quand ce délateur se rétracte.

Lundi 24 octobre, le même scénario s'est reproduit lorsque Patrick Mcgurk, *« sous la protection de la police »* depuis vingt mois, est revenu sur les accusations qu'il avait portées contre huit membres présumés de l'IRA et les fait lui aussi libérer. C'est la cinquième fois qu'un mouchard se « repent » de la sorte.

La police de l'Ulster, qui attendait des mouchards non seulement des révélations, mais le discrédit de l'IRA et la démoralisation de ses sympathisants, est en train, semble-t-il, de perdre la bataille.

C.-T.







EN SEINE-SAINT-DENIS, UNE NOUVELLE ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE

Aulnay comme Dreux

C'était inévitable : l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois, qui doit avoir lieu les 6 et 13 novembre en Seine-Saint-Denis, sera victime du syndrome de Dreux. Comment pourrait-il en être autrement puisque les thèmes de l'insécurité et de l'immigration y sont déjà dominants et que, là aussi, ce sont les partisans de l'extrême droite qui feront sans doute la décision au deuxième tour de scrutin ?

Le seul à affirmer le contraire est le chef de file local de l'opposition parlementaire, M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.) : *« Non, Aulnay n'est pas Dreux. »* Mais, dans la bouche de ce contrôleur de la S.N.C.F., qui brigue la mairie dirigée depuis dix-huit ans par les communistes et qui s'est déjà fait élire conseiller général en mars 1982, cette dénégation apparaît surtout comme une tentative d'exorcisme. Car, pour lui et les formations qui soutiennent sa liste – composée de vingt-cinq R.P.R., vingt-trois U.D.F. et un CNIP, – la question est de savoir, comme à Dreux, si la mairie vaut une alliance avec les partisans de M. Jean-Marie Le Pen, avec les risques de rejet qu'une telle cohabitation implique.

Le président du Front national, lui, ne cache pas qu'il veut faire à Aulnay-sous-Bois *« la preuve par Dreux »* que son renfort est indispensable pour battre la gauche. Il avait dit qu'il y mettrait le « paquet ». Il le met. Les militants du Front national, très présents sur tous les marchés locaux, ne passent pas inaperçus. Le progamme de leur liste, celle de l'Union des Français pour Aulnay, conduite par un adhérent de fraîche date, M. Guy Viarengo, cadre commercial de son état, tient en trois mots : *« Ras le bol ! »* Entendez par là ras le bol de l'insécurité, de l'immigration, du chômage, du matraquage fiscal, des *« fraudeurs »* communistes, de *« la politique de mensonge et de ruine de la gauche »* !

Pour M. Chirac, en tout cas, Dreux reste une référence acceptable. Le président du R.P.R. expliquait, lundi soir 24 octobre, au cours du premier meeting de la campagne locale, que même en Allemagne, la semaine dernière, on l'avait interrogé sur le scrutin d'Aulnay et que, *« après Dreux, Sarcelles, Antony »*, il s'agissait bien d'en faire une élection *« exemplaire sur le plan national »*. Exemplaire de *« la résistance à la démagogie et à l'incompétence »* contre *« les sectaires qui nous gouvernent »* et qui, *« s'ils sont légitimes, n'en sont pas moins minoritaires »*.

Le secrétaire général du parti républicain, M. François Léotard, qui était attendu, n'est pas venu. Il devait être, selon les organisateurs, *« bloqué quelque part »*. Mais il y avait là, notamment, MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député, et Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans. Tous deux ont abondé dans le même sens que le maire de Paris.

Le premier, au nom du parti radical, a affirmé que cette élection comporte *« un enjeu national »*. Il a ajouté qu'il était aussi venu apporter son soutien à M. Abrioux *« en tant que militant juif, pour dénoncer le racisme et l'antisémitisme du parti communiste »*. Le second a ajouté que, dans la bataille pour la *« libération d'Aulnay »*, l'unité de l'opposition nationale est *« indispensable »* et que la droite *« ne doit nourrir aucun complexe à l'égard de cette politique d'amalgame que la gauche essaie de diffuser pour qualifier d'extrémistes la plupart des dirigeants de l'opposition. »*

Un effet « repoussoir »

La gauche, sur la défensive, ne s'y trompe pas. Elle sait que la situation locale fournit à la droite des thèmes de campagne qu'elle affectionne. Avec son usine Citroën et ses quelque quatre mille cinq cents ouvriers immigrés qui ont défrayé ces mois derniers la chronique syndicale, avec ses communautés étrangères qui représentent environ 19 % de la population (76 000 habitants), avec ce ghetto qu'est devenu le quartier périphérique des Trois-Mille, où l'on compte 55 % de familles d'immigrés et où la population de couleur représente les trois quarts des habitants, avec ce mal de vivre si banal dans ces communes-dortoirs de la banlieue parisienne où le tiers des habitants se renouvellent chaque année, Aulnay-sous-Bois est bel et bien « exemplaire ». Tristement exemplaire.

L'insécurité ? Le député communiste de la circonscription, M. François Asensi, colistier du maire communiste invalidé, M. Pierre Thomas, l'a personnellement rencontrée à plusieurs reprises. Son appartement a subi l'an dernier un cambriolage et sa voiture a été fracturée quatre fois. *« A maintes reprises, j'ai saisi les pouvoirs publics de la nécessité de renforcer les effectifs de police »*, a-t-il écrit à ses concitoyens. Depuis quelques jours, une compagnie de C.R.S. patrouille, en renfort dans les rues d'Aulnay. *« Mais il ne faut rien exagérer »*, souligne la représentante des socialistes locaux, Mme Yvonne Louis, qui vit depuis vingt-trois ans en H.L.M., aux côtés des immigrés et de leurs enfants : *« Aulnay n'est pas Chicago. C'est vrai, les différences de culture créent ici ou là des difficultés, mais plutôt que de provoquer la haine à la façon de Hitler les représentants de la droite feraient mieux de présenter aux Aulnaysiens un programme. »*

Après l'invalidation du scrutin de mars dernier, au terme duquel la liste de M. Thomas avait devancé de 302 voix (sur 27 874 suffrages exprimés) celle de M. Abrioux (1), l'union de la gauche avait donné, à Aulnay, quelques signes de fragilité. Un élu du P.S.U., M. André Cuzon, adjoint au maire, a décidé de ne plus figurer sur la liste de M. Thomas, pour protester contre les irrégularités sanctionnées par le Conseil d'Etat, en reprochant au P.C.F. d'avoir commis *« une faute grave contre la démocratie »*. Cette réaction est demeurée individuelle. La section du P.S.U. soutient la liste de gauche et mène une intense campagne de sensibilisation sur le thème, justement, de l'immigration. Un autre élu de mars dernier, M. Albéric Dhomps, greffier chef au tribunal d'instance, qui avait été élu, sous l'étiquette, M.R.G., sur la liste du maire sortant, présente, cette fois, sa propre liste Entente pour la défense des intérêts locaux. Il dénonce, d'une part, *« les conséquences néfastes de la gestion des partis socialiste et communiste »*, d'autre part, l'attitude de *« certaines composantes de l'opposition aujourd'hui alliées à Jean-Marie Le Pen* [qui] *créent à Aulnay un climat d'insécurité contraire à l'aspiration à la tranquillité, parce qu'elles refusent de préciser clairement leurs intensions »*.

Mais ces contestataires paraissent jusqu'à présent isolés. Sur la nouvelle liste de M. Thomas, les socialistes sont désormais à parité avec les communistes, quinze représentants pour chacune des deux formations, alors que, en mars, le P.C. disposait de dix-neuf sièges contre quatorze au P.S. Le P.S.U. et le M.R.G. conservent chacun deux membres en position d'être élus sur cette liste. Le changement tient essentiellement à la présence de trois personnalités « apolitiques » représentatives du Mouvement associatif aulnaysien.

Face à l'opposition, qui veut tout à la fois exploiter les caractéristiques sociologiques de la commune et « sanctionner » la politique gouvernementale, les communistes et leurs alliés s'efforcent de mettre en valeur les réalisations communales dont l'importance apparaît peu contestable, surtout dans les domaines social, culturel et sportif. Mais il est tout aussi vrai que les choix politiques faits en ces domaines par la municipalité sortante ont parfois des répercussions budgétaires peu conformes aux critères économiques de l'opposition. *« C'est vrai, la piscine municipale et les crèches ne sont pas rentables,* reconnaît-on à gauche. *Faut-il pour autant les fermer ? »* A gauche la base mène donc campagne pour le maintien des bibliothèques, des écoles d'arts appliqués, des centres de loisirs, des installations sportives, etc. Elle affirme qu'une victoire de l'opposition remettrait en cause les acquis sociaux. Sur ce point, l'extrême gauche donne quitus au P.C., au P.S. et à leurs alliés : *« Nous n'avons rien à reprocher à la gestion municipale du maire sortant »*, dit Lutte ouvrière. La formation de Mlle Arlette Laguiller présentera néanmoins sa propre liste, la Voix des travailleurs, en accord avec la Ligue communiste révolutionnaire, comme en mars dernier. L'extrême gauche entend dire *« ce qu'elle pense du gouvernement mais sans que la droite et l'extrême droite puissent se prétendre les porte-parole des travailleurs et des femmes de gauche »*. Il n'est pas exclu non plus qu'il y ait une sixième liste, si le parti communiste internationaliste (P.C.I.) participe lui aussi, cette fois encore, au scrutin.

Ainsi sollicité, l'électorat de gauche se mobilisera-t-il assez pour faire barrage à la droite ? Comme il n'en est pas sûr du tout, le P.C. s'efforce dès à présent de susciter un effet « repoussoir » en exploitant, lui, la présence du Front national dans la compétition. Certains de ses arguments sont solides. Quand un tract de la liste « Aulnay Liberté » de M. Abrioux accuse la mairie de *« développer l'insécurité en développant les H.L.M. qui deviennent des ghettos de violence »*, il est facile à M. Thomas de répondre que, dans le quartier des Trois Mille, par exemple, la municipalité ne contrôle que 10 % des appartements alors que le reste dépend de sociétés privées.

La rumeur d'un accord

D'autres arguments sont, pour l'instant, de pure tactique. La rumeur court, entretenue par les communistes et les socialistes, que le R.P.R. et M. Le Pen ont conclu un *« accord secret »*. La preuve en est, assurent-ils que les affiches de MM. Abrioux et Viarengo sont apposées par les mêmes équipes. Pour accréditer l'idée que le R.P.R. et ses alliés n'hésitent pas à faire cause commune avec l'extrême droite, le P.C. tient déjà un homme dans son collimateur : le représentant du C.N.I.P. sur la liste de M. Abrioux, M. Yves Van Ghele, un de ces transfuges du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) ralliés depuis quelque temps à M. Philippe Malaud. Elu conseiller minoritaire en mars dernier, ce nouvel « indépendant et paysan » avait connu, en effet, quelques démêlés avec la police, après avoir été impliqué, en septembre 1976, à Chypre, en compagnie d'autres membreS du P.F.N., dans un trafic d'armes et de munitions en faveur de phalangistes libanais.

Selon M. Asensi, l'effet « repoussoir » se manifeste déjà chez les électeurs modérés. Des sympathisants de l'U.D.F. feraient circuler une pétition pour récuser, à l'avance, toute collaboration avec le Front national au « quatrième tour ». C'est le curé des Trois Mille qui l'a dit au député communiste ! Si même l'Eglise s'en mêle...

ALAIN ROLLAT.

---

(1) Au premier tour de scrutin, les résultats avaient été les suivants : inscrits, 42 248 ; suffrages exprimés, 25 694. MM. Thomas (Union de la gauche), 12 563 (48,89 %) ; Abrioux (Union de l'opposition), 12 130 (47,20 %) ; Guillemote (L.O.), 625 (2,43 %) ; Segura (P.C.I.), 376 (1,46 %).

Pour justifier l'invalidation de l'élection de mars, le Conseil d'État avait notamment retenu que, au deuxième tour, dans un bureau de vote de la commune la liste d'émargement avait été soustraite, pendant le dépouillement, au contrôle des membres du bureau, et que, dans ce même bureau, une personne avait été surprise *« alors qu'elle disposait sur la table un paquet d'enveloppes réglementaires qu'elle venait de retirer de sa poche pour les mêler à celles qui sortaient de l'urne »*.

POLITIQUE

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Comment les députés négocient la rigueur

Les députés ont entamé, le mardi 25 octobre au matin, la discussion des crédits ouverts, pour 1984, à chacun des ministères, en commençant par celui des droits de la femme, et pour finir, le 18 novembre, par les anciens combattants.

Les recettes votées, le 22 octobre, par l'Assemblée (827 699 millions de francs) détermineront le niveau des dépenses, même si, en fin de discussion, le gouvernement a fait accepter une augmentation de quelque 10 % de certains droits de timbres, pour récolter 300 millions de francs, qui lui permettront de donner satisfaction à quelques demandes de députés au cours des débats à venir.

Les discussions de la semaine passée ont montré la difficulté de trouver de nouvelles rentrées d'impôts, sans mettre à mal la volonté gouvernementale de soutenir l'épargne ni le pouvoir d'achat des catégories sociales a priori favorables aux partis de gauche. Cette dernière préoccupation s'imposait, évidemment, pour les députés socialistes et communistes. Ceux du R.P.R. et de l'U.D.F., non sans chercher à faire pièce à la gauche sur le terrain du «social», se sont, en fait, efforcés d'apparaître comme les meilleurs défenseurs des entreprises et de leurs propriétaires.

Majorité : une marge de manœuvre étroite

Le soutien sans faille et sans état d'âme à la politique du gouvernement, dont les députés socialistes, hormis ceux du CERES, avaient voulu donner l'image lors de leurs journées d'études de septembre, a été mis à l'épreuve par le début de la discussion, à l'Assemblée nationale, d'un budget de rigueur ingrat, dont le P.S., tous courants confondus, reconnaît qu'il est « difficile », au-delà même des points de désaccord entre les socialistes et le gouvernement.

Les négociations sur la surtaxe conjoncturelle étaient engagées depuis longtemps. En revanche, le profond désaccord sur l'exonération de la taxe foncière a éclaté en commission quelques jours seulement avant l'ouverture de la discussion en séance publique.

Dans les deux cas, le débat portait sur les sacrifices demandés à des contribuables, dont certains — pour l'exonération de la taxe foncière — ont des revenus modestes. Dans les deux cas, également, la nécessité, sinon juridique du moins politique, de trouver des gages acceptables par l'exécutif a considérablement réduit la marge de manœuvre des députés dans un budget où le gouvernement, comme n'a pas manqué de le souligner en substance l'opposition, avait déjà mis à contribution toutes les sources de recettes possibles. Dans les deux cas, enfin, le compromis adopté avait été mis au point avant l'ouverture de la discussion en séance publique. Au total, les modifications apportées au projet gouvernemental sur ces deux questions ne l'ont fait « bouger » que de moins de 2 milliards de francs.

La troisième difficulté importante, à propos du taux de réduction d'impôts sur les remboursements d'emprunts liés à l'immobilier, a obligé le gouvernement à jouer plus serré. Cet amendement, coûteux, ne demandait pas à être gagé, puisqu'il n'aurait fait sentir ses effets qu'à partir de 1985, mais il engageait l'avenir. Une providentielle et très étrange « erreur » de procédure a permis d'éviter, dans un premier temps, la discussion et la probable adoption de cet amendement. Après deux jours de réflexion, les parlementaires du P.S. ont accepté de le retirer contre la promesse de dix mille P.L.A. (primes au logement aidé) supplémentaires, qui viendront soutenir l'activité du bâtiment.

Les députés socialistes ont compris les nécessités de la rigueur. Cela ne les dispense pas d'en éprouver quelque gêne. A l'évidence, les réserves formulées par les communistes sur la répartition de l'effort entre les revenus du travail et ceux du capital ont trouvé, dans les rangs du P.S., une résonance que n'a pas toujours suffi à étouffer l'affirmation, par les socialistes, de leur adhésion à l'objectif défini par le gouvernement, c'est-à-dire la priorité absolue à l'épargne, notamment industrielle. Le P.C. peut affirmer que ses contacts avec le P.S., lors de la discussion budgétaire, ont été « fraternels ». Les communistes déclarant avoir été toujours écoutés, souvent entendus. Les débats de l'examen du projet en commission avaient été plus tendus.

Les attentions du P.S. et du gouvernement ont permis au P.C., qui a voulu réaffirmer son ancrage dans la majorité, de passer sur le fait qu'un seul de ses amendements a été voté (voir encadré). Les idées exposées à l'occasion du débat budgétaire feront leur chemin, ont affirmé les députés communistes.

Une fois refermée la parenthèse de ce « budget charnière », le débat interne au P.S. sur la fiscalité va reprendre de plus belle, attisé par la perspective d'un budget 1985 encore plus tendu que celui de 1984 et fondé sur une problématique en partie renouvelée. La suppression, proposée par le P.C., de l'avoir fiscal, assortie d'une baisse de dix points de l'impôt sur les sociétés, qui illustre l'idée d'une fiscalité favorisant les bénéfices réinvestis, se rapproche sinon dans la forme, du moins pour le fond, de réflexion en cours, qui demandent encore à mûrir au sein du P.S.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Foncier agricole : deux logiques

L'Assemblée nationale a adopté un amendement communiste, qui revient à supprimer l'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes pour les propriétaires de terres agricoles n'exploitant pas directement. Plus précisément, cet amendement, approuvé par la commission des finances et par le gouvernement, prévoit que seul un bien loué à long terme, par le bailleur, à un membre proche de sa famille peut être considéré comme outil de travail. Par ce même amendement, les parts de groupement foncier agricole ne sont assimilées à un outil de travail que si elles correspondent à des apports immobiliers, constituant réellement cet outil de travail.

Cette exclusion des terres louées à un preneur non-membre de la famille du propriétaire, comme celles des parts de G.F.A., qui représentent un investissement financier, est logique, dans la mesure où, comme le dit l'auteur de l'amendement, M. Michel Couillet (Somme), « il ne serait pas cohérent de maintenir l'assimilation à des biens professionnels de biens qui ne constituent pas l'outil de travail du propriétaire ».

Mais cette logique-là se heurte à une autre logique : celle d'une incitation fiscale, qui permet aux jeunes agriculteurs, notamment, qu'on encourage à s'installer, de prendre des terres à bail à long terme ; celle d'une incitation à investir dans le foncier pour, précisément, libérer de cette charge, conformément à la politique agricole française, les exploitants. Deux logiques contradictoires, en quelque sorte.

J. G.

Opposition : dénationaliser pour ne pas augmenter les impôts

« *Dur, dur d'être dans la majorité* », a lancé aux socialistes, au cours de l'examen de la première partie du projet de loi de finances, M. Edmond Alphandery (U.D.F., Maine-et-Loire). Être dans l'opposition est plus simple. On peut critiquer, refuser sans proposer de contrepartie réaliste. Certes, MM. Alphandery et Jacques Chirac ont, au cours de la discussion, présenté les propositions de leurs partis respectifs, leur contre-budget en quelque sorte, mais, à ce stade, ils ne pouvaient que rester au niveau des généralités. Dans la discussion article par article du projet, les députés U.D.F. et R.P.R. ont été amenés à prendre position sur des points précis, des dossiers délicats.

Quelques demandes sont à ranger au niveau de l'anecdotique, comme l'amendement de M. François Grussenmeyer (R.P.R., Bas-Rhin) signé par soixante-six députés de l'opposition, défendu par M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) et visant à rétablir le privilège des bouilleurs de cru.

Plus intéressant est le souhait de M. Jacques Marette (R.P.R., Paris) de voir plafonnée à 75 % de son revenu imposable la somme des impôts (impôt sur le revenu, impôt sur les grandes fortunes, impôts locaux) qu'un contribuable peut devoir acquitter. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a reconnu que, dans quelques cas « *marginaux* », la contribution fiscale « *de certains contribuables est plus élevée que l'ensemble de leurs revenus* ». Il s'agit, selon M. Emmanuelli, de personnes disposant d'un patrimoine au moins égal à 15 millions de francs.

La progressivité de l'impôt sur le revenu est ainsi mise en cause. Et M. Christian Pierret (P.S.), rapporteur général du budget, ayant reconnu qu'elle peut être « *de nature à décourager un certain nombre de décideurs de l'économie* », l'opposition s'est engouffrée dans cette brèche. Certes, elle n'a pas osé contester trop ouvertement ce principe fondamental de la fiscalité française, mais, quand M. Alphandery affirme que « *la progressivité de l'impôt sur le revenu a des conséquences dramatiques* », il n'en est pas très loin. Il fait un pas de plus dans cette direction quand, s'opposant à la création d'un système légèrement progressif pour l'impôt forfaitaire sur les entreprises ne déclarant pas de bénéfices, il déclare : « *C'est ainsi qu'est né l'impôt sur le revenu* ».

Le R.P.R. et l'U.D.F. ont défendu les titulaires de petits et moyens revenus — en s'opposant, par exemple, à la surtaxe conjoncturelle sur l'impôt sur le revenu ou à la suppression, même partielle, de certaines exonérations de la taxe foncière, — mais ils ont surtout bataillé ferme sur la fiscalité des entreprises. L'opposition a combattu toute augmentation de leurs charges, même indirectes, et elle est allée assez loin dans ce sens, puisque M. Marette a affirmé : « *On ne peut pas, perpétuellement, distinguer les particuliers des entreprises dont ils sont propriétaires.* »

Le R.P.R. et l'U.D.F. se sont opposés, aussi, à toute diminution des aides accordées aux entreprises. Quand M. Emmanuelli faisait remarquer aux députés de l'opposition qu'ils étaient, ainsi, en contradiction avec M. Chirac, qui avait demandé moins d'aides pour les entreprises, ils pouvaient répondre qu'il avait aussi demandé en échange plus de liberté pour ces mêmes entreprises, et que l'un ne va pas sans l'autre. Dans le même domaine, il faut noter les critiques, émises par M. Georges Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine), contre les avantages accordés aux coopératives, qui font « *une concurrence déloyale aux entreprises privées* ».

Si l'Assemblée avait suivi l'opposition, il manquerait plus de 23 milliards de francs aux 827,699 milliards de recettes brutes définies du budget général, soit 2,78 %. L'opposition proposera-t-elle dans la discussion des crédits, ministère par ministère, les économies qui compenseraient ce manque à gagner ? Elle n'y est pas obligée, puisqu'elle a proposé de vendre les entreprises nationalisées pour renflouer les caisses de l'Etat...

THIERRY BRÉHIER.

LES RECETTES QU'AURAIT SUPPRIMÉES L'OPPOSITION

● 7,602 milliards de francs par la non-création de la surtaxe conjoncturelle sur l'impôt sur le revenu ;

● 2 milliards de francs par la non-modification du régime de déduction de certaines charges du revenu imposable ;

● 1 milliard de francs par la non-déduction du bénéfice imposable de la provision pour investissement ;

● 0,695 milliard de francs par la non-augmentation de l'impôt sur les sociétés ne faisant pas de bénéfices ;

● 1,2 milliard de francs par la non-reconduction de la contribution des institutions financières ;

● 2,8 milliards de francs par le refus de la suppression de certaines exonérations de taxe foncière ;

● 1,560 milliard de francs par le refus d'augmentation de la T.V.A. sur la location des voitures et des vidéo-cassettes, le Loto, la Loterie nationale et le P.M.U. ;

● 0,835 milliard de francs par le refus d'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes et des droits de succession ;

● 4,940 milliards de francs par le refus d'augmenter les taxes sur les contrats d'assurances ;

● 0,350 milliard de francs par le refus d'accroître la taxe sur les véhicules des sociétés ;

● 0,300 milliard de francs par le refus d'augmenter certains droits de timbres.

Total : 23,282 milliards de francs.

● *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, député R.P.R. de Loire-Atlantique qui vient d'être réélu président du Conseil régional des Pays de la Loire a déclaré, lundi 24 octobre, à Angers : « *Nous ne sommes pas disposés à supporter les petites phrases qui font de grands dégats. Notre premier devoir d'opposants à la politique de déclin national que mènent les partis de la gauche est de maintenir entre nous une union sans faille. C'est l'objet de l'union des Pays de la Loire que nous avons créée en 1981, et c'est le seul moyen de gagner le vrai combat qui mobilise aujourd'hui, celui des législatives de 1986.*

« *La tactique du gouvernement est de faire apparaître à tout propos la discorde entre les dirigeants de l'opposition, quitte à l'inventer. Il ne faut pas que ce soit les dirigeants de l'opposition qui en soient à l'origine.* »

● *M. Eric Hintermann*, président de l'Amicale social-démocrate, membre du parti socialiste, a lancé, lundi 24 octobre, un appel au P.S., afin qu'il s'ouvre aux « *Français de sensibilité réformiste et social-démocrate* ». « *Il faut*, a-t-il déclaré, *que ces citoyens puissent participer aux débats et aux choix sur la politique à venir au sein de la famille socialiste et de la majorité présidentielle. Tel n'est pas actuellement le cas. Ils ne peuvent peser sur la définition des options au même titre que des courants qui se veulent plus révolutionnaires.* »

● *M. Jean-François Deniau, réélu président des Clubs Perspectives et Réalités.* — Réunis samedi 22 octobre à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) en assemblée générale, les Clubs Perspectives et Réalités ont procédé à une modification de leurs statuts pour confirmer « *la vocation des Clubs à l'expression politique et à la participation en tant que tels aux élections* ». Ils ont réélu M. Jean-François Deniau à la présidence et ont décidé qu'au sein de l'U.D.F. il lui reviendra d'être le « *coordonnateur des études et des programmes* », tandis que M. Jean-Pierre Fourcade, *président* d'honneur des Clubs, participerait à la délégation de l'U.D.F. qui rencontre régulièrement le R.P.R.

POUR SUCCÉDER A M. ALAIN POHER

M. Giraud (R.P.R.) candidat de l'opposition à la présidence de l'Association des maires de France

Le soixante-sixième congrès de l'Association des maires de France s'est ouvert mardi 25 octobre à l'Hôtel de Ville de Paris. M. Alain Poher, président du Sénat, qui ne s'est pas représenté en mars dernier à la mairie d'Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), ne peut donc plus solliciter le renouvellement de son mandat de président de l'Association des maires de France. Trois candidats sont en présence : Mme Simone Rossignol, communiste, maire de Bègles (Gironde). M. René Regnault, sénateur socialiste des Côtes-du-Nord, maire de Saint-Samson-sur-Rance, et M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., maire du Perreux (Val-de-Marne), président du conseil régional de l'Ile-de-France, candidat unique de l'opposition. M. Poher, sénateur (Union centriste) du Val-de-Marne, soutient la candidature de M. Giraud.

BIBLIOGRAPHIE

Nous tous, la France

Le cynisme et le ton désabusé sont des attitudes trop répandues dans le monde politique pour qu'on ne salue pas comme des qualités rares la naïveté et l'enthousiasme lorsqu'ils s'expriment avec spontanéité. M. Michel Giraud les illustre avec une sincérité non feinte dans son premier livre *Nous tous, la France*.

Maire du Perreux, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, futur président de l'Association des maires de France, tous ces titres n'ont peut-être pas (encore) suffi à donner à son possesseur la notoriété d'une vedette politique nationale. Qu'à cela ne tienne. M. Michel Giraud n'en est pas mortifié, bien au contraire. Il se sent «de la base», et ce sont l'entreprise, le mouvement associatif, le terrain local qui sont, selon lui, le bon terreau pour faire germer une « *opposition rénovée* ».

Au prix de quelques évidences et même d'arguments de bon gros bon sens, l'auteur esquisse un programme politique global qu'aucun opposant, qu'il soit R.P.R., U.D.F. ou autre ne pourra récuser. Ainsi, pour M. Giraud, qui fut enseignant, la liberté scolaire va de soi, mais la réforme de l'enseignement public lui-même s'impose avant tout avec la mise en œuvre des principes de liberté, d'autonomie et de décentralisation qui n'impliquent nullement la démission de l'Etat.

Il raconte comment, en 1966, il a créé, au Perreux, le CERES, Centre d'études et de rénovation économique et social, qui n'a, bien sûr, rien à voir avec son homologue de M. Chevènement. Il explique : « *Nous nous lançons à la conquête systématique de toutes les associations, de tous les relais de la vie communale, comité des fêtes, caisse des écoles, troisième âge. Quand nous n'y parvenons pas, nous créons une structure parallèle que nous animons.* »

Voilà une recette qui vaut dans d'autres domaines. La participation dans l'entreprise, plus de liberté pour les collectivités locales, une vie associative plus intense et surtout « *un Etat restreint mais plus fort* », puisque omnipotent, il est devenu impotent ; voilà quelques-unes des idées simplement exposées par M. Michel Giraud qui devraient, espère-t-il, « *mériter la confiance* » de « *nous tous, la France* ». Pour cela, le maire du Perreux compte sur la troisième génération de la Cinquième République, celle qui, après les fondateurs et les technocrates, comprendra les hommes « *formés sur le terrain* », ceux qui comme lui se sentent représentatifs d'une nouvelle race de dirigeants.

ANDRÉ PASSERON.

★ Michel Giraud : *Nous tous, la France*. J.-C. Lattès, Paris, 254 pages, 65 francs.

Le parti socialiste et le pouvoir

(Suite de la première page.)

La dernière en date, préparée, dès le mois de juin, sur le thème de la rentrée scolaire, n'a donné que de piètres résultats. Quinze fédérations départementales seulement ont distribué, en septembre, les tracts imprimés pour l'occasion.

Les socialistes ne voulaient pas être des « godillots » — cette « *belle et bonne chaussure* », dont M. Jean-Pierre Chevènement vantait pourtant les mérites lors du congrès de Valence — et ils ne le sont certes pas devenus. Ni « godillots », ni contestataires. Muets, si l'on en croit M. Jacques Delors, qui a proprement engueulé « la base », l'autre week-end, au congrès fédéral des Hauts-de-Seine. Alors quoi, leur a-t-il dit, les socialistes seraient si honteux des réalisations de la gauche qu'ils n'oseraient pas ouvrir la bouche pour en rappeler l'existence ? Muets et « *moroses* », selon le ministre de l'économie et des finances.

Pourtant, la période des réformes en cascade dont on perdait le fil conducteur, est bel et bien terminée. Celle aussi d'une certaine incohérence dans les débats gouvernementaux. Celle, enfin, de l'explication insuffisante d'une politique. La difficulté à défendre une action économique et sociale impopulaire, l'effet de repli provoqué par une succession de reculs électoraux — cantonales en mars 1982, municipales un an plus tard et élections partielles de dimanche en dimanche — ne suffisent pas à expliquer la démobilisation du parti socialiste.

Sans doute, les militants socialistes ne sont pas différents des autres Français. Le gouvernement de la gauche ne serait pas vraiment le leur. Il n'est peut-être, pour eux, qu'un gouvernement comme un autre qui mécontenterait les uns pour satisfaire les autres, étant entendu que le voisin est toujours mieux défendu que soi. Après tout les Français les plus défavorisés — les personnes âgées, les smicards — qui sont les plus intéressés par l'action de justice sociale entreprise par la gauche, ne forment pas la grande masse militante du P.S. (*le Monde* du 25 octobre). La défense des intérêts catégoriels traverse aussi les socialistes.

La greffe

Si ce gouvernement n'est pas le leur, c'est aussi peut-être qu'il leur paraît aussi lointain qu'un autre et qu'ils ne se sentent pas partie prenante de ses décisions. Ils le sont pourtant, indirectement, par l'intermédiaire de la direction du P.S. Jamais, sans doute, depuis le début de la Cinquième République, un parti politique n'a été associé aussi étroitement au gouvernement de la France, peut dire M. Pierre Mauroy. Et le premier ministre a raison. Le P.S. est en passe de réussir, mine de rien, sa greffe sur les institutions de la Cinquième République, créant ainsi un système original, en France, de relations entre un parti et l'exécutif. Chaque mardi matin, M. Lionel Jospin prend son petit déjeuner à l'Elysée en compagnie du président de la République et du premier ministre. Chaque mardi soir, M. Jospin et M. Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, se rejoignent à Matignon, chez M. Pierre Mauroy. Chaque mercredi, ils déjeunent à l'Elysée.

La procédure est efficace. Elle a permis un accord préalable sans trop de remous publics sur la partie fiscale du budget, sur le financement du déficit de la Sécurité sociale, pour ne parler que de la période récente. Même si elle aboutit, parfois, à une cote mal taillée — c'est le cas du projet Savary sur les relations entre l'enseignement privé et l'enseignement public, — elle évite les conflits trop bruyants.

L'ennui, c'est que la direction du parti socialiste est contrainte de privilégier l'efficacité plutôt que la publicité. On voit mal M. Jospin annoncer triomphalement à la télévision qu'il a obtenu un point d'impôt exceptionnel en moins. Ce n'est pas le genre de la maison. Et quel cadeau le P.S. offrirait à l'opposition, alors que M. Jacques Chirac dénonce, ainsi qu'il l'a fait lundi 24 octobre à Aulnay, la « *pression* » des partis de la majorité sur le gouvernement, et singulièrement celle du bureau exécutif du P.S. !

Ainsi, les dirigeants socialistes parviennent-ils à concilier ce que M. Jospin appelle les « *deux logiques* » — celle d'un parti démocratique, celle des institutions, — qui ne peuvent être « *raisonnablement poussées jusqu'au bout* », la première « *parce qu'elle déboucherait sur une insupportable captation de l'Etat, la seconde parce qu'on ne pourrait pas nier un parti* [comme le P.S.] *sans le condamner à dépérir* ». Entre les deux, ajoute le premier secrétaire du P.S., « *existe un champ de discussions, de tensions, de contradictions, de compromis, qui s'appelle la pratique de la démocratie* ».

A ce niveau des relations avec le gouvernement, le « champ de discussions » n'est occupé que par quelques dirigeants. Si les institutions de la Cinquième République font courir aux gouvernants le risque d'isolement dans la forteresse du pouvoir, leur prise en compte, par un parti majoritaire qui s'efforce d'y trouver sa place, peut aussi entraîner la direction du P.S. sur une pente d'« exercice solitaire du pouvoir ». De part et d'autre de la « ligne » définie par un congrès, le « champ de discussions » est vaste pour un premier secrétaire qui est « près du soleil », comme on dit, c'est-à-dire proche de M. François Mitterrand et du pouvoir suprême.

Il dépend des hommes que cette « *pratique de la démocratie* » ne dérive pas vers la simple addition d'« *exercices solitaires* » dans les lieux du pouvoir qu'occupent les socialistes. Le « *peuple de gauche* », comme on disait en 1981, en resterait encore et pour longtemps les bras ballants.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'« APPEL DES CENT » ORGANISE UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LA PAIX

M. Georges Séguy, animateur de l'« appel des cent », a annoncé, lundi 24 octobre, au cours d'une réception offerte à l'occasion de la semaine de l'ONU pour le désarmement, que ce mouvement prendra, l'an prochain, une initiative du même genre que celle du rassemblement de Vincennes, le 19 juin dernier. L'« appel des cent » prépare, en outre, pour le printemps de 1984, une rencontre internationale d'intellectuels sur les problèmes de la paix.

Dans l'immédiat, les Cent ont renoncé au train spécial, qu'ils avaient envisagé d'affréter et qui devait parcourir la France cette semaine. Ils ont organisé une exposition itinérante de photographies sur le thème de la paix. Mme Suzanne Prou, écrivain, a lu une déclaration, demandant « *que les négociations en cours, notamment à Genève, se poursuivent, malgré les difficultés rencontrées, jusqu'au moment où des solutions pacifiques pourront être trouvées* ».

● *Au conseil régional Champagne-Ardennes.* — M. Bernard Stasi (U.D.F.-C.D.S.) a été réélu, lundi 24 octobre, président du conseil régional de Champagne-Ardennes par trente voix contre neuf à M. René Visse (P.C.) et une à M. Georges Colin (P.S.), qui n'était pas candidat. — *(Corresp.)*



Beyrouth : danger de guerre mondiale ?

Chercheur : c'est un métier, ça ?

Cette semaine dans **Les Nouvelles :**

Beyrouth : Danger de guerre mondiale ? Souvenons-nous des Balkans. Après les deux attentats sanglants de Beyrouth, y-a-t-il un danger qu'éclate la troisième guerre mondiale ? Les Nouvelles enquêtent.

Chercheur : c'est un métier, ça ? Les Nouvelles ouvrent le dossier des carrières scientifiques et du métier de chercheur.

Bourg-en-Bresse : le congrès du deuxième souffle ! A moins de deux ans et demi des législatives, le congrès du P.S. va s'atteler à définir une stratégie pour remporter les élections.

Egalement :

Société : Les enfants fugueurs.

Reportage : La caméra qui fait peur à la télé.

L'invité de la semaine : **Georges Conchon.**

Preuve par 7 : **Pierre Daniel.**

Livre : "Histoire d'enfant" de **Peter Handke.**

Film : "Laura" d'**Otto Premminger.**

Scènes : Un entretien exclusif avec **Placido Domingo.**

Star : Le grand retour de **Bob Dylan.**

Formes : La photographie anonyme.

Les chroniques : **Cavanna, Bernard Frank, Weyergans, Wolinski.**

Les Nouvelles : Du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

Les Nouvelles : Chaque mercredi chez votre marchand de journaux.



littéraires, des arts, des sciences et de la société.

Des mots qui touchent, des idées qui font mouche.

POLITIQUE

Le débat sur la réforme du mode de scrutin législatif

Alors que chacun s'accorde pour considérer que la prochaine échéance décisive, celle des élections législatives, *aura lieu à la date normale, c'est-à-dire en 1986, le débat s'est engagé sur une éventuelle réforme du mode de* scrutin. Nous avons publié, la semaine dernière, le point de vue des principales formations politiques (voir celui de l'U.D.F. *dans le Monde du 18 octobre, celui du P.S. dans le Monde du 19 octobre, celui du R.P.R. dans le Monde du* 20 octobre et celui du P.C. dans nos éditions du 21 octobre).

Nous publions aujourd'hui les points de vue du P.S.U., des « verts » et du Front national. Favorables à la représentation proportionnelle, *les « verts » et le P.S.U. estiment, en outre, qu'il convient de réviser le système de financement des campagnes électorales.*

Pour une « proportionnelle » régionale

par SERGE DEPAQUIT (*)

LE moins que l'on puisse dire est que la France, « pays de la liberté », n'est pas dotée d'un système électoral particulièrement stimulant pour *l'innovation politique.* Conçues pour fermer le jeu entre les forces politiques *déjà solidement installées* dans l'institution, les lois électorales *françaises constituent l'un* des systèmes les plus sélectifs de *l'Europe occidentale.* L'appauvrissement du débat politique, le *« silence des acteurs du changement »* tiennent, pour une part non négligeable, à cet archaïsme de nos structures politiques et aux pesanteurs politiques qu'elles entretiennent.

Un changement culturel et structurel de nos mœurs politiques serait à entreprendre. La gauche au pouvoir, dans la majorité qui l'inspire, en a-t-elle le dessein ? Rien n'est moins sûr. Certes, le changement de la loi *relative à l'élection municipale a* permis l'introduction d'une faible *dose de proportionnalité. Mais l'esprit* de cette loi électorale est resté beaucoup plus « majoritaire » que « proportionnaliste » et, donc, fort éloigné des promesses de 1981.

Qu'en sera-t-il de la réforme envisagée en vue des élections législatives?

L'équation de base en est assez simple : ou bien on change radicalement de système électoral, ou bien l'on conserve l'élection par circonscription individuelle, tout en l'assortissant d'arrangements plus ou moins significatifs. Dans cette seconde hypothèse, les marges de changement sont, finalement, fort réduites, pour une raison simple : il sera quasiment impossible de redécouper les circonscriptions sans alimenter une violente campagne *contre le « charcutage électoral ».* C'est certainement ce qui rend impossible *l'adoption d'un système du* type Weil-Raynal ou à l'allemande, *qui exigerait de ramener le nombre* de circonscriptions à moins de trois cent *cinquante.* Aussi le maintien du principe de *l'élection par circonscription* individuelle conduira-t-il, presque fatalement, *à conserver le découpage* actuel, corrigé des *changements démographiques.* La seule idée neuve consisterait, alors, à *ajouter aux quatre cent* quatre-vingt-onze députés actuels un certain nombre de sièges supplémentaires qui seraient élus à la proportionnelle.

Dans ce contexte, un système à l'allemande supposerait que ce second collège comportât autant de sièges que le premier, ce qui est impensable. Certes, un appoint de cent cinquante *députés* élus dans ce second collège pourrait constituer un *assouplissement utile ; il n'en resterait* pas moins que, pour l'essentiel, *l'ancien système électoral,* que l'on avait promis d'abolir, serait, ainsi, maintenu.

Aussi la seule solution conforme aux engagements pris consiste-t-elle *à changer franchement* de système électoral, en établissant la *représentation proportionnelle.* La seule voie réaliste, qui correspondrait, d'ailleurs, *à la politique* de décentralisation, serait la représentation proportionnelle *dans le cadre régional, avec* scrutin de liste et report des restes *au plan national.*

C'est le système le plus juste, chacun en convient. On *lui* objecte, non sans raison, les risques d'instabi*lité qu'il entraîne, par le rôle parfois* décisif qu'il peut donner aux petits *« groupes charnières »* du centre. Mais les institutions françaises sont telles que *l'élection* de l'Assemblée nationale ne se pose pas dans les termes d'un scrutin municipal.

La gauche aurait intérêt à cette ré*forme, car le « miracle » de juin 1981* ne se reproduira pas en 1986. Il faut, *aujourd'hui, songer en termes de durée* et *éviter* qu'une conjonction de *mécontentements ne renvoie à* l'Assemblée un groupe compact de députés de droite en mal de revanche.

(*) Secrétaire national, porte-parole du P.S.U.

L'occasion de recréer un consensus social

par CATHERINE BONNEL (*)

VOILA un quart de siècle que le scrutin majoritaire régit le mode de désignation de nos représentants à l'Assemblée nationale. *Paradoxe* : la cassure gauche-droite, que de Gaulle avait voulu éviter, est devenue son inconvénient dominant. L'opinion publique est artificiellement coupée en deux ; les minorités, les jeunes mouvements, se voient forcés soit de rejoindre l'un *des deux camps,* soit, pour garder leur autonomie, de se résoudre à la *marginalité.*

Les conséquences de cette loi *sont encore plus profondes. Au lieu* de préparer un changement progressif des *mentalités* et des *orientations,* elle devient un facteur d'instabilité. Aujourd'hui, la bipolarisation, la compétition manichéenne et caricaturale gauche-droite est dénoncée par tous. L'actualité, avec les affrontements de Dreux, Sarcelles, Antony, met en *évidence, plus que jamais,* ses dangers. Elle contraint les électeurs à *l'immobilisme ou au virage à 180°,* comme au printemps de 1981. Il est alors inutile de prêcher la réconcilia*tion nationale* : le conflit reste ouvert, d'autant que la nouvelle opposition, à si peu de voix près, garde trop d'espoirs de renverser encore la situation.

Le scrutin majoritaire contraint également les partis à des alliances artificielles. Les socialistes ont été chercher les communistes, se coupant de la part plus centriste du *mouvement.* Et la droite, on l'a vu *dernièrement à Dreux, n'a pas hésité* à mettre ses éventuels états d'âme *dans un tiroir et à conclure* une alliance avec l'extrême droite pour racler les derniers pourcentages fatidiques.

La *marge* étant devenue très serrée entre les deux blocs, nous entrons dans une phase équivoque du scrutin majoritaire qui permet aux extrêmes, voire aux agitateurs, de se trouver une légitimité.

On agite souvent le spectre de *l'instabilité* due au système proportionnel. Or la Constitution de la Ve République a accentué les pouvoirs du président, élu au suffrage universel, et de son gouvernement par rapport à l'Assemblée. La stabilité que nous connaissons procède, en particulier, de cette innovation dans l'équilibre des institutions. Le plus grand risque d'instabilité, actuellement, réside dans le fait que par le jeu des regroupements successifs les blocs droite-gauche sont, depuis quelques années, à parts quasiment égales. Il nous semble nécessaire de redistribuer les cartes.

Si les écologistes ont toujours été favorables au scrutin proportionnel *intégral, c'est que, pour eux, il est le* plus honnête et le plus juste. C'est le *seul qui* permette aux divers courants qui traversent la société, à un moment de son histoire, d'être clairement représentés. C'est le seul qui donne aux nouveaux mouvements la possibilité de se développer en même temps qu'augmente leur audience. Avec ce mode électoral et sur la base de leurs résultats à l'élection présidentielle, les écologistes auraient aujourd'hui vingt députés à l'Assem*blée* nationale. *De même ils auraient* dû obtenir, lors des élections de *1979, quatre sièges au Parlement* européen.

Le système électoral allemand est fondé sur la désignation d'une moitié *des députés à la proportionnelle,* et de l'autre au scrutin majoritaire dans *les Länder.* Cela *permet* à des personnalités locales de se présenter aux suffrages de leurs électeurs sans être liées par leur *place* hiérarchique dans leur formation politique. La proposition qui nous est faite y ressemble. Cependant, en conservant une part encore plus importante au fait majoritaire, elle n'en est plus qu'un pâle reflet. En cherchant à ménager les promesses du candidat Mitterrand compte tenu d'intérêts de circonstance, le gouvernement socialiste risque bien de rater l'occasion de recréer un consensus social.

(*) Porte-parole des Verts.

Briser le monopole

par JEAN-MARIE LE PEN (*)

LE scrutin majoritaire qui fut la règle de fer de la Ve République est en déclin. Les *prochaines élections européennes, régionales et, je suis prêt à en prendre le pari, législatives auront lieu à la proportionnelle.*

Les promoteurs du système majoritaire soutiennent que, sans lui, il n'y a plus de stabilité gouvernementale et que son abandon aurait pour conséquence le retour en force des partis comme sous la IVe République décrite comme l'abomination de la désolation.

Qu'on ne s'y trompe pas.

L'opposition au scrutin proportionnel exprimée à grand bruit par le *R.P.R.* et l'U.D.F., pour une fois unis sur le sujet, ne reflète que leurs craintes de perdre le monopole de la représentation nationale qu'ils se partagent depuis un quart de siècle avec le P.S. et le P.C.

On parle beaucoup dans la bande des quatre de « moralité politique », mais on n'en n'oublie pas pour autant l'alimentaire.

En fait, le scrutin majoritaire cumule de très graves inconvénients. Il a réduit le Parlement au rôle de chambre d'enregistrement et gravement disqualifié les pouvoirs publics au bénéfice du président de la République, de l'exécutif et de la bureaucratie.

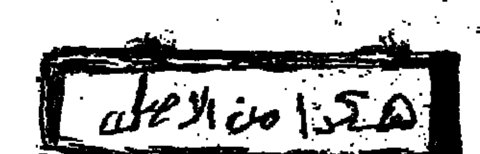
A tous les échelons de la vie publique, il a coupé le peuple français en deux factions antagonistes, acculé la gauche *à s'allier au P.C. et freiné* le déclin de ce parti totalitaire soumis *aux consignes de l'étranger.*

En créant au bénéfice de la bande *des quatre un confortable monopole* politique et médiatique, il a muselé *l'expression démocratique* des tensions et aspirations nouvelles et marginalisé d'authentiques courants populaires.

La proportionnelle doit donc rendre aux électeurs la liberté de choix, rééquilibrer les pouvoirs constitutionnels, libérer la gauche de la tutelle communiste, ranimer la vie politique et la participation des citoyens à celle-ci. Ajoutons que c'est un système plus juste et plus démocratique.

Toutes ces raisons justifient que, depuis sa fondation, le Front national ait été résolument proportionnaliste. Le changement de scrutin, désormais inscrit dans les perspectives, doit permettre à la droite nationale de reprendre ses électeurs et ses militants égarés par le pseudo vote utile dans des « rassemblements » et des « unions » dont la politique était fort éloignée de leurs vœux et, par là, d'occuper en France la grande place qu'elle mérite.

(*) Président du Front national.



Le Monde

société

DÉCOUVERTE DU DIAGNOSTIC PRÉNATAL DE LA MUCOVISCIDOSE

La plus fréquente des maladies héréditaires pourra être dépistée avant la naissance

La découverte, après trente ans d'efforts acharnés, d'une méthode de diagnostic prénatal de la mucoviscidose – la plus fréquente et la plus grave des maladies héréditaires – provoque une grande effervescence dans les milieux de la pédiatrie, de la génétique et de l'obstétrique.

Fruit des travaux du professeur David Brock à Edimbourg, qui publie sa découverte dans la revue *The Lancet*, cette technique est déjà appliquée en France grâce à une collaboration étroite entre les équipes de l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, du Centre international de l'enfance et le groupe écossais.

Cinq cents enfants atteints de mucoviscidose naissent chaque année en France, soit une naissance sur quinze cents accouchements. Quatre mille enfants ou adolescents sont actuellement atteints dans notre pays de cette terrible maladie qui les emporte inéluctablement après une dégradation progressive de leurs systèmes digestif et respiratoire. Deux millions cinq cent mille Français sont porteurs de cette tare génétique que l'on ne trouve que dans la race blanche.

Ils sont porteurs, mais ne présentent aucun trouble apparent, car le gène dont le défaut commande la mucoviscidose est dit récessif. C'est-à-dire qu'il ne provoquera la maladie que s'il est présent à double dose dans le patrimoine héréditaire, les deux parents l'ayant transmis à l'enfant lors de la loterie génétique de la procréation.

Lorsque le père et la mère sont tous les deux « transporteurs » de la tare génétique, leurs enfants ont une chance sur deux d'être également transporteurs s'ils ont hérité de l'un des deux gènes anormaux, et une chance sur quatre d'exprimer pleinement la maladie s'ils ont eu le malheur de recevoir ces deux gènes à la fois, provenant du père et de la mère.

La maladie se traduit par une altération de la composition chimique de certaines glandes, notamment le pancréas et celles qui secrètent tant le mucus tapissant les bronches que la sueur. Ces sécrétions deviennent salées et visqueuses, entravant le fonctionnement du tube digestif et paralysant peu à peu les fonctions respiratoires.

L'analyse de la sueur de ces enfants est, pour l'instant, le seul moyen de confirmer un diagnostic qui, jusqu'en 1953, avait été confondu avec celui de la tuberculose, de la pancréatite ou d'autres maladies infectieuses ou métaboliques confuses. La cause précise, moléculaire, des graves perturbations observées est inconnue, et le traitement est donc purement « symptomatique ». Il fait peser sur les enfants atteints et leurs parents de très lourdes contraintes. Quatre à cinq heures de kinésithérapie respiratoire et d'aérosols chaque jour, sans compter les régimes astreignants et les médicaments palliatifs divers, ne peuvent apporter aux victimes de cette horrible affection qu'un soulagement temporaire, sans en changer l'issue.

Lorsqu'une maladie génétique est, comme celle-ci, inaccessible à la thérapeutique, tous les efforts se portent sur sa prévention, par le dépistage des porteurs de tares, puis le diagnostic prénatal et l'interruption de grossesse sélective, permettant aux couples atteints de ne donner le jour qu'à des enfants indemnes.

De très nombreux laboratoires s'efforçaient, dans le monde entier et depuis près de vingt ans, de découvrir une particularité biochimique ou cellulaire qui permettrait, au cours même de la grossesse, d'identifier les fœtus atteints. Les fausses joies n'ont cessé, à ce sujet, de succéder aux espoirs déçus ou aux erreurs grossières... « *C'est pourquoi*, dit le professeur A. Boué, *nous sommes devenus d'une prudence extrême. L'enjeu est un des plus importants de la génétique moderne, et les déceptions de ces dernières années se sont révélées à sa mesure...* »

L'enthousiasme qu'exprime aujourd'hui ce spécialiste éminent de la médecine prénatale n'en est que plus frappant... Après plusieurs mois de travail, c'est dans son laboratoire, à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, qu'a été pratiqué, il y a quelques jours, par F. Müller et J.-C. Frot, le dosage des enzymes intestinales dont l'absence, dans le liquide amniotique, signe l'atteinte de la mucoviscidose, technique qui s'avère fiable à 95 % (1).

« *C'est la révolution que nous attendions depuis tant d'années*, dit le professeur A. Boué. *Pour la première fois, la technique ainsi découverte se révèle reproductible dans des laboratoires étrangers, tant chez nous qu'à Rotterdam.* »

Pour l'instant, ce mode de diagnostic pourra être offert à tous les parents qui ont déjà eu un enfant atteint de mucoviscidose et dont on sait avec certitude qu'ils courent le risque d'en avoir un autre. On ne dispose pas encore, en effet, de moyens permettant de dépister les porteurs du gène anormal qui n'expriment pas la maladie, mais les chercheurs verront à présent leur ardeur redoubler, et nul ne doute qu'ils y parviendront dans un avenir prochain.

Grâce aux méthodes du génie génétique, les maladies héréditaires du sang – hémophilie, thalassémie, drépanocytose – sont devenues depuis peu accessibles à un diagnostic prénatal. Il ne reste plus, parmi les grands désastres congénitaux, que la myopathie dont le diagnostic prénatal est encore inaccessible. Au-delà de ces diagnostics, le rêve des pédiatres reste, bien évidemment, de pouvoir comprendre, guérir ou prévenir les maladies génétiques, qui sont devenues, depuis la maîtrise des maladies infectieuses, leur préoccupation essentielle.

C'est déjà l'équipe du professeur Brock qui avait mis au point les méthodes biochimiques de diagnostic chez le fœtus de spina-bifida (ou disjonction de la colonne vertébrale, accompagnée d'anomalies graves du *système nerveux central*). Peu après, les effets préventifs de vitamines administrées à fortes doses chez les femmes enceintes à risque avaient été découverts par une autre équipe anglaise. La première percée qui vient d'être accomplie pour la mucoviscidose permet d'espérer qu'il pourrait en être de même et que le jour viendra où elle sera, elle aussi, accessible aux moyens dont dispose une médecine fœtale en plein développement.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Il s'agit du dosage, dans le liquide amniotique, des enzymes A.L.P. (phosphatase alcaline) inhibées par la phénylalanine, qui dérivent essentiellement des cellules de la muqueuse intestinale du fœtus.

Dès les premières semaines de la grossesse

Les méthodes de diagnostic prénatal relevant de la chimie (recherche d'enzymes anormales), de la cytogénétique (recherche de chromosomes mal formés ou *surnuméraires*) ou de la *biologie* moléculaire (recherche, dans le patrimoine génétique, d'un gène déficient) étaient conduites jusqu'à présent sur des échantillons de liquide amniotique prélevés par ponction vers la dix-septième semaine de la grossesse. Une nouvelle technique est utilisée depuis peu qui permet d'obtenir un diagnostic beaucoup plus tôt, autour de la huitième semaine de la grossesse.

Les équipes françaises ont pris une avance importante dans l'application de cette technique, qui consiste à prélever une parcelle de placenta par voie vaginale, dans le col de l'utérus, et ne nécessite ni ponction ni anesthésie. Des diagnostics difficiles d'anomalies héréditaires des cellules du sang ont été ainsi réussis par les docteurs Yves Dumez (maternité de Port-Royal) et Michel Goossens (hôpital Henri-Mondor à Créteil) qui ont l'une des plus importantes statistiques mondiales de cette méthode nouvelle, encore expérimentale.

Son avantage est triple : elle est conduite sans effraction de l'utérus, elle permet un diagnostic beaucoup plus précoce et elle autorise donc, si besoin, une interruption de grossesse pratiquée très tôt et dans les meilleures conditions. Les équipes de pointe qui la pratiquent dans le monde la réservent pour l'instant aux situations où le risque d'anomalie est particulièrement élevé. La technique dite de biopsie trophoblastique est en effet encore trop récente pour que ses inconvénients éventuels soient connus.

AVANT LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Des psychiatres déprimés

Etre psychiatre du secteur public, c'était, traditionnellement – et c'est toujours, souvent – être de gauche. C'était maintenir la tradition « désaliéniste » de la gauche française, un courant fort vivace depuis la Libération, et proclamer la nécessité de supprimer l'asile, bref, de soigner « autrement » les malades mentaux.

Aussi, en 1981, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche parut-elle, dans les milieux de la psychiatrie publique, à la fois conforme à « *l'ordre naturel des choses* » – à savoir l'évolution des esprits – et indispensable à un réel changement. M. Jack Ralite *prononça même un discours, en* octobre 1981, nettement « désaliéniste », qui combla les vœux de bien des psychiatres des hôpitaux. Ceux-ci – ils sont près de deux mille – ont la charge de quelque cent mille malades mentaux hospitalisés et suivent « hors les murs », chaque année, environ six cent mille personnes. Une lourde charge, dans laquelle ils souhaiteraient être à la fois soutenus par l'opinion et aidés par les pouvoirs publics.

Or le congrès qu'ils viennent de tenir à Lyon (1) témoigne du plus grand désenchantement. Ce gouvernement, disent-ils, ne fait que chausser les bottes de ses prédécesseurs et se montre incapable de comprendre la spécificité de la psychiatrie dans la politique de santé publique.

A l'appui de cette thèse, les psychiatres du secteur public citent plusieurs exemples. Le premier est la réforme hospitalière, *qui s'élabore actuellement* et qui centre sur l'établissement lui-même l'ensemble des activités hospitalières. Comment intégrer dans ce schéma toute la pratique extra-hospitalière qui fonde la notion même de psychiatrie « de secteur », axée sur la prise en charge des malades dans leur milieu de vie ? Dans la réforme des statuts des médecins hospitaliers que prépare le gouvernement (*le Monde* du 18 octobre), la spécificité de la psychiatrie, disent-ils, n'est pas non plus prise en compte.

Mais le grief le plus grave porte sur la réforme des études médicales, qui va, estiment-ils, priver les hôpitaux psychiatriques *de leurs internes et, à terme, de* leurs médecins. Les psychiatres ont des mots très durs à l'égard de cette réforme, dont ils dénoncent les effets « destructeurs ».

Quota « tragique »

En effet, le recrutement des jeunes psychiatres était, depuis quelques années, opéré par un internat spécialisé, que la nouvelle loi supprime. A l'avenir, tous les futurs spécialistes *devront passer l'« internat de spécialité »*, et chaque discipline se verra attribuer un quota. Les psychiatres estiment que celui que recevra leur discipline fera diminuer « *de façon tragique* » le recrutement des jeunes, et que le nombre des internes passera de mille quatre cent vingt à cent cinquante en 1987. « *Ce chiffre ne permettra même pas de faire face au simple renouvellement des psychiatres publics.* » On assistera donc, disent-ils, à un « assèchement » du recrutement et donc, à terme, à la « *destruction du dispositif de soins* », ce qui « *réduira l'hôpital à l'hospice* ».

On répond à cela, au secrétariat d'Etat à la santé, que les « enveloppes » affectées à la psychiatrie permettront d'utiliser, dans les hôpitaux psychiatriques, d'une part les futurs spécialistes, au cours de leur « post-internat », d'autre part de recourir éventuellement au concours de psychiatres extérieurs à l'établissement.

Quoi qu'il en soit, l'inquiétude est grande dans les milieux de la psychiatrie publique, où les propos ministériels éveillent aujourd'hui un scepticisme certain.

CLAIRE BRISSET.

(1) Il s'agissait du congrès du Syndicat des psychiatres des hôpitaux (publics), que préside le docteur Jean Ayme (Paris).

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Une mise en garde contre les excès d'entraînement sportif intensif des enfants

« *Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant* », affirme l'Académie nationale de médecine dans un avis présenté par MM. Gounelle de Pontanel et Delmas, et récemment adopté, pour mettre en garde le Parlement avant l'adoption du projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

« *S'il est reconnu que la pratique des activités physiques et sportives comme celle des jeux est à recommander aux enfants et aux adolescents, il importe cependant de faire acte de prudence et d'éviter tout excès d'entraînement intensif durant les périodes pré-pubertaires et pubertaires* », note l'Académie. Elle évoque aussi « *les suites immédiates ou lointaines de la traumatologie découlant de cette pratique intensive* », les séquelles « *d'ordre locomoteur, cardio-vasculaire ou endocrinien* » et « *certains retentissements psychiques, y compris ceux dus à l'échec promis au plus grand nombre après des efforts sans rapport avec l'âge* ».

Pour l'Académie, « *le développement récent et organisé d'un entraînement sportif précoce chez l'enfant et l'adolescent apparaît résulter principalement de considérations de prestige politique, économique et social, dont les finalités sont bien différentes de celles de l'initiation sportive du jeune* ».

Devant des risques qui l'inquiètent, l'Académie rappelle : « *Si un adulte, sa croissance étant terminée, peut accepter, sous sa propre responsabilité, de courir les risques liés à une pratique sportive de haut niveau, il ne peut en être de même pour des jeunes naturellement plus vulnérables. Les familles et les éducateurs, les entraîneurs, les dirigeants sportifs, les responsables fédéraux, en particulier, doivent être clairement informés des risques potentiels à court, moyen ou long terme susceptibles de compromettre la santé des enfants qui leur sont confiés.* »

En tirant la sonnette d'alarme sur un problème majeur de l'évolution du sport de compétition moderne, l'Académie de médecine reconnaît en même temps que la médecine sportive est dramatiquement sous-développée en France. Sur les apprentis champions pour lesquels elle redoute empiriquement les dangers d'un entraînement précoce prématuré, elle ne dispose que d'études très partielles dans le temps et l'espace qui suscitent l'inquiétude selon les normes de la pathologie ordinaire. Or les sportifs de haut niveau ne sont pas des personnes ordinaires. En déterminant précisément ce qui les rend littéralement extraordinaires, au lieu de les considérer comme des malades en puissance, il serait possible d'orienter vers le sport de haut niveau des enfants dès le plus jeune âge avec une marge infime de risques. Malheureusement l'Académie n'a pas poussé sa réflexion jusque-là.

ALAIN GIRAUDO.



JUSTICE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VERSAILLES

Les approximations ont alterné avec les invraisemblances lors de la première journée du procès des « grâces médicales »

C'était l'événement de cette première journée du procès dit des grâces médicales. Policiers et photographes attendaient en force, lundi 24 octobre, à chacune des entrées du palais de justice de Versailles, l'arrivée de l'ancien avocat André Fraticelli. Une longue patience... découragée.

Le fuyard avait préféré se présenter à la gendarmerie. Après son transfert au parquet, le procureur lui notifia son inculpation, et il entra dans la salle d'audience comme un prévenu ordinaire en compagnie de ses coinculpés, les docteurs Alain Colombani et Bernard Mariotti. Serein, il déclina l'offre qui lui était faite par la présidente, Mme Jacqueline Cochard, de discuter de l'opportunité du mandat d'arrêt lancé contre lui, voulant immédiatement entrer dans le cœur du sujet.

M. Fraticelli était là pour se justifier des accusations lancées contre lui. Il n'en eut guère le loisir. D'entrée, le procès s'enlisa dans une interminable bagarre sur la nullité de la procédure : les conclusions des avocats demandeurs furent jointes au fond. Puis, la présidente procéda à l'ouverture des scellés et à la longue énumération des documents qu'ils contenaient. Une opération qui donna lieu à quelques escarmouches avant qu'on s'intéresse enfin au véritable objet des débats : les conditions de la mise en liberté pour de pseudo-raisons médicales du trafiquant de drogue Robert Kéchichian.

A écouter les questions et les constatations de Mme Cochard, le détenu Kéchichian n'était pas un prisonnier comme les autres. Non seulement il faisait de fréquents séjours à l'hôpital de la prison des Baumettes, mais le docteur Colombani qui dirigeait ce service le recevait souvent, seul à seul, dans son bureau. *« Il n'y avait pas de salle de consultation »*, répond le docteur Colombani après avoir réaffirmé qu'il n'avait *« jamais demandé, ni jamais reçu un centime de qui que ce soit »*.

Malgré tout, le cas de Kéchichian semblait beaucoup l'intéresser puisqu'il est allé lui rendre visite, à deux reprises, au centre régional anti-cancéreux de Marseille (C.R.A.C.M.) où il l'avait fait hospitaliser pour des examens. Deux fois, comme son ami Fraticelli qu'il rencontra d'ailleurs à l'une de ces occasions.

Bizarre, tout de même, cette sollicitude de la part d'un médecin très occupé, qui déclare travailler quinze heures par jour, et venant d'un avocat qui, à 10 heures du soir, passe voir son client car *« il vit seul et n'a pas de vie de famille »*. Etrange, aussi, l'attitude de Kéchichian. Selon une infirmière, il est déçu quand on lui apprend que les résultats des examens sont négatifs et que sa maladie n'est en fait pas alarmante. Surprenant, l'aplomb de M. Fraticelli, qui prétend ignorer les conditions de ces examens.

Dans l'échelle des surprises et des argumentations laborieuses, il y eut cependant mieux dans cette salle correctionnelle exiguë où les journalistes entassés devaient tendre l'oreille pour saisir des lambeaux de dialogue. Le comble fut illustré par les deux médecins experts auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, les docteurs Mazaud et Mariotti, auteurs du rapport qui a induit en erreur le juge Pierre Michel.

« Dans la hâte »

Le premier aurait ausculté Kéchichian une fois et le second, deux fois, mais les gardiens de la paix en faction devant la porte de la chambre n'ont vu que le docteur Mariotti, et à une seule reprise. Les infirmières sont formelles : le dossier médical du patient ne leur a jamais été réclamé. La personne qui l'a remis au docteur Mariotti n'a jamais pu être identifiée. De plus, la communication de ce dossier ne s'est pas faite dans les règles habituelles au centre régional anticancéreux, et la description de ce document ne correspond pas à la réalité.

Le docteur Mariotti se débat dans les invraisemblances. Il ne parvient pas à expliquer comment il a pu prendre connaissance d'une biopsie positive, alors qu'elles étaient toutes négatives et, finalement, concède qu'il a rédigé son rapport *« dans la hâte »*, ce qui explique certaines approximations. Aucun de ces deux médecins, qui sont légistes de discipline, n'a consulté un interne ou le professeur Spitalier chargé d'apprécier la réalité de la maladie de Kéchichian.

Leur rapport sera rédigé après le retour de Kéchichian aux Baumettes alors que son état, selon eux, *« nécessitait une thérapeutique chirurgicale rapide... »*. Le docteur Mariotti lui a même rendu visite deux jours plus tard. Mais de cette visite, il ne se souvient plus, comme, du reste, il n'a pas vu dans le dossier médical du patient la lettre du professeur Spitalier déclarant qu'il n'y a pas à intervenir et que la maladie du prisonnier n'est en rien alarmante.

En quelques heures, le tribunal a entendu une accumulation de justifications extravagantes et incroyables. Un tissu d'approximations ou d'aveux de trous de mémoire. Reste que chacun des inculpés proclame que Kéchichian était réellement malade. M. Fraticelli a touché les nodules apparus sur l'abdomen de son client. Le docteur Colombani les a vus naître. Le docteur Mariotti reste convaincu qu'il s'agissait d'une récidive d'un sarcome de Darier-Ferrand. Un cancer de la peau, dont on n'a pas fini de reparler puisqu'une dizaine de spécialistes viendront mercredi à la barre pour en expliquer tous les mystères. Il ne manquera que l'intéressé.

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

LES FAUX DE MARINETTE

De notre correspondant

Valence. – Marinette Bombayl, trente-cinq ans, avait commencé par subtiliser, dans une pharmacie de Die (Drôme), un badge permettant aux assurés sociaux de ne pas régler le montant de leurs frais pharmaceutiques. Dérobant ensuite chez un médecin un dictionnaire Vidal, puis, chez divers autres praticiens de la région, des carnets d'ordonnances et des feuilles de soins portant le cachet du médecin, elle avait complété le tout en volant leur tampon à près d'une vingtaine de pharmaciens.

Marinette Bombayl fabriquait, depuis 1977, ses ordonnances, collant ses vignettes sur les fausses feuilles de soins accompagnées de tout aussi fausses ordonnances. Mais elle avait aussi déclaré une fausse maternité, percevant ainsi des indemnités pré et post-natales. C'est une feuille de remboursement sur laquelle elle avait oublié une signature, celle d'un auxiliaire médical, qui a permis de confondre Marinette Bombayl qui travaillait au centre hospitalier de Valence où elle avait obtenu un poste d'infirmière grâce à de faux certificats d'aptitude.

La caisse primaire d'assurance-maladie de la Drôme, qui se retranche derrière l'instruction judiciaire en cours sans faire de déclaration, aurait versé dans cette affaire 400 000 francs de prestations. Le reste étant notamment constitué par les salaires indûment versés à Marinette Bombayl par le centre hospitalier qui s'élèveraient à environ 600 000 francs.

● *Le F.L.B. met en garde le gouvernement français.* – L'Armée révolutionnaire bretonne, l'une des branches actives du Front de libération de la Bretagne, vient de revendiquer les quatre derniers attentats, dont un manqué, commis depuis août 1982 en Bretagne.

Dans un communiqué, le F.L.B. *« met en garde le gouvernement français »* et annonce une reprise de *« la lutte armée contre tous les traîtres à la nation bretonne »*.

Un agent de change inculpé d'abus de biens sociaux

M. Alain Boscher, un important agent de change parisien, vient d'être inculpé d'abus de biens sociaux et d'infraction à l'article 85 du code de commerce (qui lui interdit d'acquérir des titres vendus par ses clients). M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, lui a notifié ces inculpations sans l'écrouer.

M. Boscher qui a choisi Me Paul Lombard, du barreau de Marseille, pour assurer sa défense est accusé d'avoir acheté avec l'argent de sa charge pour 5 800 000 F de valeurs boursières, dont certaines étaient proposées à la vente par des clients. Il s'agit notamment de quarante-sept mille actions de la société Montupet (fonderie d'aluminium) à l'usage de l'industrie automobile. En décembre 1982, la compagnie des agents de change avait suspendu M. Boscher de ses fonctions pour une durée d'un mois, portée à deux mois par le ministère de l'économie, des finances et du budget.

● *La mort d'André Ferrant : un crime passionnel.* – Un repris de justice âgé de vingt-quatre ans, Pascal Gourdon, a avoué le 24 octobre aux policiers niçois qu'il avait assassiné le gérant d'une discothèque à la mode de Nice, « le Grand Escurial », André Ferrant, trente-trois ans, tué de cinq décharges de fusil de chasse devant sa propriété, à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), dans la nuit du 9 au 10 octobre. C'est par dépit amoureux et pour se venger que Pascal Gourdon aurait prémédité ce meurtre. Son ancienne compagne l'avait abandonné, lui préférant le gérant du « Grand Escurial ». On laissait entendre que l'assassinat d'André Ferrant, à qui l'on prêtait l'intention de relancer l'établissement de la promenade des Anglais, le « Ruhl », était lié à la « guerre des casinos ». *(Corresp.)*

ANCIENS COMBATTANTS

Le 26 octobre à Paris

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES ANCIENS DU S.T.O.

La Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé, qui regroupe les bénéficiaires de la loi du 14 mai 1951 portant statut des victimes du service du travail obligatoire (S.T.O.), tiendra son rassemblement national le mercredi 26 octobre, à Paris. Une décision de justice a imposé à cette fédération, depuis plusieurs années, d'abandonner son appellation d'origine, Fédération nationale des déportés du travail. Il en résulte une situation ambiguë où la Fédération ne porte pas le même nom que les associations départementales des déportés du travail qu'elle regroupe.

En signe de protestation et pour manifester leur représentativité, les anciens du S.T.O. sont conviés à se grouper, ce même mercredi 26 octobre, à 15 heures, sur l'esplanade des Invalides. Les participants se rendront en cortège au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, rue de Bellechasse, puis au Palais-Bourbon, où leurs porte-parole déposeront des motions.

ÉDUCATION

EXAMINANT LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les sénateurs réclament une plus grande émulation dans les universités

Le Sénat commence, mercredi 26 octobre, l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Ce texte avait été adopté au printemps dernier par les députés après dix-sept jours de débats et d'intense polémique entre l'opposition et la majorité, illustrée par un grand nombre d'amendements. Le projet de loi élaboré par le gouvernement propose de modifier le premier cycle universitaire, d'augmenter les capacités d'accueil des établissements et d'accroître la professionnalisation de certaines filières. Ces dispositions ne font pas l'unanimité chez les enseignants. Elles sont critiquées par les formations d'opposition majoritaires au Sénat.

Le 24 mai, douze mille étudiants et quelques centaines d'enseignants parcouraient les rues proches de l'Assemblée nationale. Canons à eau et grenades lacrymogènes ponctuaient le début de l'examen au Palais-Bourbon du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Cinq mois plus tard, les sénateurs se penchent sur le dossier dans un climat, en apparence, plus serein.

Les cris des étudiants se sont tus. Les rendez-vous nocturnes entre jeunes gens et C.R.S. au quartier Latin ont pris fin lorsque les députés ont commencé à examiner le texte gouvernemental. Le printemps fut chaud, l'automne s'annonce plus calme. Mais ce calme de la rue traduit une plus grande connaissance par le monde universitaire du projet du ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary. Peu motivés au printemps, des universitaires se contentaient de critiques générales contre la *« secondarisation de l'enseignement supérieur »* ou la disparition de certaines disciplines. Le débat commencé à l'Assemblée, les discussions de l'été sur les horaires et les tâches des enseignants, puis la parution du livre de M. Laurent Schwartz *Pour sauver l'Université* (*le Monde* du 7 octobre) ont alimenté la réflexion des universitaires.

Groupes de travail

Des groupes de travail ont commencé à étudier dans les universités ce que pourraient être de nouveaux premiers cycles. Des professeurs s'interrogent sur la place de la recherche dans leurs activités et réfléchissent à des systèmes d'évaluation de leurs travaux. Des enseignants de toutes disciplines et de tous corps se demandent si l'Université française est encore capable de former des jeunes de la même façon qu'eux-mêmes ont été formés.

En quelques mois, le débat sur la réforme de l'enseignement supérieur a pris de l'ampleur. Sensibilisés par le décret du 16 septembre modifiant les horaires des enseignants et ses conséquences, des universitaires se montrent plus attentifs aux déclarations de leur ministre. Ils s'intéressent aux remarques ou aux critiques formulées par Laurent Schwartz, Jacques Julliard ou Raymond Aron, qui, dans son dernier éditorial de *l'Express*, appelait les professeurs à refuser de prendre part aux conseils définis par le projet de loi.

Qualité et diversité

Les sénateurs *« fidèles à leur vocation »*, pour reprendre l'expression de M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, ont décidé de ne pas rejeter purement et simplement le projet de loi mais de réfléchir sur les moyens de *« construire un texte qui permette que s'établisse un large consensus autour des finalités et de l'organisation de l'enseignement supérieur »*.

Dans son rapport, la commission reconnaît que le fonctionnement actuel de l'enseignement supérieur *« ne peut être considéré comme satisfaisant dans son ensemble »*. Les sénateurs soulignent quelques difficultés, qu'ils jugent évidentes : *« Les universités doivent accueillir des étudiants d'un niveau souvent insuffisant..., elles sont caractérisées par un climat de relatif pessimisme chez les étudiants et parfois de démotivation chez les universitaires... des facteurs de rigidité empêchent une diversification suffisante de l'enseignement supérieur. »*

De ces points de faiblesse et de quelques autres, les membres de la commission ont déduit des orientations que *« devrait traduire un texte de loi réformant utilement l'enseignement supérieur »*. Ironiques et sévères avec le texte ministériel, qu'ils accusent d'être les maîtres mots d'une réforme efficace.

Selon M. Séramy, *« deux soucis primordiaux doivent animer le législateur : celui de la qualité et celui de la diversité des enseignements supérieurs »*. Des préoccupations que partage M. Savary. Mais les deux hommes divergent sur les moyens de parvenir à ces exigences. M. Séramy évoque la possibilité de cohabitation de filières sélectives et non sélectives, M. Savary refuse ces termes. Le premier demande que le pouvoir dans les universités soit fondé *« sur la compétence et non sur les rapports de forces entre les organismes syndicaux »*. Le second parle de *« démocratie interne »*.

SERGE BOLLOCH.

A Saint-Quentin-en-Yvelines

UN COLLÈGE CATHOLIQUE TOUT NEUF

Pour la première fois depuis un demi-siècle dans le diocèse de Versailles (Yvelines), un collège catholique a été inauguré, le 22 octobre, en présence du chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, et de M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

Ce collège baptisé du nom de Saint-François-d'Assise accueille depuis la dernière rentrée cinq cent soixante-six élèves à Montigny-le-Bretonneux, l'une des onze communes regroupées dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Projet mûri depuis une dizaine d'années à partir du besoin exprimé par les prêtres du secteur, l'établissement a été construit en un an. Austère bâtiment de brique rouge, il s'élève aujourd'hui parmi les multiples lotissements de maisons individuelles essaimées sur ce plateau voué jusqu'aux années 70 aux activités agricoles. Il devrait être complété prochainement par un lycée d'enseignement professionnel (sections électromécanique et électronique) de trois cents élèves.

Dans l'esprit de ses trois promoteurs – l'évêché de Versailles, la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique et les associations de parents d'élèves de l'école libre de la région académique de Versailles, le collège Saint-François-d'Assise est le symbole de la capacité d'adaptation de l'enseignement catholique à la population jeune d'une cité nouvelle de cent cinquante mille habitants entièrement dépourvue, jusqu'à présent, d'établissement secondaire confessionnel.

Les 20 millions de francs nécessaires à sa construction ont été financés aux trois quarts par un emprunt qui devrait être couvert par les frais de scolarité (de 150 F à 1 200 F par trimestre, selon les revenus des parents). Des écoles catholiques des Yvelines rassemblées dans une association de solidarité, mais aussi des parents d'élèves des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, ont contribué à rassembler les fonds. Samedi, quelque six cents personnes se sont réunies autour du bâtiment de brique flambant neuf pour témoigner de la vitalité de l'école privée.

Après un office religieux, elles se sont retrouvées pour fêter l'événement en compagnie des deux porte-parole nationaux, le chanoine Paul Guiberteau et M. Pierre Daniel. Evoquant le *« message de liberté »* illustré par le nouveau collège de Saint-Quentin-en-Yvelines, le secrétaire général de l'enseignement catholique a estimé que l'Etat devait être *« capable de soutenir les libertés qui s'expriment »* et souhaité qu'un consensus national apparaisse *« autour de l'éducation des jeunes »*.

PHILIPPE BERNARD.

● *Au Collège de France.* – M. Yves Laporte a été nommé administrateur du Collège de France, pour un nouveau mandat de trois ans à compter du 1er octobre 1983. Professeur de physiologie, M. Laporte enseigne depuis 1972 au Collège de France. M. Gilbert Dragon est reconduit à son poste de vice-président de l'assemblée des professeurs.



TRANSPORTS

RÉUNIES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A NEW-DELHI

Les compagnies aériennes n'ont pas réussi à adopter une résolution commune sur l'interception des avions

Les compagnies aériennes participant depuis lundi 24 octobre et pour deux jours, à New-Delhi, à la trente-neuvième assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) ne sont pas parvenues à adopter une résolution commune sur la sécurité aérienne après la destruction du Boeing de Korean Airlines, le 1er septembre dernier, par la chasse soviétique. A la majorité, les réprésentants de plus de cent vingt-trois compagnies aériennes ont décidé de repousser de vingt-quatre heures la discussion sur cette résolution condamnant l'usage de la force lors des interceptions d'avions civils.

La question de la sécurité des avions civils n'a cependant pas fait oublier à l'assemblée générale de l'IATA les problèmes financiers des compagnies.

Un net redressement des comptes en 1983

New-Delhi. – Rémission ou guérison ? Les états-majors des cent vingt-trois compagnies aériennes de l'IATA, réunis à New-Delhi, constatent avec satisfaction que leurs comptes se redressent très nettement en 1983. Pour la première fois depuis quatre ans, ces compagnies – prises dans leur ensemble – vont même enregistrer un solde d'exploitation positif de 500 millions de dollars (non comprises les dettes pour emprunts), contrastant avec des pertes de 200 millions l'an passé, 600 milliens en 1981 et 900 millions en 1980.

Il est vrai que le niveau démesuré des charges financières continue – et continuera pendant au moins deux ans encore – de grever les bilans. Cette année, elles atteignent 1,7 milliard de dollars, et elles monteront à 1,8 milliard l'an prochain et à 1,9 milliard en 1985. Si bien que, intérêts déduits, les résultats nets des compagnies demeurent toujours négatifs (– 1,2 milliard de dollars cette année contre – 1,8 milliard l'an passé) et qu'ils ne tendront à l'équilibre que dans trois ans, même si le solde d'exploitation est positif.

Que l'exploitation des grandes compagnies internationales soit redevenue bénéficiaire n'en est pas moins un phénomène intéressant, qui traduit la victoire d'un certain réalisme sur les aberrations qui ont suivi la mise en œuvre de la «déréglementation» américaine. L'anarchie tarifaire qui a résulté de cette politique bien au-delà de son pays d'origine a mis à mal les finances de plus d'un transporteur, tandis que l'obligation de payer des avions achetés dans l'euphorie des belles années 1976-1978 – et que la crise

De notre envoyé spécial

économique survenue entre-temps ne permettait plus de remplir – précipitait la catastrophe. Pour assurer leurs fins de mois, les grandes compagnies se lancèrent dans une suicidaire course au remplissage à n'importe quel prix. Aujourd'hui, sur le conseil de leurs banquiers, et parfois de leur gouvernement, elles retrouvent peu à peu le goût d'une gestion plus saine et les voies de la rentabilité.

Modestie

Cette attitude nouvelle part d'un postulat : le trafic international n'augmente plus – le nombre de passagers transportés par les membres de l'IATA diminue même depuis trois ans, – et la reprise économique qui se dessine ne devrait avoir que des effets limités sur les voyages aériens. Dès lors, le redressement ne pouvant être atteint par un accroissement des recettes, il ne peut l'être que par trois moyens : une compression des coûts d'exploitation (ils stagnent depuis deux ans, alors qu'ils augmentaient de 15 % par an à la fin de la précédente décennie) ; un meilleur ajustement de l'offre à la demande, qui explique l'effondrement des commandes d'avions neufs en 1981 et surtout en 1982 ; enfin, une amélioration de la productivité impliquant notamment un contrôle strict des effectifs des compagnies IATA (ils sont, d'ores et déjà, presque revenus à leur niveau de 1977).

Cette cure d'austérité a commencé à porter ses fruits. Deux chiffres en témoignent. En 1981, pour être rentable en service international, c'est-à-dire pour permettre à son exploitant de faire face à ses coûts d'exploitation et à ses frais financiers, un avion devait être rempli au moins à 61,7 % de sa capacité ; en 1982, ce seuil s'abaissait à 60,5 %, et il devrait passer cette année sous la barre des 60 %. Comme le coefficient d'occupation réelle des avions s'accroît peu à peu, une petite rentabilité commence donc à se dégager.

Il en faudra, toutefois, davantage pour faire face aux échéances qui s'annoncent pour le milieu de la décennie. A cette époque, même si le trafic continue de stagner, les compagnies vont devoir renouveler une partie de leur flotte techniquement et économiquement dépassée. Leur besoin de financement atteindra 50 milliards de dollars. Et si, d'ici là, la reprise du trafic est plus forte que prévu, par exemple + 5 % par an, il faudra y ajouter 50 autres milliards de dollars pour acquérir les capacités supplémentaires de transport nécessaires. Les compagnies, dont la marge haute ne dépassa pas 4,2 % dans leur année la plus faste (1978), devraient dégager un bénéfice net de 6 % de leurs recettes pour financer sainement un investissement de 50 milliards de dollars et de 7,5 % pour 100 milliards.

Or leur marge nette a été négative de 1,7 % en 1980, de 3,1 % en 1981 et de 2,1 % en 1982. En clair, il leur a manqué 3,2 milliards de dollars en 1982 pour assurer leur développement ; il leur en manquera 2,6 milliards cette année, 2,2 milliards l'an prochain et 2 milliards en 1985. Ce qui ramène à quelque modestie les résultats réconfortants révélés à New-Delhi.

JAMES SARAZIN.

ÉQUIPEMENT

Relance du logement à Paris

En deux ans, 4 000 appartements pourraient être mis en chantier et 15 000 H.L.M. rénovés

Longtemps réclamé par les élus socialistes et communistes, formellement promis par M. Jacques Chirac, le grand débat sur la construction de logements dans la capitale a eu lieu au cours de la séance du Conseil de Paris du lundi 24 octobre.

Pour une fois, la salle était abondamment garnie, et plus d'une vingtaine d'orateurs ont pris tour à tour la parole.

Dans une déclaration préliminaire, M. Jacques Chirac a souhaité que le logement demeure pour cette mandature *« une priorité municipale »*. Selon lui, il s'agit d'abord d'encourager les promoteurs privés à faire leur métier.

Le relèvement du plafond légal de densité décidé il y a quelques semaines par les conseillers de Paris devrait les y aider ainsi que l'augmentation de certains coefficients d'occupation des sols *« excessivement dissuasifs »* et l'accélération des procédures de délivrance des permis de construire.

En second lieu, pour faciliter la construction dans le secteur public, la Ville va augmenter le crédit affecté à l'achat de terrains : 300 millions de francs y seront consacrés en 1983. En outre, pour acquérir de vastes espaces appartenant encore à la S.N.C.F., Paris a l'intention de souscrire *« un emprunt important »* auprès de la Caisse des dépôts.

L'horizon ainsi dégagé, M. Yves Galland, adjoint au maire chargé de la construction, prévoit que 4 000 logements pourraient être mis en chantier dans les deux années à venir, soit en H.L.M., soit en logements collectifs dits intermédiaires, soit par la réhabilitation d'immeubles anciens. En outre, la municipalité souhaite rénover 15 000 logements H.L.M. datant de l'entre-deux-guerres et qui ont besoin d'une remise à neuf. Mais pour tout cela, il faut bien entendu l'aide de l'État. Celui-ci est-il prêt à aider la capitale ?

La réponse est venue il y a quelques jours sous forme d'une lettre datée du 20 octobre de M. Paul Quilès, rival malheureux de M. Chirac aux dernières élections municipales mais qui se trouve être, aujourd'hui, ministre de l'urbanisme et du logement. Le ministre propose, comme son prédécesseur, M. Quilliot, d'aider la Ville à construire dix mille logements sociaux en 1985 et 1986 et de participer à la rénovation des H.L.M. d'avant guerre. Selon M. Quilès, cette aide sera subordonnée à la signature d'un contrat entre Paris et son ministère de manière à difinir clairement l'apport financier de chaque partenaire. On va donc, selon la formule de M. Chirac, vers *« une authentique coopération au service de tous les Parisiens »*. Cette réconciliation était rendue nécessaire par l'urgence et la gravité du problème. Tout le monde s'accorde en effet à reconnaître que les difficultés du logement à Paris entraînent une dangereuse ségrégation.

M. Henri Malberg, conseiller communiste, l'a dit au cours de son intervention. Celle-ci, une fois n'est pas coutume, a été écoutée avec grande attention par tous ses collègues, y compris par ceux de la majorité municipale. *« Il n'est pas sain,* a-t-il déclaré, *qu'en rejetant les ouviers et les salariés modestes Paris soit l'image inversée de la nation. L'équilibre de la diversité sociale qui faisait de Paris tout à la fois une ville populaire et une capitale prestigieuse a été rompu en vingt ans. C'est donc au nom de l'intérêt même de la Ville que nous demandons des logements sociaux. Nous aimons Paris, c'est pour cela que nous ne voulons pas qu'y vivre devienne un privilège »*.

Bien que le débat n'ait pas été sanctionné par un vote, l'ensemble des intervenants se sont déclarés d'accord sur la relance de la construction dans la capitale. C'est donc avec l'assentiment général que M. Yves Galland a pu annoncer que la Ville allait s'efforcer de terminer une quinzaine d'opérations en cours et qu'une nouvelle vague d'une vingtaine de chantiers serait bientôt proposée à l'approbation du conseil.

Le premier de ces chantiers a d'ailleurs été accepté par les conseillers. Une zone d'aménagement concerté (ZAC) de 20 000 m² va être créée en bordure de la rue de Flandres (19e) ; le long de cette artère élargie en une avenue de 50 mètres seront édifiés 210 logements, 1 500 m² de commerces, 15 000 m² de bureaux, un hôtel et une halte-garderie. L'opération entraînera la démolition de 250 logements, et donc l'élimination des squatters qui les occupaient au grand dam des habitants du quartier. Il en coûtera 44 millions de francs à la Ville.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *L'Etat apportera son aide à l'achèvement de l'A-86.* – L'achèvement de l'autoroute A-86, priorité réaffirmée par le conseil régional d'Ile-de-France (*le Monde* du 18 octobre), a fait l'objet d'un commentaire de M. Charles Fiterman, ministre des transports, dans les colonnes de *l'Humanité Dimanche* 23 octobre. *« L'Etat s'engage à renforcer son aide pour sa réalisation, reste à la région à suivre ce chemin »*, a-t-il déclaré.

ELUE A 75%



Maintenir la France propre. Sur ce grand programme, Plastic Omnium est élue avec une énorme majorité: près de 75 % du marché.

Son succès est mérité. Voici 20 ans que Plastic Omnium, société 100 % française, a inventé le Système P, un ensemble de prestations permettant la modernisation de la collecte des résidus urbains.

Le Système P, c'est la gamme de matériels la plus large au monde, un service après-vente régionalisé garantissant un entretien et un lavage réguliers, une compétence technique basée sur une longue expérience et une gestion informatique élaborée. Concept résolument moderne le Système P améliore l'environnement, la qualité des services à la population et les conditions de travail du personnel.

En France et dans le monde, près de mille municipalités et syndicats communaux ont voté Plastic Omnium.

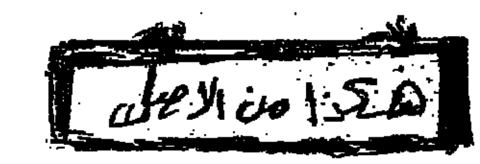
Paris, Lyon, Grenoble, Lille, Mâcon, Montpellier, Nice, Niort, Saint-Etienne, Strasbourg, Valence... Anvers, Barcelone, Cologne, Copenhague, Hambourg, Helsinki, Hong Kong, Johannesburg, Madrid, Oslo, Perth, Rome, Rotterdam, Riyad, Singapour, Tunis...

Le nom propre de la collecte mécanisée.

PLASTIC OMNIUM

3 rue du Parc 92305 Levallois-Perret
Téléphone: 739.32.08. Télex 620095.

ROUX SEGUELA CAYZAC & GOUDARD



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

A MONTPELLIER COMME EN AUSTRALIE

Des « pompiers du désert » contre les criquets

UN vaste programme de reboisement est-il entrepris dans les îles de l'archipel du Cap-Vert ? Aussitôt, les forestiers constatent de graves dégâts sur les jeunes plants dont l'écorce est rongée, les branches coupées, et ils identifient le responsable : un criquet d'origine africaine. De nouvelles cultures sont-elles plantées à grande échelle en Côte-d'Ivoire ? Aussitôt pullule le criquet puant, attiré par les clairières et les zones déboisées.

Cela n'est pas nouveau. Les criquets sont connus depuis l'Antiquité pour leurs ravages, et la Bible comme le Coran les citent parmi les fléaux divins. On conçoit aisément la terreur qu'ont pu éprouver nos ancêtres lorsque l'on sait qu'un nuage d'une tonne d'insectes peut dévorer chaque jour l'équivalent de son poids, et que chaque individu abîme quatre fois plus qu'il ne mange ! De nos jours, ces insectes sévissent encore, détruisant des cultures entières dans les pays tropicaux. Bien que toute estimation en la matière soit nécessairement imprécise, les experts considèrent que près de 360 000 tonnes de céréales auraient été perdues dans le Sahel lors de l'invasion de sauteriaux en 1974.

Les conditions climatiques, comme des pluies exceptionnelles, peuvent être à l'origine de la multiplication des criquets. Mais c'est le plus souvent l'intervention de l'homme qui, en modifiant l'environnement naturel, favorise la venue et la prolifération de ces ravageurs. Et le nom de « criquet de l'homme », donné au criquet marocain, pourrait bien s'appliquer d'ici peu aux autres espèces, si l'on n'y prend pas garde.

Dix mille espèces recensées

Mais que faire contre un tel fléau ? En premier lieu, étudier de manière simultanée l'insecte et son environnement, comme tentent de le faire les acridologues, ces spécialistes de la science des acridiens plus communément appelés criquets. *Savoir où, quand, comment ces insectes apparaissent*, afin de pouvoir entraver leur développement : tel est l'objectif que s'est donné le Programme de recherche interdisciplinaire français sur les acridiens du Sahel (PRIFAS), unité de recherche du Centre de recherche et de développement de l'agronomie tropicale à Montpellier. Etant l'un des rares groupes, avec une équipe australienne, à pouvoir intervenir rapidement et efficacement sur le terrain pour limiter les dégâts, le PRIFAS est régulièrement appelé à l'aide en cas d'invasion de ravageurs en Afrique de l'Ouest, au Cap-Vert, à Madagascar, en Libye, où ses chercheurs mènent une *« véritable activité de pompiers »*, comme le remarque M. Michel Launois, responsable de l'équipe.

La première tâche de ces « pompiers du désert » est d'identifier et de dénombrer les acridiens présents sur le terrain dont toutes les espèces ne présentent pas les mêmes dangers. Dans le seul Sahel par exemple, on compte près de trois cents espèces différentes (sur les quelque dix mille actuellement recensées), dont trente présentent de réelles menaces pour les cultures.

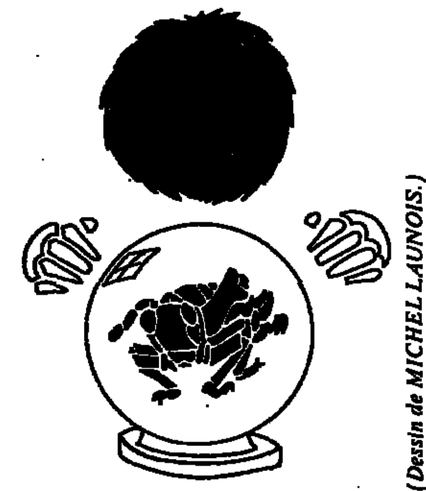
Une faim inextinguible

Les criquets ne pullulent le plus souvent que dans des conditions écologiques contrastées, fort peu courantes : il leur faut un sol humide pour les œufs et une végétation turgescente pour les larves et les ailés (ou adultes). Mais, au grand malheur des agriculteurs, certaines espèces s'accommodent de conditions de vie beaucoup moins exigeantes, comme le font les locustes. Phénomènes tout à fait originaux dans le monde vivant, ces derniers peuvent se présenter sous deux formes distinctes, suivant qu'ils vivent entourés d'un petit ou d'un grand nombre de leurs semblables.

Rassemblés par exemple par le vent, les insectes solitaires subissent le choc de la promiscuité, mais s'habituent vite à leur nouvelle condition grégaire et y adaptent leurs descendants. Au bout de quelques générations, les jeunes criquets possèdent des formes, des couleurs, qui n'ont que peu de ressemblance avec celles de leurs ancêtres solitaires.

Pour le criquet pèlerin, criquet du désert qui peuple le Sahara, le regroupement de cinq cents individus par hectare peut suffire à provoquer cette modification, qui est réversible. Il est évident que ces acridiens grégaires, qui font preuve d'une *« faim inextinguible »* et qui s'accommodent de tous les milieux, y compris les plus secs, sont suivis avec une attention particulière par les acridologues.

Une fois les insectes répertoriés et globalement dénombrés (à l'aide d'une méthode simple mais efficace *de comptage à vue), il reste à faire* face au problème le plus délicat : celui de la destruction. Les méthodes chimiques (pulvérisation terrestre ou aérienne d'insecticides), mécaniques (simple labourage des sites où sont rassemblés les œufs des femelles grégaires) et biologiques (utilisation d'ennemis naturels des ravageurs) sont tour à tour mises à profit, avec un souci qui devrait être constant : celui de ne pas éliminer totalement les criquets, éléments indispensables à la chaîne alimentaire naturelle, donc à l'équilibre écologique.



(Dessin de MICHEL LAUNOIS.)

Pour éviter les traitements trop brusques, les chercheurs du PRIFAS préfèrent, quand cela est possible, avoir recours à des méthodes « douces », à des méthodes écologiques qui consistent à modifier l'environnement au désavantage de l'insecte, afin de rendre le milieu moins favorable à son développement.

Pari tenu

Bien souvent, la lutte contre les ravageurs associe plusieurs de ces techniques, comme l'ont constaté les chercheurs de Montpellier appelés d'urgence à plusieurs reprises en *Libye sur de nouvelles plantations* envahies d'insectes. L'aventure est exemplaire à plus d'un titre. Désireux de donner à son pays une indépendance alimentaire, le gouvernement libyen a entrepris il y a quelques années de cultiver le désert. Pari impossible mais pari tenu. Depuis trois ans, les Libyens, aidés de partenaires étrangers (et notamment français), tirent parti d'une nappe souterraine d'eau douce pour faire pousser, en plein désert du Sarir, du blé et du sorgho.

Deux cent trente-neuf unités de production de 80 hectares chacune, soit 19 120 hectares de cultures, disposées en une série de cercles parfaits de 1 kilomètre de diamètre, parsèment le désert d'oasis artificielles, pour la plus grande joie des agriculteurs de la région, mais aussi pour celle des criquets migrateurs, à qui l'on a offert les conditions écologiques les plus propices à leur développement. Sable humide, végétation turgescente, alimentation abondante, absence des prédateurs qui n'ont pas suivi : tout était réuni pour appâter les insectes. Dès la première année qui a suivi l'implantation des parcelles, quelques criquets sont apparus, qui restaient rares et discrets. Mais, lorsque les cultures, d'abord faites en saison fraîche, ont été prolongées en saison chaude, les quelques acridiens qui ont découvert le site au hasard de leurs migrations se sont multipliés et ont commencé leurs ravages.

Des bio-modèles

Appelés sur les lieux, les acridologues français ont d'abord participé à la lutte chimique intense qui s'imposait vu l'ampleur du phénomène. Mais ils ont également trouvé quelques astuces simples, qui n'en sont pas moins efficaces, contre les criquets. Ils ont, par exemple, supprimé les lampes blanches placées au centre des parcelles qui favorisaient la grégarisation des criquets migrateurs ; ils ont arrosé le sable, en dehors des périodes de culture, afin de provoquer le développement rapide des insectes, qui, faute de nourriture, n'ont pas pu survivre. Au cours de leur dernière mission de quarante-cinq jours, les spécialistes du PRIFAS ont fait gagner 5 millions de francs à l'entreprise française d'exploitation qui avait, par contrat, assuré aux Libyens une garantie de rendement.

S'il est souvent possible d'intervenir en cas de pullulation et de limiter les dégâts, la meilleure parade contre les ravages acridiens – qui sont d'autant plus dangereux qu'ils sont contagieux du fait de la migration des insectes – reste bien évidemment la lutte préventive. Les chercheurs de Montpellier travaillent dans ce sens en élaborant des « bio-modèles » qui tentent de corréler les diverses réponses d'une espèce de criquet aux caractéristiques du milieu (nature du sol, végétation, etc.). Les nombreuses données expérimentales recueillies dans le monde et traitées par ordinateur pourraient ainsi permettre, à terme, de prévoir les espèces susceptibles d'apparaître – et leur densité – à la suite d'une importante modification de l'environnement.

En attendant que ces modèles deviennent fonctionnels et vraiment efficaces, il reste aux acridologues, aux *« écologistes opérationnels »* comme les nomme M. Launois, à *« collaborer avec les concepteurs, les aménageurs et les technologues, afin de prévoir les risques inhérents aux perturbations, de suggérer des mesures permettant de réduire l'acuité des problèmes attendus, d'éviter leur apparition ou de les contenir dans des limites acceptables »*.

Car, avec la pratique, un acridologue peut parfois prédire aisément les dangers à venir. Mais il ne lui revient pas de prendre les décisions – souvent de nature politique – qui s'imposent. Et il se trouve souvent impuissant devant la raison d'Etat que le criquet ignore.

ELISABETH GORDON.

SELON L'INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE PARIS

Un réchauffement de la Terre avant la fin du siècle

Périodiquement paraissent des rapports sur la modification des conditions climatiques, comme ceux récemment publiés par l'Académie des sciences américaine et l'Agence fédérale chargée de la protection de l'environnement. Principal accusé : l'oxyde de carbone. Mais, comme toujours en pareil cas, il convient d'être prudent quant aux conclusions. Un argument tout différent a été avancé par l'Institut de physique du Globe de Paris : les variations séculaires du champ magnétique terrestre – auxquelles vient d'être consacré un colloque international. Ces variations précéderaient d'une vingtaine d'années les modifications climatiques. Un réchauffement serait alors attendu en 1990-1995.

Cette manifestation a permis de célébrer le centenaire de l'Observatoire magnétique national, qui, depuis un siècle, a enregistré ces variations. De 1893 à 1900, elles ont été soigneusement recueillies à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), puis, de 1901 à 1936, au Val-Joyeux (Yvelines), et, depuis, à Chambon-la-Forêt (Loiret), pour éviter que les mesures ne soient perturbées par la multiplication des lignes électriques et maintes autres sources de perturbation.

LE champ magnétique existe : il suffit de regarder une boussole pour s'en rendre compte. En outre, ses perturbations brusques et intenses – les orages magnétiques – brouillent ou même interrompent des communications radio. Ensuite, il semble que certaines espèces animales, les pigeons voyageurs et des bactéries, notamment, se guident sur le champ magnétique, les premiers pour retrouver leur chemin, les secondes pour descendre sur le fond de la mer, où elles se nourrissent.

La direction du nord magnétique ne coïncide pas avec celle du nord géographique et varie de quelques minutes d'angle tous les ans. Ce qui n'a aucune importance pour le promeneur. Mais tous les systèmes modernes de navigation doivent être *impérativement réglés en tenant* compte de la valeur exacte de la déclinaison, c'est-à-dire de l'angle formé par la direction du nord magnétique et celle du nord géographique. Un seul exemple : supposons qu'on lance un missile sur un objectif situé à 600 kilomètres ; une erreur de 1 degré d'angle dans la déclinaison fera arriver ce missile à 10 kilomètres de sa cible.

Autre « usage » du magnétisme terrestre : les levés des champs magnétiques anciens fossilisés dans la croûte océanique basaltique ont joué un rôle capital dans l'élaboration de la théorie du renouvellement constant des fonds océaniques et, donc, de ses corollaires que sont la tectonique des plaques et la dérive des continents.

Enfin, les brusques variations du champ magnétique permettront, peut-être, de prédire, une vingtaine d'années à l'avance, la tendance globale du climat de la planète. En 1978, trois spécialistes français du magnétisme terrestre, MM. Jean-Louis Le Mouël, directeur de l'Observatoire magnétique national, Vincent Courtillot, professeur à l'université de Paris-VII, Joël Ducruix, de l'Institut de physique du globe (I.P.G.) de Paris, ont publié leurs premières remarques sur les répercussions d'une brusque accélération de la variation séculaire du champ magnétique terrestre, qui a commencé de se manifester en 1970.

Cette année-là, l'observatoire de Chambon-la-Forêt (comme la plupart des quelque deux cents observatoires magnétiques du réseau mondial) a constaté de brusques changements dans les différents paramètres définissant le champ magnétique ! La variation annuelle de la déclinaison en France, par exemple, est passée alors rapidement de 0,06° à 0,17° (1).

A partir de 1978-1983, la rotation de la Terre a cessé de se ralentir comme elle le faisait progressivement depuis 1930. Rappelons que plus la terre tourne vite, plus le jour est court et inversement. Les variations de la vitesse de rotation de la Terre se traduisent bien par la durée du jour, qui augmente ou diminue *de quelques millisecondes par an* : une journée était longue en moyenne de 86 399,9997 secondes en 1931, de 86 400,0029 secondes en 1971 et de 86 400,0022 secondes en 1981.

Deux séquences comparables dans le passé

Pour l'équipe de magnétisme de l'I.P.G., ces observations récentes sont à rapprocher de phénomènes qui se sont produits pendant la première moitié du siècle : en 1912-1913, la variation séculaire du champ magnétique avait ralenti brusquement son rythme, ce ralentissement s'étant poursuivi peu à *peu jusqu'en 1970. En 1930-1931, la* rotation de la Terre s'est ralentie, ce ralentissement ayant continué jusqu'en 1978-1983.

Troisième phénomène ancien intéressant : à partir de 1941-1942, la température moyenne annuelle de la planète (calculée en faisant la moyenne de toutes les températures enregistrées pendant une année dans toutes les stations météorologiques du globe) a commencé à diminuer. Elle est actuellement inférieure de 0,3° C à ce qu'elle était en 1941-1942.

On a ainsi constaté que le ralentissement de la rotation de la Terre s'est produit une dizaine d'années après une brusque diminution de la variation séculaire du champ magnétique terrestre et qu'un très léger refroidissement global de la planète a commencé à se manifester une dizaine d'années après le début du ralentissement de la rotation de la Terre.

Une séquence d'événements, semblable à celle qui a commencé en 1970, s'est probablement produite à partir de 1890 (même si les données d'alors ne sont pas toutes fiables) : 1890, accélération de la variation séculaire du champ magnétique ; 1912-1913, début de l'accélération de la rotation de la Terre ; 1920 commencement d'un léger réchauffement global de la planète (0,3° C de plus en vingt ans).

La comparaison de ces deux séquences anciennes avec les observations faites depuis 1970 a amené MM. Courtillot, Ducruix et Le Mouël et Mme Anny Cazenave (du Centre national d'études spatiales) à suggérer qu'un nouveau réchauffement global de la planète pourrait se produire à partir de 1990 ou 1995. Etant entendu qu'il ne faut, en aucun cas, confondre ce très faible réchauffement planétaire (de l'ordre d'un tiers ou d'un quart de degré Celsius) avec le temps qu'il fera réellement dans les diverses régions de la Terre.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 18.)

(1) La déclinaison, pour la France, était, toujours vers l'ouest, de 8° 40' en 1941, de 7° 18' en 1951, de 6° 13' en 1961, de 5° 27' en 1971 et de 4° 8' en 1981.

Courants et tourbillons du champ magnétique

LE champ magnétique terrestre est dû pour l'essentiel à des mouvements du noyau liquide de la Terre. Une faible contribution vient de l'interaction du flux de particules émis par le Soleil (vent solaire) avec la haute atmosphère. Elle est responsable des fluctuations rapides – de quelques secondes à onze ans – du champ magnétique.

La Terre est constituée, en partant de l'extérieur, d'une croûte de silicates qui va jusqu'à la profondeur de 2 900 kilomètres ; enfin, d'un noyau composé de fer pour l'essentiel, de nickel aussi ; fer et nickel sont des matériaux magnétiques. Ce noyau est liquide dans sa partie externe, solide au-dessous.

Le noyau liquide serait brassé par des courants internes à la vitesse probable de quelques kilomètres par an, suffisants pour engendrer, par le biais d'un mécanisme de dynamo auto-entretenue, un champ magnétique dipolaire. Ce dernier serait responsable, à lui seul, de 90 % de l'intensité du champ magnétique terrestre total. Pour des raisons inconnues, le champ dipolaire s'inverse de temps à autre, le pôle nord magnétique devenant le pôle sud magnétique, et réciproquement.

De plus, la circulation de la matière du noyau serait perturbée par des tourbillons, comparables aux tourbillons cycloniques qui se superposent à la *circulation atmosphérique générale*, engendrant des champs magnétiques non dipolaires (10 % à eux tous de l'intensité du champ magnétique terrestre total). Ces tourbillons ne seraient pas fixes et seraient ainsi responsables, d'une part, d'anomalies régionales du champ magnétique, d'autre part de déplacements séculaires de celles-ci qui se traduisent par la variation séculaire du champ enregistrée dans les observatoires.

Le champ magnétique est défini, en chaque point de la Terre, par plusieurs éléments qui varient sans cesse :

- *L'intensité* est mesurée en teslas, en gauss, ou en gammas (1 tesla = 10 000 gauss = 1 milliard de gammas). Elle est plus forte aux pôles magnétiques qu'à l'équateur magnétique (47 000 gammas actuellement à Chambon-la-Forêt). Il existe des anomalies régionales qui s'étendent sur plusieurs milliers de kilomètres et peuvent atteindre 15 000 gammas. Il y a aussi des anomalies locales (de l'ordre du kilomètre à la centaine de kilomètres), d'une valeur de la centaine de gammas, engendrées par l'hétérogénéité de la croûte terrestre.
- *La déclinaison* est l'angle formé en chaque lieu de la Terre par la direction du nord magnétique avec celle du nord géographique.
- *L'inclinaison*, angle formé par la direction de l'aiguille aimantée libre et horizontale du lieu, dépend de la latitude magnétique. Elle est de 90° aux pôles magnétiques et de 0° à l'équateur magnétique.

En sus des fluctuations rapides et des variations séculaires signalées ci-dessus, l'ensemble du champ magnétique dérive lentement vers l'ouest (d'environ 0,18° de longitude par an en moyenne). Il fait ainsi le tour complet de la Terre en 2 000 ans environ, ce qui est très rapide – et donc très important – pour un phénomène géophysique global. Cette dérive est due aux phénomènes se produisant dans la couche externe du noyau liquide.

Y. R.

Point de vue

Vie et mort des étoiles

par JEAN AUDOUZE (*)

L'ATTRIBUTION du prix Nobel de physique aux professeurs Subrahmanyan Chandrasekhar et William Fowler est une nouvelle qui réjouit profondément la communauté astronomique française, avec laquelle le dernier nommé entretient depuis longtemps de forts liens d'amitié. L'an dernier, l'observatoire de Paris a conféré à Willy Fowler son doctorat *honoris causa*. Les astrophysiciens nucléaires qui travaillent en France, comme Hubert Reeves, Michel Cassé et moi-même, ont eu la chance de collaborer avec lui et se sentent profondément honorés par la récompense que vient d'obtenir le fondateur de ce domaine de recherche. C'est en effet lui qui, en collaboration avec les astrophysiciens britanniques Margaret et Geoffrey Burbidge et Fred Hoyle, a établi les fondements de la nucléosynthèse dans un article célèbre connu sous le sigle B2 FH et paru en 1957. Rares sont les articles scientifiques qui ont eu un impact et une longévité aussi grands que cette contribution essentielle.

J'ai rencontré celui que tous ses amis appellent Willy lors d'une conférence qui se tenait à Paris en 1967 sur la composition du système solaire, pendant que je préparais ma thèse d'État sur un sujet de nucléosynthèse : la production des éléments légers par réactions entre le rayonnement cosmique et le milieu interstellaire. Dès cette époque, j'ai été frappé par l'enthousiasme communicatif, la chaleur et le très grand pouvoir de persuasion de celui qui est honoré aujourd'hui. Après ma thèse, en 1971-1973, j'ai eu le privilège d'être reçu dans son laboratoire comme chercheur postdoctoral, et je dois dire que les dix-huit mois que j'ai passés grâce à lui au Kellogg Radiation Laboratory resteront certainement parmi les plus agréables et les plus productifs de ma carrière scientifique. Je retourne dans ce laboratoire chaque année quelques semaines pour me retremper dans l'atmosphère stimulante et cordiale qu'il a su créer autour de lui. Cet amoureux des locomotives à vapeur, qui n'a pas hésité à emprunter des trains comme le Transsibérien, a su toujours mêler les efforts de recherche les plus intenses à un très grand sens de la fête. Tous ses collaborateurs gardent le souvenir des « parties » mémorables organisées à Pasadena, où les qualités de chanteurs et de musiciens des participants étaient mises à contribution.

Ce qui est remarquable dans la carrière de Willy Fowler, c'est non seulement sa production scientifique personnelle, mais l'influence qu'il a eue sur les nombreux astrophysiciens qu'il a formés dans son laboratoire, enfin, son rôle éminent dans la politique scientifique des États-Unis. Il a été président de l'American Physical Society et de l'Académie des sciences des Etats-Unis et, à ce titre, il a contribué grandement aux choix scientifiques de ce pays.

L'influence de Subrahmanyan Chandrasekhar fut forte aussi, et son apport à la physique stellaire est tout aussi fondamental. Il a déterminé avec une grande précision la frontière qui fixe le sort ultime des étoiles : naines blanches pour les moins massives, étoiles à neutrons pour les autres. Travailleur infatigable, très exigeant pour lui-même et pour les autres, il a exercé pendant une vingtaine d'années les redoutables fonctions d'éditeur en chef de la revue américaine *The Astrophysical Journal*. Ces deux grands hommes de science, le jovial Fowler et le sévère Chandra, ont en commun de continuer, malgré leur retraite officielle, à déployer une grande activité scientifique. Ainsi, Chandra vient de publier un livre sur la physique des trous noirs.

Le comité Nobel a donc couronné celui qui nous explique pourquoi les étoiles brillent dans le ciel et celui qui a montré comment elles cessent de briller. Cette très heureuse décision ne peut qu'enchanter tous ceux qui ont eu la chance d'approcher ces hommes de science qui, par leur exemple, continuent à montrer à leurs collègues que la recherche scientifique est une des aventures humaines les plus exaltantes, enthousiasmantes et enrichissantes.

(*) Directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris.

Le mystère des gènes découpés en morceaux

Aucune des explications avancées n'est totalement satisfaisante

Si impressionnants soient-ils, les progrès de la génétique reposent sur des bases étroites, sur des expériences difficiles, faites sur quelques organismes qui se prêtent à la manipulation. Les chercheurs en induisent des lois qu'ils croient générales. Aussi n'est-il pas étonnant que, de temps à autre, une expérience nouvelle vienne remettre en cause leurs beaux schémas. Ainsi en est-il d'une étude récente sur *Sulfolobus solfataricus*, une archéobactérie. Des chercheurs de l'université de l'Illinois (Etats-Unis) ont découvert qu'un gène de cette bactérie était coupé en deux morceaux fonctionnels (exons) séparés par une région qui ne contient pas d'information utilisable (intron).

Cette existence d'introns dans les gènes fut une grosse surprise quand on la découvrit, en 1977, chez les organismes supérieurs, ceux dont la cellule a un noyau (organismes eucaryotes). Six ans plus tard, il apparaît que les introns sont aussi présents dans les gènes de certaines bactéries, cellules dépourvues de noyau (procaryotes).

LES bactéries sont réparties en *plusieurs catégories*. Il y a les eubactéries et les archéobactéries. Presque toute la génétique moléculaire est issue d'études faites sur le colibacille, *Escherichia coli*, une eubactérie dont les gènes sont d'un seul tenant. Il en est de même dans les quelques autres bactéries qui ont été bien étudiées, d'où la surprise de 1977 quand on découvrit des gènes « *en morceaux* » dans les eucaryotes. Mais les études sur les bactéries ont toujours porté sur des eubactéries, ce dont ont pris conscience les chercheurs de l'Illinois. Ils ont voulu y regarder de plus près, et ont découvert sur une archéobactérie un gène contenant un intron.

Une première conséquence de cette découverte concerne l'évolution des êtres vivants. Il paraît douteux que les archéobactéries soient plus « archaïques » que les autres. A dire vrai, cela ne surprend guère les spécialistes. On avait déjà repéré dans ces bactéries des traits « modernes » qui les rapprochent des eucaryotes. Les introns en sont un de plus. L'hypothèse temporelle la plus probable est alors que les *trois rameaux* (eucaryotes, eubactéries, archéobactéries) sont nés à la même époque, issus d'ancêtres qui nous sont inconnus et qui ont de grandes chances de le rester ; les microfossiles datant de plusieurs centaines de millions d'années donnent des informations sur la forme de ces ancêtres, mais non sur leur biologie, toute trace de matière organique ayant disparu.

Un grand puzzle

Une autre hypothèse serait que des gènes ont été transférés des eucaryotes aux archéobactéries. Le mécanisme d'un tel transfert n'est pas évident, mais il ne peut être exclu. Il s'agirait d'un passage en sens inverse de celui qu'on admet pour les mitochondries. Ces corpuscules, présents dans les cellules eucaryotes dont ils assurent la respiration, ont de nombreux points communs avec les bactéries. On les suppose issus de bactéries qui auraient parasité les cellules eucaryotes.

La découverte de ces introns archéobactériens a un autre intérêt : elle pose à nouveau le problème des *introns, un des grands puzzles* actuels de la biologie moléculaire. Car les introns, en apparence et peut-être en réalité, ne servent à rien.

Support de l'information héréditaire, l'acide désoxyribonucléique (ADN) – dont la structure en double hélice a été découverte il y a juste trente ans – est une longue chaîne dont les maillons (nucléotides) sont de quatre types différents. C'est l'ordre dans lequel se succèdent les nucléotides qui porte l'information, écrite dans cette langue universelle qu'on appelle le code génétique : chaque triplet de nucléotides indique un des vingt acides aminés utilisés pour la fabrication des protéines, ces chaînes d'acides aminés qui sont les composants essentiels de la matière biologique.

Dans tous les organismes vivants, le processus est le même : l'ADN est *décalqué sur une molécule très voisine*, l'acide ribonucléique (ARN). Cet ARN « messager » sert de fil conducteur à de grosses particules présentes dans la cellule, les ribosomes, qui lisent les triplets, sélectionnent l'acide aminé correspondant – par l'intermédiaire d'une petite molécule d'ARN « de transfert » – et attachent celui-ci à la protéine en formation.

Des parasites ?

Cependant, le décalque n'est pas parfait. Il l'est dans les eubactéries ; mais dans les cellules eucaryotes, l'ARN « messager » qui guide la synthèse de protéines est beaucoup plus court que la zone d'ADN – le gène – qui lui a donné naissance. Les études ont montré que certaines régions du « messager » sont excisées après le décalque. D'où la distinction entre exons et introns, le gène étant composé d'exons porteurs de l'information utile et d'introns qui ne servent apparemment à rien, qui, du moins, ne commandent pas la synthèse de protéines.

Rien ne distingue apparemment les exons des introns ; leur structure est la même, et s'il n'existait pas un mécanisme d'excision du « messager », les introns seraient tout aussi utilisables que les exons pour diriger une synthèse protéique. Mais on constate que les introns sont très différents quand on passe d'un organisme à un organisme voisin, la seule régularité étant à chaque bout l'existence d'une courte séquence de nucléotides qui commande l'excision du « messager ». En revanche, les exons sont pratiquement les mêmes – ce qui est impliqué par le rôle fonctionnel des protéines : le gène de l'hémoglobine est presque le même chez tous les vertébrés, parce que l'hémoglobine a chez tous la même fonction de transport d'oxygène, et donc la même structure à quelques variations mineures près. *A contrario*, la très grande variabilité des introns, parfois à l'intérieur d'une même espèce, exclut clairement qu'ils portent une information génétique (seule raison d'être connue de l'ADN).

A quoi servent donc les introns ? On l'ignore. Plusieurs réponses ont été proposées, mais elles restent très hypothétiques.

La réponse la plus brutale est : « à rien ». *Les introns seraient des sortes de parasites de l'ADN.* Comme celui-ci se réplique à chaque division cellulaire, un intron présent dans un gène sera fidèlement transmis aux deux cellules filles. On a même imaginé que les introns *pourraient favoriser* leur propre réplication, et profiter de divers mécanismes connus de coupure et de réparation de l'ADN pour s'insérer dans les gènes où ils n'étaient pas présents. Certes, recopier de génération en génération un ADN inutile – les introns représentent parfois 90 % de la longueur totale de l'ADN – est une dépense énergétique absurde, mais elle n'est pas telle qu'elle empêche la vie cellulaire. Aucune pression sélective forte ne pousserait donc à l'élimination des introns.

Cette réponse est en général jugée peu satisfaisante. Peut-être pour de simples *raisons psychologiques* : les chercheurs sont conditionnés pour chercher le pourquoi des choses, et peu disposés à admettre qu'il n'y ait pas de « pourquoi ». Mais la nature n'a que faire de leurs états d'esprit.

Une autre explication a été proposée : *les introns seraient des réservoirs de gènes futurs.* A l'occasion de réarrangements chromosomiques ou d'autres mutations, ils pourraient se trouver en situation d'être traduits en protéines, devenir des exons. Mais il paraît bien improbable que soit ainsi créée une protéine utile. La variabilité génétique est un besoin pour que les êtres vivants s'adaptent à des environnements changeants, mais ils ont plus besoin *d'adaptations mineures que de bouleversements.*

Une interprétation voisine est plus intéressante. Les introns seraient des zones « mortes » où pourraient se produire des coupures accidentelles de l'ADN, suivies de recollements qui auraient *pour effet de changer* l'ordre dans lequel se succèdent les exons. Les exons paraissent parfois correspondre à différentes zones fonctionnelles de la protéine dont ils dirigent la synthèse : échanger deux exons induirait alors une modification dans la conformation de la protéine, mais ses fonctions enzymatiques pourraient subsister. Une telle modification de forme peut justement être une bonne réponse aux modifications du milieu. Une telle *variabilité est spécialement* utile pour les anticorps, que l'organisme doit pouvoir adapter à des agressions très variées. Et de fait, tous les gènes d'anticorps connus sont constitués de plusieurs exons.

Des hasards heureux

Bien qu'aucune preuve sérieuse ne la conforte, une « histoire » semblait assez vraisemblable : l'apparition des organismes eucaryotes - catégorie qui comprend entre autres tous les organismes pluricellulaires - aurait été le moyen pour la vie de s'adapter à des milieux beaucoup plus variés que ceux où vivent les procaryotes, bactéries et algues bleues. Les eucaryotes pratiquent la reproduction sexuée, qui mélange les gènes des deux parents et assure ainsi une grande variabilité génétique. L'existence d'introns dans les gènes et les possibilités de recombinaison génétique qu'elle entraine seraient un facteur supplémentaire de variation, donc d'adaptabilité.

L'existence d'introns dans des gènes bactériens vient ébranler cette fragile construction. Certains se demandent actuellement s'il ne faut pas renverser le schéma. Les introns pourraient être un résidu de l'ADN des organismes primitifs. Celui-ci serait, comme l'apparition de la vie, le fruit d'un grand nombre de hasards heureux ; il ne serait guère étonnant que, à côté des séquences qui contiennent une information biologiquement utile, il ait aussi enregistré beaucoup de « bruit ».

Les procaryotes se seraient débarrassés de ces séquences inertes que sont les introns ; les eucaryotes les auraient conservés, en raison d'une évolution plus lente et d'une plus grande variabilité génétique. Hypothèse, on le voit, inverse de la précédente, mais qui est, en l'état actuel des connaissances, tout aussi aventureuse.

MAURICE ARVONNY.

Un réchauffement de la Terre avant la fin du siècle

(Suite de la page 17.)

Ici, il pourra faire chaud ; là, le temps sera, éventuellement, humide ; ailleurs, les hivers pourront être froids et secs. La légère fluctuation climatique globale, qu'envisage *l'équipe de l'I.P.G. pour 1990-1995*, ne concerne absolument pas la variabilité annuelle régionale ou locale du temps, qui, pourtant, est la seule à être ressentie immédiatement et directement par l'homme.

Une « bouffée »

L'équipe de magnétisme de l'I.P.G. a proposé une explication qui relie les phénomènes de géophysique interne au phénomène climatique. Elle a même été la première à le faire : jusqu'à présent, on ne prenait en compte, pour tenter d'expliquer *les fluctuations climatiques*, que des facteurs extérieurs à la Terre (activité solaire et variations de paramètres astronomiques, en particulier).

Le changement de rythme de la variation séculaire du champ magnétique serait dû à une irrégularité, à une « bouffée », se produisant, pour des raisons inconnues, dans la circulation turbulente de la mince couche externe (100 à 200 kilomètres d'épaisseur) du noyau liquide de la Terre. Cette « bouffée », en *1890*, comme en *1970*, aurait eu pour effet de ralentir la circulation vers l'est de la couche externe du noyau. Celle de 1912-1913 aurait, au contraire, accéléré cette circulation.

Or la couche externe du noyau, est couplée au manteau (2) qui l'enveloppe par des forces électromagnétiques. Le manteau est beaucoup plus massif et il est environ *mille fois moins bon conducteur* de l'électricité que le noyau externe. Il *est donc lent à réagir* à ces forces électromagnétiques : une dizaine ou une quinzaine d'années s'écoulent avant que la rotation du manteau vers l'est s'accélère (ou se ralentisse) *et que la rotation de la Terre* se ralentisse (ou s'accélère) elle aussi.

Notons que ce retard d'une dizaine d'années, observé entre l'accélération de la variation séculaire du champ magnétique (1970) et l'arrêt du ralentissement de la rotation de la Terre (1978-1983), a permis de calculer la conductivité électrique du manteau inférieur et *d'apporter ainsi quelques informations* sur la composition chimique et minéralogique de ce manteau inférieur.

L'accélération de la rotation de la Terre « solide » se transmet aux océans et à l'atmosphère, enveloppes fluides de la planète. Mais Terre solide et enveloppes fluides constituent un « *tout* ». Si la rotation de la Terre ralentit, celle des enveloppes fluides doit *s'accélérer*, et *inversement*, pour conserver au « tout » un moment cinétique constant. Lorsque la rotation de l'atmosphère change, la circulation générale de la haute atmosphère est modifiée et les transferts thermiques le sont aussi. Ce *qui peut entraîner un léger réchauffement* ou un refroidissement minime global de la planète.

YVONNE REBEYROL.

(2) Le manteau est la couche de la Terre qui est située entre la croûte (6 kilomètres sous les océans, 30 à 35 kilomètres sous les continents, d'épaisseur moyenne) et le noyau, qui commence à 2 900 kilomètres de profondeur. *Le noyau externe* (entre les profondeurs de 2 900 et 5 200 kilomètres) est *liquide. Le noyau interne, ou graine* (de la profondeur de 5 200 kilomètres au centre de la Terre), a très probablement une composition très voisine de celle du noyau externe. Mais il est *solide*, sans doute à cause des pressions considérables (3,2 millions à 3,6 millions d'atmosphères) qui y règnent.

En toute logique

Dominé par les dames

Problème n° 251

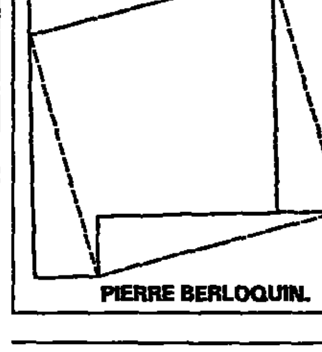
Une poignée de dames peuvent « dominer » l'échiquier. Il suffit de placer un très petit nombre de ces pièces, chacune capable de menacer une colonne, une ligne et deux diagonales, pour tenir sous leur coupe les 64 cases de l'échiquier *classique*.

Si l'on considère qu'elles n'ont *pas à dominer les cases qu'elles* occupent elles-mêmes, combien doivent être ces dames et où peuvent-elles se placer ?

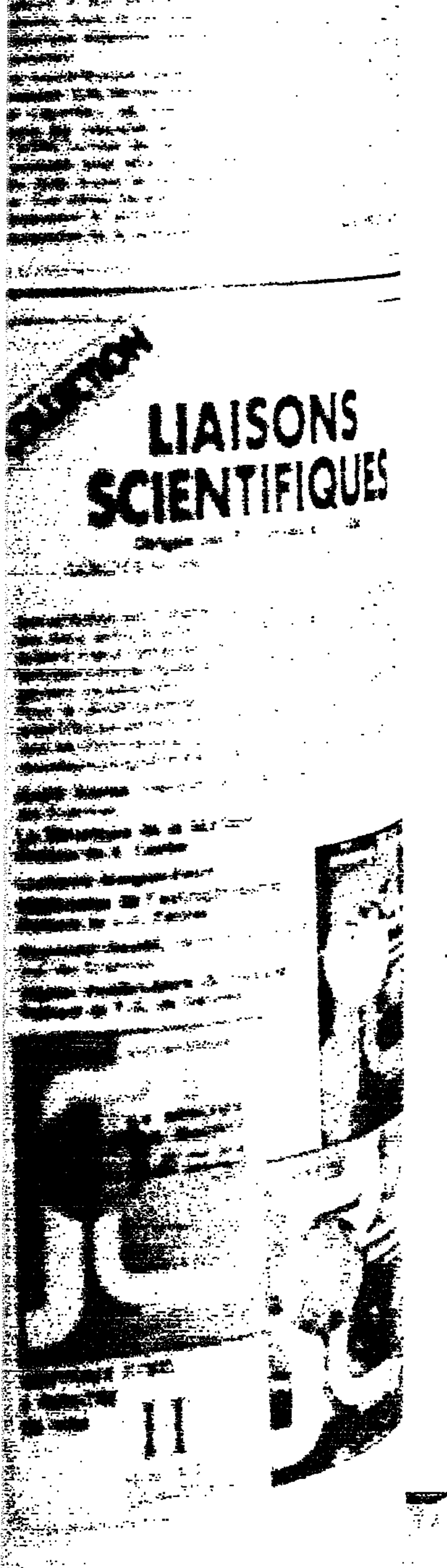
(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques » daté 9 novembre.)

Solution du problème n° 250

Placez le petit carré à l'extrémité d'un côté du grand. Donnez deux coups de ciseaux dont la longueur est l'hypoténuse du triangle formé sur les côtés des carrés.



PIERRE BERLOQUIN.



Le Monde

régions

UN COLLOQUE SUR LA RÉFORME RÉGIONALE

Les poupées gigognes de l'administration

De notre envoyé spécial

Metz. – Est-il vrai, comme l'a souligné M. Jean-Marie Rausch, président (U.D.F.) du conseil régional de Lorraine, maire de Metz, en ouvrant le colloque sur « la réforme régionale » (1), que *« les mots de décentralisation et de régionalisation ont une consonance magique qui les place à l'équivalent de ceux de liberté et de démocratie » ?* La formule est un peu excessive : on n'a encore vu personne se faire tuer sur une barricade pour la région. Il est non moins évident que la décentralisation est devenue, depuis trois ans, une réalité après des années d'incantations ou de réformes mineures. Et, progressivement, les lois votées depuis 1982 commencent à produire leurs effets irréversibles – même si des difficultés subsistent – aux quatre étages de l'édifice administratif en forme de poupées gigognes, la commune, le département, la région et l'Etat, puisque les préfets d'autrefois ont été remplacés par les commissaires de la République et puisque les ministères, d'année en année, transfèrent certaines de leurs compétences aux collectivités locales.

Personne n'a le pouvoir, désormais, de se mettre en marge de la décentralisation, et le maire de Metz a encore eu raison d'ajouter que la question ne devait plus *« aujourd'hui se résumer à un débat entre jacobins et orléanistes »*, puisque l'essentiel est de parvenir à une meilleure efficacité économique et de favoriser l'innovation dans tous les domaines.

M. René Dosière, maire (P.S.) de Laon, partisan du pragmatisme plutôt que des combats de doctrine, souhaite que les services de l'Etat dans la région soient améliorés (en quantité et qualité) et perdent un peu de leur rigidité. M. Charles Millon, député (U.D.F.) de l'Ain, attend avec impatience la loi sur les transferts de ressources et estime que *« les contrats de plan s'élaborent actuellement dans la plus grande confusion »*.

« C'est vrai que l'exercice des contrats de plan est difficile », reconnaît M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, qui veut jouer un « rôle de chef d'orchestre ». *« La planification décentralisée dérange bien des habitudes dans les administrations centrales... Nous sommes dans une période d'apprentissage de nouvelles relations après des siècles de rapports tutélaires. Un dialogue équilibré entre l'Etat et les régions ne peut se limiter à la production par chacun des deux partenaires d'un catalogue d'exigence unilatérales. »* Pour sa part, M. André Holleaux, P.D.G. de FR 3, estime que *« l'information et la communication sont les adjuvants et les moteurs de la décentralisation plus encore que les lois »*.

M. Robert Bouquin, préfet, directeur des journaux officiels, se réjouit que cette réforme fondamentale *« se passe plutôt bien »* puisqu'elle n'a pas provoqué de pagaille dans la vie publique, et il plaide pour une concertation, une coopération et une complémentarité des actions, car *« la somme des régions c'est l'Etat »*.

Hémorragie préfectorale

L'Etat ? C'est lui et ses agents les plus symboliques, les préfets, qui risquent le plus de faire les frais de la régionalisation. Mais aucun commissaire de la République en exercice n'a donné son impression sur la question : on eût pourtant aimé savoir si le métier de sous-préfet puis de préfet suscitait encore en France quelque intérêt, maintenant que son prestige pâlit. La célèbre formule de Bonaparte lançant : *« Je veux que de ce jour* [où je crée les préfets] *date le bonheur des Français »* doit-elle être prononcée aujourd'hui sous la forme négative ? La question reste entière, deux ans seulement après la naissance des commissaires de la République qui n'occupent plus le devant de la scène mais se cantonnent derrière le décors. En tout cas, le ministère de l'intérieur éprouve toutes les peines du monde à pourvoir certains postes de sous-préfet, et il a dû, au début de l'été, fermer le robinet des procédures de détachements, grâce auxquelles des dizaines de préfets et de sous-préfets *ont préféré* opter pour les postes de « patrons » des services administratifs des départements et des régions. L'Etat ne pouvait, au risque d'entamer son crédit, accepter cette hémorragie.

On retiendra toutefois de la communication très stimulante de M. Michel Denieul, préfet, directeur général des services de la Seine-et-Marne, cette analyse : *« Ayant peu à distribuer, face à un département maître de ses moyens et capable d'initiative, le représentant de l'Etat voit son rôle se modifier. Là où son prédécesseur, le préfet, était au centre du dispositif départemental ou régional, truchement obligé des vouloirs ou des pouvoirs, le commissaire de la République semble se positionner dans une sphère d'action et d'influence qui est celle des événements exceptionnels, non de la vie quotidienne. »*

Alors, l'Etat contre, à côté ou avec la région ou le département ? *« Les rapports entre les hommes peuvent connaître toutes les couleurs de l'arc-en-ciel*, observe encore M. Denieul. *Cela va de la simple et courtoise réserve à l'hostilité déclarée, en passant par les nuances subtiles de la condescendance et de l'envie »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce colloque, organisé sous l'égide de l'Institut français des sciences administratives que préside M. Bernard Chenot, ancien ministre, a eu lieu les 14 et 15 octobre à Metz.

A TRAVERS LA FRANCE

Jumelage scientifique entre Midi-Pyrénées et le Québec

Un protocole d'entente de jumelage économique, commercial et scientifique entre la région Midi-Pyrénées et celle de Monteregie au Québec, a été signé le 20 octobre à Toulouse. La cérémonie s'est tenue dans le cadre du Salon international des techniques et énergies du futur (SITEF) en présence notamment du ministre québécois du commerce extérieur, M. Bernard Landry, et, du côté français, du commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées, M. Jacques Corbon, et du maire de Toulouse, M. Dominique Baudis (UDF).

Ce jumelage, après deux ans de pourparlers entre la Société pour le progrès de la rive sud québécoise et la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, a une double originalité. Mettre en contact deux régions, et non deux villes comme cela se fait habituellement ; dépasser les simples relations culturelles et touristiques et favoriser les coopérations et les transferts de technologie entre des entreprises industrielles des deux pays. – E.G.

Les 10 milliards des régions

En réponse à M. Jean Cluzel, sénateur (Union centriste) de l'Allier, le ministre de l'économie, des finances et du budget publie au *Journal officiel* du 13 octobre des chiffres intéressants sur l'évolution des dépenses des régions.

Selon les budgets primitifs des établissements publics régionaux, les dépenses sont les suivantes depuis quatre ans : 1980 : 5,8 milliards dont 5,3 milliards en investissements et 0,5 milliard en fonctionnement ; 1981 : 6,71 milliards dont 6,05 milliards et 0,66 milliard ; 1982 : 8,25 milliards dont 7,35 milliards et 0,9 milliard ; 1983 : 10,55 milliards dont 8,72 milliards et 1,83 milliard.

La dette des régions est passée de 3,23 milliards de francs à 4,61 milliards entre 1980 et 1982.

De la sidérurgie aux autoradios

Nancy. – M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, qui était il y a quelques jours dans le bassin sidérurgique de Pompey (Meurthe-et-Moselle), a posé la première pierre de l'usine européenne de montage d'autoradios de la société Clarion (émanation du groupe japonais Nissan). Cette usine devrait, dès avril prochain, employer cinquante personnes, avec une perspective de cent cinquante emplois en majorité féminins et une production de deux cent mille autoradios d'ici à 1987.

L'événement prenait une valeur symbolique, puisqu'il correspond à la première implantation industrielle concrète sur le site de Pompey, qui, compte tenu de la restructuration annoncée en septembre 1982 par Sacilor, va perdre près de deux mille emplois dans l'usine de la Société nouvelle des aciéries de Pompey (SNAP).

M. Bernard Attali a confirmé que Sacilor allait créer sur ce site une unité de fabrication de boîtes en fer-blanc, *« projet irréversiblement engagé »* qui devrait produire, à l'horizon 1985, 300 millions de *boîtes de boissons par an*, avec la création de cent trente emplois.

Par ailleurs, un projet commun entre Sacilor et la régie Renault pour installer un atelier de barres de torsion, *« activement soutenu par la DATAR et les pouvoirs publics »*, permettra, quant à lui, toujours à l'horizon 1985, l'emploi d'une centaine de personnes qui *« pourront toutes venir de l'usine sidérurgique de la SNAP »*. – *(Corresp.)*

Innovation

(De notre envoyé spécial.)

Metz. – L'innovation dans les régions, oui, mais quelle innovation ? Dans le secteur social (et même si les décisions prennent, çà et là, quelque liberté avec la légalité), plusieurs régions sont allées de l'avant, et, par exemple, la Franche-Comté. En matière de relations extérieures, la région Provence - Alpes - Côte-d'Azur a une politique propre et active depuis longtemps. Au chapitre financier et bancaire, Midi-Pyrénées, ou la Lorraine, ont lancé des initiatives. La Picardie a signé un accord avec *le Courrier picard* sur l'utilisation de la télématique. La Lorraine et la Bourgogne ont mis au point un statut pour leurs fonctionnaires en attendant que le projet de loi gouvernemental soit voté (il va être examiné par les sénateurs dans quelques jours).

Mais d'autres voies restent fermées par l'Etat à l'innovation et singulièrement l'enseignement. *« On nous propose de financer des lycées, de gérer des crédits, d'améliorer des équipements, mais la moindre incursion dans le contenu pédagogique nous est interdite. Ce n'est pas parce qu'on pourra installer des micro-ordinateurs dans les établissements scolaires qu'on influencera en quoi que ce soit les choix dans ce secteur essentiel de la formation et de l'éducation. Mais il faudra bien qu'un jour les régions disposent d'une bribe de pouvoir réglementaire »*, note M. Marcel Pochard, directeur général des services de la région Franche-Comté. Et Mme Michèle Sellier, recteur de l'académie de Reims, a eu, en réponse, cette formule sans appel : *« On transfère à la région, outre la formation professionnelle continue et l'apprentissage, la marche normale du système éducatif, tandis que le recteur se voit réserver la politique d'innovation pédagogique. »* F. Gr.

A BOURG-EN-BRESSE AVANT LE CONGRÈS DU P.S.

Le visage neuf de la France profonde

De notre envoyé spécial

Bourg-en-Bresse. – Comment « exister » lorsque, au palmarès des héros nationaux, on ne peut produire que Jérôme Lalande, grand astronome méconnu, et Edgar Quinet, dont on ne sait plus s'il fut poète, philosophe ou historien – il était surtout historien. Comment exister lorsque Mâcon, l'autre préfecture, vous toise du haut de son Lamartine et que, de l'autre côté, il y a Genève... Bourg-en-Bresse n'a pas eu plus de chance avec le vingtième siècle : Francis Ponge, directeur départemental du *Progrès* d'avant-guerre, n'y a résidé qu'à l'hôtel ; Roger Vailland a choisi la campagne proche pour écrire ; et Paul Nizan, professeur au lycée Lalande dans les années 30, a cruellement raillé la *« mollesse »* de cette ville alors livrée aux militaires et aux marchands de volaille.

Aujourd'hui encore, pour beaucoup, la capitale de la Bresse – où doit se tenir le week-end prochain le congrès du parti socialiste – reste une « non-ville », une agglomération que l'on traverse étourdiment pour rejoindre les champs de neige. Les jeunes le disent, c'est *« un bled paumé »*, une ville *« où l'on s'ennuie »*, où *« tous les géraniums sont rentrés à 8 heures du soir »*. *« Même à Mâcon, ils ont quatre maisons de la culture. Ici, il n'y en a qu'une, qui ronronne »*, affirme un lycéen. Quant à Driss Frid, dix-huit ans, Marocain venu à Bourg à l'âge de onze ans et actuellement chômeur, il confirme : *« A part les cinémas, y' a pas d'ambiance. Alors on s'éclate à faire des conneries sur les voitures. On fait peur en téléphonant aux gens. »*

Chez les Burgiens d'adoption, qu'ils soient de Lyon ou d'ailleurs, c'est la même constatation : *« C'est dur de s'accrocher à Bourg,* explique un réparateur de téléphone installé depuis 1974. *A Saint-Etienne, d'où je viens, les gens sont plus gais, et pourtant... »* Un animateur, Burgien depuis neuf ans, constate chez ses nouveaux concitoyens une *« inertie dingue à remuer »* et résume : *« La culture, à Bourg, c'est la fête de la saucisse à Laïz et la fête du boudin à Manziat. »* Et ce n'est pas du mépris pour le patrimoine rural : il est le premier à critiquer la tentative des trois comédiens du Théâtre populaire de l'Ain qui, depuis 1979, s'efforcent de « populariser » Elsa Triolet, Dario Fo et Pasolini, dans l'indifférence quasi générale.

Il faut l'admettre : Bourg-en-Bresse est encore une ville rurale. Comme son nom l'indique, c'est la « ville-de-la-Bresse », le chef-lieu d'un canton agricole auquel on a adjoint, par commodité administrative, d'autres régions tout aussi rurales (la Dombes, le Bugey, le Pays de Gex). Il suffit de voir le marché, même un mercredi « normal » (sans foire), pour s'en rendre compte. Sous les platanes du foirail, bérets et casquettes se soulèvent pour saluer, se penchent pour examiner des œufs dans un panier ou un lapin dans sa cage. Des femmes passent la matinée sur une chaise pour vendre quelques champignons, du fromage de chèvre et des légumes à l'unité, cependant que d'autres attendent les volaillers, debout dans la halle, pour écouler leurs « pattes-bleues » (poulets de Bresse d'appellation d'origine). Retrouvant tout à coup leurs racines, les vieux immigrés marocains viennent faire leur marché en babouches et djellaba, comme à Ouarzazate. Deux fois par semaine, et même trois dans certains quartiers, Bourg connaît ce bourdonnement du commerce qui rend la ville conviviale à tout étranger.

Des étrangers, à Bourg, il y en a moins que dans les autres villes de la région – à peine cinq mille pour une agglomération de cinquante-sept mille habitants. Des Marocains, surtout, des Portugais et quelques Turcs, regroupés dans des cités sans grâce comme la Croix blanche. Mais les H.L.M., pour *la plupart*, sont construites à la campagne, à deux pas du centre-ville. *« Les immigrés, ici, ce sont les paysans bressans »*, explique M. Jean-François de La Servette, jeune attaché de direction à la chambre de commerce – lui-même venu de Lyon. Il constate une grande différence avec Oyonnax et Bellegarde, où l'industrie a attiré une importante main-d'œuvre étrangère, *notamment italienne.*

« Ça élague »

C'est que l'industrie est relativement récente à Bourg. Hormis la tréfilerie créée en 1906 par la famille Chaudouet, qui emploie aujourd'hui quelque sept cent cinquante personnes (Chiers-Châtillon-Gorcy ou C.G.C.) et les Câbles de Lyon (deux cent soixante-dix salariés), une seule entreprise importante a été transférée à Bourg : Renault-Véhicules industriels (mille cinq cents salariés), en 1964. Vingt ans après, on songe plus à licencier qu'à recruter. *« Depuis quelques années, ça élague »*, observe en faisant la moue M. Jean Molard, O.S. à R.-V.I., prêtre-ouvrier et militant C.G.T. Encore aujourd'hui, à Bourg-en-Bresse, il est plus sûr de travailler pour l'agriculture (abattoirs et coopératives) ou pour le secteur tertiaire. Ainsi, avec mille deux cents employés (pour mille deux cents malades), les deux hôpitaux du centre psychiatrique de l'Ain font du « C.P.A. » le second employeur de Bourg.

Rurale par vocation, la capitale de la Bresse est aussi une ville bourgeoise où prospèrent médecins, avocats, notaires et fonctionnaires. *« Rien n'a changé depuis Nizan, sauf bien sûr les bordels qui ont disparu avec les militaires »*, observe ironiquement M. Paul Masson, un ingénieur-géomètre barbu qui, depuis 1971, dirige la Maison des sociétés – un centre de services mis à la disposition des quelque deux cents associations qui œuvrent dans le département. De fait, la ville a conservé quelques belles propriétés qui témoignent de la richesse passée : les jardins de la préfecture, immenses, le parc de l'hôtel Terminus, devant la gare, et celui de la trésorerie générale, ancien hôtel particulier du XVIIIe, dont les séquoias géants font concurrence aux clochers de la vieille ville. Quant à l'hôpital Sainte-Madeleine (6 hectares) et au vaste parc de l'école Saint-Joseph, situés aussi au cœur de la cité, ils ne représentent qu'une infime partie du patrimoine de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph. *« Elles sont immensément riches »*, observe tranquillement M. Dominique Mugnier, notaire depuis trois générations à Bourg. Un patrimoine évalué il y a quelques années à 70 millions de francs, rien que dans l'Ain, avec des « succursales » à Paris, en Suisse, en Belgique et aux Etats-Unis. Riches mais généreuses, ces sœurs ont pu donner – oui, donner ! – au centre psychiatrique de l'Ain leur ancien « asile d'aliénés », magnifique établissement installé dans un parc de 90 hectares, aux portes de la ville.

Hormis cette congrégation exceptionnelle, les gros propriétaires se sont fondus dans la cité, d'abord dans le quartier de Bel Air, autour de la basilique du Sacré-Cœur – *moderne et assez laide* – puis aux abords de la forêt domaniale de Seillon, qui vient lécher la ville au sud. Les fortunes burgiennes, aujourd'hui, ne sont plus foncières mais plutôt liées aux activités restées lucratives, à savoir les transports, l'immobilier et les travaux publics. Des noms comme Floriot, Barberot, Maillard et Duclos sont devenus familiers des Bressans : ils s'étalent sur tous les *panneaux de chantier. D'autres*, comme celui de Pierre Bernard (réparation automobiles, stations-service, entretien de camions), s'ils apparaissent peu, n'en pèsent pas moins lourd dans l'économie d'une ville où défilent quotidiennement trois mille « TIR » (transports internationaux) et des milliers de véhicules en transit entre Rhône et Alpes.

T.G.V. et autoroute

« La richesse de la ville, c'est surtout sa qualité de vie », affirme M. Laurent Guigon, chargé d'information à la mairie. Beaucoup en conviennent, Burgiens de souche ou non. C'est en particulier l'avis de M. Pierre Ramboz, président des cafetiers et limonadiers de l'Ain et surtout propriétaire de la grande brasserie Le Français, le rendez-vous du Tout-Bourg, avenue Alsace-Lorraine : *« J'ai un appartement à Cannes où je ne vais presque jamais. Quand je ne vois plus mon clocher, je suis perdu. »* Au centre psychiatrique de l'Ain, on renchérit : *« Quand on m'a proposé Bourg, j'ai souri »*, avoue M. Jean-Claude Collinot, directeur du C.P.A. depuis 1979. Ce Lyonnais installé, secrétaire général de la Fédération française de tennis, n'imaginait pas qu'il pourrait abandonner sa vie de notable pour aller à Bourg. *« Chaque jour, je me félicite d'avoir sauté le pas. »* Avec le T.G.V., en effet, Bourg n'est plus qu'à deux heures de Paris (comme Lyon). L'autoroute F 42 reliera bientôt Mâcon à Genève. Le niveau des lycées est bon, les courts de tennis nombreux, la montagne à deux pas et la campagne partout.

Pour le maire, M. Louis Robin, ancien militaire, greffier, agent d'assurances et aujourd'hui député socialiste, la qualité de la vie à Bourg tient aussi à la *« reconquête du centre-ville »*, que la municipalité précédente voulait percer avec des projets haussmanniens. On a donc sauvé les maisons Renaissance à colombage.

Dix cinémas, un théâtre, trois piscines, quatre radios locales (Radio-2, Radio-Tropique, Radio-Tonic et Chippy-Radio) et encore trois quotidiens *(Le Progrès, le Dauphiné* et le *Courrier de l'Ain,* aujourd'hui à l'agonie), les Burgiens n'ont pas à se plaindre. Excepté le brouillard, tenace en hiver, Bourg ne semble présenter que des avantages. Et, surtout, elle a réussi à ne pas se faire dévorer par Lyon, la métropole voisine (60 km). Bourg-en-Bresse « existe ». Ce n'est pas une mince performance.

ROGER CANS.

Rugby, poulardes et orgues

Bourg-en-Bresse, qui l'eût cru, est terre de rugby. L'Union sportive bressane ou U.S.B., que chacun appelle affectueusement *« nos violets »*, est en effet une honorable équipe de rugby, classée en division nationale. Les Burgiens, contrairement à leur tempérament (*« le pays des émotions calmes »*), s'enflamment parfois pour soutenir leur équipe. D'une manière générale, le sport jouit d'une forte cote à Bourg, où l'on pratique avec ardeur les boules lyonnaises, la pétanque, le tennis, l'équitation et la natation – outre le football, bien entendu.

La capitale de la Bresse est aussi terre de gastronomie. Poulets de Bresse, grenouilles des Dombes, escargots du Jura, quenelles de Nantua, vins du Bugey ou du Beaujolais, Bourg se trouve au cœur de multiples traditions culinaires, à mi-chemin entre la Savoie, le Jura, la Bourgogne et le Lyonnais, où l'on sait ce que manger – et boire – veulent dire. L'amateur n'a donc que l'embarras du choix. A Bourg même, l'Auberge bressane attend les gastronomes avec son poulet de Bresse à la crème et sa poularde au riz, juste en face de l'église de Brou, *« joyau de l'art gothique flamboyant »*. On peut aussi déjeuner excellemment – et légèrement – au restaurant Le Mail, près de la gare, ou au Bistroquet, dans la vieille ville, où le chef Bernard Bulland est revenu en 1981, après des années d'apprentissage à Lyon et une longue pratique en Lorraine. Enfin, ceux qui n'ont pas peur du repas véritablement gastronomique doivent faire quelques kilomètres hors la ville pour se rendre à Mionnay (43 km) chez Alain Chapel, ou à Vonnas (24 km) chez Georges Blanc, les deux maîtres de l'Ain.

Les congressistes désireux de parfaire leur culture ne manqueront pas de visiter la chapelle votive de Brou, merveille de l'art religieux du seizième siècle, faisant la transition entre l'ère gothique et la Renaissance. Les cloîtres attenants ont été transformés en bâtiments municipaux, dont l'un abrite le musée de la ville de Bourg.

Au centre-ville, Notre-Dame de Bourg est actuellement prisonnière d'un réseau d'échafaudages. Mais les orgues ont été *restaurées, et le coq redoré* de frais a retrouvé sa place au sommet du clocher. Quelques très beaux hôtels particuliers méritent le coup d'œil, comme la maison des frères Guillod (quinzième siècle), l'hôtel des Gouverneurs de Bresse (dix-septième) et l'hôtel de Meillonnas (dix-huitième), aujourd'hui trésorerie générale.

R. C.

CORRESPONDANCE

Brive et ses morts

Après l'article intitulé « Brive et ses morts » (le Monde *du 5 octobre) M. Jean Charbonnel, maire de la ville, nous apporte les précisions suivantes :*

1) Comme dans toutes les communes de France, il est parfois procédé à Brive à des reprises de concessions en état d'abandon dans les cimetières de la ville. A cette occasion, les ossements sont recueillis dans des ossuaires tandis que les vieilles planches de ce qui reste des cercueils sont détruites pour des raisons évidentes de salubrité publique.

2) Aucune opération de cette nature n'a eu lieu à Brive sous aucune des municipalités qui se sont succédé depuis 1966.

3) Il n'est pas exclu que des restes de cercueils provenant d'autres communes de la région n'aient été jadis déposés dans la décharge municipale. C'est précisément pour éviter que les objets les plus divers n'y soient jetés que celle-ci est gardiennée depuis 1978. Aucun dépôt de planches de cercueils n'a été signalé depuis cette date.

Le Monde

culture

THÉATRE

UNE PIÈCE DE VIRGINIA WOOLF A NEW-YORK

Les écrivains s'amusent

Une pièce kitsch victorienne, de l'anglaise Virginia Woolf, jouée en français à Manhattan par une troupe d'amateurs célèbres. Tel est le cadeau insolite que la France vient de faire à New-York en réunissant au Théâtre de la N.Y.U. (New York University) la distribution la plus bizarre de la saison pour l'œuvre la plus inconnue de l'auteur des *Vagues*.

Les épousailles du Théâtre de l'Absurde et du Nouveau Roman, du surréalisme et des Editions des femmes, en quelque sorte, pour deux soirées, avec en vedettes (américaines) : Nathalie Sarraute, Eugène Ionesco, Rodica Ionesco, Alain Robbe-Grillet, Joyce Mansour, le critique dramatique Guy Dumur, l'écrivain Florence Delay, le sociologue Jean-Paul Aron, etc.

Une affiche telle que Broadway n'en aura jamais et qui servira peut-être de prétexte à une floraison de séminaires et de thèses pour étudier les voies de la fête en famille, du canular et des échanges culturels entre Bloomsbury et Beaubourg, en passant par Washington Square.

L'idée de ce spectacle était née à Paris l'an dernier pour clore gaiement le très sérieux colloque Virginia Woolf à Beaubourg, alors que venait de paraître en français *Freshwater* (1), cette piécette découverte seulement en 1969 après la mort de Leonard Woolf. Virginia avait commencé à l'écrire dès 1923, elle l'avait reprise en 1934. Elle en parla dans son *Journal* et dans sa *Correspondance* et la fit représenter le 18 janvier 1935 devant quatre-vingts spectateurs pour le vingt et unième anniversaire de sa nièce, Angelica Garnett. Elle-même était le souffleur.

« Une pièce écrite par des amis, pour des amis », comme l'expliquait Nigel Nicolson, un proche du groupe. *« Ils ne savaient pas jouer mais ils jouèrent ; ils ne savaient pas danser mais ils dansèrent ; ils ne savaient pas chanter mais ils chantèrent »*, racontait-il.

Freshwater ou l'esprit amateur revendiqué. L'auteur y a réuni des personnes de sa famille, dans une série d'épisodes réels mais cocasses. C'est l'histoire de sa grand-tante Julia Cameron et de son mari, qui décidèrent, en 1875, de partir pour les Indes afin d'y attendre la mort. Charles a quatre-vingt-trois ans, Julia presque soixante, et ils s'embarquent avec leurs deux cercueils, dans lesquels sont emballés verres et porcelaines, avec une vache chargée de les ravitailler en lait frais pendant la traversée...

Ce petit théâtre absurdissime — joyeusement mis en scène, mis en bouche, par Simone Benmussa — ne pouvait que ravir les protagonistes. Drôle de rencontre que celle d'Eugène Ionesco — la barbe de travers et le vers symboliste à la bouche, — transformé en lord Tennyson, poète officiel de la reine, avec le philosophe Charles Hay Cameron (Alain Robbe-Grillet), auquel il reproche de traquer effrontément le *« fait concret »*, alors que le philosophe répète en regardant passer un beau marin : *« Je vois un fait concret parmi les framboisiers. »* Du pur Robbe-Grillet ! *« Les faits concrets nous emmerdent »*, lui répond Ionesco-Tennyson, tandis que Nathalie Sarraute, hiératique et ironique dans le rôle du maître d'hôtel, commente gravement cette farce.

La pièce se termine lorsque Rodica Ionesco (la bonne) annonce : *« Les cercueils de madame sont arrivés. »* Il revient enfin à la reine Victoria — Jean-Paul Aron, presque shakespearien sur son destrier — de venir bénir cette fête de famille snob et drôle — *« Un moment de pure fantaisie française »*, écrivait le critique du *New York Times*. Elle sera présentée une dernière fois à Paris, le 7 novembre au Théâtre du rond-point, au bénéfice d'Amnesty International.

NICOLE ZAND.

(1) *Freshwater*, de Virginia Woolf, traduit et préfacé par Elisabeth Janvier (Editions des femmes).

■ Une convention destinée à promouvoir la créativité dans l'entreprise a été signée le 20 octobre par le Comité d'établissement D.R.D.A. Renault-Rueil et M. Mandelkern, préfet, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, en présence de M. Jacques Sallois, directeur de cabinet du ministère de la culture. Sept ateliers, animés par les ouvriers de l'entreprise, proposeront sept techniques différentes.

« ... COMME IL ÉTAIT A ESPÉRER OU A PRÉVOIR »

Nuit blanche d'Anvers

C'est une nuit bizarre, avec des moments « plus »... et des moments « moins », une nuit de huit heures, sans entracte. *Voilà qui est indiqué* d'entrée. On ne sait que cela, depuis le printemps dernier où ceux qui avaient admiré ce spectacle, mis en scène par Jan Fabre, à Amsterdam ou à New-York, ont déclenché en France un bouche-à-oreille. Fabre est un Anversois de vingt-quatre ans, il a séjourné aux Etats-Unis, il s'exprime en flamand, ou, s'il le faut, en anglais. Il intitule lui-même son « show » : *C'est du théâtre comme il était à espérer ou à prévoir.*

« A prévoir », on tombe d'accord : Fabre, moderne, offre durant quatre cent quatre-vingts minutes d'affilée une pièce cousue de pièces, de morceaux *ici* chuchotés, *là* vociférés, de tableaux tantôt muets, tantôt polyglottes. Du religieux silence à la logorrhée *furieuse, il pousse* à l'extrême et surmultiplie le principe de la « performance multimédias ». Il joue jusqu'au *paroxysme* sa carte d'artiste qui a d'abord et sérieusement étudié les beaux-arts : quatre *ans* à Anvers, *dans* la bonne ville de Christophe Plantin, où, très vite, il renonça aux ficelles du Body Art, *préférant* les conceptions « historiques » de Marcel Duchamp et la philosophie totale d'un autre « ancien », Joseph Beuys. Le jeune homme a aussi beaucoup lu. En poète, il a commencé dans le spectacle à dix-sept ans parce que, comme Braque à Dieppe, il était étalagiste pour se payer le superflu.

Du théâtre à prévoir ? Oui, dans la mesure où « il fallait s'y attendre » : on retrouve là quelques traces reconnaissables, objectives, des travaux de vétérans, aussi bien Bob Wilson que Grotowski ou Pina Bausch, ou encore et surtout Kantor, sans oublier Pasolini. Cette nuit sans sommeil — qui dure la durée de la tranche de travail quotidien impartie aux humains mensualisés, — cette nuit, c'est tout cela et c'est ailleurs, autre chose. A Louvain, le public du Festival international de danse, *Klapstuk 83*, a tenu magnifiquement le coup, vendredi dernier de 23 heures jusqu'à samedi 7 heures, matin blême où il gelait à pierre fendre. Le local n'était pas chauffé, mais l'art pour l'art n'est pas transi : les applaudissements furent nourris, ravis, avec une nuance de respect.

Ce théâtre impressionne. Le verbe impressionner a affaire avec la *photographie, l'imprimerie*, le travail sur étoffe, avec ce qui laisse des marques claires et sombres, des *signes, des couleurs identifiables* ou non, avec le phénomène de persistance rétinienne.

Ils sont huit sur le plateau (1), quatre garçons, quatre filles, ou *femmes, dont* deux brunes qui se ressemblent et deux blondes différentes l'une de l'autre — mais toutes ont les cheveux coupés courts et coiffés style hérissé.

Quand ça commence, ils sont tous assis face à une large toile de fond blanche sur une rangée de chaises de jardin blanches, tournant le dos à l'auditoire, habillés de smokings trop vastes, noirs. Dans la lumière nue des lampadaires peints en blanc, l'une se dévêtit. Puis un autre. Et d'autres changeront les luminaires de place. Il y en aura deux qui se feront des chatouilles, jusqu'à la douleur. On entendra une musique rappelant la scie électrique du menuisier.

Soudain, une grande douceur flotte, et la plus belle des filles et le plus grand des garçons jouent le jeu de l'amour, qui ressemble à la banalité effleurée. Woody Allen veille, quelques lampadaires s'éteignent et *la projection de l'image grise* sur le drap blanc d'un type qui s'étrangle lui-même impose la distance. Plus tard, *tous débarquent, aveuglés par* des caches de sparadrap noir, tenant en laisse des colibris verts, jaunes et blancs.

Cache-cache sinistre. C'est très fou. Gazouillis de la frayeur. On s'endort exaspéré. On sort prendre un café. On revient, les huit sont toujours là à sucer des sachets de plastique transparents remplis d'une crème blanche suspendus à des crochets de boucherie. Ça va, on suit. Ensuite, ils s'accroupiront, torse nu, en rond, pour lécher le yaourt répandu en flaques sur le plateau — jusqu'à la disparition de la moindre trace jusqu'à l'épuisement, jusqu'aux larmes de celle qui n'en peut plus, prête à vomir, d'ingurgiter poussières et saletés du sol mêlées à l'horreur laiteuse.

Nuit bulgare ? Nuit blanche. Et des drôleries lancinantes, des courses de tortues qui ont des bougies sur le dos (cf Huysmans), des caricatures de vernissages mondains, la tendresse maximale, une toilette matinale, un marathon sur place. Des blagues de tragédie. A la fin, les huit tombent dans le sable, de leurs chaises blanches, et se rasseyent, et retombent un par un.

Au sortir de là, tous souriaient, attablés parmi les spectateurs invités à un petit déjeuner somptueux, apporté par des serveurs en queue-de-pie, un petit déjeuner «à espérer et à prévoir» au Théâtre de la Bastille.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Festival d'automne, Théâtre de la Bastille, les 27, 28 et 29 octobre, à 21 heures. Sigma de Bordeaux, le 9 novembre, à 18 h 30, et le 10 à 17 heures.

(1) Mark Van Overmeir, Rena Vets, Danny Kenis, Els Deceukelier, Erik Raeves, Dominique Krutt, Pol Vervoort, Philippe Van Sweefelt (leurs noms ne sont pas indiqués dans le prospectus en français).

ARTS

LA MORT DE L'ÉDITEUR TÉRIADE

E.T. et les peintres

Tériade, l'éditeur d'art, est mort dimanche 23 octobre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

On ne le connaissait que sous son nom de Tériade, et l'initiale E. d'un prénom oublié. Un nom lié à celui des peintres, ses amis, Matisse, Chagall, Braque, Picasso, Bonnard, Léger, Miro... Ce n'est pas la célébrité qui a jeté son prénom dans l'ombre. L'homme lui-même, jusqu'à l'exposition qui l'a consacré au Grand Palais il y a exactement dix ans (1), ne courait pas après la gloire. L'anonymat convenait à son tempérament de discret accoucheur de mots et d'images.

Avec lui, le peintre entra à nouveau et avec la même splendeur dans le monde du livre par une porte qu'il n'empruntait plus depuis longtemps. La feuille devenait son nouveau matériau. Ce fils de la Grèce de lumière lui a bâti un accueillant Panthéon de papier qu'on aime parcourir pour humer sa poésie et recevoir un peu de l'éclat qui toujours en jaillit.

Né en 1897 dans l'ancienne Lesbos, l'île aux femmes, au milieu d'un paysage de figuiers et d'abricotiers, arbres dont il a décrit le feuillage avec la simplicité de ceux qui sentent profondément les choses, Tériade a rejoint à Paris son compatriote Christian Zervos, qui publiait en 1925 ses Cahiers d'art. *Il passa sans à-coups du village grec au petit cercle de cafés d'artistes et de poètes et s'y fit des amis qui deviendraient plus tard ses associés en création d'art. C'est là notamment qu'il rencontra Maurice Raynal, avec lequel pendant quatre années, de 1928 à 1932, il rédigea la page artistique de* l'Intransigeant. *Il y recueillait les confidences d'artistes, dont les réflexions aiguisaient sa perception de l'art.*

Dès lors, la chance, allant avec un labeur inlassable toujours en quête d'artistes et d'auteurs à marier, ne doit plus le quitter. Lorsqu'en 1933 Albert Skira crée la revue le Minotaure, *dont le premier numéro porte une flamboyante couverture de Picasso, Tériade en est le directeur artistique. Les conflits surréalistes conduits par Breton l'ont poussé à créer parallèlement* la Bête noire, *petite publication qui compte pourtant des signatures comme celle d'Artaud.*

Mais de toutes ses entreprises c'est dans Verve, *à l'origine financé par un commanditaire américain, que Tériade donne sa mesure. Il fait de cette revue aux grandes pages un paysage de couleurs resplendissantes dont Draeger était le maître typographe et Mourlot le maître lithographe. On compte, de 1937 à 1960, vingt-six numéros.*

Chaque publication était comme une apparition. D'un côté Matisse, Braque, Bonnard, Picasso, Maillol, Chagall, Rouault..., de l'autre, Bachelard, Michaux, Malraux, Joyce, Elie Faure, Paulhan... Dans ses mises en page, Tériade traitait l'écriture selon ses qualités plastiques, alliant ou opposant avec fraîcheur, avec bonheur, dessins de mots et dessins de couleurs. Tériade, qui sut aussi rapprocher les peintres des photographes, publia deux albums de Cartier-Bresson, avec des couvertures de Matisse et de Miro. C'est à son invitation que Matisse voulant décorer Jazz *inventa ses « papiers découpés » où il sculpait la couleur avec ses ciseaux. Et c'est aussi à Tériade que revint le mérite d'avoir finalement publié les gravures de Chagall pour la* Bible *commandées par Vollard mais restées inédites et la lumineuse série de* Daphnis et Chloé.

Après la libération, dans sa petite officine de la rue Férou, Tériade réalisait les projets qui mûrissaient au soleil de Saint-Jean-Cap-Ferrat, dans le jardin de Natacha, sa villa ornée du monumental Arbre de céramique *de Matisse et d'une sculpture de Laurens.*

JACQUES MICHEL.

(1) Exposition organisée par Albert-Ruth Grimpas et Michel Anthonioz.

NOTES

Théâtre

Pirandello rétro

Pirandello est connu pour traiter du jeu des apparences et des bizarreries de la personnalité. De ce point de vue, *Chacun sa vérité* est une pièce typique : on y voit une famille provinciale et pipelette se poser des questions à propos d'un mystérieux voisin (Robert Hirsch), de sa femme qui paraît séquestrée, d'une vieille dame (Suzanne Flon), la mère de sa première épouse, qu'il prétend morte. La vieille dame affirme que non.

Chacun, avec tendresse, accuse l'autre d'avoir l'esprit dérangé. Qui est fou, qui ne l'est pas, qui dit vrai, qui dit faux ? Disons-le tout de suite, on ne le saura pas. Mais les suppositions et commentaires de la famille à propos de la sincérité et de la vérité pourraient bien former une parabole sur le comédien et son paradoxe, et un oncle sage (Guy Tréjean), porte-parole de Pirandello, philosophe en souriant sur la fragilité du témoignage des sens.

La vulgarisation des sciences humaines ayant progressé depuis le temps de Pirandello, le texte pèse aujourd'hui son poids de naïveté. Il penche tantôt vers les enquêtes du commissaire Maigret, tantôt vers Ménie Grégoire. Il date, il est incroyablement bavard. Mais il propose aux comédiens plutôt que des *personnages*, des *situations* complexes, et des tirades qui leur permettent de s'épanouir. Dirigés par François Périer, Roger Hirsch fait un numéro de grand nerveux larmoyant, Guy Tréjean mène le jeu comme un Sacha Guitry des grands jours, Suzanne Flon est à merveille inquiétante, émouvante.

COLETTE GODARD.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h 45.

Musique

Brûlante et glacée

Les Amis de la musique de chambre ne se contentent pas, comme d'autres, d'inviter des ensembles célèbres. Inlassablement, en collaboration avec France-Culture, ils révèlent de nouvelles formations pleines de talent qui enrichissent leur répertoire de leur personnalité propre.

Le trio Tchaïkovski, encore inconnu, ne devrait pas le rester longtemps. Ses trois musiciens, qui ont à peine dépassé la trentaine, réunis à leur sortie du Conservatoire de Moscou il y a sept ans, se sont séparés pour gagner l'Occident à des dates différentes. Ils ont repris leur collaboration, non sans difficultés, le pianiste Konstantin Bogino et le violoniste Pavel Vernikov, travaillant en Yougoslavie ou en Italie et le violoncelliste Anatole Libermann à Paris. On ne le croirait pas tant leur harmonie de sonorités et de style est *parfaite, dans ce climat chaleureux* et cette douceur tendre qui font les grands ensembles. Le *Trio en sol K 564 de Mozart, joué avec la dis*crétion *souriante* que *demande* ce divertissement très détendu ; le *Trio* de Ravel dans son mystère et sa magie ; et *surtout* le *Trio en mi mineur*, opus 67 de Chostakovitch, dans sa solitude désolée, où chacun semble cheminer seul vers *son* frère dans l'obscurité où les danses, pour secouer la nostalgie, s'exaspèrent *inéluctablement*. Seuls les musiciens russes peuvent donner de tels sentiments d'insondable détresse brûlante et glacée tout à la fois.

JACQUES LONCHAMPT.

* Les Amis de la musique de chambre, 16, rue Cortambert, 75016 Paris. Tél. : 503-12-62). Prochains concerts : Quatuor d'Elmé de Londres, le 5 novembre ; Quatuor Eder, de Budapest, le 26 novembre.

Galeries

Fantasia dans les tubes

On peut encore aller Galerie de France saluer Anthony Caro, un grand dans la lignée des grands ferrailleurs, de ceux qui découpent, tordent et soudent avec esprit, de Gonzalès et de David Smith, l'Américain approché de près à New-York au début des années 60.

C'est après son premier voyage aux *Etats-Unis, en 1959, que* le sculpteur anglais, ancien assistant de Henry Moore, laissa la terre cuite, *le plâtre, le bronze et le mode*lage de figures humaines ou animales en volumes bruts et pleins. Il *se mit à assembler des tubes, des* morceaux de poutrelle, à boulonner des plaques. La rupture fut nette, claire, rude. *C'était dans l'air. Mais* l'austérité chez lui fut tout de suite compensée par une polychromie *aussi industrielle que les matériaux* utilisés — l'exposition montre un exemple de cette période, en parallèle *avec des pièces récentes*, — *et la* rigueur, le sérieux de la déconstruction et du travail autour des structures *primaires furent très vite* corrigés par un grain de folie dans la mécanique, tout un jeu de passe-passe, de *liaisons dangereuses*, d'écarts et de digressions.

Une fantaisie propre et une absence de réthorique ont permis au sculpteur de se renouveler continuellement depuis, dans l'échevelé, le lourd, le grand, le petit, le léger, la broyeuse, la machine inutile, le fauteuil, le crapaud, le tracteur, la moissonneuse, le piano éventré ou, tout simplement, la calligraphie dans l'espace.

G. B.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES EXILES – Petit-Rond-Point (256-70-80), 21 h.
LA NUIT DU 16 JANVIER – Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.
MOI N'AMUSE PAS MOI – Sartrouville, Théâtre (914-23-77), 21 h.
LES SECONDES SURPRISES DE L'AMOUR – Plaisance (320-00-06), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Moïse.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants.
TEP (797-96-06), *Cinéma : Dernière sortie avant Roissy/Danton.*
PETIT TEP (797-96-06) : Théâtre, 20 h 30 : Clair d'usine.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Orchestre Colonne, *K. Trikolodis, P. Amoyal* (Bruch, Bruckner).
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 et 20 h 30 : voir Jazz.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : L'Amour en visites ; 18 h 30 : Comédiens cherchent public pour mourir d'amour et plus si difficultés.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Misanthrope.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), *20 h 30 : les Bonnes.*
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h : le Pélican ; 18 h 30 : Credo.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : l'Autre côté de la Lune ; Ah ! Lillian Gish !
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : Les deux fils de Pedro Nerf-de-bœuf.
CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h : Va ma Terre, quelle belle idée !
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : *Mademoiselle Julie.*
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes !
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; *22 h 45* : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; *20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby* Lapointe ; II. 18 h 30 : Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYCÉE BUFFON (307-85-80), 20 h 30 : Shakespeare au lycée.
LYCÉE TECHNIQUE, 233, bd Raspail (307-85-80), 20 h 30 : les Attentions particulières.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), Marguerite et les autres ; Petite Salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : *K2.*
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : *Huis clos.*
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 25 octobre

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; *22 h 30 : le Propriétaire.*
THÉATRE NOIR (346-91-93), L.), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) : Les affaires sont les affaires.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : les Mots.
UNION (246-20-83), 20 h 30, jours pairs : le Chant général ; jours impairs : l'An 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h : U. Ramaswany.
MUSÉE GUIMET (723-64-85), 20 h 30 : Compagnie nationale de danse de Corée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Voyage *mémoire.*
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet national des Philippines.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), XXI[e] Festival international de danse de Paris, 20 h 30 : Ballets Jazz de Montréal.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Giovanna Marini.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 22 h : M. Benin.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Juliette Gréco.
FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Gilbert Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopelia.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Iwaki, sol. : O. Charlier, Ch. Eda-Pierre, Ch. Ivaldi (Haydn, Mozart, Strauss).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Serkin.
SAINTE-CHAPELLE, 21 heures : voir le 20.
CITÉ DES ARTS, 21 heures : L. Cabasso, O.-S. Chung (Chopin, Bach, Beethoven).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 heures : Quatuor Via Nova (Beethoven).
UNESCO, 20 h 30 : H. Szeryng.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : R. Magill (Mozart, Schubert, Chopin...).
LUCERNAIRE, 21 heures : O. Yagoubi (Debussy, Beethoven, Yagoubi).
AMERICAN CENTER, 21 heures : Quintette Nielsen.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN DES PRÈS, 21 heures : (Rameau, J.-S. Bach, Haendel, etc.).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Th. Fontaine (874-82-34), 22 h : le Frigo.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30). 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Grande salle, 20 h 30, Peppe E Barra. – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

1[er] FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE (678-98-29)

Villejuif, Th. R.-Rolland (678-98-29), 20 h 30 : Pell de Mascara.
Choisy-le-Roi, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : la Commedia dell'arte.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Clamart, église Saint-Pierre-Saint-Paul (645-11-87), 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, J.-Ch. Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Le général est mort à l'aube, de L. Milestone ; 21 h, la Femme du sable, de H. Teshigahara.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-57) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; *Le Paris, 8[e] (359-53-99)* ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS

AVIS DE CONCOURS

RECRUTEMENT DE 5 ARTISTES MUSICIENS

Vendredi 2 décembre à 9 h. Concours pour le recrutement d'un deuxième basson.

Samedi 3 décembre à 9 h et 14 h 30. Concours pour le recrutement d'un altiste tuttiste suivi d'un concours intérieur pour désigner un 2[e] ALTO SOLO.

Mardi 6 décembre à 9 h et 14 h 30. Concours pour le recrutement de 3 violoncellistes tuttistes.

Les épreuves auront lieu au **THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA, 8, rue Scribe, 75009 PARIS.**

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE MONSIEUR L'INTENDANT DE L'ORCHESTRE

SPECTACLES

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42 26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramont Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; *14-Juillet Parnasse, 5e* (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-02) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paris Loisirs Bowling, 18e *(606-94-98) ; Rialto, 19e (607-87-61)*.

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).

LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40) *(H. sp.)*.

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp.).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint *André des Arts, 6e (326-48-18)*.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. *Montparnasse, 6e (544-14-27)* ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. *Opéra, 2e (261-50-32)*.

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SCARLATINE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; *U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)* ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (352-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUPERMAN III *(A., v.f.) : Richelieu, 2e* (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA *(A., v.o.)* : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Berlitz, 2e (740-60-33).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e *(359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio *Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la* Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, *8e (225-09-83)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMIE, film allemand de Margarethe Von Trotta, v.o. : *Gaumont-Halles, 1er* (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ASSIA, *film inédit de Iossif Heifitz*, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ERMITE, film soviétique de Roman Balaïan, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE, film franco-italien de Luciano Tovola : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

RACKET (*), film américain de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Linlcoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 8e (329-*83-11) ; Convention St-Charles, 15e* (579-33-00) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI, film américain de Richard Marquand, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Mercury, 8e (562-45-76) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TENDER MERCIES, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : l'Amour fou, d'André Roussin, adapt. M. Bertay. Avec S. Valère, J. Desailly, B. Lavalette...
Une charmante petite bourgeoise, épouse d'un cadre supérieur, victime des avances d'un architecte. Orage passager dans la famille.

22 h 40 Le théâtre et les hommes : Les festivals.
Emission de L. Coussean, réal. J. Dayan.
De Montluçon à Avignon en passant par Salon-de-Provence, une tournée des festivals de l'été avec leurs organisateurs. Des extraits de spectacles.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : les Temps modernes.
Film américain de C. Chaplin (1935), avec C. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, C. Conklin, A. Garcia, S. Sanford (N. Rediffusion).
Charlot, rendu passagèrement fou par le travail à la chaîne, se retrouve à la rue. Il recueille une jeune fille pauvre et vagabonde. Tous deux cherchent à survivre, à rester libres. Satire virulente du machinisme et des contraintes sociales, qui fut mal accueillie aux États-Unis. Dans ce film très célèbre, le personnage de Paulette Goddard apporte une grande tendresse.

22 h 10 Mardi cinéma.
Avec Marie-France Pisier et Gérard Jugnot.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Rien ne sert de courir.
Film américain de C. Walters (1966), avec C. Grant, S. Eggar, J. Hutton, M. Taka, T. Hartley, J. Standing, B. Astar.
Un homme d'affaires anglais, qui se trouve à Tokyo pendant les Jeux olympiques, va, à la suite de difficultés de logement, organiser le bonheur d'une jeune fille et d'un jeune homme qui ne semblaient pas faits l'un pour l'autre. Comédie américaine très traditionnelle, mais qui compose un agréable divertissement grâce au charme et à la fantaisie que conserve Cary Grant, dans sa maturité.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Tzigane, de Ravel, par J.J. Kantorow, violon, et J. Rouvier, piano.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Zouzou, film de Marc Allégret.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : La peau, le sang et l'histoire, avec J. Bernard et J.-P. Escande.
21 h 15 Concert : Les premiers prix de 1982 des tournois des royaumes de la musique, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
22 h 30 Nuits magnétiques : Walter Benjamin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *la Messe de Notre-Dame*, de G. de Machaut, par le Clemencic Consort, dir. R. Clemencic, et Die Singgemeinschaft Dreilaedereck, dir. B. Wolfsgruber.
22 h Cycle acousmatique : F. Dhomont.
23 h Fréquence de nuit.

Mercredi 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X : le Prisonnier.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : les homosexuels
Magazine de la rédaction de TF 1, proposé par A. Denvers.
Quatre ou cinq portraits d'homosexuels. Ils ou elles racontent, avec des mots simples, des histoires ordinaires. On entre ainsi dans leur « planète » qui – même en 1983 – dérange toujours un peu.
21 h 40 Variétés : Vagabondages
Émission de Roger Gicquel
Avec Mercedes Sosa, Daniel Gélin, Claude Lavaille, le groupe breton Tri Yann.
22 h 55 Histoires naturelles :
La rivière et les hommes.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Aqua jungle, de H. Forichon. (Redif.)
14 h 25 Dessins animés : Zeltron-X-OR.
16 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Jodells, Laurent Voulzy, Ryan Paris, Bonnie Tyler...
17 h 45 Terre des bêtes.
Le conservatoire du littoral.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Des larmes comme des couteaux, de J. Espagne. Avec E. Gallios, M. Desroche, F. Gamard...
Cette histoire de vengeance, malgré une bonne interprétation, frise le mélo.
22 h 10 Psy-show
Emission de P. Breugnot, J.-R. Martin, D. Chegaray et B. Bouthier.
Décortiquer la vie privée des gens est un programme ambitieux et quelque peu dangereux. Cette première émission n'est pas très convaincante.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Leila Milcic.
Avec Enrico Macias.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Téléfilm : la Légende de la ville d'Ys.
Réal. R. Saint-Pierre. Avec P. Rousseau, J. Arasse...
Adaptation de la fameuse légende d'Armorique : Dahut, la fille du roi Gradlon, image superbe de l'éternelle protestation de la vie. Une réalisation de Renaud Saint-Pierre, un scénario de l'écrivain Michel Le Bris.
23 h 10 Prélude à la nuit.
En vacances, de Déodat de Sévérac, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Ciné 16 : La tisane de sarments, de J.-C. Morin.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Les Mohicans de Paris.

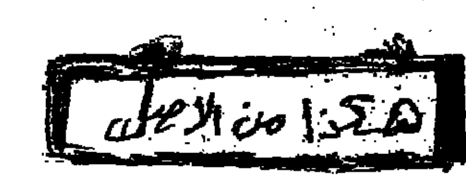
FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums ; à 8 h 32, Exil-adhésion.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : Colloque du Centre *de recherche et d'information sur la littérature pour la* jeunesse.
11 h 2 Musique : Entretien avec Alain Daniélou, parcours musical à travers l'Inde millénaire (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Le Train du soir*, de G. Lagorce.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : l'apprentissage de la liberté.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Variations 3 ; à 15 h 35, les cosmologies, mythes et sciences du monde (l'Inde) ; à *16 h*, Sciences ; à *17 h*, *Raison* d'être.
18 h 30 Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : l'Océanie.
20 h Concert de musique carnatique.
22 h 30 Nuits magnétiques : à la recherche du film proustien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Pittoresques et légères.
6 h 30 Musiques du matin : œuvres de Telemann, Weber, Offenbach.
7 h 10 Concert : *œuvres de Tchaïkovski et de Ravel par le* Nouvel Orchestre philharmonique.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 Musiciens d'aujourd'hui : œuvres de Schönberg, Bartok, Dutilleux, Lutoslawski...
12 h Avis de recherche.
12 h 35 Jazz : Bill Evans.
13 h Opérette-Magazine.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Ravel et Honegger par A. Fumet, violon, J.-J. Wiederker, piano.
14 h 4 Microcosmos : Discotine ; 14 h 35 : Les vilains péchés capitaux ; 14 h 50 : Ah ! mettez-nous donc du Mozart ; 16 h 30 : Court-Circuit.
17 h 5 Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 5 25e concours international de guitare.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : (en direct du théâtre des Champs-Élysées à Paris) : *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy, *Concerto pour violon et orchestre n° 1*, de Prokofiev, *Daphnis et Chloé*, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. I. Stern, violon.





COMMUNICATION

LE PREMIER RAPPORT ANNUEL DE LA HAUTE AUTORITÉ

Des points de divergence avec le gouvernement

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient de remettre au président de la République et aux présidents des chambres son premier rapport annuel. Un bilan riche et diversifié pour cette jeune institution, qui a su s'insérer avec bonheur dans le nouveau système de l'audiovisuel français (*le Monde* du 25 juin). Sa réussite a conduit M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (opposition), à déposer une proposition de loi visant à étendre ses pouvoirs, notamment pour le contrôle de la gestion des sociétés du service public. *« La Haute Autorité a la volonté d'exister et de continuer d'exister »*, a notamment déclaré Mme Michèle Cotta, sa présidente, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 24 octobre.

L'un des tout premiers rôles de la Haute Autorité est de mettre à l'abri les chaînes de radiotélévision, et en premier lieu leurs journalistes, des pressions permanentes des divers pouvoirs. Elle a eu déjà maintes occasions de le jouer et de faire respecter *« l'indépendance, l'honnêteté et le pluralisme de l'information »*.

Si la nouvelle institution se défend de s'immiscer dans la déontologie et la conscience professionnelle des journalistes (cette compétence lui échappe), elle doit porter attention au *« produit fini »*. Aussi s'est-elle efforcée de définir dans son premier rapport les règles du jeu. D'abord *« respecter les faits »* et ne s'appuyer que sur des sources fiables, *« la mention d'une source et de son degré de crédibilité constitue le premier pas vers l'honnêteté et le pluralisme souhaités »* ; ensuite permettre *« le débat contradictoire »*, chaque professionnel étant habilité à donner pour un événement *« les éléments qui permettent de l'apprécier en son contexte, ses causes et sa portée »* ; enfin *« respecter les publics »*, *« la diversité* [étant] *une des richesses essentielles de notre société »*.

Celle-ci est aussi caractérisée par une bipolarisation gauche-droite, facteur de tensions politiques. Veiller à l'équilibre fait partie des missions de la Haute Autorité, qui se montre en permanence attentive aux « dérapages ». La règle couramment admise en la matière – un tiers des interventions pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition – est difficile à faire respecter. Au cours de l'été, le déséquilibre se serait accentué en faveur des interventions gouvernementales (62 %), au détriment des représentations politiques (majorité 20 %, opposition 18 %).

Câbles : la tête froide

C'est du reste l'un des points de désaccord entre les « neuf sages » et le gouvernement à propos du « droit de réplique ». La haute instance préconise, pour les messages gouvernementaux qui touchent à des sujets de politique générale, que soit donnée la possibilité d'ouvrir *« un débat réunissant un nombre égal de représentants des formations politiques appartenant à la majorité et de celles appartenant à l'opposition »*. Le premier ministre refuse sur ce point toute compétence à la Haute Autorité ; celle-ci estime en retour qu'une telle interprétation de la loi *« viserait à lui confier une mise en œuvre aveugle de l'exercice du droit de réplique »*.

Autre point de désaccord, les crédits affectés aux chaînes du service public. La Haute Autorité souligne *« le manque de compréhension du pouvoir politique à l'égard du monde de l'audiovisuel »* ; sans nier la nécessaire rigueur, elle redoute que la stagnation des budgets ne porte atteinte à la création et à la décentralisation, alors que la mise en œuvre de la loi conduit à gonfler les structures non productives. *« On peut craindre qu'une évolution perverse des sociétés de programme les mette dans la situation de ne pouvoir faire face qu'à leurs frais fixes »*, a commenté M. Paul Guimard. Aussi la Haute Autorité demande-t-elle un « plan pluriannuel » pour la gestion du service public audiovisuel.

Gouvernement et Haute Autorité s'opposent encore sur la compétence de cette dernière en matière de réseaux câblés, dont le décret d'application n'est pas encore publié. Le gouvernement estime que l'autorisation des sages doit aller seulement aux programmes produits localement et diffusés sur l'un des canaux d'un réseau ; la Haute Autorité, au contraire, estime que *« la notion de service local doit s'entendre comme l'ensemble des programmes de radio et de télévision distribués sur un réseau déterminé et que son autorisation doit porter sur cet ensemble »*. *« Dès lors qu'une autorité indépendante veille à l'équilibre et au pluralisme, il serait paradoxal que ce rôle soit réduit au minimum »*, a notamment déclaré M. Gabriel de Broglie.

A cette interrogation sur la compétence s'ajoute des inquiétudes sur les futurs programmes d'une opération *« très onéreuse et très périlleuse »*, a estimé M. Marc Paillet. *« Il faut veiller aux contenus, éviter la diffusion de séries étrangères, ne pas se laisser aller au vertige technique et garder la tête froide. »*

LES PREMIERS PAS DU TÉLÉTEXTE GRAND PUBLIC

L'écran derrière l'écran

A partir du 1er novembre, le télétexte ANTIOPE va être mis au service du grand public. En liaison avec Antenne 2, Télédiffusion de France (T.D.F.) propose deux programmes : un magazine d'information réactualisé quotidiennement et le sous-titrage de certaines soirées pour les sourds et les malentendants. Ces programmes ne seront accessibles qu'aux téléviseurs équipés d'un décodeur.

Station Miromesnil, 17 heures : la technologie de pointe se vend dans le métro à côté des marchands ambulants et des joueurs de guitare. Mais le gros de la foule passe devant les écrans d'ANTIOPE sans s'arrêter. Les pages d'information appartiennent déjà à l'univers banalisé de la télévision, entre la mire et le début des programmes. Un homme, la quarantaine, stationne depuis une heure devant les téléviseurs. Indifférent à la foule, il feuillette avec un plaisir évident les différents magazines en appuyant sur les boutons du petit décodeur. Il partira, ravi, en serrant la documentation sous son bras : il est sourd et muet.

La scène illustre parfaitement les difficultés d'ANTIOPE. La diffusion expérimentale, depuis octobre 1979, de pages magazines sur Antenne 2 (entre 10 h 30 et 12 heures) a donné au public une fausse idée du télétexte en gommant son interactivité. Faute de décodeurs, les services les plus intéressants (renseignements S.N.C.F., sous-titrage, etc.) ne sont pas disponibles. En l'absence de marché, les éditeurs de programmes hésitent. Les industriels, eux, attendent l'offre de programmes pour produire les décodeurs.

Pour sortir du cercle vicieux, Antenne 2 et T.D.F. ont pris le risque : offrir des services gratuits mais codés, même s'ils n'existe pour le moment que quelques milliers de décodeurs disponibles. *« Après tout*, remarque un ingénieur de T.D.F., *il n'y avait que mille récepteurs couleurs en France quand nous avons démarré la télévision couleur en 1967. »* Dès le premier novembre prochain, ANTIOPE redeviendra ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un écran derrière l'écran, affichable à tout moment par simple pression d'un bouton et qui offre un service original ou complémentaire des programmes de télévision.

Premier service : un magazine d'information d'une centaine de pages, diffusé en permanence de 10 h 30 à 23 heures. L'utilisateur pourra feuilleter les rubriques d'actualité (France, monde, sports) remises à jour à tout moment, ou parcourir les rubriques de services (consommation, femmes au quotidien, circuits touristiques, actualités pratiques, Inter-services de France-Inter). La télévision se délivre ainsi des contraintes horaires de sa grille de programmes et acquiert plus de souplesse encore que la radio. Le spectateur des programmes d'Antenne 2 sera prévenu par affichage en bas de son écran de l'arrivée d'une information importante sur le télétexte.

Deuxième service : le sous-titrage de certaines émissions pour les sourds et les malentendants. Ils sont trois millions huit cent mille en France, soit 7 % de la population. Pour eux, la télévision va enfin prendre un sens. L'effort d'Antenne 2 dans ce domaine sera progressif. D'abord la soirée du vendredi, puis celle du mercredi et du mardi. Les sous-titres ne concerneront que les émissions enregistrées (fiction, documentaires). Le sous-titrage du direct pose encore des problèmes techniques difficilement surmontables. Mais les textes seront adaptés sémantiquement aux sourds et à la nature du spectacle. Ils pourront ainsi figurer près de la bouche des personnages ou reprendre des bruits de la bande son. A plus longue échéance, Antenne 2 prépare des sous-titrages multi-lignes pour les émissions du satellite de télévision directe.

Reste le problème des décodeurs, sans lesquels tous ces services ne seront pas disponibles. M. François Schoeller, président-directeur général de T.D.F., n'a pas voulu donner de précisions sur les prix et les délais de livraison. On sait qu'actuellement un décodeur ANTIOPE vaut un peu moins de 2 000 F, mais ce prix pourrait baisser si les appareils sont produits en grande série ou intégrés dans les récepteurs de télévision. Gründig est sur le point de lancer un nouveau téléviseur avec décodeur intégré sans surcroît pour le consommateur, à titre de promotion. Thomson, Océanic, et la Radiotechnique étudient leurs propres solutions.

Une ultime table ronde entre constructeurs, associations de consommateurs et T.D.F. doit avoir lieu le 4 novembre prochain pour fixer les détails définitifs de la commercialisation. En attendant, T.D.F. s'apprête exceptionnellement à aider la commercialisation des décodeurs existants auprès des foyers de sourds et de malentendants.

J.-F. L.

La Fédération française des sociétés de journalistes et les difficultés de la presse écrite

La Fédération française des sociétés de journalistes réunira une assemblée générale à Saint-Emilion (Gironde), le 29 octobre. La date et le lieu ont été choisis en raison de l'organisation d'une autre assemblée, celle de la Société civile des journalistes de *Sud-Ouest*, elle-même en plein aggiornamento. Les responsables de la Fédération française, MM. Jean Schwœbel (ancien président de la société des rédacteurs du *Monde*) et Denis Perier-Daville (ancien président de la société des rédacteurs du *Figaro*) espèrent que l'occasion sera donnée d'une renaissance de ce groupement, en sommeil depuis plusieurs années (1).

L'actualité a mis à nouveau en vedette les difficultés de la presse écrite, les entreprises de concentration de titres (groupe Hersant...), la crise de la filière papier-imprimerie. Le gouvernement travaille à un projet de refonte de l'ordonnance du 26 août 1944 et des consultations sont en cours sur l'article 39 *bis* du code général des impôts (investissements des entreprises de presse). Sur tous ces points, les voix des journalistes ne se font guère entendre, malgré l'action des organisations syndicales, en particulier pour demander le respect des textes de 1944. Aussi le colloque commun Fédération-journalistes de *Sud-Ouest* – sur le thème « Quelle place pour les journalistes dans les journaux ? » – vient-il à son heure, alors que l'avenir paraît s'organiser sans ceux qui sont les principaux artisans de la confection des journaux.

(1) Secrétariat de la Fédération : M. Denis Perier-Daville (vice-président), 10, rue Joseph-Liouville, 75015 Paris.

● *« France-Soir » à Lyon.* – *France-Soir* est paru, lundi 24 octobre, à Lyon, avec un supplément de six pages d'informations et de petites annonces tirées de *Lyon-Matin*, édition locale du *Dauphiné libéré*, quotidien grenoblois dans lequel la Socpresse de M. Robert Hersant est partie prenante. Les journalistes de *Lyon-Matin*, dans un communiqué publié lundi soir, *« émettent des réserves quant à la nécessité économique de ce couplage et constatent qu'il leur a été imposé »*. Les journalistes du quotidien lyonnais demandent, en conséquence, *« qu'aucune signature n'apparaisse dans le supplément encarté dans* France-Soir, *aussi bien en ce qui concerne les textes que les photographies »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 OCTOBRE

– *Mme Michèle Cotta*, présidente de la Haute Autorité, est l'invitée du poste parisien, à 18 h 45 (sur 101 MHz, Paris).

– *M. Georges Sarre*, député P.S. de Paris, participe au journal de 19 heures, sur Europe 1.

– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, répond aux questions des auditeurs dans l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est l'invité de l'émission « Europe Plus », sur Europe 1, à 19 h 30.

MERCREDI 26 OCTOBRE

– *M. Michel Jobert*, ancien ministre du commerce extérieur, est reçu au journal de 12 heures, sur C.V.S., 91,3 MHz, Versailles.

SPORTS

FOOTBALL

La patte du « Sphinx » sur l'Olympique lyonnais

Après sa victoire sur Limoges par 2 à 0 le 21 octobre, l'Olympique lyonnais (O.L.) a pris le commandement du groupe A du championnat de France de football de deuxième division. Le succès à domicile des Lyonnais sur une formation du haut du classement est indiscutable, même s'il fut long à se dessiner. Joël Fréchet a ouvert le score sur penalty à la cinquante-cinquième minute et l'attaquant Philippe N'Diolo a conclu une bonne action collective à dix minutes de la fin du match.

Moins de cinq mois après sa descente en deuxième division, l'O.L. a retrouvé, coup sur coup, l'équilibre financier grâce à une subvention municipale exceptionnelle de 5 millions de francs, la confiance du public et des résultats sportifs probants : une seule défaite concédée à l'extérieur pour seize matches disputés. Il est difficile de ne pas mettre en exergue le rôle de l'entraîneur Robert Herbin.

De notre correspondant

Lyon. – *« Je commence à ressentir ici certaines des sensations éprouvées il y a dix ans à Saint-Étienne, au début de ma carrière d'entraîneur. »* C'est la formule-clé de Robert Herbin. Il est arrivé à Lyon – après les remous extra-sportifs que l'on sait, à Saint-Étienne – à la fin de la saison dernière. Trop tard pour éviter le naufrage sportif d'une équipe *« abattue et sans moral »*. A l'intersaison, *économies obligent*, le club s'est séparé de joueurs à gros contrat : Albert Emon, Jean-François Domergue et Serge Chiesa, partis respectivement à Toulon, Toulouse et Orléans. Ce dernier départ est significatif. Le petit - par la taille – et quasi inamovible capitaine de l'équipe, quelle que soit la qualité des « services rendus » comme joueur, n'avait jamais réussi à être un grand meneur d'hommes. Le brassard de capitaine est aujourd'hui porté par le libéro André Ferri, un des rares anciens rescapés avec le stoppeur Henri Zambelli, le milieu de terrain René Bocchi – toujours très vaillant – et l'avant-centre yougoslave Sima Nikolic.

Une forte tête celui-là qui, il y a un mois, est venu dire « tout de go » à Robert Herbin qu'il était *« un mauvais entraîneur »* ! Circonstance aggravante : il avait convoqué la presse pour tenter de faire partager sa mauvaise humeur. La sanction ne s'est pas fait attendre : Nikolic a été retiré de l'équipe et interdit d'entraînement jusqu'à l'envoi d'une lettre d'excuses publique. Pendant son absence, l'équipe a continué à gagner. L'attaquant yougoslave a donc appris à ses dépens qu'aucun joueur ne bénéficierait d'un *« traitement de faveur »*. La rigueur, selon Robert Herbin, étant de tout faire pour conserver un *« esprit de groupe » : « Mais je suis contre les coups de gueule. J'essaie surtout de modifier l'ensemble du groupe tout en misant sur l'orgueil de chacun. Je les ai avertis qu'ils seraient tous logés à la même enseigne, à l'entraînement comme pendant les matches. »*

Ces notions simples ont été rapidement assimilées. Après un début de championnat incertain (matches nuls concédés à domicile contre Nice et Alès), l'équipe s'est stabilisée. D'abord en encaissant très peu de buts. Puis la seule défaite concédée à Sète devait provoquer un « déclic ». L'A.S. Cannes en a fait les frais en quittant le stade de Gerland sur le score sans appel de 6 à 1.

Robert Herbin, qui a toujours professé qu'une équipe était un *« ensemble »*, insiste beaucoup sur la qualité des jeunes joueurs de son équipe, eux-mêmes témoins de la richesse du recrutement régional. Il n'aime pas donner un avis sur telle ou telle individualité. Mais il saute aux yeux que trois jeunes éléments dominent le lot : les milieux de terrain Laurent Fournier, capitaine de l'équipe de France juniors, et Joël Fréchet, l'attaquant Eric Spadily. *« Ils sont en train de se libérer. Ils communiquent beaucoup entre eux. L'autre jour,* poursuit Herbin, *je leur ai parlé de Coupe d'Europe. Ils ont eu l'air intéressé... »*

Il convient, bien sûr, de ne pas brûler les étapes. Bien des matches à l'arraché sont à prévoir dans un goupe de deuxième division où les bonnes places sont très chères. A commencer par un fameux O.L.-O.M. qui va faire exploser le stade-vélodrome de Marseille samedi prochain.

Herbin le perfectionniste attend des améliorations à son *« outil de travail »*. Un terrain d'entraînement *« correct »* avec des vestiaires, plus un terrain couvert, en gazon synthétique. *« Si la ville et le club veulent se donner les moyens de réussir, il faudra y venir sans trop traîner »*, affirme-t-il. Il mesure pourtant avec satisfaction le chemin parcouru. Tant au point de vue des rapports avec la municipalité, qui paraît soucieuse de dépasser le stade des interventions au coup par coup, qu'au point de vue des structures du club : *« C'est parfait pour l'encadrement des équipes inférieures, notamment avec José Broissart. Le recrutement des jeunes marche très bien. Il restera donc dès que le club aura les moyens financiers de nous attacher un recruteur-superviseur »*. Quant au président, M. Charles Mighirian, il est *« discret et efficace »*. *« C'est incroyable,* confie l'entraîneur de l'O.L., *il m'a demandé s'il pouvait venir encourager les joueurs dans les vestiaires ! »*

Légère ombre au tableau : le public. Certes, les dirigeants sont en avance par rapport aux prévisions des supporters par match avec une moyenne qui atteint aujourd'hui les dix mille. Mais Gerland ne cristallise pas encore toutes les passions sportives de la deuxième agglomération française. *« L'équipe a fait le premier pas. Maintenant c'est au public de venir vers nous. Les gens doivent comprendre que quelque chose a changé »*, indique Robert Herbin. Conclusion de l'entraîneur le plus titré de France : *« Ici, on a tout à bâtir. C'est fantastique ! »* Il restera plus d'un an à Lyon, durée théorique de son contrat. Ce n'est pas encore une certitude, mais l'intime conviction de tous ceux qui voient, match après match, se construire une équipe. Après le « vert », le « rouge » est mis à l'Olympique lyonnais.

CLAUDE RÉGENT.

AUTOMOBILISME. – *Le Britannique Derek Warwick, vingt-neuf ans, sera la saison prochaine le coéquipier du Français Patrick Tambay au sein de l'équipe Renault-Elf de formule 1. Les deux pilotes seront placés sur un pied d'égalité en attendant que leurs résultats en course décident d'une éventuelle hiérarchie. De son côté, Alain Prost a officialisé le 24 octobre son transfert chez McLaren.*

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Du léopard en peau de lapin

Le développement récent de machines permettant les découpes ultra-fines de pelleterie et leur assemblage presque invisible permet la multiplication des fourrures à petit prix. On sait que la chasse aux espèces en voie de disparition est interdite, mais l'attrait des fourrures tachetées demeure. Aussi les spécialistes s'ingénient-ils à imprimer les moutons dorés et les lapins façon léopard ou panthère et à réaliser toutes sortes de patchworks plus ou moins précieux.

Kenzo a choisi le charme sauvage des pelleteries bouclées pour ses premiers modèles très réussis en *dessins abstraits*, ourlés de kalgan ou de tanuki, un renard japonais. Les formes ki*mono sont spectaculaires en ra*gondin à emmanchures surbaissées.

Alexandre monte des carrés de castor naturel ou en vision sur pécari imperméabilisé, clouté en ponchos trois quarts. Les reversibles allient les fourrures naturelles au cuir, tandis que les blousons de Swakara sont tachetés bronze et noir.

Chloé de Bruneton réalise sa première collection exclusive pour les Galeries Lafayette en contrastant le volume important des manches avec des formes près du corps.

Frédéric Castet chez *Christian Dior*, toujours aussi créatif, marie pour la ligne boutique les moutons retournés, astrakans et marmottes au cuir de couleur vive, tout en traitant ces dernières et l'opossum en vestes de trappeur à capuche.

G.-R. Fischeli se spécialise dans les pelisses au fourrage totalement amovible, réduisant *ainsi les coûts d'entretien* et de nettoyage. Ses manteaux-capes jouent les effets de manches *molletonnées avec extérieur* de popeline de coton, ciré matelassé ou taffetas de soie de Taroni, *doublé de pelage simple* ou précieux comme ces deux tons de vison travaillé en chevrons.

Chez Révillon, Jean-Paul Avizou signe la haute fourrure avec de longs manteaux de chat-civette, des skungs roux et blanc, des renards Saga formant des dessins abstraits en blanc, *gris jaspé et noir, voire des peignoirs* en vison multicolore tout en restant fidèle aux beaux vi*sons dark* qu'on vient chercher ici.

Très en verve, *Yves Saint-Laurent* imprime façon panthère du lapin noir sur fond anthracite travaillé dans les proportions bien épaulées de son prêt-à-porter, à boutonnage simple, dans les premiers prix. Le renard platine est présenté en modèles de sport sur pantalons, alors que les vestes de vison se parent de cols châles et de grandes manches qui en équilibrent le volume.

Léon Vissot propose une silhouette ample – manteaux sous le mollet en renard – ainsi que des sept-huitièmes en vison *Blackglama (traduisez noir de* noir), curieusement gansés de blanc, et des blousons jacquard *dans le même esprit.*

NATHALIE MONT-SERVAN.



Dessin d'Yves Saint-Laurent.

YVES SAINT-LAURENT : manteau long et épaulé, à petit col et grandes manches en lapin imprimé façon « panthère », taches noires *sur fond gris foncé*. 5400 francs dans les boutiques Rive Gauche de Paris.

Les quatre couleurs du parapluie

La mode des prochains mois tourne autour de quelques idées – fantaisies, fantasmes – qui trottent depuis quelques années dans la tête des Français. Voilà la recette des couturiers, des confectionneurs, et aussi bien, pourquoi pas, des fabricants de parapluies, qui se battent avec une belle pugnacité sur le marché disputé des « accessoires ».

Ils viennent, comme à chaque rentrée, de présenter leurs nouveaux modèles, au cours d'un défilé de mannequins très coloré, si ensoleillé qu'il donnait pour un soir à ces pépins de malheur des allures d'ombrelles du mauvais temps.

L'argumentaire qu'ils proposent dans leur dossier de presse est très instructif. Quatre grandes tendances, expliquent-ils, dans leurs modèles : les « *parapluies maritimes* », « *une importation navale qui redécouvre un classique éprouvé* » ; les « *athlétiques* », « *un thème qui prend ses sources dans les gymnases et rejoint les désirs actuels de mise en forme* » ; les « *rebelles* », *une inspiration qui vient des « armées de l'ombre » et mélange les vêtements militaires authentiques à des vêtements traditionnels ethniques* » ; les « *folkloriques* », enfin, « *une suite logique du courant primitif travaillé mexicain, très artisanal* ». Comment ne pas nous reconnaître dans ces quatre manies qui nous habillent des pieds à la tête ?

★ Fédération française des industries du parapluie. 75001 Paris. Tél. : 296-03-50.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24 et mardi 25 octobre 1983 :

UN DÉCRET

● Fixant la liste des activités soumises à la perception de la redevance annuelle applicable à certaines installations classées pour la protection de l'environnement.

DES ARRÊTÉS

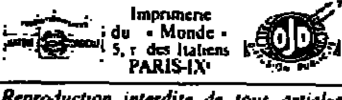
● Relatif aux conditions d'intervention du Fonds national des abattoirs.

● Fixant la liste des systèmes d'exploitation et des langages prévus *dans les concours et examens* portant sur le traitement de l'information.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

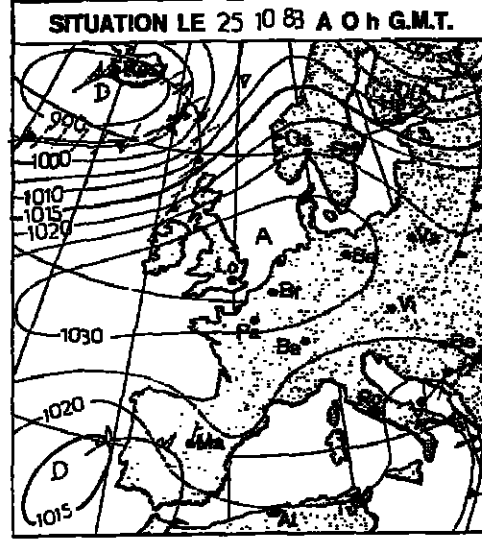
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

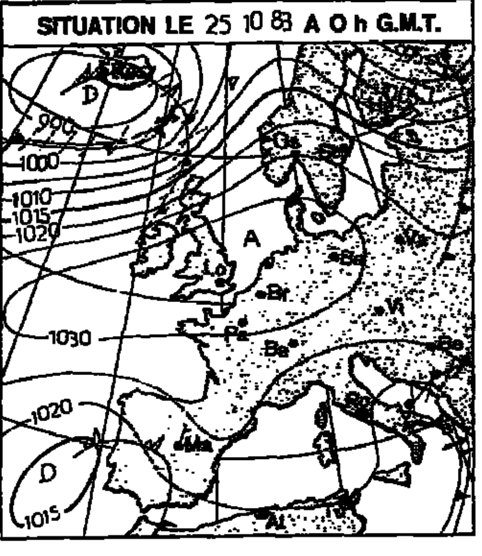


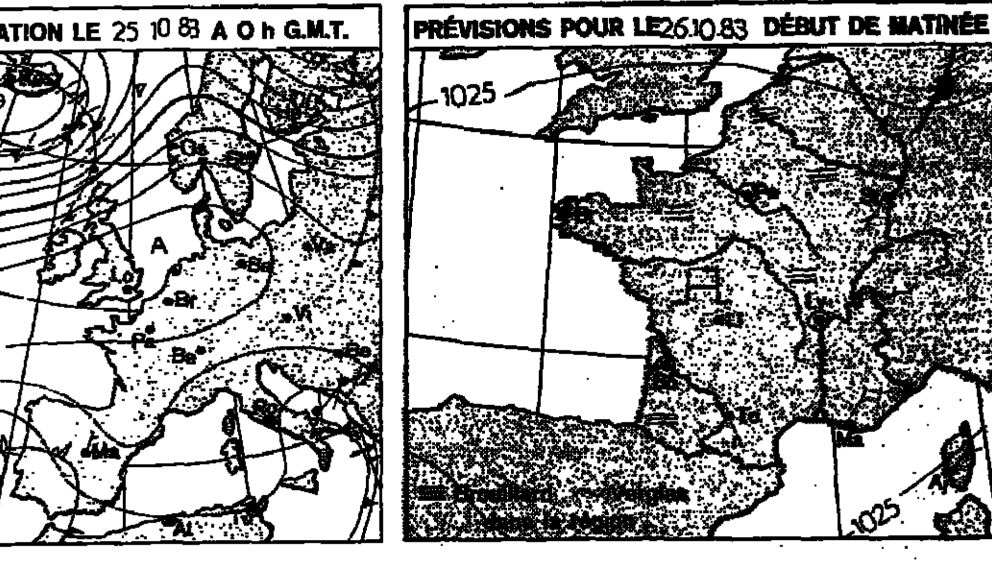
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le mardi 25 octobre à 0 heure et *le mercredi 26 octobre à minuit.*

Les conditions anticycloniques prédominent toujours sur la France, et les per*turbations atlantiques* circulent à des latitudes élevées ; la bordure sud de ces perturbations pénètre parfois sur les régions du Nord et du Nord-Est, apportant une nébulosité plus marquée.

Mercredi matin, le temps sera gris avec des brouillards du nord de la Bretagne, *au Bassin parisien*, à *la Champagne* et aux régions du Nord avec des températures légèrement positives. De l'Aquitaine, aux Pays de Loire, au sud du Bassin parisien et à la Bourgogne, les gelées sous abri seront fréquentes au lever du jour, et les bancs de brouillard seront *plus rares mais parfois givrants.* Des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, des bancs de brouillards seront observés, tandis que près de la Méditerranée le temps clair prédominera.

Au cours de la journée, un temps ensoleillé dominera sur les régions au *sud de la Loire ; plus au nord, la dissipa*tion des brumes sera parfois lente et des passages nuageux seront observés principalement près des côtes de la Manche.

Les températures maximales seront voisines de 12 à 21 degrés du nord au sud.

Evolution générale :

Persistance d'un régime anticyclonique sur la France, avec orientation du flux au Sud, mais un faible système perturbé peu actif remontant de l'ouest du Portugal traversera la France à partir de vendredi.

Prévision :

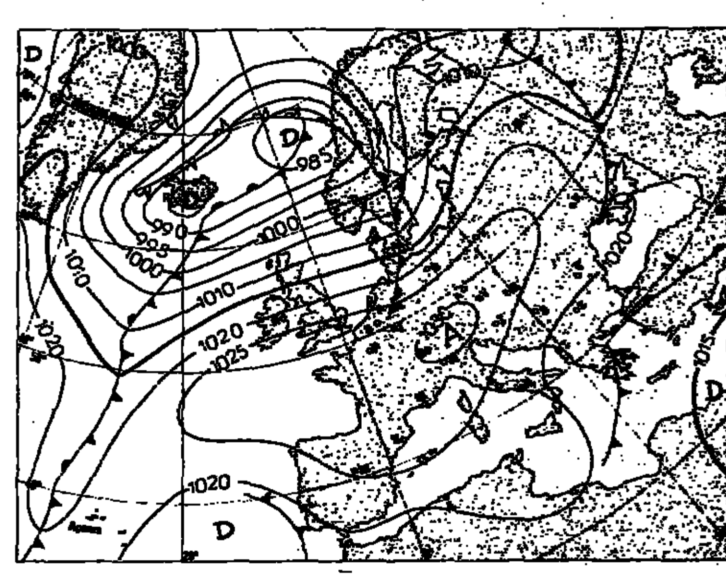
Jeudi, temps brumeux le matin, puis ensoleillé en toutes *régions*. Vents faibles de sud-est. Températures minimales de 3 à 7 degrés, localement 1 à 2 degrés dans le Nord-Est, et atteignant 10 à 11 degrés près de la Méditerranée, maximales 13 à 22 degrés du Nord au Sud :

Vendredi, *des passages nuageux se* produiront sur le Nord-Ouest et sur les régions proches de l'Atlantique, et pourront donner quelques ondées éparses. Partout ailleurs, persistance du temps ensoleillé. Légère hausse des températures.

Samedi, les passages nuageux deviendront plus nombreux sur la plupart des régions, excepté sur la moitié ouest du pays où les éclaircies prédomineront à nouveau. Les vents s'orienteront au sud et les températures seront en hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le lundi 25 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 031,8 millibars, soit 773,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 24 octobre au 25 octobre) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 20 et 6 ; Bordeaux, 18 et 0 ; Bourges, 13 et –2 ; Brest, 14 et 3 ; Caen, 13 et 2 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et –2 ; Dijon, 12 et 3 ; Grenoble, 15 et 1 ; Lille, 13 et 0 ; *Lyon, 13 et 1 ; Marseille-Marignane, 16* et 4 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 14 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 19 et 3 ; Perpignan, 20 et 7 ; Rennes, 15 et –2 ; Strasbourg, 9 et –2 ; Tours, 14 et 2 ; Toulouse, 19 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 11 et 0 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 8 et 0 ; *Bonn, 12 et 1* ; Bruxelles, 11 et –2 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 10 et –1 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 25 et 18 ; Genève, 11 et 0 ; Jérusalem, 21 et 10 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 12 et 3 ; Luxembourg, 13 et 3 ; Madrid, 19 et 5 ; Moscou, 7 et 3 ; *Nairobi, 28 et 13* ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 5 ; Rome, 19 et 7 ; Stockholm, 8 et –3 ; Tozeur, 25 et 17 ; Tunis, 22 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

FORMATION

DIPLOME NATIONAL D'INFORMATIQUE. – Le centre de formation continue de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de Villetaneuse met en place, à partir du 1er décembre, un stage à temps partiel en vue de l'obtention du D.U.T. d'informatique. Réservé aux salariés en activité et étalé sur trois ans, il peut être financé par l'employeur. Les tests et entretiens ont lieu fin octobre.

★ Centre de formation continue, I.U.T. de Villetaneuse, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse. Tél. : 821-61-70, poste 48-41.

JOURNÉE D'ÉTUDE

FUTURIBLES. – L'association internationale Futuribles organise, le 8 novembre à Paris, un séminaire sur « L'évolution des conditions de vie et des aspirations des Français ». Les responsables des principaux centres d'observation et d'analyse du changement social feront le point sur les aspirations – en terme de consommation et de mode de vie – des Français.

*** Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 222-63-10.**

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 6 ET LE 11 NOVEMBRE 1963

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingents 1983/12 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1983 ;

b) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour *des motifs divers, annulé* et fixé à l'échéance du 1er décembre 1983 ;

c) Volontaires pour être appelés le 1er décembre 1983 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1983, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Volontaires pour être appelé le 1er décembre 1983 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1983, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 6 novembre 1963 et le 11 novembre 1963, *ces dates incluses*, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1983.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 6 décembre 1983.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 OCTOBRE

« Exposition Colbert », 14 h 45, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Musée Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne, Mme Colin.

« Promenade à Montmartre », 15 h, métro Abbesses, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins rue du Bac », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et curiosités de Paris).

« Turner », 15 h, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Arsenal », 15 h, métro Sully-Morland (Mme Haulier).

« Les Invalides », 15 h, voûte d'entrée côté esplanade (Mme Willer).

« De La Chapelle à la Goutte-d'Or », 14 h 30, métro Marx-Dormoy (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

18 h, 47, avenue Bosquet, « Trois générations féminines dans la photographie mexicaine » (Centre culturel du Mexique).

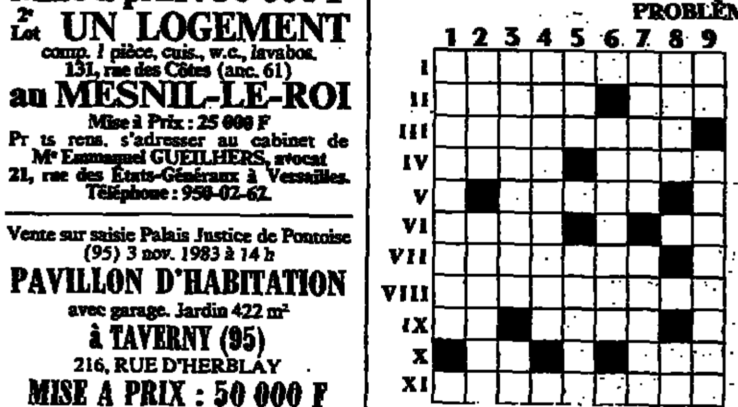
18 h, 33, faubourg Saint-Honoré, F. Ribadeau-Dumas : « Le souvenir du comte Robert de Montesquiou » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, « Économie : transmission et réception de l'information ».

18 h 30, Musée social, 5, rue Las Cases, M. I. Baumier : « Ces banquiers qui nous gouvernent » ; *M. V. Tanase :* « Les mécanismes du totalitarisme » (Nouveau Faubourg).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3566



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									■
IV					■				
V		■						■	
VI					■		■		
VII								■	
VIII									
IX			■					■	
X	■			■		■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Porte-parole des cortèges syndicalistes. – II. Mouilleur de mines. On l'abandonne après lui avoir tourné la tête. – III. Affection du porc ou maladie du rat. – IV. Sieur de la Syrie. Sortie d'un pot d'échappement. – V. La bonne est souvent moins appréciée que la belle. – VI. Expédie dans un cimetière marin. Personnel. – VII. Force que l'on reconnaît volontiers à l'Administration. – VIII. Extrairas le meilleur de ce qui a été tiré du pis. – IX. Epelé = baie. Défenseur présentant une consonance avec le monarque dont il ne put sauver la tête. – X. Participe passé. Vedette sympathique d'un programme de culture. – XI. Investies dans une entreprise importante.

VERTICALEMENT

1. On ne saurait lui reprocher de chercher la petite bête. – 2. Son histoire de pomme nous est restée à la gorge. Témoignages de l'union dans la fraternité. – 3. Edifier en zone verte. Pratiques. – 4. Toujours séants, parfois malséants. – 5. Forme d'avoir. Bouche-trou providentiel pour un versificateur. – 6. Invitation bien connue des fidèles du Béarnais. – 7. D'une classe comprenant des frisés et aussi des tondus. Domaine des ombres. – 8. Pour le connaître, il faut d'abord le reconnaître. Article. – 9. Préposition. Si ces joueurs sont plusieurs ici, c'est contraire à leur habitude.

Solution du problème n° 3565

Horizontalement

I. Hécatombe. – II. Elocution. III. Mante. Nu. – IV. Incendies. – V. Tés. – VI. Pale. Star. – VII. Huis. Te. – VIII. Eva (Braun). Firme. – IX. Rend. Néon. – X. Entrée. Ré. – XI. St. Uvéite.

Verticalement

1. Hémisphères. – 2. Elan. Auvent. – 3. Conciliant. – 4. Acte. Es. Dru. – 5. Tuent. EV. – 6. Ot. Destinée. – 7. Ministère. – 8. Boue. Mort. – 9. En. Surmenée.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SOCIETE INDUSTRIELLE - 500 personnes, proche banlieue Sud, *filiale d'un groupe important, recherche*

DIRECTEUR DES SERVICES CENTRAUX H/F

35 ans minimum, directement rattaché(ée) au Directeur de la Société et responsable devant lui des fonctions suivantes :
• contôle de gestion (budget, bilan) • finances (trésorerie, relations bancaires) • personnel, affaires juridiques • informatique.

Formation juridique, comptable et fiscale.
Expérience de 5 à 10 ans de la fonction administrative et financière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 81580 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

La Comptabilité ouverte sur une Gestion moderne

Bien implanté sur le marché pharmaceutique et bénéficiant d'une solide image, nos laboratoires - effectif 500 personnes - recherchent le

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Personnalité de confiance, elle apportera à l'équipe de direction ses compétences d'excellent technicien en Comptabilité Générale et Industrielle, l'expérience d'une collaboration ouverte avec l'informatique (I.B.M. 43/41, télétraitement) et l'environnement industriel.

La rémunération sera, bien entendu, attractive et à la hauteur des qualités que nous recherchons.

Le poste est à pourvoir à Dreux à 80 Km de Paris dans un environnement agréable.



René Carouana
35, Rue Spontini - 75116 - Paris

Curriculum

directeur administratif et financier

F 300.000 +

est recherché par la filiale française d'un Groupe multinational ; CA plus de F 500 millions en croissance continue dans un domaine de pointe de l'informatique, la bureautique et les télé*communications.*

OUTRE les responsabilités courantes de la fonction : plan à L.T., budget, contrôle budgétaire, contrôle de gestion, financement, comptabilité, informatique interne, trésorerie, relations banques, reporting, relations avec la maison-mère, achats, stocks, aspects fiscaux et douaniers, administration générale.

SES EFFORTS DEVRONT PRINCIPALEMENT PORTER SUR la fiabilité des chiffres et le respect des délais ; la coordination des services ; la motivation et la formation de ses collaborateurs afin de délé*guer tout en exerçant un contrôle ; l'application et le respect* des procédures de contrôle ; le bon déroulement de toutes les opérations comptables et administratives de la société ainsi que l'organisation interne.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans minimum, formation études supérieures finance -comptabilité, pratiquant couramment l'anglais, ayant déjà acquis une solide expérience professionnelle au sein d'une société multinationale utilisant des moyens informatiques performants. Une formation en cabinet d'audit serait appréciée.

Les personnes intéressées envoient leur dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous la référence 20165-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

ECOLE MUNICIPALE
DE DESSIN ET DE BEAUX ARTS

LA VILLE DE DUNKERQUE

recrute
par concours, sur titres et sur épreuves

UN DIRECTEUR D'ÉCOLE DE DESSIN ET DE BEAUX ARTS

Candidature et dossier comprenant :
– titres, diplômes et distinctions ;
– dossier artistique.

Candidature à adresser AVANT LE 15 NOVEMBRE
à Monsieur le Maire de DUNKERQUE
Direction du Personnel
Hôtel de Ville
Place Charles-Valentin
59386 DUNKERQUE Cedex.

Villes de Romainville et Noisy-le-Sec (93)

recherchent

en vue ouverture prochaine Cinéma Intercommunal

UN(E) DIRECTEUR (TRICE) PROGRAMMATEUR

Responsable de la programmation, la gestion et le personnel.

Expérience professionnelle indispensable.

Salaire net mensuel : 8 000 F.

Adresser candidatures et C.V. à :
Monsieur le Maire - Mairie de ROMAINVILLE
93230 ROMAINVILLE.

ÉCOLE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPÉCIALISÉ

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

– Diplômé d'études supérieures (Sciences Po + DES ou ESC + DECS ou équivalent).
– Expérience professionnelle de quelques années de préférence dans le secteur public.
– Il aura la maîtrise de l'ensemble des aspects financiers, budgétaires, fiscaux et comptables d'un établissement public. Il sera chargé de la gestion des contrats passés par l'école avec les industriels.
– Il aura également la responsabilité de la gestion du personnel, ainsi que de l'ensemble des questions administratives et juridiques.
– Il devra mettre en place un système informatique de gestion.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT
LIEU DE TRAVAIL : PARIS

Adresser lettre de candidature + curriculum vitae + prétentions à :

DÉLÉGATION AUX ARTS PLASTIQUES
Ministère de la Culture – 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

ENTREPRISE MAL GÉRÉE
cherche son

directeur général

pour réaliser une meilleure exploitation de ses potentiels (ne fait que 20 % an de progression).
P.M.E. distribution produits consommables pour industries/administrations/collectivités région parisienne.
C.A. 1983 : 15.000 MF - 22 personnes.

SOUHAITONS UN PATRON qui, après définition de la politique globale, animera son personnel, établira une organisation commerciale et administrative rigoureuse et contribuera à la mise en place de l'informatique.
• Expérience nécessaire du commandement ;
• antécédents de réussite commerciale ;
• larges perspectives d'association aux résultats.

Curriculum-Vitae à adresser (s/référ. 175) à
L.P.A.-GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Communications

Oil Industry — Libya

Our client, one of the world's major producers of oil is expanding and updating its communications facilities. To this end they are seeking to recruit suitably qualified Technicians for town and the developed sites in the field. Competitive, tax protected *salaries are on offer to fill these vacancies.*

Communications Technicians

(Field Based) £8,900 min.

You must possess a qualification from a recognised technical institute and have had at least five years experience in the maintenance of communications equipment such as microwave, base and mobile two-way radio, multiplex, S.S.B., etc.
Job Ref. No. OA/3

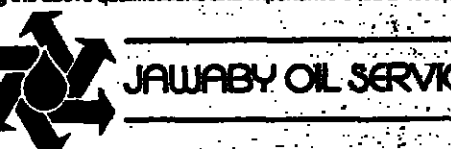
Telephone Technicians

(Field/Town Based) £8,900-£11,500 min.

Applicants must possess qualifications from a recognised technical college or equivalent. Experience should include at least five years spent in the maintenance and trouble shooting of stored program electronic PABX's. Applicants are expected to perform preventive maintenance and repair of all related telephone equipment and networks.
Job Ref. No. OA/4

BENEFITS PACKAGE
* Free meals and housing.
* *Vacation: 30/20 commuting* schedule with round-trip paid air fares per year to point of origin.
* Free medical attention and B.U.P.A. cover.
* Attractive provident fund plan.
* School facilities/educational grants for town based positions.

Please write for an application form giving brief details of your career history. Those not possessing the above qualifications and experience should not apply.



UMM AL-JAWABY OIL SERVICE CO. LTD.,
Job Ref . . . ., Recruitment Co-ordinator,
33 Cavendish Square, London W1M 9HF.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

sont recherchés par
UNE IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION
DE BATIMENTS CLES EN MAIN
LEADER DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISEE

Cette Société propose de participer à son développement en France et à l'étranger et pour tous les secteurs d'activités, aux Ingénieurs :
• diplômés I.U.T., B.T.S. (gestion - informatique)
• diplômés de l'Ecole des Arts et Métiers, des Ponts et Chaussées, des Travaux Publics ou équivalent.
• diplômés d'Ecoles de Commerce et de Gestion - H.E.C. - ESSEC - ENSAE - E.S.C.P. ou similaire.

Cette Société offre de larges possiblités de carrière aux jeunes Cadres débutants ou de quelques années d'expérience.
Après période de formation ces jeunes ingénieurs pourront occuper des postes de responsabilités dans l'ensemble de l'entreprise en France et dans des affectations successives à l'étranger.

Pour mieux connaitre les perspectives offertes, écrivez à notre Agence Conseil TELEX P.A. JONCTION sous référence 7926 - 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Senior Engineers

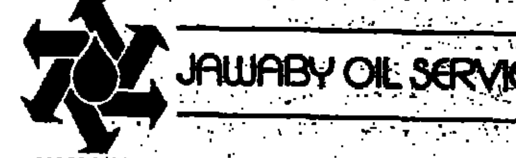
Telecommunications £16,800 min.
Oil Industry Tripoli

Our client, one of the world's major producers of oil is expanding and updating its communications facilities. To this end they are seeking suitably qualified Senior Engineers for their headquarters in Tripoli.

To apply you should have a degree in Electrical/Communication Engineering with at least ten years experience in the design and maintenance of communications systems. A knowledge of multi-hop microwave troposcatter, VHF, UHF two-way radio, S.S.B., outside cable plant and electronic PABX's is also necessary. Your responsibility will also extend to diverse multiplex channelization for telephone, facsimile and teleprinters as well as ground communication for aircraft operations.

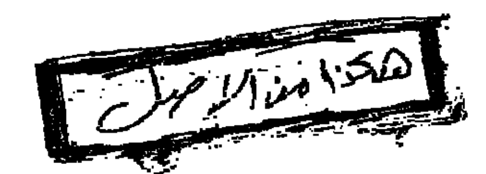
BENEFITS PACKAGE
* Free housing.
* Vacation: 30 days per year with paid air fares to point of origin. 7 days half-annual leave.
* Free medical attention and B.U.P.A. cover.
* Attractive provident fund plan.
* School facilities/educational grants.

Please write for an application form, quoting job reference number and giving brief details of your career history. Those not possessing the above qualifications and experience should not apply.



UMM AL-JAWABY OIL SERVICE CO. LTD.,
Job Ref. OA/2, Recruitment Co-ordinator,
33 Cavendish Square, London W1M 9HF.







emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer)

Worldwide Design Engineering Opportunities with Motorola Semiconductor Products Sector

International and innovative, Motorola's continually expanding Semiconductor Products Sector has immediate opportunities world-wide - in the USA, Switzerland and Japan - for motivated Design Engineers. The technological challenges are far-reaching...and the rewards outstanding...for positions in these disciplines and locales.

USA: Austin, Texas and Phoenix, Arizona. Ref:LM/630

A wide range of openings are available in America's Sunbelt area, offering the warm climate, variety of recreation and magnificent scenery the Southwest is famous for.

AUSTIN, TEXAS - MOS
- E^2PROM
- Dynamic RAMS (64K and 256K)
- Custom CMOS circuits
- Logic

PHOENIX, ARIZONA - MOS
- Microsystems Hardware/Software
- Emulator modules and firmware

PHOENIX, ARIZONA - BIPOLAR
- Linear automotive & voltage regulator
- Linear data conversion
- Memory/LSI - PROMS - RAMS
- Fusable link products

PHOENIX, ARIZONA - DISCRETE
- Power IC circuit design integrating CMOS, Bipolar & TMOS techniques
- Complex opto coupler ICs
- GaAs FETs
- GaAs MMIC
- RF Power MOS

SWITZERLAND: Geneva. Ref:LM/631

The recognized center for international diplomacy, Geneva combines old-world alpine beauty with distinctive cultural and cosmopolitan flair.
- Advanced Digital & Analog signal processing in TV, telecommunications & automative ICs
- Advanced MPU design
- VLSI HCMOS
- General digital & linear ICs in Bipolar and MOS technologies

JAPAN: Tokyo. Ref:LM/632

Japan's dynamic capitol, Tokyo, is a truly international city with progressive ideals and thriving cultural and technological climate.
- Advanced MPU design
- Microcomputer Hardware/Software
- Computer Aided Design
- Linear consumer
- Linear interface

For all of the above opportunities:

Responsibilities include systems design, device analysis using state-of-the-art computer simulation techniques, IC layout supervision, characterization of prototypes, and release of new products to production.

For all positions, the equivalent to a United States BS/MSEE degree or computer science degree and a minimum of three years' directly related semiconductor design experience is preferred.

Motorola offers an outstanding compensation, relocation and benefits package. If you qualify and are interested in any of these special opportunities and would like further information, please contact:

Daniel Dunand, Geneva, (412) 299 - 1476.

Or to apply for any of the above positions, send résumé/letter of qualifications, stating appropriate reference number, to:

Jill Lane, Account Manager, Hodes/Riley Recruitment Limited,
Confidential Reply Service,
Old Court House, Old Court Place,
Kensington, London W8 4PD,
England.

Equal Opportunity/Affirmative Action Employer.

MOTOROLA INC.
Semiconductor Products Sector



EUROPEAN SALES OPERATIONS DIRECTOR

Very attractive income package, + relocation, + car & benefits.

Datapoint, a multi-national computer company based in San Antonio, Texas, is expanding its European operations and will shortly be moving into new European headquarters in Feltham, Middlesex. This expansion has created the need to recruit a highly motivated person who will report to a Vice President European Operations and be responsible for the development of sales teams and common cultures within Datapoint's subsidiaries and distributors throughout Europe and the Middle East.

Our target is an individual with a proven sales and marketing background in the computer or high-technology industry, who has successful experience of major sales operations, managing key accounts, incentive planning, development programmes and financial reviews.

The European Sales Operations Director will be fluent in English and at least one other language. Age is immaterial; a self starting, outgoing personality is essential.

Applicants should send a detailed personal and career history to:

DATAPOINT

John Attenborough,
European Personnel Director,
Datapoint Europe, Inforex House,
Headstone Road, Harrow, Middlesex, England.
Tel: 01-427 2234 (24 hour answering service).

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
CAMEROUN

adjoint administratif

Rattaché directement au Responsable de l'Agence, il assurera le suivi des procédures administratives et comptables de l'ensemble de l'Agence à DOUALA.
Une expérience dans le domaine des travaux publics, acquise, si possible dans les pays d'Outre-Mer, est nécessaire.

Séjour en famille - Avantages liés à l'expatriement.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 5419 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
recherche
pour département outre-mer
Caraïbes :

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

Niveau DUT, BTS expérience 5 années, connaissances exigées en terminaux imprimants et écrans Modems et transmission données. Pour poste technico-commercial et maintenance. Adresser C.V. et prétentions.

Ecr. s/nº 7.058 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux

ELECTROMECANIQUE — LYON

Responsable Entretien et Travaux Neufs

Cette unité de recherche et de production, regroupant 450 personnes, fait partie d'un important groupe français. Elle est spécialisée dans la fabrication d'isolants, de vernis et de matériaux composites destinés notamment aux industries électro-mécaniques et électroniques de pointe. Les procédés qu'elle utilise associent génie mécanique et génie chimique et mettent en œuvre aussi bien de la mécanique lourde que des ensembles automatisées. Le Responsable de l'entretien et des travaux neufs est rattaché à la Direction Générale. Il établit et exécute son budget et assure de manière autonome ses achats. Il participe de manière active à la définition des investissements pour l'ensemble de l'unité (de 5 à 10 millions de francs par an). Son équipe comprend 30 personnes. Ce poste convient à un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, possédant cinq ans d'expérience de la fonction entretien et désireux de diversifier son champ d'activité. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions S/Réf. 4028 à GUY PELLAE - Sélé-CEGOS Rhône-Alpes - 2, rue du Musée Guimet - 69006 LYON.

sélé CEGOS

BANQUE RÉGIONALE
Dynamique et performante
PROXIMITÉ MONTAGNE
recherche pour renforcer son équipe d'ORGANISATION

ORGANISATEUR CONFIRMÉ
- avec personnalité affirmée ;
- formation souhaitée (Sciences ECO ou ESB + ITB ou ESB...) ;
- esprit logique de synthèse et créatif ;
- expérience 3 à 5 ans dans une banque, si possible, ou en cabinet ou entreprise.

réf. 1800 M

ORGANISATEUR DÉBUTANT
- sortant d'une école de commerce ou autre ;
- esprit logique, de synthèse et créatif ;
- libéré O.M. ;
- acceptant formation interne ;

réf. 2900 M

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :

O.C.B.F. – 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

ALSTHOM ATLANTIQUE

Premier chantier naval français, les chantiers de l'Atlantique disposent à Saint-Nazaire d'installations ultra-modernes qui leur permettent d'aborder les domaines les plus sophistiqués dans la construction des navires, des équipements offshore, des usines et centrales sur barges.
Les chantiers de l'Atlantique font partie du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 50 000 personnes, 20 milliards de chiffre d'affaires.

recherche pour son chantier naval
de SAINT NAZAIRE (Résidence possible LA BAULE)

INGENIEUR-ANALYSTE

Débutant ou quelques années d'expérience.
Titulaire d'une maîtrise d'informatique ou équivalent.

Serait appréciée une première expérience dans la réalisation et la mise en œuvre de logiciels sous MVS et sur importante configuration.

Serait également appréciée la pratique du télétraitement, temps réel et SGBD en vue d'applications sur configuration comportant 2 CPU respectivement 6 et 8 megs - 1,2 et 2,2 mips 250 terminaux.

Adresser CV et prétentions à ALSTHOM ATLANTIQUE
Constructions Navales - B.P. 400 - 44608 ST-NAZAIRE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef de produits agro-alimentaires

- un homme de marketing confirmé -

Société AGRO-ALIMENTAIRE - *700 millions CA -, nous avons une place prépondérante sur le marché* national et européen. Nous créons le poste de CHEF DE PRODUITS - France - Export - qu'il est prévu de rattacher à la Direction Générale.
Son rôle : Bien identifier les couples produits/marchés dans le double objectif rentabilité/niveau de qualité ; faire évoluer nos produits, en créer de nouveaux et en suivre le développement ; mener ou faire mener toutes études -financières/économiques, technologiques... - en vue de mieux maîtriser notre impact sur le marché. Il sera responsable du plan de marketing assorti d'un budget. Ses actions seront appuyées par un groupe de recherches imaginatif, des producteurs sérieux, une force de vente active.
Cette fonction s'adresse à un homme de marketing diplômé d'études supérieures, ayant plus de 30 ans. *La pratique du marketing «produits frais» : laitiers/fromagers, viandes/salaisons, est fortement appréciée.* Une courte expérience de la vente serait utile. La connaissance de l'anglais et - ou -l'allemand est souhaitable. Lieu de travail : Val de Loire.

sélé CEGOS

Veuillez adresser lettre man., CV détaillé et photo sous la réf. 71646/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 Boulogne (ou les déposer si domiciliation sur Paris et région parisienne).

Membre de SYNTEC Publival

CHAMBRE DE COMMERCE MASSIF VOSGIEN

recherche un

ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE

Pour gérer, mener à terme des opérations d'implantations et de créations industrielles et *apporter un appui technique* aux entreprises en place. Expérience professionnelle de 4 à 6 ans minimum dans une Direction des ventes ou dans la gestion *d'un réseau commercial* par exemple. Bac + 4 indispensable. Anglais courant. Pour détails, téléphoner au (8) 335-42-63 *ou écrire sous référence 5660.*
Cabinet CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097 – 54013
NANCY Cedex.



Pour compléter son équipe de conseils auprès des entreprises industrielles de sa circonscription la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

recherche

Un Ingénieur Mécanicien

à dominante automatisation

et

Un Ingénieur Électronicien

à dominante informatique industrielle

(postes à contrat à durée déterminée d'au moins trois années pouvant déboucher sur des postes permanents.)

Mission : sensibiliser et conseiller, par des actions individuelles ou collectives, les entreprises, et plus particulièrement les PMI aux possibilités de l'automatisation et de l'informatique industrielles.

Véritables partenaires des chefs d'entreprises, les candidats devront avoir une formation d'Ingénieur impliquant de bonnes connaissances générales en mécanique et électricité et des connaissances complémentaires en automatique et informatique.

Une expérience d'au moins trois ans en industrialisation, méthodes et/ou production automatisée est indispensable. Une capacité d'adaptation à des problèmes différents et à des interlocuteurs variés, mais aussi des qualités de contact et d'animation seront exigées.

La pratique de la langue anglaise sera un atout complémentaire.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions au Directeur du Personnel et des Relations Sociales - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON - 20, rue de la Bourse - 69289 LYON Cedex 1.

HAVAS CONTACT

MATRA ESPACE TOULOUSE

La Division Intégration crée 2 postes :

Ingénieurs Electroniciens/Informaticiens

Pour développer des méthodes de validation de logiciel de vol de systèmes automatiques embarqués à bord de satellites. Réf.A.

Pour assister le chef de projet d'un programme de satellites. Réf.B.

Diplômés d'une grande école, ils ont acquis une solide compétence technique et un sens de la maîtrise des affaires acquise par 2 à 5 ans d'expérience du développement et de la mise au point de systèmes électroniques/informatiques.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous Nº NK1102 au Chef du Personnel - rue des Cosmonautes - Z.I. du Palays 31400 TOULOUSE

YOPLAIT - CANDIA
U.C.A.L.M.

recherche

UN CHEF DE LABORATOIRE

Il sera responsable du laboratoire de contrôle d'une usine fabriquant produits frais, beurre, lait U.H.T.
(Effectif : 350 personnes.)
Ce poste basé au Mans pourrait convenir à un ingénieur ayant quelques années d'expérience en agro-alimentaire (laboratoire ou fabrication).

Les candidatures (curriculum vitae et prétentions) sont à adresser à l'attention du Service des Relations Humaines, B.P. 329 - 72007 LE MANS CEDEX.

LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES D'UN GROUPE NATIONAL

RENFORCE SON ÉQUIPE EN CRÉANT DANS LES RÉGIONS :
NORMANDIE et BOURGOGNE, RHONE-ALPES

LE POSTE DE

RESPONSABLE RECRUTEMENT

POUR CETTE MISSION QUI NOUS A ÉTÉ CONFIÉE NOUS SOUHAITONS RENCONTRER *DES CANDIDATS POSSÉDANT :*

- une incontestable fibre commerciale puisqu'ils seront associés au développement de la force de Vente de la *Société ;*
- une formation supérieure (psycho...) et une expérience professionnelle acquise en Cabinet ou en Entreprise.

IL LEUR SERA CONFIÉ LA RESPONSABILITÉ COMPLÈTE DES RECRUTEMENTS en étroite collaboration avec la Direction des Ventes.

Des perspectives d'évolution sont favorisées par la taille de ce Groupe.
Ces postes sont basés à ROUEN et CHALON-SUR-SAONE

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo (ret.) + prét. sous référence nº 1471 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias. 75017 Paris

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN Normandie

Une société française (plusieurs milliers de personnes) filiale d'un *groupe industriel international aux activités très diversifiées, recherche* UN CHEF DE SERVICE ENTRETIEN pour l'un de ses établissements situé en Normandie (plusieurs centaines de personnes). Sous l'autorité du Directeur de cet Établissement, il participera à la définition des *budgets en matière d'investissements et d'entretien. Il assurera le* support logistique de la production. Il développera l'entretien préventif d'un parc comportant plus de 200 machines dont une cinquantaine importantes. Il sera chargé de la maintenance des chaufferies et des différents réseaux (électricité, fluides, vapeur,...). Il participera aux actions visant à une amélioration des conditions de sécurité. Il travaillera en liaison avec le Service Engineering pour les travaux neufs. Il surveillera les travaux confiés à la sous-traitance. Il animera, dirigera et contrôlera les activités d'une cinquantaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur A & M, ICAM, ECAM, IDN ou équivalent, possèdera plusieurs années d'une expérience professionnelle semblable, acquise dans une société du secteur mécanique. Il sera un réel meneur d'hommes.
Ecrire sous référence 631/M à :

GRH conseils
3 avenue de Ségur 75007 Paris.
Discrétion assurée.

MOTOROLA

Le numéro un des fabricants de semiconducteurs

recherche pour répondre au développement de ses activités de production en Europe et plus particulièrement pour son Centre de TOULOUSE (1800 personnes - plus d'un milliard de C.A.) dans la branche des CIRCUITS INTEGRES BIPOLAIRES

CHEF DE PRODUIT

- Ingénieur Electronicien ayant de 2 à 4 ans d'expérience
- *Il aura* la responsabilité d'une famille de produits comprenant Tests de composants, Qualité, Gestion Financière (résultats et optimisation des coûts de production).
- des contacts clientèle importants. (Réf : JLC 1)

INGENIEUR PRODUIT

- Ingénieur Electronicien, débutants acceptés.
- *Pour la réalisation* software et hardware de tests.
- Caractérisation de produits.
- Supports Techniques Clientèle.
- Développement et promotion de nouveaux produits. (Réf : JLC 2)

CHEF DE GROUPE PRODUCT MARKETING

- Responsable d'un groupe de Marketers suivant l'activité d'une famille de produits Circuits Intégrés Bipolaires, il aura en charge l'application de la politique de vente, du développement et de la promotion de nouveaux produits.
- *Ingénieur Electronicien avec expérience, ou Product Marketing* confirmé. (Réf.DD)

INGENIEURS PRODUCT MARKETING

- Produits de Puissance et Transistors Petits Signaux.
- Expérience souhaitée, Ingénieur Electronicien 2 ans, ou Ingénieur Commercial Electronique 2 ans.
- Ils auront la responsabilité d'une famille de produits, de la définition et de l'application de la politique de vente, de l'interface entre l'usine et la force de vente, de la promotion des nouveaux produits. (Réf. JM/PM)

Pour ces quatre postes, une parfaite maîtrise de l'anglais *est indispensable.*
Adresser CV avec la réf. du poste choisi + photo au Service Gestion des Ressources Humaines - MOTOROLA S.A. BP 1029 - 31023 TOULOUSE CEDEX.

MOTOROLA

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme, finance des projets dans les dix pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays de la Méditerranée, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent en équipes multinationales.
Actuellement, la Banque recherche

des ÉCONOMISTES spécialistes de MACRO-ÉCONOMIE (28-40 ans). (m/f)

Fonctions : Participer à l'analyse de l'évolution économique structurelle de la Communauté et des pays membres, en vue de la planification de l'activité de la Banque. Études macro-économiques et sectorielles, conception et application de modèles économétriques et projections à moyen terme. Contacts avec des organisations internationales et supervision d'instituts externes qui mènent des recherches de caractère économique pour le compte de la Banque.
Qualifications : Formation universitaire supérieure en économie et expérience approfondie des méthodes quantitatives. Aptitude à l'analyse et au maniement des concepts. Excellentes capacités de rédaction en français ou en anglais et, si possible, connaissance d'une autre langue communautaire.
Le traitement initial se situera pour une personne mariée, en fonction de ses qualifications et de son expérience, entre 120.000 FB et 160.000 FB par mois, net d'impôt et de contributions sociales. Il *sera complété, le cas échéant, par des allocations pour enfants à charge. La Banque offre par* ailleurs des avantages sociaux intéressants (régime de pension et caisse de maladie, allocations scolaires, etc.).
Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie, en indiquant la référence ET 15 à la :

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement et Carrières,
100, Bd Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG.
Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

CHAMBRE DE COMMERCE MASSIF VOSGIEN

recherche un

CONSEILLER EN FORMATION

Il développera l'activité de la chambre en matière de formation professionnelle auprès des industries, des collectivités locales. Le candidat apportera un niveau d'études supérieures, une forte capacité à convaincre et si possible une bonne connaissance des problèmes de formation. Evolution possible vers poste à responsabilités.
Pour détails :
tél. au (8) 335-42-63
ou écrire sous réf. 5665
Cabinet Claude Blique
B.P. 3097-54013
NANCY Cedex.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE CENTRE D'ESSAIS AÉRONAUTIQUE DE TOULOUSE (900 PERSONNES)

recherche son

MÉDECIN DU TRAVAIL

Diplômé de médecine du travail + *EXPÉRIENCE* indispensable en médecine libérale ou en milieu hospitalier. Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL C.E.A.T.
23, avenue Henri Guillaumet
31056 TOULOUSE Cedex.

IMPORTANT ORGANISME

recherche

Le Chef de Cabinet de son Président

Placé sous l'autorité du Directeur Général et en étroite liaison avec lui, le Chef de Cabinet du Président sera avant tout un homme de contact, d'analyse et de synthèse.

Les principales missions qui lui seront confiées peuvent s'analyser comme suit :

- organiser et assurer le *suivi des contacts établis par le Président* vis-à-vis de l'environnement professionnel, des Pouvoirs Publics et des collectivités.

- préparer et rédiger les projets d'intervention du Président.

- assurer la qualité et l'efficacité des contacts du Président avec les médias, et la presse en particulier.

Le Chef de Cabinet est *donc essentiellement un* homme informé, qui informe et qui rend compte.

Pour réussir pleinement dans ces missions délicates, le candidat retenu aura nécessairement une formation *supérieure de type Sciences* Politiques, et une première expérience professionnelle.

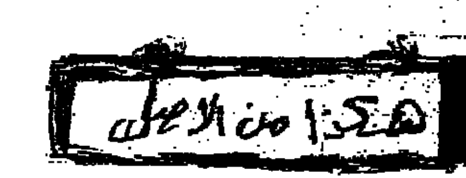
Une bonne pratique de la langue anglaise serait un atout complémentaire.

Il aura à mettre en œuvre de fortes qualités de rigueur et de discrétion. Il saura développer sa capacité d'intuition des situations, dans ses rapports personnels, mais aussi dans les documents *écrits qu'il aura* à réaliser.

Poste à pourvoir à LYON.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite, CV détaillé, photo d'identité et prétentions) seront à adresser à HAVAS CONTACT - 49 rue Pdt Herriot 69002 LYON - S/réf. 25491, qui transmettra.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Les technologies de la communication: un enjeu d'avenir.

• Les sociétés du Groupe ALCATEL ont pour vocation les technologies de la communication. A travers la diversité des activités développées dans les domaines des télécommunications, de l'électronique professionnelle, de l'informatique et de la bureautique se dessine une volonté commune d'expansion étayée par un niveau technologique de premier ordre.

Notre axe conducteur : priorité accordée à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'expansion internationale.

La branche commutation de CIT ALCATEL vous propose de découvrir un contexte de haute technologie qui a pour vocation l'étude, le développement et la fabrication de produits dans les domaines de • centraux téléphoniques • télématique (Télécom 1 et Videotex) • radio téléphonie. Elle vous offre les atouts d'une carrière avec un groupe puissant : un contexte hautement technologique, une ouverture internationale et les moyens d'agir et d'évoluer.



Ingénieurs expérimentés en téléphonie ou en données, réf. AS/LR

Ils participeront à Vélizy ou à Lannion aux activités d'une division développant un *système de télécommunications* à vocation multiple (Point d'accès Videotex, réseau Télécom 1, téléphone, radio-téléphone...). Ils s'intègreront à une équipe d'études et pourront être amenés à prendre des responsabilités dans les domaines de : • définition de système • développement logiciel • intégration système.

Ingénieurs logiciel Grande Ecole, débutants ou première expérience, réf. AS/JL

De formation ENST, SUPELEC, SUPAERO ou équivalent, ils participeront au sein d'une équipe à Vélizy ou à Lannion à la définition et au suivi *d'un système de télécommunications* à vocation multiple (Videotex, Télécom 1).

Jeunes ingénieurs export expérimentés, réf. AS/JCH

Après formation à nos produits, ils participeront à **Lannion** ou à **Vélizy**, en liaison avec les équipes de ventes **internationales**, aux projets techniques export de systèmes de pointe en télécommunication. Des déplacements de courte durée sont à prévoir à l'étranger, une bonne pratique de l'anglais et/ou de l'espagnol est nécessaire. Possibilités d'évolution ultérieures en France ou à l'étranger.

Ingénieurs d'affaire connaissant la Téléphonie, réf. DG

De formation Grande Ecole (ENST, SUPELEC ou équivalent) leur première expérience leur a permis d'acquérir une connaissance suffisante en téléphonie et en technologies de pointe. Ils seront chargés à Lannion de la gestion de contrats, de la coordination interne et de la liaison avec *les clients dans le cadre du déroulement des contrats* d'installations et de mise en service des centraux. Anglais et espagnol souhaités.

Ingénieurs de production généralistes de formation, réf. DG

Ils auront la possibilité de compléter leur formation et pourront choisir successivement différentes missions dans les principaux services à Cherbourg ou à Bezons : méthodes gestion informatique, production, fabrication, contrôle qualité. Leurs qualités personnelles, leur connaissance de l'entreprise et de ses produits leur permettront d'évoluer rapidement en France comme à l'étranger comme responsables de nos unités de production.

Ingénieur expérimenté réseau réf. AS/HC

Sa solide expérience en matière d'étude, planification des réseaux et des logiciels appliqués aux télécommunications lui permettra de prendre en charge à Vélizy : • le support au client existant en matière de planification, analyse de performance, évaluation économique • le support marketing via des études de planification, en particulier l'intégration du numérique dans les réseaux existants à la fois au niveau de la commutation et de la transmission. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ingénieur système expérimenté réf. GLT/KRP

Au sein d'une équipe système chargée des produits de commutation électronique temporelle, il participera à Vélizy à la définition des spécifications, à l'évolution des produits, au suivi technique des développements associés, aux relations avec les PTT.

Ingénieurs méthodes chantiers réf. GLT/VAN

Ils seront chargés : • du développement des méthodes d'intégration en liaison avec les plateformes et les chantiers • de l'assistance technique et du support systèmes et matériels des équipes chantiers. Courts déplacements à envisager.

Ingénieur produit (Technico-commercial), réf. GLT/NOY

Il sera intégré à une équipe chargée des produits de commutation électronique temporelle ainsi que des produits de transmission de données. Expérience souhaitée dans ce domaine.

Pour ces postes largement évolutifs à l'intérieur du Groupe ALCATEL, adresser C.V., photo et prétentions sous réf. choisie à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation BP 57 78140 Vélizy.

Pour préparer la communication du futur.

Informatique : de réelles opportunités de carrière

Pour assurer notre développement, nous recherchons des **ingénieurs commerciaux**

Professionnels

attirés par :
- un secteur et une technologie de pointe,
- des produits performants et réputés sur le marché,
- une carrière assurant de larges perspectives d'évolution,
- une société à même de sauvegarder et actualiser leurs connaissances informatiques.

La rémunération sera calculée en fonction de l'acquis de chacun. (Réf. A)

Débutants

de formation supérieure commerciale ou de gestion, désirant intégrer *un groupe important possédant :*
- une image de marque reconnue sur le marché français,
- une technologie avancée,
- un contact clientèle de haut niveau,
- une structure à même de dispenser une formation complémentaire sur ses techniques et ses méthodes renforçant leurs compétences et augmentant le champ de leurs responsabilités. (Réf. B)

Ces postes seront à pourvoir sur des secteurs restreints et pour une clientèle fidélisée à développer.

Des opportunités existent à ce jour sur
ANNECY, ARRAS, BORDEAUX, BREST, DIJON, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, NICE, PARIS, RENNES, TOURS.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence DG/293 à CAPFOR - 70, rue Boileau - 69006 LYON, en indiquant la ville et le poste choisis. Discrétion absolue.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

GROUPE INDUSTRIEL METALLURGIQUE, LEADER SUR SON MARCHE - 200 Km Est-Paris.

CHEF DE COMPTABILITE GENERALE

30 ans environ, doté d'une formation supérieure comptable (ESC, DECS, BTS ou équivalent), vous bénéficiez d'une première expérience de 3 ans minimum dans une fonction identique ou de Chef de groupe au sein d'une entreprise utilisant des techniques modernes de gestion informatisée.

Au sein de la filiale (600 Millions C.A.) d'un groupe industriel international notoirement connu, vous serez près du Directeur Financier, responsable de la comptabilité générale, des comptes d'exploitation mensuels, déclarations fiscales et sociales, bilan fiscal et consolidé annuel. Vous participerez au contrôle budgétaire. Vous ferez preuve de vos capacités d'animation et d'encadrement d'une équipe de 10 personnes.

Merci d'adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 5290 FHM à notre Conseil
58, av. de Wagram 75017 PARIS.
17, rue de Courmeaux 51054 REIMS CEDEX.



MORENO CONSULTANTS Recrutement Structures et Communication

---

2 contrôleurs de gestion
Lille - Avignon

IMPORTANT groupe de distribution, *nous recherchons pour deux de nos* filiales situées à Lille et à Avignon deux contrôleurs de gestion.

Collaborateurs privilégiés des patrons des filiales, ils auront pour rôle :
- la responsabilité de la comptabilité, tout en étant garants de la véracité des chiffres,
- l'élaboration des objectifs ainsi que l'analyse des écarts entre la réalisation et la prévision. Pour cela, ils exerceront un contre-pouvoir exigeant face aux différents services,
- de participer activement à l'améliora*tion des résultats et à l'évolution de* la politique économique et sociale des filiales.

Soucieux de la productivité administrative, ils perfectionneront l'outil informatique et seront garants du suivi des procédures tant administratives que physiques.

Cette annonce s'adresse à des candidats de formation Sup. de Co., Maîtrise de Gestion et ont pratiqué la compta*bilité comme chef comptable pendant* 3 à 5 ans.

Nous souhaitons engager plutôt des *techniciens opérationnels que des* experts de l'analyse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo *et prétentions ainsi que la ville choisie*) en indiquant sur l'enveloppe la référence 2712 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



Ingénieur supelec débutant — Alsace

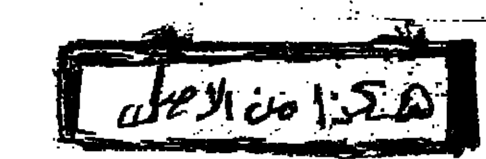
FAMECA est *une entreprise mulhousienne d'une centaine de personnes en* excellente santé financière et en expansion régulière de 20 % par an. Elle est leader sur le créneau du matériel de sécurité et de prévention contre les accidents électriques (vérificateurs électroniques d'absence de tension, dispositifs de mise à la terre et en court circuit, etc...). Son jeune président-directeur général recherche un ingénieur électricien/électronicien de fort potentiel pour renforcer son équipe de direction. Celui-ci animera un petit service, étudiera et élaborera les nouveaux produits en collaboration avec les clients (EDF, PTT, etc...), suivra l'évolution des normes et sera amené à siéger dans des comités de normalisation, tels le CEI. Il bénéficiera d'une grande autonomie. Le candidat retenu rejoindra une entreprise dynamique où règne une bonne ambiance. Son niveau de rémunération correspondra à celui auquel peut prétendre un candidat de valeur. Ecrire à R. SPIELER. Réf. A/6212M

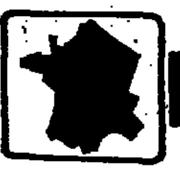
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Ingénieurs électroniciens, valorisez votre 1re expérience !

Filiale du **Groupe MATRA, PICART LEBAS** (1 200 personnes) développe et fabrique des **systèmes d'intercommunication et d'autocommutation électroniques.**
Dans le cadre de notre diversification, nous recherchons pour notre direction des Etudes et du Développement des **Ingénieurs électroniciens** dans les domaines suivants :

• Radiotéléphonie cellulaire

Nous industrialisons des systèmes de radiotéléphonie. S'agissant de produits développés au niveau de la branche communication de MATRA, vous assurerez l'interface sur le plan des études entre les différents centres concernés. Vous prendrez également en charge le transfert de technologie. Votre **expérience radio est nécessaire** pour mener à bien votre mission.

• Commutation privée

Vous participerez à l'étude et au développement de nos systèmes de commutation privée. Dans ce cadre, vous effectuerez, suivant les projets, des études complètes ou des finitions et personnalisations d'études.

Nous souhaitons rencontrer des candidats disposant d'une **expérience en :**
- **matériels** (alimentation, téléphonie),
- **logiciels** (systèmes temps réel).

Pour tous ces postes à pourvoir à **Châteaudun** (bord de Loir, 130 km au Sud-Ouest de PARIS), Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M/25 à **T.P.L.** - La Boissière - Service du Personnel - B.P. 89 - 28200 **CHATEAUDUN.**

MEDIA BA







Responsable des relations humaines

Homme de personnel, vous maîtrisez les différents aspects de votre fonction et souhaitez les développer dans un groupe dynamique.
Le Directeur Régional d'une société de 500 personnes - 260 millions de chiffre d'affaires - recherche son responsable des relations humaines.
En relation avec la direction des relations humaines du groupe, il élaborera et mettra en œuvre la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, de relation avec les représentants du personnel et de communication sociale.
Nous attendons un responsable ouvert au dialogue et rigoureux, ayant déjà une expérience de la fonction d'au moins 5 ans.
La rémunération sera motivante. Poste basé à **ROUEN.**
Merci d'adresser votre candidature sous référence 8230 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE
a plusieurs postes de

Jeunes responsables commerciaux

à pourvoir.

La réussite dans le poste ouvre dans le cadre de 130 agences en France, de très intéressantes opportunités de rapide évolution de carrière.

Cette fonction exige une bonne formation générale, le goût et l'habitude des contacts humains.

Nous leur assurerons une solide formation à nos produits et services (financements d'entreprises, crédits immobiliers et automobiles).

Ils bénéficieront d'une rémunération fixe rapidement évolutive et d'importants avantages sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + photo + prétentions) à Mr GUBERT
SOVAC - B.P. 1808 - 75362 PARIS Cédex 08

Iclax P A Jonction

LA VILLE DE BREST envisage le recrutement d'un

JOURNALISTE

chargé au sein d'un service de presse rattaché au cabinet du Maire de la rédaction d'un Bulletin Municipal et de divers articles

Env. curric. vitae et prétentions à M. le Maire — Cabinet, Hôtel de Ville, 29279 BREST Cedex.



Papeteries de Condat

branche papier bois de Saint-Gobain

Leader européen du papier d'impression de haut de gamme, cette Société réalise des investissements importants au plan des techniques et des hommes pour améliorer ses performances en productivité et en qualité.

Les objectifs qu'elle s'est donnés lui font rechercher des collaborateurs de haut niveau renforçant son potentiel "matière grise" auxquels elle offre :
- *des possibilités de formation et d'évolution de carrière intéressantes au sein d'un des premiers groupes français,*
- *une activité prenante qui aiguise le sens de la responsabilité et laisse de larges capacités d'expression personnelle,*
- *une qualité de vie privilégiée par un environnement touristique mondialement connu (vallée de la Vézère en Dordogne).*

Les postes proposés s'adressent à :

• Un Ingénieur AM ou équivalent

disposant de bonnes connaissances en automatismes et d'une expérience réussie de 5 ans environ dans un rôle opérationnel de production. Il participera à l'animation d'un des secteurs clé de l'entreprise (280 personnes). Il aura en outre pour mission d'être l'interlocuteur des services techniques pour la mise en œuvre d'un important programme d'automatisation. **référence LH 146 AM**

• Un Ingénieur physicien, hydraulicien ou mécanicien

Intégré à une cellule recherche appliquée, il collaborera au développement du process et des produits en contact étroit avec le terrain. **référence WP 147 AM**

• Un Ingénieur automaticien

préparé par une expérience d'environ 5 ans (intégrant si possible une pratique de l'analyse de la valeur) à une responsabilité de développement dans la branche des automatismes orientés plus spécialement vers la micro-informatique. Il participera à l'étude et au suivi de réalisations ambitieuses et sophistiquées. **référence YR 148 AM**

• Un IUT électronique ou équivalent

avec 3 à 5 ans d'expérience. Il interviendra au sein d'une petite équipe de haut niveau pour assurer et optimiser la maintenance d'équipements de pointe. **référence ZS 149 AM**

• Un IUT informatique ou équivalent

capable, après une première expérience (connaissance du système 34 et des langages GAP II et COBOL exigée), d'animer l'équipe d'exploitation (4 personnes) et d'assurer la maintenance et l'optimisation des applications réalisées dans les différents secteurs de l'entreprise. **référence AI 150 CM**

Le sens du dialogue, le goût du travail en équipe, la capacité à assumer une délégation de responsabilités importantes sont indispensables à la réussite dans ces différentes fonctions.

Ecrire ou téléphoner en précisant la référence à

Madame SANTAMARIA
11 rue Calvé 33000 BORDEAUX
Tél. : 16 (56) 52 40 45
DISCRÉTION ABSOLUE

Membre de Syntec





La Société Française des Pétroles BP

propose à de

JEUNES INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

Des postes opérationnels en raffinerie dans les filières :
- production
- maintenance
- étude et développement.

Formation souhaitée : ingénieurs généralistes ou ayant spécialisation en génie chimique ENSPM très appréciée.

Postes à DUNKERQUE et à LAVERA.

Envoyez CV détaillé, photo Société Française des Pétroles BP
au Service Recrutement 10 Quai Paul Doumer
92412 COURBEVOIE CEDEX.

CONTESSE



de la Rillette du Mans au Jambon de Parme.
C.A. : 500 millions de francs

dynamiser une véritable fonction Marketing

Nous sommes filiale, dans la Sarthe, d'un groupe important agro-alimentaire français à dimension internationale. Nos produits de marque sont nos points forts et nos produits nouveaux sont prometteurs. Nous mettons en place des moyens importants pour affermir notre efficacité industrielle et commerciale.

Dans ce cadre-là, notre Directeur Commercial recherche UN HOMME ou UNE FEMME de métier (au moins 5 ans dans la grande consommation) pour piloter le Marketing et assumer cette fonction dans son intégralité.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, curriculum vitae et prétentions, sous la référence nº 274.897 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Fiscaliste Chef Comptable

BANQUE PARIS 8ème recherche son Fiscaliste Chef Comptable. Il aura une formation supérieure (DECS + formation fiscale par exemple) et plusieurs années *d'expérience en milieu* bancaire. Il devra avoir le sens des contacts téléphoniques et humains pour diriger une équipe de 4 à 5 personnes.
Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 46234 à Projets 12, r. des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre en toute discrétion.

200.000 + POUR NOS FUTURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Notre Société, leader dans le domaine de l'instrumentation de mesure et des systèmes de test, vous propose de prendre en charge la vente de matériels de réputation internationale. Il s'agira toujours de produits hautement sophistiqués, faisant appel aux technologies les plus avancées.
Les contacts que vous devrez prendre avec une clientèle de haut niveau feront appel à toutes vos qualités techniques ainsi qu'à votre sens commercial très développé.
SI le profil décrit ci-dessus n'est pas entièrement le vôtre, vous êtes peut-être un ingénieur électronicien désireux de voir évoluer sa carrière vers des responsabilités plus larges ; dans ce cas votre candidature nous intéresse également.
Ces postes à pourvoir sont placés en banlieue sud-ouest, proche de Paris.
Veuillez adresser votre dossier (CV + lettre manuscrite) sous le nº 275 071 M, à Régie Presse, 85bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



TO 7

LE MICRO-ORDINATEUR POUR TOUTE LA FAMILLE

AU PROGRAMME DU TO 7 : GRANDIR ET CONQUÉRIR

LE TO 7 de THOMSON : premier-né d'une nouvelle génération de micro-ordinateurs français et un très grand succès public au SICOB 83.
Pour faire encore mieux et étendre la famille TO 7, nous recrutons des INGÉNIEURS prêts à jouer avec THOMSON la carte de la micro-informatique française pour tous.

INGÉNIEURS LOGICIELS DE BASE

Dans notre service architecture système, vous rejoindrez l'équipe qui travaille déjà sur de nouvelles machines.
Nous vous demanderons de participer à la conception d'un système et à l'écriture de langages de programmation sur ces nouvelles réalisations.
Vous êtes diplômé GRANDES ÉCOLES ou ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (spécialisation informatique) ; vous avez une pratique confirmée de l'assembleur dans le cadre d'une équipe industrielle ou universitaire, et avez participé à la réalisation de logiciels du type OS ou langages.

Réf. 105

INGÉNIEURS DE CONCEPTION D'ORDINATEURS PERSONNELS

Nous vous confierons les développements à base de processeurs 16 bits sur les nouveaux produits de la gamme TO 7.
Votre mission au sein de l'équipe de conception impliquera une analyse en profondeur des architectures des produits existants sur le marché.
Le laboratoire de micro-informatique avancée donne à chaque ingénieur la responsabilité de son projet propre.
Si la recherche et le développement dans ce secteur de pointe vous intéressent, si vous êtes diplômé GRANDES ÉCOLES ou ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, si vous avez une bonne expérience en **CONCEPTION HARD** de petits systèmes.
Réf. 106

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, à ALPHA CDI - 181, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

BANQUE PRIVEE
recherche

GRADES DE BANQUE (H.F.)
CLASSE II - III

ayant une très bonne expérience
DU PORTEFEUILLE

La préférence sera donnée aux candidats ayant une bonne formation bancaire (B.P. nécess.) et ayant un fort potentiel de développement, leur permettant d'assumer les responsabilités d'encadrement dans un avenir proche.

Lieu de travail PARIS 8e

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à n° 4728 PUBLIFOP 29 rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE PARIS, recherche

CHEF DE PRODUIT

Pour prise en charge des projets nouveaux.
Il est demandé :
- personnalité dynamique faisant preuve de créativité,
- 2 à 3 ans d'expérience de la fonction complète Chef Produit.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. sous référence 81379 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q. tr.

Haute technologie, de larges perspectives pour évoluer ...

Depuis plusieurs années, les systèmes d'impression à laser connaissent un succès considérable dans le domaine des périphériques à haut degré technologique. La qualité et la performance de nos matériels dans ce domaine nous ont permis de prendre une place prépondérante sur ce marché. Afin d'accroître encore notre présence nous souhaitons nous adjoindre les compétences de spécialistes.

Ingénieurs support technique

Ils auront pour mission d'assister l'équipe commerciale et d'assurer un rôle de support technique auprès du client (études spécifiques, logiciels, formation, suivi...).
Les candidats que nous recherchons auront une expérience de 2 à 3 ans dans l'informatique et si possible une bonne connaissance des operating-systèmes des gros matériels. (réf. 6912 A).

Ingénieurs commerciaux

De formation supérieure (commerciale ou d'ingénieur) leur expérience de la vente de matériels informatiques (moyens et gros systèmes ou périphériques lourds) leur permettra de participer avec succès à notre croissance dans ce domaine. (réf. 6912 B).

Vous bénéficierez d'une solide formation et d'un salaire motivant pour ces postes à pourvoir à Paris et en province, l'anglais est nécessaire.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Soyez bien !

hommes ou femmes
donnez une nouvelle dimension à votre expérience commerciale en Informatique

Voir P. 36

digital

Consulum

Avec 5 usines en France, 3 filiales commerciales en Europe, 1 200 collaborateurs, nous sommes l'une des plus importantes sociétés de l'habillement.
Nous réalisons 50% de notre CA à l'export, et pour nous assurer de la constante adaptation de notre production aux besoins commerciaux de nos différents marchés nationaux et internationaux, nous recherchons un

Jeune gestionnaire
(Maîtrise ou DUT de Gestion)

Rattaché au Directeur Commercial Général et assisté de 2 personnes, vous serez responsable de la consolidation des prévisions de ventes et de l'optimisation du niveau des stocks sur chacun des marchés.
Vous bénéficierez pour cela d'un système informatique évolué.
Rigueur, méthode, organisation et sens des contacts seront vos principaux atouts.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé et prétentions à Chantelle, Service du Personnel, 41 rue Greneta 75002 Paris.

Chantelle

média-system

CHEF DE DIVISION PRODUITS

C'est au sein de la Direction Marketing d'un grand constructeur informatique que vous est proposée cette opportunité. Responsable d'une équipe d'ingénieurs chargée de définir et de suivre la stratégie d'un ensemble de **produits bureautiques et informatiques,** vous allez, selon les objectifs que vous vous serez fixés :
- définir les caractéristiques produits à développer
- assurer leur positionnement marketing
- suivre leur vie commerciale.

Une opportunité en proche banlieue sud, qui, vous l'avez compris, fait autant appel à votre sensibilité marketing que technique. A ce titre, votre formation d'INGENIEUR GRANDE ECOLE et votre expérience de plusieurs années sur des produits informatiques ou bureautiques (Product Planning, Product Marketing) doivent vous inciter à postuler et à adresser sans tarder votre dossier de candidature à M. de Merleback - 251, rue Saint Martin - 75003 PARIS, *qui nous le transmettra en toute discrétion.*

Dassein

Importante société d'ingénierie

INGÉNIEUR
ENSTA, ESPCI, ENSC...

Vous êtes attiré par

la RECHERCHE et le DÉVELOPPEMENT

dans les domaines suivants :
- chimie des fluides,
- chimie macro moléculaire,
- corrosion des matériaux,
- mécanique des fluides,
- électrochimie,
- thermodynamique.

Vous participerez activement à la **CONCEPTION** des circuits auxiliaires de chaudières nucléaires, que nous réalisons.
En étroite collaboration avec nos différents laboratoires, vous serez l'**ANIMATEUR** de nos expérimentations.
Des connaissances en physique nucléaire seraient appréciées.
Le poste, basé à **PARIS-LA DÉFENSE**, implique quelques déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 80391 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CHEF COMPTABLE expérimenté

35 ans minimum. Sens du commandement. 10 ans d'expérience comptable et gestion administrative.
Formation D.E.C.S. minimum.

Lieu de travail : **VITRY SUR SEINE.**

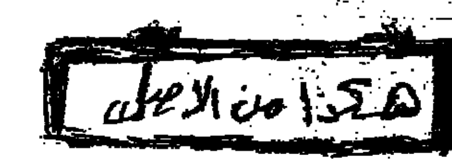
Adresser votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) sous réf. 9056 à **VALENS CONSEIL** BP 359, 75064 PARIS Cedex 02

---

ingénieur commercial

Si votre expérience vous a déjà familiarisé avec «LES MILIEUX» DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, nous vous proposons de mettre votre «savoir-faire» au service de la DIRECTION COMMERCIALE d'un spécialiste de rang international dans les ETUDES ET REALISATIONS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET DE SYSTEMES D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS.

Pour un premier contact adresser un C.V. complet sous réf. 81278 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.



un juriste d'entreprise

Entreprise de pointe, nous développons et fabriquons des propulseurs pour lanceurs de satellites, missiles et engins militaires (CA : 1 200 MF, 3 300 personnes).

Vous avez une solide formation juridique (Doctorat, DEA, DESS), 5 ans minimum d'expérience comme juriste d'entreprise, orientée principalement vers les contrats et vous maîtrisez l'anglais.

Au sein de notre département juridique (Paris-La Défense), vous participez à la *préparation* et à la *rédaction de contrats*, notamment d'accords industriels. Vous traitez, en outre, de questions juridiques telles que le contentieux, le droit des sociétés, la propriété industrielle, les consultations diverses...

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4426 LM).

SEP

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Nous sommes une importante société de services (plus de 2000 personnes, 350 M de CA), leader sur notre marché et jouissant d'une excellente image de marque, spécialisée dans le domaine de la sécurité...

Notre activité sur l'ensemble de la France et les DOM-TOM est caractérisée par de nombreux centres d'exploitation autonomes disposant en propre de matériels fixes et mobiles assujettis à des contraintes très élevées de sécurité. Notre service est constitué de professionnels de tout premier plan, mais notre direction générale et notre directeur de la sécurité souhaite en renforcer la compétence technique et scientifique en créant le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR SÉCURITÉ

Vous êtes ingénieur ENSAM ou équivalent et vous avez acquis cinq à six ans d'expériences professionnelles dans *le monde industriel* comme *responsable maintenance* et T.N., comme chef de projet ou comme ingénieur assurance-qualité. Vous avez l'habitude d'aborder les problèmes techniques dans un esprit scientifique et tout en restant un généraliste, vous êtes à l'aise dans les domaines de la mécanique, de l'électronique et des techniques de contrôle avec supports informatiques. Vous assisterez notre directeur de la sécurité et vous devrez donc d'abord vous intégrer à une équipe de spécialistes et vous faire accepter. Vous prendrez plus directement en charge les aspects techniques de nos installations (sites, bâtiments, matériels fixes et mobiles et bien sûr les moyens techniques de contrôle). Vous interviendrez donc dans la conception des systèmes, dans la réalisation des installations, dans le suivi des contrôles. Vous vous tiendrez donc en permanence au fait des techniques, vous aurez des relations avec les fournisseurs et avec les installateurs (cahier des charges). A terme, vous avez la volonté d'évoluer vers d'autres responsabilités dans le groupe.

Écrire sous réf. 5734 M

Notre politique de décentralisation vers nos entités opérationnelles à Paris et en province implique néanmoins des procédures d'organisation identiques, avec l'aide de supports informatiques (IBM 34) au service de l'exploitation de ces centres. Pour poursuivre notre projet (partiellement réalisé) et l'étendre à l'ensemble de nos unités, nous recherchons un

JEUNE INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez acquis une première expérience de l'organisation en entreprise ou en cabinet (de 2 ans au maximum) qui vous a permis de faire la preuve de vos qualités pour ce type de fonction : esprit d'analyse et de synthèse, pragmatisme, autorité naturelle, capacité de persuasion... Vous souhaitez continuer dans cette voie pendant quelques années avant d'évoluer vers d'autres responsabilités. Sous l'autorité du directeur général, vous prendrez le relais du titulaire actuel, promu à d'autres fonctions. Vous devrez bien sûr vous familiariser avec le système informatique d'exploitation pour jouer le rôle d'interface mais surtout analyser les procédures et systèmes d'exploitation existants (unité par unité), aider les responsables à s'organiser (circuits de document, analyse des postes, organisation du travail...) dans un souci constant d'assurer des normes de sécurité élevées tout en recherchant la productivité, mettre enfin en place les outils de gestion d'exploitation informatisés. Votre mission consistera en permanence à assurer la formation des utilisateurs et à contrôler la fiabilité de la gestion d'exploitation.

Écrire sous réf. 5733 M

Vente technique de nouveaux systèmes dans le domaine de reprographie - Nous sommes un des grands du monde de la reprographie. Notre filiale en France (1000 personnes, + de 500 M de CA) se développe harmonieusement depuis de longues années : leader sur certains créneaux de marché... elle a l'ambition de conquérir une position encore plus importante en commercialisant dès 1984 un équipement nouveau - haut de gamme et très performant -. Pour ce faire, nous développons une force de vente spécialisée qui aura comme mission d'implanter et de dynamiser des segments de marché où nous ne sommes pas encore implantés avec une gamme actuelle et un nouveau produit. Notre avance technologique nous permet de fonder de solides *espérances pour ce nouveau produit... nous recherchons des personnes qui seront les éléments dynamiques de* son lancement et de son développement, en tant qu'

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Vous avez une formation secondaire technique et un premier cycle d'études supérieures (BTS ou DUT en techniques de commercialisation, ou en électronique, mieux encore en informatique). Vous vous êtes orienté, depuis cinq ans de vie professionnelle, vers des postes de vente soit dans les biens d'équipement ou industriels, soit dans l'univers plus spécialisé de la bureautique. *Vous pouvez aujourd'hui faire la preuve de votre connaissance approfondie* des rouages d'une entreprise, de votre capacité à négocier à différents niveaux hiérarchiques, de votre possibilité d'élaborer un projet cohérent après l'analyse des besoins d'un client. Vous vous verrez confier, au sein d'une équipe spécialisée, (après une solide formation de plusieurs mois) l'implantation et le développement d'un nouveau produit auprès d'une clientèle exigeante. Vous serez amené à prospecter des créneaux nouveaux où il vous faudra analyser le processus de décision d'achat, définir l'ensemble des circuits d'information et d'organisation d'une entreprise... vendre ensuite une technologie nouvelle en vous appuyant sur des gains de productivité et des réductions de coût. C'est dire que vous êtes intéressé par une vente difficile, nécessitant à la fois compétence technique et impact personnel. *Vous bénéficierez d'une rémunération motivante* (fixe + primes : avec de sérieuses garanties pendant le temps nécessaire au lancement), d'un statut VRP (et donc de ses avantages) au sein d'une entreprise réputée pour son dynamisme et sa capacité d'innovation.

Écrire sous réf. 5735 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland *Gardeux en précisant la référence ; il étudiera* avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Nous recherchons pour renforcer notre Service ASSURANCES à PARIS, un

Cadre spécialiste Assurances Collectives Vie

Agé d'environ 35 ans, diplômé d'études supérieures (licence ou maîtrise de Droit Privé), il devra avoir une expérience de 8 à 10 ans des Assurances Collectives Vie dans une compagnie ou un cabinet de courtage.

Après une identification des risques, effectuée en collaboration avec les Services bancaires intéressés, il devra les exposer aux assureurs (courtiers et compagnies) et participer aux négociations. Il aura en outre un rôle de conseil pour les dossiers litigieux (adhésions - sinistres).

Ce poste requiert une bonne pratique de la comptabilité et une connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. 321JC à Société Générale - Service du Recrutement, 7 rue Caumartin 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur groupe de filiales
référence SO 200 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, NUMÉRO UN DANS SON DOMAINE nombreuses implantations sur tout le territoire, recherche un **Directeur.**

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé d'animer, coordonner, développer un ensemble de filiales.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant déjà assumé avec succès la responsabilité opérationnelle d'un centre de profits à caractère industriel et commercial, désireux et capable de gravir un *échelon pour devenir le manager de plusieurs centres et éventuellement en créer de* nouveaux.
Poste : Paris-La Défense.

Auditeur interne
référence TJ 201 AM

UNE SOCIÉTÉ LEADER, PLUS DE 20 FILIALES EN FRANCE, rattachée à un groupe français de premier plan, recherche un **Auditeur Interne.**

Au sein d'une équipe d'auditeurs, il sera chargé pour un ensemble de filiales et pour les domaines comptables, fiscaux, juridiques de vérifier l'orthodoxie des méthodes et des comptes et de jouer un rôle de conseil. Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou DECS, ayant de préférence une première expérience professionnelle en audit ou en comptabilité (connaissance de la comptabilité publique appréciée) ou débutant si fort potentiel. Des qualités de rigueur, de contact, d'analyse et de synthèse sont indispensables.
Perspectives d'évolution de carrière.
Poste : Paris-La Défense.

Ingénieur principal responsable équipe études et conseils
référence XN 205 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, *leader incontesté* dans un domaine en développement, offre un poste intéressant et de réelles possibilités d'évolution de carrière (éventuellement vers des responsabilités opérationnelles, type direction de filiale) à un **Ingénieur Principal.**

Ce poste implique :
- l'animation d'une équipe d'ingénieurs chargés de réaliser des études et d'apporter des conseils dans des domaines diversifiés : schémas de développement, finances, économie, organisation,
- de nombreux contacts avec les interlocuteurs extérieurs : Élus, Industriels, Administration.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (ECP, Mines, ou d'une école de commerce (HEC, ESSEC), le candidat devra justifier :
- d'une expérience dans la direction d'études ou l'animation d'équipes,
- d'aptitudes relationnelles marquées,
- d'un bon potentiel d'évolution.

Poste : Paris.

Chef de projet conception et réalisation système de gestion de pointe
référence FP 176 CM

cana **La Coopérative Agricole du Val-de-Loire (2,5 milliards de francs de CA, 1.700 personnes)** recherche dans le cadre de son expansion un **Ingénieur Chef de Projet.**

Il s'intégrera au service Informatique équipé d'un 43/41, de plusieurs mini-ordinateurs de gestion (HP 3000) et d'une centaine de micro-ordinateurs.
Rattaché au Directeur Organisation et Informatique, il aura la responsabilité de la réalisation de projets inscrits au plan informatique et concernant toutes les activités de la coopérative.
Les projets sont conduits selon la méthode Merise et font appel aux bases de données et au temps réel. Le poste, outre des compétences en informatique et une formation d'ingenieur, fait appel à des qualités de contact, d'autonomie et exige une expérience de niveau similaire d'environ 3 ans acquise en SSCI ou entreprise.
Poste basé à Ancenis (44).

Ingénieur commercial
référence NO 116 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL (1.000 personnes), *en développement constant a* acquis une réelle notoriété sur le marché français.

L'Ingénieur Commercial recherché sera chargé de la vente d'une gamme de **produits chimiques industriels** destinés à une clientèle diversifiée : industrie des colles, peintures, résines, détergents...
Sous la responsabilité du Directeur Commercial, et en contact permanent avec la maison mère, il assurera **la vente et la gestion de ces produits** sur le marché français.
Évoluant au sein d'une structure légère, il participera à la vie de la société dans une ambiance d'équipe.
Ce poste présente une réelle opportunité pour un candidat jeune, parlant couramment **l'anglais.**
Ingénieur chimiste ou formation supérieure équivalente, il aura une expérience commerciale de 2 a 5 ans.
Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
Lieu de travail : banlieue ouest de Paris.

Responsable entretien travaux neufs
référence MC 196 AM

Responsable logistique
référence OE 197 AM

Participer au démarrage et à l'animation d'une unité de production moderne.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN démarre sur le marché très porteur et en collaboration avec de grands pays étrangers, la réalisation en grande série de produits grand public impliquant la mise en œuvre de techniques sophistiquées (mécanique de haute précision et électronique).
Pour compléter une équipe jeune et performante chargée de cette mission, deux postes intéressants et évolutifs sont offerts :

- **Chef du Service Entretien Travaux Neufs.** Il s'agit de participer à la *modernisation totale* d'une usine (notamment création d'une unité à atmosphère contrôlée) *en étant* responsable d'un budget d'investissement important (bâtiments, fluides, génie climatique, dépoussiérage), de mettre en place des systèmes d'entretien préventif et d'animer une équipe.
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM, IDN ou équivalent, ayant 3 à 4 ans d'expérience dans la conception, l'aménagement et la maintenance de locaux industriels modernes.
- **Chef de Service Logistique.** Il s'agit de mettre en place et d'animer la *gestion de production (approvisionnement, ordonnancement, lancement, gestion* des stocks, magasins) en redéfinissant les procédures existantes et en développant la mise en œuvre de la micro-informatique.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école (Ingénieur en gestion) ayant 3 ou 4 ans d'expérience en gestion de production dans le domaine de fabrication de grande série.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ces deux postes impliquent des qualités de créativité et d'organisation ainsi qu'un sens marqué du travail en équipe. Ils sont évolutifs.
Postes : ville Bourgogne.
Écrire en précisant la référence.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Informatique distribuée
et bureautique :
une technologie de pointe, une activité en plein essor...

ingénieurs grandes écoles

(option informatique)

Nous vous proposons dans tous les cas de véritables postes «tremplin», voire des responsabilités d'encadrement si vous avez une première expérience. Notre environnement de haute technologie fera en outre évoluer considérablement votre carrière de **spécialiste**, notamment dans les domaines d'applications suivants :
- Logiciels de base et systèmes d'exploitation
- Réseaux et télécommunications (raccordement réseaux TRANSPAC-ETHERNET)
- Applications téléinformatiques (émulations de terminaux et gestion transactionnelle)
- Applications bureautiques (traitement de textes, bases de données, applications graphiques, télématique)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4569 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS qui transmettra.

Dessein

POUR VENDRE

Missive

Messagerie Electronique

il faut une

VERITABLE EXPERIENCE !...

— **SERVICES (SSCI)** — **INFORMATIQUE**
— **TELEMATIQUE** — **BUREAUTIQUE**

Si vous possédez au moins deux de ces compétences, nous devons nous rencontrer.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence CL/A3.M à M. ROGER-VASSELIN, Direction du Personnel et des Relations Humaines,

FRANCE CABLES ET RADIO,
73, rue de Richelieu - 75002 PARIS, qui vous assure réponse et discrétion.

FRANCE CABLES & RADIO



recherche

des ingénieurs électroniciens
Grandes Ecoles

Débutants ou quelques années d'expérience

des agents techniques électroniciens
B.T.S. - DUT ou équivalent

Débutants ou petite expérience

Pour études et développements de matériels électroniques de pointe utilisant les techniques et technologies les plus modernes dans les domaines :
- des calculateurs aérospatiaux
- des liaisons numériques
- du traitement du signal.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, Administration du Personnel
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT - 55, quai Carnot - 92214 SAINT CLOUD.

Techniciens Chimistes Recherches / Applications

La **Société Française HOECHST** propose au sein de son Centre de Recherches et d'Applications de **STAINS (93)** des postes de
TECHNICIENS CHIMISTES

1. En recherches
Travaux de laboratoire en ***Synthèse Organique*** *(réf. 101)*

2. En applications (2 postes)

— En laboratoire, assistance clientèle et formulation de résines et de dispersions dans le **secteur textile technique.**
Expérience d'applications polymères nécessaire. (réf. 102)
— Contrôles et assistance à la production dans le domaine des **produits auxiliaires textiles** (résines, émulsions, dispersions, etc...).
Connaissances en informatique souhaitées. (réf. 103)

Ces postes conviendraient à des jeunes diplômés **BTS ou DUT** possédant une première expérience dans les domaines concernés.

La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais sera un atout supplémentaire pour une évolution de carrière dans notre Société.

Adresser C.V. et prétentions en rappelant la référence du poste souhaité à notre Service du Personnel, 48 bis, avenue Gaston Monmousseau 93240 STAINS.

Hoechst

Société d'Ingénierie spécialisée dans les techniques de pointe
(retraitement de combustibles irradiés, énergies nouvelles...)

1 100 personnes — Recherche

L'adjoint au responsable du service audit

Il assurera les audits opérationnels et comptables au sein de la société et de ses filiales et mettra en place les procédures appropriées.

Cette fonction exige une formation du type DECS - Ecole de Commerce, une expérience d'environ 3 ans dans un cabinet d'audit ou en entreprise ainsi que la pratique courante de l'anglais.

Le poste situé en proche banlieue ouest (20mn de Paris) comporte des déplacements de courte durée en province et à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions à



Direction du personnel et des Relations Humaines
1 rue des Hérons - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Beecham Pharmaceutique France

Assistant(e) Juridique

Paris

Nous sommes la filiale française d'un important groupe pharmaceutique anglais.
En France, nous comptons plusieurs sociétés en forte croissance (3 usines, 1 centre de recherche, le siège social, 3 réseaux de visite médicale) et nous réalisons actuellement 450 MF de C.A.

Dans le poste que nous créons aujourd'hui, il s'agit d'assister le Directeur Juridique et Fiscal dans l'ensemble de ses missions juridiques : *préparation de conseils d'administration, d'assemblées générales, réglement des problèmes de droit des sociétés, litiges, contentieux, etc...*

Vous êtes jeune diplômé(e) d'études supérieures en droit, et connaissez bien le droit des sociétés. Par ailleurs, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans en cabinet (avocat, audit) ou dans le service juridique d'une entreprise. Enfin, vous pratiquez couramment l'anglais et vous recherchez un poste évolutif.

Merci d'envoyer votre CV, sous la réf. 5621, à Michel Garnier.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE


28 avenue de Messine
75008 Paris.

média-system

BANQUE PRIVEE
recherche

ADJOINT(E) DU CHEF DE SERVICE CONTENTIEUX CREDIT LOGEMENT
150 000/175 000 F

Ce poste s'adresse à un juriste (maitrise en droit exigée) ayant au moins 5 ans expérience du contentieux dans le domaine du crédit aux acquéreurs de logement.

Compte tenu de la double mission :
Animation de 30 personnes et amélioration des procédures de travail, la préférence sera donnée à une personne ayant une réelle expérience de management, et des qualités affirmées d'organisateur.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à nº 4729 PUBLIFOP 29 rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

---

Association de Cadres
située à Paris centre, recherche

responsable d'accueil et d'organisation
pour ses activités culturelles et touristiques

- Environ 35 ans, elle a acquis une expérience dans le domaine social ou éducatif.
- Son aisance, sa culture et ses qualités d'organisatrice sont reconnues.
- Elle est à même de prendre en charge la gestion d'un petit secrétariat. Sténo appréciée et dactylo-
- Son assurance lui facilitera les contacts auprès de nos membres et pourra lui permettre d'évoluer au sein de ce poste.

- Nous proposons des horaires aménageables du lundi au vendredi de 11h 30 à 19h. *Nos activités s'étendent de la mi-septembre à la fin juillet.*
- Nous offrons pour ce poste, un salaire de 70.000F par an et plus suivant ses compétences.

Vous correspondez à ce profil, merci de faire acte de candidature en adressant CV + photo s/réf. 46267 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris
Discrétion assurée.

CHARGÉ(E) DE RECRUTEMENT

Notre Direction du recrutement et de la gestion des carrières effectue des missions de recherche et de sélection de personnel, tant pour notre siège que pour les filiales, à Paris et en province.

Notre développement dans le secteur de la communication nous conduit à étoffer notre Direction en recherchant un(e) assistant(e) de recrutement.

Il se verra chargé de la recherche et de la sélection complètes de personnel employés et maîtrise pour notre Groupe. A terme, ce poste pourra évoluer vers des missions de recrutement de personnel d'encadrement.

Une première expérience professionnelle de deux ou trois années est indispensable permettant la connaissance des grandes fonctions de l'Entreprise. Une formation supérieure (Sciences humaines, spécialisation dans la fonction Personnel) est également nécessaire.

Nous vous remercions de nous adresser votre candidature en nous précisant vos prétentions.

Réponse et confidentialité assurées.

Écrire à HAVAS CONTACT. 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, sous *référence 33761.*

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le Département Constructions et Ventes Mécaniques de

L'AIR LIQUIDE

est chargé de la réalisation d'unités de séparation des gaz et de matériels de stockage et de distribution de fluides cryogéniques.
Il a réalisé la plus importante installation de séparation de gaz implantée dans le monde.
Il recherche aujourd'hui :

Deux ingénieurs spécialistes chaudronnerie et RDM

Ils auront pour tâche d'assister les centres de fabrication dans
• la conception • l'optimisation • la réalisation
d'appareils et éléments chaudronnés sous pression.
Ils participeront à la définition des méthodes de fabrication et seront chargés de l'analyse des problèmes liés à la Résistance des Matériaux.
De formation supérieure (Arts et Métiers, INSA ou équivalent), ils auront acquis une première expérience significative (5 ans) dans une entreprise métallurgique (Bureau d'Études ou Production) et seront capables d'utiliser les techniques de Conception Assistée par Ordinateur (CAO).
Leur sens des relations humaines leur permettra de dialoguer avec les responsables de fabrication aux yeux desquels ils deviendront rapidement les spécialistes de la R.D.M.
Pour ces deux postes, basés en région parisienne, la maîtrise de l'anglais technique est un atout.
référence 101 M

Un ingénieur de bureau d'étude

Au sein d'un Centre de Produit réalisant l'ingénierie des installations de stockage, de transfert et de vaporisation de gaz liquéfiés, il sera chargé :
- des calculs de dimensionnement
- de l'élaboration, de l'introduction et de l'utilisation de méthodes d'ingénierie nouvelles (CAO)
- du suivi des produits nouveaux
- de l'application des Codes et Règlements

Ingénieur de formation (Centrale, Mines INSA..) une première expérience de Bureau d'Etudes lui aura permis de consolider ses connaissances en thermodynamique, mécanique des fluides, R.D.M...
Des connaissances pratiques en matière de robinetterie, instrumentation et électricité seraient particulièrement appréciées.
Le poste est basé en région parisienne.
référence 103 M

Un ingénieur thermodynamicien informaticien

La Division des Techniques Avancées développe les technologies de l'avenir.
Ses domaines d'actions : le spatial et la cryogénie.
Elle conçoit et réalise, en outre, les réservoirs du troisième étage du lanceur européen ARIANE.
Elle recherche un ingénieur qui sera chargé d'effectuer des calculs en *thermodynamique appliquée à l'espace et à la cryogénie.*
Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, ...) éventuellement débutant, le candidat retenu devra mettre en valeur une expérience, même courte, de calculs thermodynamiques de haut niveau avec l'aide de l'outil informatique.
Une connaissance des systèmes informatiques (VAX II/750 ou machine similaire) est souhaitée.
Le poste est à pourvoir en région grenobloise et suppose une connaissance de l'anglais.

Un ingénieur spécialiste machines

Il aura pour mission de conseiller les différents services de la Division Ingénierie pour la définition, l'achat, le suivi technique de machines (essentiellement des compresseurs de grosse puissance) équipant les unités industrielles vendues par la division.
Il sera l'interlocuteur technique des clients et des fournisseurs.
Ingénieur de formation, il aura acquis une première expérience des turbo-compresseurs et machines assimilés, soit comme fabricant, exploitant, vendeur ou responsable de maintenance.
Une expérience de l'ingénierie serait particulièrement appréciée.
Le poste, basé en région parisienne, suppose des déplacements fréquents mais courts, ainsi qu'une bonne maitrise de l'anglais technique.
référence 102 M

Un ingénieur de production

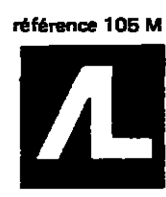
Sous l'autorité d'un Chef de Centre de Fabrication de fûts à bière, il sera responsable de la direction technique d'un atelier de chaudronnerie d'acier inoxydable. Il aura la charge de l'exploitation et de l'amélioration d'un ensemble d'ateliers de formage, soudage, marquage et décapage des récipients, et de l'entretien du matériel correspondant.
Ingénieur de formation (Arts et Métiers, INSA), il est spécialisé dans le domaine de la mécanique et du soudage.
Débutant ou avec une première expérience, son sens de l'animation et des relations humaines lui permettront d'exercer des responsabilités de commandement.
Le poste basé en région parisienne, nécessite une bonne connaissance de l'anglais technique.
référence 106 M

Un responsable de l'administration du personnel

Sous l'autorité du Chef du Service Relations Sociales avec le Personnel, il sera chargé :
- d'animer le service Administration du Personnel (7 personnes)
- de gérer tous les éléments de rémunération du personnel du Département (1.100 personnes), dans le cadre d'un système de paye informatisé
- du suivi administratif du personnel (maladies, congés, heures supplémentaires ...)
- des relations avec les organismes sociaux (sécurité sociale, mutuelles, caisses de retraite ..) et de l'emploi (statistiques et états à transmettre à l'Inspection du Travail).

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un DUT en Gestion du Personnel ayant une expérience confirmée (environ 10 ans) dans l'administration du personnel.
Une bonne maitrise des systèmes de paye informatisée est nécessaire.
Une expérience acquise dans une entreprise de la métallurgie (si possible parisienne) facilitera l'adaptation au poste.
Les candidats devront faire preuve de méthode et de rigueur et être animés par le goût des contacts avec le personnel.
Le poste est basé dans l'Est de la région parisienne.
référence 105 M

Le Groupe AIR LIQUIDE (22.000 personnes, présent dans 55 pays) propose à ses ingénieurs de valeur d'intéressantes opportunités d'évolution de carrière.
Les candidats voudront bien envoyer un C.V. détaillé avec photo et référence du poste à :
L'AIR LIQUIDE Direction des Relations Humaines et de leur Prospective 75, Quai d'Orsay 75321 PARIS Cédex 07



Telex P.A. Jonction

Paris Nord Est

Spécialiste mondial dans la production et la commercialisation de produits chimiques (CA > 1 milliard de DM), ce grand groupe allemand se place parmi les premières sociétés dans son secteur grâce à la qualité et à la spécificité de ses produits. Sa jeune filiale française renforce sa structure commerciale et recherche un

Contrôleur financier
H F

Rapportant à la Direction Financière basée près de Dusseldorf, vous assurez le fonctionnement financier et administratif aidé d'une petite équipe : comptabilité (+ reporting), contrôle budgétaire, trésorerie, administration commerciale, administration générale, informatique.

Cette responsabilité conviendrait à un(e) candidat(e) plutôt jeune, de formation supérieure type Sup de Co (option finances/compta), d'une grande rigueur et ayant au moins 5 ans d'expérience de la gestion acquise en PME. Les contacts permanents avec le siège nécessitent une bonne pratique de l'anglais et/ou de l'allemand.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel sous réf. M 26910 à Rudolph von Raesfeldt TEG — 18 place Henri Bergson - 75008 PARIS.



division SYSTEMA — *Management*

Desseln

SOMMER ALLIBERT

recherche

Cadre Comptable Financier

Ce cadre titulaire du D.E.C.S. aura quelques années d'expérience en comptabilité.

Mission :
- Mise en place et suivi du plan comptable révisé, consolidation, application des procédures dans les sociétés françaises et étrangères du Groupe, études et applications informatisées.

Rattaché à la Direction Financière, il travaille au sein de la Holding à NEUILLY, de courts déplacements dans les Unités du Groupe sont à prévoir.

La bonne connaissance de la langue anglaise et des notions d'allemand sont nécessaires.

Rémunération annuelle 130.000 +

Merci d'adresser votre C.V. manus. détaillé avec photo à la Direction du Personnel, sous réf. 83.10
SOMMER ALLIBERT - 20 Bd du Parc
92521 - NEUILLY s/SEINE Cedex

BISCUITS BELIN

EVRY (91)

ATTACHE - H / F
AU SERVICE JURIDIQUE

- Il participera à la gestion et à la négociation des différentes polices d'assurances
- contribuera à maintenir la société dans le respect des législations et réglementations en vigueur ; définira les droits et les obligations de la société dans ses relations avec les tiers.
- préservera les intérêts financiers de la société et son image de marque en effectuant les démarches nécessaires auprès des tiers

Nous souhaitons rencontrer des candidats(es) :
- de formation juridique (niveau maîtrise minimum)
- ayant acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans une industrie de biens de grande consommation.
- *une bonne pratique de l'anglais serait appréciée.*

Envoyer CV, photo et prétentions à Bernard FRANOT
Biscuits BELIN - BP 93 - 91003 EVRY Cedex

Fonction Personnel chargé (e) d'études

Nous sommes un Groupe important dans le domaine de la communication. Nous recherchons actuellement pour notre Direction du Personnel un(e) chargé(e) d'études.

Responsable des liaisons avec les services informatiques, il sera chargé des études, des statistiques, de la préparation du bilan social. Il tiendra à jour le manuel de paie suivant les modifications apportées par les évolutions internes et les obligations légales.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des personnes ayant nécessairement quelques années d'expérience de la gestion du personnel et la pratique de l'utilisation de l'informatique en ce domaine. Une bonne connaissance des problèmes de la paie et plus généralement de la législation sociale et du droit du travail est également indispensable.

Adressez-nous votre curriculum vitae, sans omettre de nous préciser votre niveau de rémunération, en écrivant à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, sous référence 33762.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL
SECTEUR MÉDICO-CHIRURGICAL
BANLIEUE NORD DE PARIS

recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Il est demandé une bonne formation de base ainsi qu'un expérience de plusieurs années dans le milieu industriel.

Placé sous l'autorité de la Direction générale, son rôle sera :
- Supervision de la comptabilité générale ;
- Supervision de la gestion de la trésorerie ;
- Préparation du budget et des situations mensuelles ;
- Suivi de la comptabilité analytique et des prix de revient ;
- Tenue du tableau de bord de la Direction.

Envoyer c.v. et prétentions.
Écrire sous n° 7.043 « le Monde », Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Groupe international (machinisme agricole)
recherche pour
son Centre Informatique à RIS ORANGIS (30 mn Paris - Lyon - Austerlitz)
- IBM 4341-2 DOS/VSE - VM/CMS
- CICS/DL1
- COBOL - ASSEMBLEUR - GAP

ANALYSTES PROGRAMMEURS H/F

- Diplômés de l'enseignement supérieur (DUT ou équivalent)
- 2 à 3 années d'expérience dans une fonction similaire
- Pratique du cobol (et si possible assembleur) dans un environnement temps réel (CICS / CL1)
- Pour s'intégrer à une équipe existante et participer au développement des nouvelles applications temps réel : comptabilité / paie / pieces de rechange.

(Pratique de l'anglais appréciee).

PROGRAMMEURS
H/F - EXPERIMENTES

- IUT informatique ou équivalent ayant acquis une première expérience COBOL - CICS / DL1
- Pour assurer la maintenance de nos systèmes et participer au développement des applications temps reel.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à I H F Ressources Humaines, a l'attention de Madame LAFONTAINE B.P. No 3 - 91130 RIS ORANGIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC: PLEINS FEUX SUR LA QUALITÉ

De la CONCEPTION à la PRODUCTION des produits "bruns" (TV, Hifi, Vidéo...), la Direction de la Qualité coordonne les actions du Contrôle Qualité des usines, auprès desquelles elle agit en tant que *DÉTECTEUR et RÉVÉLATEUR. Une structure légère*, un très haut niveau de technicité, une volonté de concertation: au Responsable en place, nous souhaitons adjoindre deux jeunes

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Maîtres-d'œuvre de ces missions *d'AUDIT-QUALITÉ, autorité de compétences, esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe* (au sens le plus large) leur sont indispensables: pour être les interlocuteurs reconnus des Bureaux d'Études dans les différentes unités et donc, recueillir, synthétiser l'ensemble des informations propres à optimiser la Qualité.

Une expérience de 2 à 3 ans acquise en B.E. sur des produits similaires serait appréciée; ANGLAIS indispensable. Dans le contexte éminemment porteur de THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC, ces postes sont appelés à une réelle évolution.

Lieu de travail: PARIS 20e.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, sous réf. 80 453 LM à Jean-Pierre FANGET-ARDAIL - Direction du Personnel et des Relations Sociales - THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC - 74, rue du Surmelin 75020 PARIS.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Premier constructeur *français d'instruments opto-électroniques* de haut de gamme (optique, vision de nuit, périscopes, mesures, analyse d'images...) spécialiste de l'hydraulique (servo-valves, pompes, systèmes d'asservissement). 1370 personnes dont 135 ingénieurs, réparties en 5 établissements à Paris et en Province,
nous recherchons pour développer nos *ACTIVITES MILITAIRES*

INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION

La formation commerciale (HEC - ESSEC ou ESC...) et une expérience des produits de haute technologie doivent lui permettre de maîtriser les différents aspects de la *négociation à haut niveau de contrats à l'exportation* (Ministères et organismes officiels).

Bénéficiant d'une large autonomie, il sera responsable de la réalisation des objectifs export qui s'inscrivent dans la politique commerciale de notre division armement en s'appuyant sur un réseau d'agents à animer et sur la logistique technique et industrielle de la société.

La sortie récente de plusieurs matériels très compétitifs est un atout supplémentaire à valoriser.

Agé d'environ 35 ans, il possède une bonne pratique de l'anglais et de l'allemand ou l'espagnol.

Le poste comporte des déplacements *fréquents* dans le *monde entier*, mais de courte durée.

sopelem

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel
102, rue Chaptal 92306 LEVALLOIS PERRET.

Soyez bien!

*Soyez bien, tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe Informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, sur des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Soyez bien: vous possédez une formation commerciale ou technique supérieure, 3 à 5 ans d'expérience commerciale en Informatique, la volonté de participer à notre développement sur toute la France et la capacité de prendre rapidement des responsabilités.

Dans le cadre de grands groupes ou de secteurs économiques, vous dialoguerez avec "ceux qui décident", vous participerez à leurs plans informatique et vous leur proposerez une véritable solution.

Soyez bien: faites votre choix entre Strasbourg, Lille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Paris et prenez tout simplement contact avec le Département des Ressources humaines et Développement 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136-91004 Evry cedex.

digital

Curriculum

RESPONSABLE SERVICE QUALITE

Fonction particulièrement stimulante compte tenu de l'environnement dans lequel vous interviendrez : nous sommes en effet la filiale de l'un des plus grands groupes industriels français.

Nous fabriquons en moyenne et grande série des produits informatiques. Un marché plein d'avenir, que confirme notre taux de progression annuel : supérieur à 35 %.

Vos missions : suivi et analyse de la qualité de la production, adaptation des moyens de contrôle aux évolutions du procédé de fabrication, *support technique au marketing : des domaines qui* vous sont familiers puisque, ingénieur, vous pouvez justifier d'au moins 2 ans d'expérience. Expérience acquise dans l'électronique, *l'aéronautique ou l'industrie automobile. Compétence* qui n'exclut pas des qualités d'encadrement pour diriger votre équipe (15 personnes).

La pratique de l'anglais facilitera vos déplacements et contacts avec notre partenaire californien. Si vous ne connaissez pas encore les charmes d'une petite ville du Sud-Ouest (près de TOULOUSE) vous y apprécierez une qualité de vie propre à notre région.

Adressez votre dossier de candidature complet sous réf. 834 M à ALPHA CDI - 181, Av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

INGENIEUR MARKETING INDUSTRIEL

Notre société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, fabrique et commercialise des produits pour l'informatique. Forts de nos succès et désireux de maintenir notre avance technologique, nous renforçons nos équipes.

Nous vous proposons de rejoindre à notre siège parisien, le groupe marketing chargé des produits ayant la plus forte croissance. Nous doublons chaque année notre chiffre d'affaires dans le secteur de la micro informatique.

Vous avez : une formation d'ingénieur, une expérience industrielle dans le développement, la gestion de la qualité ou le marketing de produits techniques (électronique ou magnétisme de préférence) **et vous souhaitez enrichir vos compétences dans une fonction marketing.**

Attentif à l'évolution du marché, vous suivez les développements techniques de nos partenaires californiens et bien *entendu de nos concurrents.*

Vous proposerez les axes de développement, gérerez l'évolution de la gamme de nos produits à plus court terme et superviserez les programmes de production et les stocks.

Véritable coordonnateur entre le commercial, l'usine et les services Marketing vous serez également l'interface technique avec les forces de ventes sur le plan international (8 filiales européennes).

Garant au sein du groupe marketing de notre rigueur et notre clairvoyance sur les plans techniques et industriels, vous occuperez véritablement un poste aux possibilités d'évolution *multiples au sein de notre société et du groupe.*

Si vous êtes intéressé par notre dynamisme,
merci d'adresser votre candidature complète sous
référence 836 M à ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA-CDI

RIBER
DIVISION D'INSTRUMENTS S.A.

GROUPE SCHNEIDER

SPÉCIALISTE MONDIAL en INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE et ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE POUR LA MICROÉLECTRONIQUE, en très forte expansion sur le marché international (Japon, USA, URSS, ...) recherche pour son DÉPARTEMENT EXPORTATION

ingénieur d'affaires

Intégré à une équipe Export très dynamique, il sera chargé de suivre une clientèle industrielle et scientifique utilisant des technologies très avancées, au travers d'un réseau d'agents locaux qu'il devra conseiller et animer.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR de formation type INSA - GÉNIE PHYSIQUE ayant une première expérience des relations technico-commerciales, de préférence dans le domaine de l'exportation. Il implique la connaissance de l'ANGLAIS et une grande disponibilité (déplacements dans le monde entier).

Les dossiers de candidatures – sous référence 2749 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

LE DIRECTEUR JURIDIQUE ET FISCAL D'UN IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

recherche un

ADJOINT

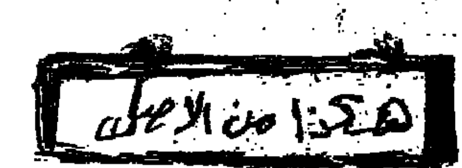
spécialisé dans le

DROIT DES AFFAIRES

Connaissances approfondies de la fiscalité.

Formation souhaitée : plusieurs années d'expérience dans un Cabinet Juridique et Fiscal.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et mention de votre rémunération actuelle *sous réf.* 3473 à *tscg* carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

chargé de recherche opérationnelle

F 180.000 ±

Notre client est une société du secteur agro-alimentaire, leader incontesté sur son marché. Il recherche, dans le cadre de son développement, un Chargé de Recherche Opérationnelle attiré par la modélisation, le traitement statistique et l'analyse de données. Il aura pour mission : de proposer, concevoir, construire des outils de recherche opérationnelle en fonction des besoins de la société ; mettre à disposition des méthodes et des solutions, nouvelles ou alternatives, permettant la prise de décisions rationnelles. Le candidat retenu devra posséder une formation scientifique et mathématique de haut niveau, spécialisée en recherche opérationnelle, analyse et traitement statistique de données. Il pourra être débutant ou posséder une première expérience dans ce type de fonction. Un candidat de fort potentiel, possédant une bonne capacité de communication, est assuré d'une évolution professionnelle rapide au sein de cette société particulièrement dynamique et performante. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

Ecrire sous référence 9648-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

IMPORTATEUR FILIALE D'UN GROUPE BRITANNIQUE

cherche

CHEF COMPTABLE

Responsable pour l'ensemble des tâches liées à la fonction pour une société C.A. environ 100 M.F. sur France et export.

- Connaissance compta. anglo-saxonne très appréciée.
- Anglais indispensable.
- Ayant une expérience responsable de 3 ans au moins sur comptabilité informatisée/mini.

- Lieu de travail proche LE BOURGET.
- Avantage voiture.

Adresser curriculum vitae + prétentions à :
LESA B.P. 33 95500 GONESSE.

CIT
Alcatel

DÉPARTEMENT TRANSMISSION

Equipés d'ordinateurs HP 3000,
organisés en réseaux dans un environnement «bases de données, COBOL», nous recherchons

POUR RENFORCER L'EQUIPE INFORMATIQUE DE GESTION

INGENIEUR ANALYSTE

MIAGE ou équivalent, minimum 2 ans d'expérience
Il participera à la mise en place et à l'extension de logiciels de gestion d'approvisionnement et de suivi d'atelier.
(Réf. SOI/IA)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DUT Informatique, 2 ou 3 ans d'expérience
Il possède une connaissance des problèmes liés à la gestion de production, qui lui permettra de mener, de manière autonome, des développements dans ce domaine.
(Réf. AP/GP)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DUT Informatique, 2 ou 3 ans d'expérience
Il participera à l'élaboration et au développement de nouvelles applications ainsi qu'à l'extension des applications existantes.
(Réf. AP/NOU)

Pour ces trois postes, une connaissance éprouvée en HP 3000, COBOL et IMAGE sera appréciée.

POUR RENFORCER SON EQUIPE SYSTEME

ANALYSTE-SYSTEME

Ecole d'Ingénieur, option informatique
Adjoint du responsable système, il aura pour tâches de :
• développer le logiciel de base, • veiller à la bonne tenue des performances, • surveiller le réseau, • assister les sites déportés.
Nous assurons la formation sur notre matériel
(Réf. SOI/IS)

Lieu de travail de ces postes : Proche Banlieue SUD-OUEST

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) en précisant la référence à
CIT ALCATEL - Service Recrutement Cadres - 10bis, rue Louis Lormand - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS

ORGANISME D'ETUDES ET DE CONSEIL

recherche

1 Ingénieur de Production Réf. 728M

Formation Grande Ecole (Centrale, AM...), ayant acquis en entreprise 3 à 5 ans d'expérience en productique :
organisation, automatisation et gestion de la production.

1 Ingénieur Informaticien Réf. 729M

Formation MIAGE, DES, ayant acquis pendant quelques années, chez un constructeur ou dans une société de conseil, une expérience :
• en informatisation de la production ;
• dans l'implantation de systèmes de transfert de données.

Appelés à exercer leur activité dans une équipe ayant vocation d'aider les PMI à se moderniser, ils auront à participer à la diffusion des nouvelles technologies. Déplacements France et Etranger.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence du poste choisi à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI TOURNAY



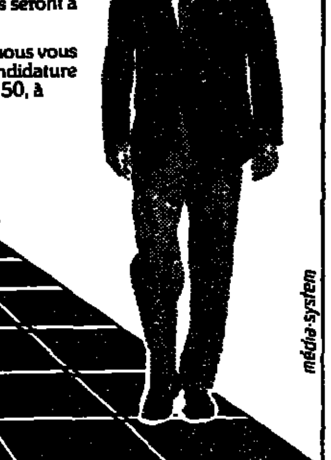
Misez aujourd'hui sur l'ambition d'un leader.

Rank Xerox dispose d'une avance considérable dans la technique de réseau.
La réussite technique et commerciale de notre réseau ETHERNET est là pour le prouver. Cette réussite nous la confortons par un effort incessant en Recherche et Développement. Aujourd'hui, Rank Xerox s'oriente résolument vers le domaine en forte croissance de la transmission de données et de la communication.
Vous avez une expérience de 2 à 5 ans de la vente de matériel mini-informatique, péri-informatique, chez un constructeur ou dans une SSCI.
Cet acquis fait de vous le professionnel rompu aux négociations avec les grandes entreprises et les administrations que nous recherchons.
Au sein d'une petite équipe, vous vous verrez confier la commercialisation de la gamme de produits s'intégrant au réseau local ETHERNET (systèmes monopostes et postes multifonctions).

Vos capacités de synthèse et votre sens du contact vous permettront de proposer des solutions personnalisées aux interlocuteurs de haut niveau auxquels vous serez confrontés. Notre croissance ainsi que nos ambitions de développement offriront de réelles perspectives d'évolution aux candidats impliqués que nous souhaitons rencontrer.
Compte tenu de notre forte croissance, d'autres postes seront à pourvoir dans d'autres villes de province.

Si de telles opportunités de carrière vous intéressent, nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions), sous réf. ET 50, à Edith Legrand, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-Sous-Bois Cédex.

RANK XEROX



média-system

Le Département Recherche et Développement de

L'AIR LIQUIDE

recrute pour son Centre de Recherches situé près de VERSAILLES

Un ingénieur chimiste

Au sein d'une équipe de haut niveau, il participera à des travaux théoriques et expérimentaux dans le domaine de la Chimie de Coordination et de la séparation de gaz.

Diplômé d'une grande école scientifique ou de formation universitaire, il se sera familiarisé avec la démarche scientifique dans le cadre d'une thèse de Docteur Ingénieur ou 3 ème cycle.

Une première expérience est souhaitée mais non indispensable.

Son sens des relations humaines lui permettra d'animer le travail d'une équipe.

Les candidats voudront bien envoyer un C.V détaillé avec photo sous référence 7944 à : L'AIR LIQUIDE D.R.H.P. 75, Quai d'Orsay 75321 PARIS Cédex 07

Tolex P.A. Jonsson

SOCIÉTÉ PARIS

recherche urgent

GESTIONNAIRE

Ayant expérience presse pour assurer lancement et direction d'un journal professionnel spécialisé.

Adresser lettre manuscrite, c.v. + photo + prétentions à
FALGUIERES, Résidence TOKYO, Ap. 282, 20, avenue d'Ivry. 75013 PARIS

SOCIÉTÉ GESTION ÉQUIPEMENTS THERMIQUES GÉNIE CLIMATIQUE DIMENSION NATIONALE
cherche pour PARIS

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Poste s'adressant à ingénieur ou BTS, environ 30 ans.

Expérience sérieuse, plusieurs années thermique (froid ou équivalents), sens de la négociation, dynamisme commercial.

Adresser c.v. manuscrit + photo + prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous n° T 042.798 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

THOMSON

DÉMARRE LA FABRICATION EN SÉRIE DES
MAGNÉTOSCOPES
SUR UN MARCHÉ MONDIAL TRÈS PORTEUR

Pour compléter une équipe performante, chargée du lancement et de la réussite de ce projet ambitieux, sa filiale STELI recherche son

RESPONSABLE DES ACHATS

qui sera chargé :
- de la recherche des fournisseurs et des sous-traitants, et des études de faisabilité
- de la négociation des contrats.

Ce poste conviendrait à un **INGÉNIEUR ECP, AM, INSA, ...** ou équivalent (+ IAE apprécié), ayant 4 ou 5 ans d'expérience **Achats** dans le domaine de la **mécanique fine** et possédant de réelles qualités de dynamisme, d'organisation et de négociation.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste intéressant et d'avenir. Lieu de travail : TONNERRE (89).

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence LB 195 AM à notre Conseil : ETAP - 4, rue Massenet - 75016 PARIS.

THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



Informaticiens confirmés, apportez vos compétences à nos projets d'avenir.

Votre expérience de 3 à 5 ans dans l'informatique vous a permis d'acquérir des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants :

Sur système IBM : - IMS. - DL 1. - CICS.
Sur système CII-HB : - DM 4-TP. - IDS 2.

SG2 Groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.

Nous vous proposons d'appliquer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : Conception et réalisation de systèmes de gestion. Plan Informatique. Méthodologie de conception et de conduite de projets. Architecture de systèmes. Génie logiciel. Conception et utilisation de réseaux. Réseaux locaux. Bases de données réparties. Monétique et bureautique.
Des responsabilités vous attendent dans la réalisation de projets d'envergure pour lesquels vous serez autonomes. Vous saurez donner toute votre mesure et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 20, à SG2, 12-14 Avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

consultants marketing management

Nous souhaitons renforcer notre équipe et recherchons la collaboration d' -

INGENIEURS

Diplômés Grandes Ecoles, double formation (INSEAD, ISA, ISC...) et/ou expérience 2/3 ans dans l'Industrie ou le Conseil (Marketing, Gestion, Distribution, Produits)

Ces consultants, débutants ou confirmés, devront progressivement prendre en charge des interventions de haut niveau, en milieux industriels, dans un cadre international.

1 à 2 langues étrangères courantes indispensables.

Veuillez adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. à Jeanne AMILHAT - 2M INDUSTRIE - 1232, Rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc

2M INDUSTRIE

MATRA VELIZY

La Direction Administrative et Gestion de la Branche Espace renforce son département informatique et crée 2 postes :

Ingénieur Analyste en informatique de gestion

Il participe à l'élaboration des dossiers d'analyse fonctionnelle, réalise l'analyse informatique et pilote la programmation.

Ingénieur de formation (MIAGE, INSA, IIE . . .), avec si possible une formation complémentaire en gestion (IAE), il a nécessairement une expérience similaire de 2 à 5 ans. Réf.A.

Ingénieur Analyste Fonctionnel

Il participe à l'élaboration et à la mise en place du nouveau système de gestion.

Il réalise les analyses fonctionnelles et contrôle, sous l'aspect fonctionnel, le développement des applications informatiques.

Par ailleurs, il assiste les utilisateurs dans l'analyse des besoins et la mise en place du système.

Une expérience de 2 à 3 ans orientée sur l'organisation et la gestion est indispensable.

Connaissances en informatique souhaitées. Réf.B.

Pour ses activités spatiales et militaires.

Ingénieurs Informaticiens Temps Réel pour concevoir et développer des logiciels temps réel

Sur des systèmes électroniques embarqués et bancs de tests automatiques. Réf.C.

Sur des systèmes électroniques embarqués à bord de satellites, et des systèmes de traitement d'images. Réf.D.

Ces postes concernent des Ingénieurs Grandes Ecoles (ESE - ENST - ENSI - ISEP - ISEN . . .) débutant à 2 ans d'expérience et ayant de bonnes connaissances sur mini-calculateurs et microprocesseurs.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous No NK 1106 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère Entreprise Française de Systèmes de Process-Control recherche pour son Département Commercial

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES

ENERGIE (production et gestion d'énergie) — *Réf. 7 CF 51*

Pour étude technico-commerciale de projets de régulation et instrumentation dans le domaine (Centrales thermiques, chaudières industrielles) au sein d'une équipe de taille moyenne offrant grande autonomie de travail.
Anglais indispensable.

PROCEDES INDUSTRIELS — *Réf. 7 CF 52*

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie en chimie - pétrochimie - agro-alimentaire.
Anglais souhaité.

Envoyer CV et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LA SEFT, établissement de 600 personnes, a pour rôle essentiel de satisfaire les besoins de l'Armée de Terre en matériels, équipements et systèmes électroniques, en faisant étudier et réaliser ces programmes par l'industrie privée ou nationalisée.

Son Chef du département radio télécommunication recherche un

BTS ASSISTANT D'INGÉNIEUR *HF*

débutant ou possédant une première expérience professionnelle

Le candidat sera principalement responsable, au profit des ingénieurs du département, du suivi administratif d'un ensemble d'affaires techniques (études et fabrication de divers matériels d'armement par les industriels).
Il aura la responsabilité de toutes les entrées et sorties des informations contenues dans le système de gestion informatique de ces affaires (sur terminal temps reel). Exploitant la correspondance se rapportant directement aux dossiers traités, il assurera également la circulation du courrier du département.

Ce poste conviendrait à un candidat méthodique et organisé, ayant une certaine aisance dans les contacts et du goût pour le travail administratif. Une période de formation pour cette fonction est prévue.

Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser sous réf. 83.47 LM à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau – 75116 PARIS
Tél. 553.84.73

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT



TECHNICON INFORMATIQUE

Leader de l'instrumentation d'analyses médicales, la société, **TECHNICON** (300 P. - 88 MF CA global) commercialise également des systèmes de gestion de laboratoires hospitaliers + privés.
Pour sa division **INFORMATIQUE DE GESTION DES LABORATOIRES**, nous recherchons

4 INGÉNIEURS COMMERCIAUX (réf. 49.026 LM)

- Professionnel de la vente ou attiré par le commercial.
- Médecin, pharmacien, diplômé d'une école commerciale ou scientifique.
- Vous souhaitez valoriser vos qualités d'autonomie, de négociateur (contacts à haut niveau).
- Vous vous verrez confier la responsabilité d'un secteur géographique où vous devrez développer une clientèle par la négociation auprès d'importants laboratoires.
- Vous bénéficierez de la notoriété du groupe et de l'appui de spécialistes.
- Rémunération très motivante (fixe important + primes). structure souple et possibilités d'évolution.

2 INGÉNIEURS SUIVI PROJET (réf. 49.027 LM)

- Informaticien expérimenté.
- Technicien ou commercial à la recherche d'une autre dimension.
- Vous devrez participer à l'étude puis à la bonne exécution et mise en marche des projets, contacts avant et après vente, suivi de chantiers, coordination entre services technique et commercial.
- A la fois homme de contact (à tous les niveaux) et de réflexion, doué pour la coordination, l'organisation et aussi la création (documentation).
- Nous vous proposons ainsi un poste large et varié, des conditions de travail dynamiques, une rémunération motivante.

Ces postes sont basés en Région Parisienne mais nombreux déplacements en province.

Intéressés, écrivez sous référence correspondante à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat 75017 PARIS

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT



UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN, PASSIONNÉ DE VIDÉO

Une formation Grande École (SUP'ELEC, ISEP, TÉLÉCOM), des *idées* côté vidéo, une première expérience acquise en B.E. ou Laboratoire : notre actuel Responsable technique Produits Vidéo vous attend. Pour vous former aux *spécificités du 2e européen de l'Électronique Grand* Public... puis vous passer le gouvernail, à moyen terme.

Innover, créer, améliorer les performances de notre gamme VIDÉO : *points-clé de votre mission. Vous participez* concrètement à la définition du cahier des charges des nouveaux matériels, ainsi qu'au suivi des essais, à partir de prototypes, et ce jusqu'à la mise en route de la production. Cette mission comporte, par ailleurs, de nombreux contacts avec nos unités de production (France, Allemagne) et les équipes responsables de la commercialisation. Être attentif à l'adéquation entre ces produits et les attentes du marché : voilà pour la "sensibilité marketing" *dont vous devrez également faire preuve.*
ANGLAIS courant indispensable, allemand apprécié. Base d'activité : au siège PARIS 20e.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, ss réf. 80437 à Jean-Pierre FANGET-ARDAIL - Direction du Personnel et des Relations Sociales - THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC - 74, rue du Surmelin 75020 PARIS.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Organisme important — rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux
- goût du contact haut niveau
- très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, poste : 41.

Cabinet Beau de Loménie, conseils en Brevets d'invention 55, r. d'Amsterdam, 75008 Paris recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Si possible ancien élève du C.E.I.P.I. — Adr. C.V. et prétentions — Service du Personnel.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
cherche pour postes d'enseignants

INFORMATICIENS

Ayant quelques années d'exp. Connaissance des langages COBOL et ASSEMBLEUR I.B.M. 43-41 indisp., ainsi que notions d'analyse et de systèmes d'exploit I.B.M.

Ecr. avec C.V. et diplômes à : O.R.T. 10, villa d'Eylau, 75116 PARIS.

Sté d'INGÉNIERIE recherche pour son B.E. aéronautique

PROJETEURS.
CELLULE CONCEPTION

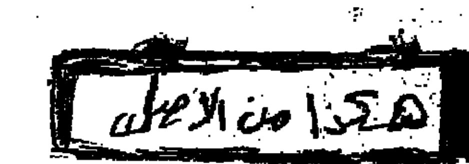
DESSINATEURS
CELLULE CONCEPTION

La pratique du système conception assistée sera un atout supplémentaire pour le poste. Lieu de travail Paris et Hte Normandie.
Env. C.V. à : AMP — sous réf. nº 2.304/O — 40, rue Olivier de Serres — Paris 15e qui transmettra.

PETRO CONSULT E.T.T.
recherche en pré-embauche pour une société en pleine expansion, aux activités diversifiées.

JEUNES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

EN AUTOMATISME ET REGULATION
Les candidats recherchés doivent être mobiles, disponibles et expérimentés (2 ans minimum).
Ecrire ou téléphoner à Monsieur BACH
PETROCONSULT, 25, rue Jean-Giraudoux
75116 PARIS. Téléphone : 720-86-76.



MATRA

renforce sa Direction Centrale de Gestion au niveau du Groupe et des Branches d'activités et recherche :

Ingénieurs Grandes Ecoles

avec formation complémentaire en gestion

Cadres de Gestion

HEC-ESSEC-SUP de CO-IEP-INSEAD-MBA

Leur fonction s'exerce dans les domaines suivants :

- Elaboration des tableaux de bord de gestion des Branches ou du Groupe avec mise en place d'indicateurs.
- Synthèse, contrôle, suivi des budgets et plans à moyens termes.
- Etudes économiques et suivi des investissements.

Ces postes conviennent à des candidats de fort potentiel, débutants à 5 ans d'expérience, selon les responsabilités exercées et disposant de qualité de synthèse et de rigueur, ainsi qu'un sens de la communication.

Ces postes peuvent évoluer vers des responsabilités globales dans la gestion décentralisée d'unités ou de filiales.

Des connaissances en informatique seraient appréciées. Réf.A.

Pour l'une de ses branches d'activités

Cadre en Organisation

pour un nouveau système comptable et de gestion

Il coordonne au plan fonctionnel la mise en place d'un nouveau système comptable et de gestion, et en assure la maintenance et l'évolution.

Il participe ponctuellement à des missions opérationnelles : audit - comptabilité - financement.

De formation HEC - ESSEC - SUP de CO . . ., il a une compétence comptable et une expérience de 3 à 5 ans des études fonctionnelles *et des développements informatiques.* Réf.B.

Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la *référence du poste choisi sous* N° NK 1103 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN - YVELINES CEDEX

PARFRANCES ANNONCES

---

découpez et conservez cette annonce

elle est valable pour les 5 ans à venir

Jermyn

Société appartenant au deuxième groupe mondial de *distribution de semiconducteurs et systèmes de* micro-informatique et informatique industrielle

RECHERCHE

pour faire face à son expansion rapide (C.A. x 2 chaque année)

- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX COMPOSANTS
- INGENIEURS D'APPLICATION COMPOSANTS

et pour la création de sa division systèmes

- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
- INGENIEURS D'APPLICATION LOGICIEL-MATERIEL

Lieu de travail Choisy-le-Roi

Envoyer C.V., photo et prétentions à Olivier Guillet Jermyn s.a., 35, rue Jules Ferry, 93170 BAGNOLET

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa division

FORMATION-ENSEIGNEMENT

un cadre

Au sein d'une petite équipe :

- il participe avec le responsable de la division, à la conception de la formation,
- il assure la gestion et l'organisation (matérielle incluse) d'un ensemble de stages dans des *domaines techniques variés :*
  - Normalisation
  - Qualité
  - Maintenance...

Une formation technique de niveau supérieur est exigée.

Une connaissance des outils et des techniques pédagogiques modernes sera appréciée.

La capacité à s'adapter à des publics variés (ingénieurs et maîtrise) et des qualités d'animateur sont indispensables.

Une première expérience acquise en milieu industriel est souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5463 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

Axial Publicité

Société d'ingénierie informatique recherche

Pour renforcer son équipe de base.

INGÉNIEUR LOGICIEL

P.D.P. 11

2 à 3 ans d'expérience.

INGÉNIEUR SYSTÈME

MITRA SOUS MMT2

Contrat à l'étranger 6 mois, puis travaille en France. — 3 ans d'expérience.

Evolution de carrière rapide et intéressante pour candidat motivé.

Adres. lettre manuscrite, C.V. à Audilex Ingénierie 4, rue Frédéric-Mistral 75015 Paris ou téléphoner au : 557-32-30.

(Métro Mairie de Montreuil) Important B.E.T. BATIMENT-INFRASTRUCTURES recherche pour sa Direction technique

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

- diplômé d'une Grande École
- Ayant une solide expérience professionnelle dans le domaine des équipements électriques du bâtiment, de l'infrastructure.

Ce poste exige, outre l'aptitude à maîtriser les techniques de l'électricité, les qualités de relationnement.

Ecrire à : O.P.F., n° 666, 2, rue de Sèze — 75009 PARIS qui transmettra.

U.A.P.

Propose carrière, 28 ans min. goût négociation.

Téléphone : 247-27-62.

FILIALE CHIMIQUE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

de formation TECHNIQUE spécialisée dans les PRODUITS BIOCHIMIQUES DE FERMENTATION (notamment enzymes) A USAGE INDUSTRIEL ou PHARMACEUTIQUE

Localisation à Paris, mais activité pouvant s'étendre à l'étranger.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous n° 06.187 AMEP P.A. 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

CHARGÉ DE GESTION

- De formation supérieure (Maîtrise de gestion, DECS...).
- Ayant une expérience informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo

AVENIR PUBLICITÉ

50, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

---

secrétaires secrétaires

Entreprise Internationale recrute pour sa Direction Générale

secrétaire de direction

Niveau d'études supérieures, parfaite connaissance de l'anglais, pratique des machines à traitement de textes et courrier électronique.

Elle aura un esprit méthodique, une excellente organisation et saura collaborer très rapidement afin de faciliter le fonctionnement de l'équipe de direction.

3 à 4 années d'expérience dans un poste similaire sont nécessaires pour réussir.

Les bureaux de l'entreprise sont situés près de la Porte Maillot.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence M 455 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Responsable des relations avec les banques étrangères

BANQUE PARIS 8ème recherche son responsable des relations avec les banques étrangères pour prendre en charge un service en plein développement. Cette personne dynamique aura une formation supérieure et 5 ans d'expérience bancaire dans ce domaine. La pratique courante de l'anglais et de l'allemand est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 46252 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

PRESTATAIRE DE SERVICES exerçant maintenance de robinetterie recherche

Attaché Commercial

Pour prospection et développement clientèle en Région Parisienne.

Il devra être âgé d'environ 30 ans, avoir une expérience professionnelle en rapport avec le milieu de la gérance d'immeubles et des H.L.M.

Adresser CV manuscrit et photo, sous référence 3757 LM, à Pierre Mulot Publicité - 39 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

pmp

BANQUE INTERNATIONALE à PARIS,

recherche

AUDITEUR INTERNE

Expérience bancaire confirmée pour contrôle interne et mise en place des procédures.

Très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adresser C.V., photo et prétentions ss référence 81380 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Importante société Sud de Paris recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GÉNIE ÉLECTRIQUE ou GÉNIE MÉCANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Déplacements France et étranger. Anglais souhaité.

Adresser c.v., photo et prétentions à SIETAM (Service Montage, réf. 1.244) 42-48, avenue du Président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON

GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES *PARIS (17e)*

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

H. ou F.

de formation juridique supérieure, ayant de préférence une première expérience en assurances IARD.

Chargé dans un premier temps d'assurer le secrétariat de commissions et de suivre l'application de conventions et d'accords professionnels, le candidat retenu sera progressivement intéressé à l'étude de dossiers d'intérêt général ou il pourra faire la preuve de sa valeur et trouver de réelles possibilités d'évolution.

Les candidats enverront leur C.V., photo et prétentions de salaire annuel sous réf. M 8 à : M.D. DERYNCK

AGSAA

118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS CEDEX 17

bleu

Laboratoire pharmaceutique

région Compiègne (Oise)

recherche dans le cadre de son expansion

UN PHARMACIEN HF OPTION INDUSTRIE

pour assurer la responsabilité des services de production (40 personnes).

Ce poste conviendrait à un jeune pharmacien très motivé par la fabrication et le conditionne*ment des spécialités pharmaceutiques. Anglais souhaité.* Libre rapidement. Libéré OM.

Envoyer C.V., photo et prétentions aux :

LABORATOIRES BIOTHERAX

BP 20 - 60190 ESTREES ST DENIS.

SOCIETE D'INGENIERIE proche banlieue Sud - RER recrute pour son service **COMPTABILITE**

CADRE DE GESTION H/F

Niveau DECS

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience de comptabilité analytique et budgétaire. Il aura pour charge essentielle :

- la détermination du prix de revient, analyse des coûts,
- le suivi des budgets et réalisations, analyse des écarts,
- l'établissement des tableaux de bord.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions s/réf. 81413 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra *75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

VENDRE VENDRE

COMPOSANTS ELECTRONIQUES

ou

MICRO-INFORMATIQUE

(Fixe important + % + frais)

Paris ou Province.

C.V. + photo à WARNER, 47, rue Bucourt 92210 ST CLOUD - Tél. (1) 771.65.59

P.R.

VENDRE VENDRE VENDRE

SIRTEC ETT — 372-20-25 ATTACHÉ(E) CCIAL(E) Expér. trav. temp. souhaité.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT-COMPTABLE recherche

COLLABORATRICES

Formation universitaire et expérience comptable. Déplacements courte durée. Adresser : C.V., prétentions, COFIREC, 67, r. de Rome, Paris 8e.

SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENT

PONT DE NEUILLY

C.A. 450 millions/950 pers.

RECHERCHE POUR SA *DIRECTION FINANCIÈRE*

RESPONSABLE FACTURATION RELANCES CLIENTS

POSITION CADRE

- quelques années d'exp. *dans fonction similaire.*
- anglais indispensable.
- bonne connaissance des termes/conditions de paiement à l'exportation.

Adr. C.V. + photo + prét. s/réf. 1.561 M à Sources, 16, rue J.-J. Rousseau — 75001 Paris.

Associat. culturelle Nationale recherche

CHEF COMPTABLE

Expérience demandée.

Ecrire sous le n° T 042.804 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet Brevets d'invention *Paris 8e* recherche

INGÉNIEUR E.S.E.

Ou équivalent — Formation propriété industrielle, anglais et allemand. Situation d'avenir.

Ecrire sous le n° T 042.795 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

D.O.O.

78, CHAMPS-ELYSÉES recrute des

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour réalisations CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS sur micros et minis en langages évolués. *(SALAIRES ÉVOLUÉS)*

Tél. : 359-17-86 pour R.-V.

Vidéothèque de Paris recherche

CADRE DOCUMENTALISTE

bonne expérience audiovisuel, informatique et création thésaurus.

Écrire avec C.V., 4, rue Beaubourg, 75004 PARIS

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans *diplôme.* Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les emplois *offerts à l'ETRANGER sont nombreux* et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L M) B.P. 29.109 PARIS.

---

formation professionnelle

Vous êtes

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

salarié ou demandeur d'emploi.

Si votre spécialité actuelle n'est pas adaptée au marché du travail, acquérez

UNE DOUBLE COMPÉTENCE

dans le cadre du programme lancé par le Ministère de la Formation Professionnelle.

Devenez en un an

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN

Formation conventionnée par le Ministère de l'Industrie et de la Recherche.

ISEP (Institut Supérieur de l'Electronique de Paris). Année spéciale. 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. 548-24-87.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur Électricien, 35 ans, très bonne connaissance automatisation procédés animateur d'équipe, efficace, de retour des U.S.A., importante expér. internationale, rech. position en France ou étranger.

Ecrire sous le n° 042.793 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 32 ans, EXECUTANT DE REGIE PUBLICITAIRE, 9 ans d'expér. mise en page dans important support, connaît compo., photogravure, impression, recherche poste dans revue, Agence de Publicité ou Annonceurs.

Expér. 1 ans 1/2 serv. commandes Etudie aussi ttes propositions similaires — serv. trafic, gestion stocks, etc. — Ecrire M. BOYER 20, allée aux loups — 77200 TORCY ou Tél. 006-66-15

40 ans, Sciences Po, Formation Estienne, 15 ans expérience édition, recherche emploi CHEF DE FABRICATION (Edition ou Publicité) Tél. 624-99-12.

Technicien, 30 ans, niveau BTS, 8 ans d'exp. en vidéo professionnelle, recherche poste stable, permis VL.

Ecrire sous le n° 042.794 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NON

Je ne sors pas d'une gde école

ET POURTANT

J'ai un doctorat en biologie végétale, 3 années d'expérience en recherche agronomique fondamentale et appliquée, de nombreuses publications.

OUI

à 28 ans, j'espère encore avoir la possibilité de me forger un avenir dans les domaines de l'agriculture et/ou de l'agronomie appliquée (en France ou à l'étranger). Disponible immédiatement, je suis ouvert à ttes propos. (développement, expérimentation, technico-commercial...).

A VOUS DE JOUER

M. Delcire Alain, 36, rue Buffon Les Jardins de l'Agro A3. 34100 MONTPELLIER Tél. (16-67) 63-46-54.

J. F. DIPL. E.B.S. + DECS (certif. juridique et économique). tril. angl., esp., rech. poste ccial, financier, export ou marketing. Tél. : 771-79-16.

Habitant Paris F. 42 ans phych. clini. (DESS 1983) recherche poste, libre immédiatement. Exp. enseignement et bureau Ecr. s/n° 2226 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PSYCHOLOGUE, fme 38 ans, dess. + DEA psychopatho, *Techn. proj. niveau 2, format.* analyt., contrôle — adultes enfants, recherche vacations — T. 874-40-80 AM

Expert comptable stagiaire finaliste — Diplômé ESC Anglais — Arabe courants — Expérience entreprise Banque et cabinet cherche situation. Ecr. s/n° 2206 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.—F. 36 A. C.A.F.B., licence *phycho, exp. bibliothéc. et document.* dans secteur socio-éducatif — ch. p. stable Paris Ecr. s/n° 8994 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

28 ans — 2 diplômes Dauphine + expérience rech. poste responsabilité à caractère organisationnel (comptabilité analytique, contrôle gestion) pour exprimer mon dynamisme Ecr. n° 81.300 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra

J. H. 21 ans, délivré des O.M., BEP, ch. emploi pour formation audio-visuel. Ecrire sous le n° 042.805 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. DOCTEUR, 3e cyc. Biol. anim. cherche emploi. Maiza, Résidence Aramis, rue Salengro, 334000 Talence.

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION Expérience riche et positive. Améliorerait votre communication interne et/ou vos relations publiques. *DORMONT,* 5, rue Davioud, 75016 Paris.

Couple 58 ans, t. b. référ. recherche emploi à responsab. bur. gardiens, résid. centre d'accueil sports d'hiver, étudierait toutes propositions. Téléphone (16) (22) 91-87-29.

J.F. 25 ans Bac F8 Croix Rouge diplômé d'état d'infirmière ch. emploi sur Paris. Etudie tte proposit. T. 859-40-38 ap. 16 H.

Secrétaire médicale (F 8) recherche Travail temps partiel. Téléphone : 425-54-61.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vds Golf-GLS 81, 1re main 46.000 km, embr. nf, fr. nfs, 35.000 F. 208-17-06, 19 h.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Volkswagen Passat-GLD. Sélection 80.000 km. Parfait entret. 27.000 F. Téléphone toute la journée 903-19-63.

divers

VOLVO PARIS

OUVERTURE D'UN CENTRE UNIQUE D'OCCASIONS

VOLVO MIRABEAU

54-56, av. de Versailles

75016 PARIS

Mo MIRABEAU

524-43-61.

BAYARD AUTO

PORSCHE 924 Turbo 80
PORS. 944 11.000 km . . . 83
PORS. 944 40.000 km . . . 83
PORSCHE 928 80
PORSC. 928 S 14.000 km . 83
PORS. 911 SC 4.000 km . . 83
PORSCHE Cabr. 0 km 83
728 134.000 km 82
MERCEDES 280 SLC 78
GOLF 16 S 15.000 km 82
FORD XR 3 superbe 82
MUSTANG COBRA 80
ETC. ETC.

21, rue de Toul, PARIS-12e

341-44-44 +

capitaux propositions commerciales

SI VOUS ÊTES UN SPÉCIALISTE DES FINANCEMENTS EN IMMOBILIER Dynamique et décidé à contribuer efficacement à notre développement ENVOYEZ-NOUS VOTRE C.V.

EFITRA

30, RUE DE GRAMONT 75002 PARIS.

PRÊTS PERSONNELS

Frais après acceptation EFITRA. 224-44-55.

DÉFENSE

SELON UN RAPPORTEUR PARLEMENTAIRE

Le nombre des essais nucléaires français a été réduit d'un tiers en 1983

Les essais nucléaires de la France à Mururoa ont été réduits d'un tiers en 1983, et ils ne retrouveront pas leur rythme précédent avant quelques années. Cette constatation figure dans le projet de rapport sur le budget nucléaire que prépare *M. Pierre Mauger, député R.P.R. de* Vendée, au nom de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'examen des crédits militaires prévus pour 1984.

Selon le rapporteur, les crédits destinés au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) s'établiront, en 1984, à 7 100 millions de francs en crédits de paiement et autant en autorisations de programme, soit une hausse respectivement de 6,3 % et de 4 % par rapport à 1983. Le budget de la direction des centres d'essais nucléaires ne prévoit, pour 1984, qu'une augmentation de 5,6 % des *autorisations* de programme (1 800 millions de francs).

Estimant que ces taux de progression sont relativement *faibles* et que, dans la meilleure hypothèse, ils permettront à peine de maintenir le pouvoir d'achat, M. Mauger a souligné la responsabilité que prennent ceux qui n'accordent pas les moyens propres à assurer la capacité de recherche, de développement et de *fabrication* dans un domaine vital pour l'indépendance nationale. Le rapporteur reconnaît que les crédits *pour les armes nucléaires tactiques* augmentent, en revanche, de manière considérable, de l'ordre de 60 %, sans doute en raison de l'accent mis sur la fabrication des têtes explosives du missile A.S.M.P. (air-sol à moyenne portée) destiné aux Mirage-4 et aux Mirage-2000 et *sur les études concernant le système* Hadès qui doit remplacer le missile Pluton après 1992.

Le rapporteur a, par ailleurs, précisé que le développement du missile M-4, à plusieurs têtes nucléaires, se poursuivait avec succès, au profit des sous-marins, et même que les performances de ce système d'armes *étaient supérieures à ce que l'on* avait initialement prévu. Cependant, M. Mauger a regretté que l'étude du projet d'un missile M-5, qui serait le successeur du M-4, ne soit pas considérée comme urgente.

On sait (*le Monde* du 24 mars 1983) que de nombreux ingénieurs du C.E.A. s'étaient plaints, au début de l'année, de la stagnation de leur budget compte tenu de l'inflation, bien que le ministère de la défense ait affirmé à plusieurs reprises que les *crédits de la force* de *dissuasion* conserveraient leur priorité. En 1984, le gouvernement envisage d'attribuer à l'ensemble de l'armement nucléaire, stratégique et tactique, environ 21 742 millions de francs de crédits de paiement et 28 976 millions d'autorisations de programme, soit respectivement 32,6 % et 34,1 % des dépenses d'équipement militaire.

NOMINATIONS
au ministère de la défense

Par arrêté au *Journal officiel* du mercredi 19 octobre, sont nommés : directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, le contrôleur général René Chabod, et conseiller technique, M. Jean-François Bureau, plus spécialement *chargé des rapports* avec le Parlement et la presse.

[Agé de quarante-cinq ans et ancien commissaire de l'air, M. René Chabod, devenu contrôleur des armées en 1973, a été successivement chargé de mission auprès du directeur des services financiers au ministère de la défense, chef de la mission du domaine et de l'environnement et chargé de mission auprès du secrétariat général pour l'administration des armées.]

[Né le 25 novembre 1953 à Paris et ancien élève de Sciences politiques, M. Jean-François Bureau a enseigné les sciences économiques à l'université de Paris-XI (Sceaux-Orsay) et de Paris-XIII (Villetaneuse) tout en étant chercheur au Centre d'études de politique de défense (CEPODE) à Paris-I (Sorbonne). Auteur de plusieurs articles dans la revue *Défense nationale*, il était depuis septembre 1981 attaché parlementaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.]

CARNET

Naissances

— M. Jean-Noël TALBOT et Mme, née Maud BRANDELY, ont la joie d'annoncer la naissance de

Géraldine-Oriane,

à Paris, *le 27 septembre* 1983.
166, avenue de Paris,
Vincennes.

— Bonjour, parents et amis.

Emmanuel THAN-TRONG,

fait part de sa venue au monde, le jeudi 20 octobre 1983, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
Françoise et Hien,
37, rue Rousselet,
75007 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre EDREI,
ancien des Forces françaises libres,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien président
de l'Union française de Caracas,

survenu, le 22 octobre 1983, à l'âge de soixante-huit ans.

L'inhumation a lieu le mardi 25 octobre dans l'intimité.
Sa famille, ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Carle-Hebert,
Courbevoie.

— Mlle Mariette Foulon
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie FOULON,

survenu à Paris, le 20 octobre 1983, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 octobre 1983, à 10 h 30, en *l'église Notre-Dame-de-l'Assomption*, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.

18, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

— On nous prie de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Gaston FOUQUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite
de la République italienne,
fondateur et administrateur
de *Connaissances du Monde*,
vice-président
de la Fédération internationale
des journalistes et écrivains du tourisme.

Les obsèques, selon le désir du défunt, ont eu lieu le 20 octobre 1983, à Sceaux (Hauts-de-Seine), dans la plus *stricte intimité.*

— Mme Laurent-Klincksieck,

M. et Mme Stéphane Renaud
et Timothée,
M. et Mme Gérard Wachter
et Laetitia,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice LAURENT,

éditeur,

survenu le 4 octobre 1983.

Les obsèques ont eu lieu, à Vigny, dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 4 novembre 1983, à 11 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las-Cases, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Casimir-Périer,
75007 Paris.

[Né à Paris le 29 juin 1916, M. Patrice Laurent a été professeur de philosophie avant d'entrer, en 1943, dans la maison d'édition Klincksieck comme directeur. Il a développé les activités de cette maison d'édition, consacrée aux ouvrages d'érudition et de langues anciennes, en créant de nouvelles collections dans les domaines de la linguistique, de la critique littéraire et de l'esthétique. Il a présidé, de 1953 à 1969, le Syndicat des importateurs et exportateurs de livres. Il était l'époux de Mme Laurent-Klincksieck, présidente de la maison Klincksieck et descendante des fondateurs de cette société créée en 1842.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel (E.R.)
Roger LE GUYADER,

survenu le 8 octobre 1983.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 29 octobre 1983, à 10 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire.

— M. Philippe Le Pichon
et ses enfants Gudule et Julien,
M. et Mme Georges Chantal,
M. et Mme Dominique Chantal,
Le théâtre La Marotte d'Abélard,
L'association *Abélard*,
L'ARSH, l'Association de recherche des sciences humaines,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie LE PICHON,
née Marie-Françoise Chantal,
psychologue,
marionnettiste,

survenu, à l'âge de quarante et un ans, le 22 octobre 1983.
L'inhumation aura lieu le mercredi 26 octobre 1983, à 14 heures, au cimetière Parc.
5, rue des Bons-Français,
44000 Nantes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André SLAKMON,
médecin,

survenu subitement, à Paris, à l'âge de trente-sept ans.

De la part des familles Slakmon, Maarek, Zeitoun, Slama et Cohen,

4, rue de la Martinique,
75018 Paris.

— Mme Alice Teriade,
née Genin, son épouse,
M. et Mme Serge Genin,
M. et Mme Maurice Gorlin
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Soetaert
et leurs enfants,
M. et Mme Costa Charalambidis,
Toute la famille et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

TERIADE,
éditeur,
officier de la Légion d'honneur,
officier de la Légion d'honneur grecque,

survenu à Paris, le 23 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 octobre 1983, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

130, rue de Rennes,
75006 Paris.
(Lire page 20.)

Remerciements

— Mme Zabulon Sebban,
Ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,
dans l'incapacité de répondre individuellement à toutes les autorités religieuses et à tous leurs amis et connaissances de Paris, Dijon et Lunéville, tiennent à les remercier des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très cher et regretté disparu

rabbin Zabulon SEBBAN,
aumônier militaire.

34, rue de Clichy,
75009 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le vendredi 4 novembre, à 14 heures, salle Liard, M. Alain Barrat : « Georges Henry Lewes : une carrière victorienne ».

— Université Paris-I, samedi 5 novembre, à 10 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Georges Henrard : « L'affaire Moscato ; essai sur le mauvais vouloir de l'administration ».

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Imm. rest. stand. tr. beaux 2 P., ref. neuf. 347-57-07.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Gd studio. Soleil 354-42-70.

ILE SAINT-LOUIS
Ravissant pied-à-terre, poutres, cheminée, élégance — 40 m² 570 000 F — Tél. 326-22-63.

TOURNELLES
Superbe 3 P., 80 m², étage noble, terrasse, park. — 296-63-33.

QUAI AUX FLEURS
Très élégant et original 80 m², grd salon 5 m hauteur, 1 ch., éléments XVIIe s. 296-58-88.

ILE-ST-LOUIS QUAI-DE-BOURBON
Appt de gde classe, 165 m², except. réceptions, 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

LUXEMBOURG — *beau stud.* tt cft, plein sud — 400 000 F Téléphone : 329-40-00.

RUE DES ÉCOLES 140 m² séjour + 5 chambres, 2 bains, 4e étage, imm. pierre de t. asc. GARBI 567-22-88.

Mo MONGE. Beau stud., gd st., cuis. éq., r.d.c., imm. neuf. Pierre de taille. 309.000 F.
LERMS 535-14-40.

LUXEMBOURG st. tt cft exc. état calme. 175.000 F. 325-97-16

GOBELINS Pierre T. vaste studio tt cft. calme. 392.000 F. 325.97.16

6e arrdt

46 RUE MADAME
Charmant *rez-de-ch.* tout conf 40 m² env. 530.000 F. s/place mercredi 17/19 H.

RUE GUYNEMER
S/Luxembourg. 2 P. 38 m² *travx à prévoir* — 370 000 F LITTRE — Tél. 544-44-46

S/PLACE ODÉON à refaire 115 m². 5 p. + service. 14.900 F le m² 354-02-01.

7e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

AV. RAPP (PRES)
SUPERBE 6 P. 200 m², *état exceptionnel, 3e ét. asc. serv.* LITTRE — 544-44-46

ECOLE MILITAIRE 3 P. à rénover. PLEIN SOLEIL 320.000 F — 555-82-33.

RUE DE LA-CHAISE S/GRAND JARDIN
Dern. étage. 145 m². CALME. Terrasse sans vis-à-vis, soleil Parking et studio Px élevé. BURON. 296-58-88.

9e arrdt

TRUDAINE séj., 2 chbres, cuis., *équip. belle s. de b., 2e ét.*, 85 m². Tél. : 285-00-59.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE
2 p., tt cft, bon imm. ancien, calme. clair. 224.000 F.
LERMS 355-58-88.

Mo VOLTAIRE
3 p. bourgeois, s/rue et cour, imm. briques apparentes, asc. Prix : 585.000 F
LERMS 355-58-88.

SAINT-AMBROISE
Dans imm. p. de t. s/rue et cour 2/3 P. 320.000 F. SIMRA 355-08-40.

12e arrdt

AV. MICHEL BIZOT
Dans imm. 1937, pptaire vend 2 P., tt cft, occupé, bail, loyer *libre. 39 m². 500-54-00.*

MICHEL BIZOT
2 pces, cuis., s. d'eau, 50 m² 300 000 F — 874-08-45.

VINCENNES 170 m²
Près bois, P. de taille, splendide 6-7 P., cuis., 2 bns, Asc., chbre serv. 1.650.000 F Téléphone : 345-82-72.

COURS DE VINCENNES
Agréable 3 P., cft, urgent. 340.000 F. Cogéfim 347-57-07

13e arrdt

4 000 F le m²
ATELIER LOFT à rénover Direct. Pptaire — 325-33-08.

NEUF
IMMEUBLE LUXE
RESTE 16 APPARTEMENTS DE 2, 3, 4 ET 5 PIÈCES LIVRAISON IMMÉDIATE 36, 38, AV. DE FONTAINEBLEAU, A 400 M DE LA PTE D'ITALIE BUREAU DE VENTE TS LES JRS, SAUF LE LUNDI, DE 14 A 19 H. *TÉL. 658-07-75.*

Mo CHEVALERET
BEAU STUDIO, 25 m², bains, kitchen. PARFAIT ÉTAT. Plein soleil. 387-39-45
PRIX : 150.000 F.

14e arrdt

IDÉAL INVESTISSEMENT
STUDIO
Entièrement refait à neuf dans belle rénovat. de qualité. A SAISIR. 321-66-55.

15e arrdt

AV. DE BRETEUIL
Dans imm. rénové, pptaire vend studio tt cft, 30 m² occupé, *vue, soleil. 500-54-00.*

MONTPARNASSE — 2 stud. tt cft — 170 000 F et 200 000 F *Téléphone : 329-40-00.*

CEGOGI CONSTRUIT
329, rue Lecourbe
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
UN STUDIO .... 444.800 F
2 P. .... 688.400 F
3 P. .... 934.300 F
LIVRAISON NOV. 1983
Bureau de vente ouvert Mardi au vendredi : de 14 à 19 heures. Samedi : 11 à 18 heures.
TÉLÉPHONE : 575-62-78.

FACE VILLAGE SUISSE
5, r. Général-de-Larminat. ÉLÉGANT 4 P. + serv. Box. 1.470.000 F. Vis. 13/16 h 30. EXCLUSIVITÉ DORESSAY.

4, rue d'Alençon
de bel imm. p.-de-t., vd gentil studio gent. refait neuf. Mardi. mercredi 11 à 17 h.

Mo VAUGIRARD imm. récent. 2 P, tt cft, 4e acs, impecc., cave, 515.000 F, park. poss. COTIMO. Mme Toppo. 783-62-74.

16e arrdt

MURAT
Exceptionnel. Appt de réception 230 m² — GETRIM V 307-81-81.

17e arrdt

VILLA LAUGIER 2 p. 30 m² r.d.c. refait neuf 290.000 F. — 763-44-30.

BD MALESHERBES 5e ss. asc. APPT SYMPA mezzan., cuis. sup. cheminée, gd balc. Px 825.000 F. Tél. 577-96-85

Mo MALESHERBES, dans une maison au 1er ét. s/adorable jard., 2 P. 41 m², à rénover. Exceptionnel — 250 000 F. Laurent FLEURY 555-07-06.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT.
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 319.000 F
2 P. à partir de .. 448.000 F
3 P. à partir de .. 682.000 F
Pour tous rens. 575-62-78

19e arrdt

QUAI DE LA LOIRE
Récent 2 P., 51 m², ét. élevé, parfait état, vue — 430 000 F SEGONDI — 874-08-45.

20e arrdt

GAMBETTA
Imm. récent, très beau 4 P., tt cft., parfait profession libérale. Téléphone : 874-08.45.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2 APPARTEMENT TYPE 2. 2e et dernier étage 2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix 490.000 F. Parfait état. Téléphone : 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

MAISON BOULOGNE
90 m², Ter. Etat exceptionnel Prix justifié. 296-63-33.

Part. vend 2 P. cuis. S.d.B. rénové 36 m² R.D.C/ cour prix 230.000 F. Tél. 739-08-41 281-62-33 M. NAIT

Mo BOURG-LA-REINE
Imm. neuf studio 375.000 F. 2 P. 510.000 F., 3 p. 620.000 F. négociable cave et parking inclus Téléphone : 547-62-62.

PONT-DE-LEVALLOIS, Mo ds imm. gd standg, magn. appt, gd living, 3 chbres, cuis. équipée avec coin repas, s. de bains et s. d'eau, 2 gds balc., vue imprenable sur Seine, 1.250.000 tr. justifié. Tél. 733-68-67/66-19.

NEUILLY-SABLONS
Atelier en duplex + loggia + chbre, gd cft. CHARME. 1.370.000 F. Claude ACHARD. 637-32-93.

94 Val-de-Marne

VINCENNES R.E.R. splendide 4 p. 100 m², luxueusem. déc. + terr. sud, 9e et dern. ét. + park., gd st. Prix tot. : 1.400.000. Urgt. 337-59-23.

CRETEIL EGLISE
apparts dans imm. rénové 3-4-5 P. chf. indiv. asc.V.O. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL. 837-15-03.

locations meublées demandes

Paris

RECHERCHE DE LOCATIONS appts villas ttes catégories pour personnel et cadre muté IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE. 503-37-00 (pte 32).

locations non meublées offres

Paris

77, bd Barbès (Mo Marcadet) 3 pces. cft 3.250 F ch. comp. MERCREDI 11 h 30 à 12 h 30

Région parisienne

A louer Courbevoie appartement 3 pièces, 3.800 francs par *mois, charges comprises.* Téléphone : 333-37-01.

locations non meublées demandes

Paris

Étudiante sérieuse cherche chambre dans Paris. 600 à 800 F. par mois. *Téléphone : 651-10-75.*

Part. cherche à louer avec bail, quartier entre Étoile, av. Foch, av. Marceau, bois de Boulogne 4/5 pces, r.-d-ch. avec jardin Jean — 359-68-36.

Les PARTICULIERS *ont des* LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE *DES LOCATAIRES* 296-58-46.

OFFICE INTERNATIONAL *rech. pour sa direction* Beaux appts de stand., 4 p. et plus. Tél. : 285-11-08

ETUDIANTE rech. CHAMBRE meublée PARIS-16e. Tél. entre 10 et 19 h 774-62-16 et après 20 h 30, 506-44-88, chbre 208.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTEMENTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX.
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. *villas, pavillons pour CADRES.* Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

viagers

17e Wagram, 1 p., bel imm., w.c. dche poss. 50.000 + 700. *Occupé fme 81 ans. Cruz*, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Studio tt cft, mo Lamarck loué 1.200 F, *perçus par acquéreur.* Px 84.000 + 1.700, fme 81 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

BD MONTPARNASSE
Occupé 4 P., *100 m², TT CFT.*, comptant : 150.000 F. Rentes mensuelles : 3.200 F. SEGONDI 874-08-45

ST-CLOUD, LIBRE
bel appt. 4 P., *cft., parking.* 350.000 F + rte 3.000. 805-68-70

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPART.
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. T. 562-16-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. Tél. 566-00-75. Paie compt. 15e, 7e ar. APPARTEMENTS gdes surfaces et IMMEUBLES.

Recherche 2 à 4 P. Paris — préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire Tél. : 873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRE
rech. pr clientèle très sérieuse APPTS TTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS
544-44-45.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER
AGENCE DE L'ÉTOILE
380-26-08
recherche pied-à-terre, apparts grand standing, hôtel partic. CLIENTÈLE ASSURÉE.

Claude ACHARD. CONSEIL IMMOBILIER à NEUILLY 624-53-46. Recherche APPTS, HOTELS PARTIC. et BURX. NEUILLY, 16e et 17e

pavillons

IGNY (91). AFFAIRE RARE Pav. sur s/sol complet, de 6 p. séj. 43 m² avec chem., salle de jeux, terrasse 450 m² avec *cerisiers.* Px 1.000.000 F. Téléphone : 941-34-97.

SÈVRES Gare rive droite récent séj. + 4 chbres, gar., jard. 720.000 F. Tél. : 604-77-04.

propriétés

PLAISIR RÉSIDENTIEL
Belle propriété, division possible. Téléphone : 281-07-94.

ST-TROPEZ
SÉLECTION DE PROPR., MAS, BERGERIES, à St-TROPEZ, RAMATUELLE, PAMPELONNE, GRIMAUD. Vues mer except. de 2.200.000 à 3.800.000. DOURDIN-DORESSAY 3, r. Vieux-Colombier, Paris-6e. (1) 624-93-33.

VAL-DE-LOIRE
10 km Tours-sud
PROPRIÉTÉ DU XIXe
350 m² habitable. Terrain 1 hectare. Châtaigniers centenaires, tennis, dépendances. Prix 1.100.000 F.
LOTITERR IMMOBILIER
7, bis place Darcy, 21000 Dijon. Tél. (80) 30-04-61.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses coiales.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

DOMICILIATION DANS LE 16e
Inscription R.C. immédiate Location de bureaux à l'heure. 651-28-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Toutes démarches et services
B.C.E. 294-23-93.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

SIEGE SOCIAL
De 100 F à 200 F H.T. Toutes démarches 10e-12e. S.D.M. : 340-24-54

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés démarches et tous services Permanence téléphonique.
355-17-50.

Votre siège à Paris-17e, à partir de 80 F, ts services, constitution sté. 763-47-14.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

hôtels particuliers

NEUILLY VUE SEINE
Bel hôtel particulier 8 P. 4-5 chbres, 2 gar., jard. 3.200.000. DORESSAY. 624-93-33.

locaux commerciaux

Ventes

MONTREUIL-SOUS-BOIS *Local profes. ou commercial* 90 m² + PARKING MONTVIL — Tél. 837-15-03

MARAIS
Local ccial, 138 m², r.-de-ch., angle de rue, ts comm. dans immeuble rénové. 266-27-66.

fonds de commerce

Ventes

Grande ville méditerranéenne. Beau *magasin de meubles, spécialisé*, 230 m², grosse renommée. Avantages, cessation S.A., C.A. 3.500.000 F. Loyer *mensuel 1.350 F. Tenu par 1 personne* + 1 chauffeur livreur. Rentabilité très élevée. Mise au courant assuré. Vendu raison santé. Px 1.350.000 F avec camion + voiture société + bail emplacement réservé grande foire commerciale. T. (91) 33-95-31.

boutiques

Ventes

11e PARMENTIER
Local commercial de 155 m² idéal profession libérale
SARL 776-44-88.

Locations

1er HALLES
200 m² de surface de vente 180 m² de sous-sol restauration possible petit loyer + cession
SARL 776-44-88.

FAUB. ST-HONORÉ
Galerie des antiquaires 55 m² en rez-de-chaussée Cession de bail Idéal salon de thé
SARL 776-44-88.

LUXEMBOURG
160 m², 2 niveaux Cession de bail
SARL 776-44-88.

18e RUE DUHESME
à louer *rez-de-ch.* sur rue dans imm. récent de *stand.*, 320 m² + 110 m² réserve + 3 parks, chff. autonome. 266-27-66.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

La reprise mondiale va se confirmer en 1984 mais la croissance restera faible en Europe

estiment les cinq grands instituts allemands

La reprise économique devrait se confirmer en 1984, dans les pays industrialisés, dont le produit national brut (P.N.B.) réel devrait augmenter de 3 % en moyenne au lieu de 2 % cette année, à l'exception de la France, qui restera à la traîne avec une croissance zéro. Telles sont les principales conclusions du rapport d'automne des cinq grands instituts de conjoncture ouest-allemands (1), publié lundi 24 octobre à Bonn.

Les États-Unis seront les principaux bénéficiaires de la reprise, avec une croissance de 4 % au lieu de 3 % cette année. Le P.N.B. japonais augmentera pour sa part de 3,5 % (+ 3 % en 1983).

La croissance des pays européens industrialisés restera faible : + 1 % contre 0,5 % cette année. L'Allemagne fédérale devrait être le pays qui verra son P.N.B. augmenter le plus rapidement : + 2 % contre 1 % cette année. La croissance en Grande-Bretagne, en Suisse, en Belgique et au Danemark devrait être de 1,5 %.

En revanche, la France connaîtra, et pour la deuxième année consécutive, une croissance zéro, tandis que le P.N.B. de l'Italie, qui a reculé de 1,5 % cette année, progressera de 0,5 % en 1984.

Selon les experts allemands, cette reprise ne sera pas suffisante pour améliorer la situation du marché du travail dans de nombreux pays. Toutefois, écrivent-ils, la montée du chômage se ralentira.

La hausse des prix devrait se stabiliser dans les pays industrialisés. Le taux d'inflation moyen qui est revenu à 7 % environ cette année contre 9,1 % en 1982 devrait continuer de se ralentir pour atteindre 6 % l'année prochaine. L'augmentation du coût de la vie restera très faible au Japon (2 %) comme cette année. Elle devrait en revanche être plus rapide aux États-Unis : 5 % contre 3,5 % en 1983.

L'Italie enregistrera la plus forte hausse des prix, avec un taux d'inflation de 12 % contre 15 % cette année. En France, les experts allemands prévoient une hausse de 8 % contre 9,5 % cette année, tandis qu'en R.F.A., le taux d'inflation devrait rester de 3 % comme en 1983.

Les experts des cinq instituts prévoient un excédent de 10 milliards de DM de la balance des opérations courantes de la R.F.A. cette année et « *un peu plus* » en 1984 contre 8,55 milliards de DM en 1982.

(1) Institut allemand de recherche économique de Berlin (D.I.W.). Institut pour l'information et la recherche de Munich (I.F.O.). Institut de Rhénanie-Westphalie d'Essen (R.W.I.). Institut pour l'économie mondiale de Kiel (I.F.W.). Archives pour l'économie mondiale de Hambourg (H.W.W.A.).

UNE CAMPAGNE OFFICIELLE « 5 % EN 1984 »

Le ministère de l'économie et des finances s'apprête à lancer une campagne de lutte contre la hausse des prix. Il s'agit de convaincre que cette lutte intéresse tous les Français. La campagne « 5 % en 1984 » comportera deux phases. Du 7 novembre au 10 décembre 1983, l'objectif sera présenté par une série d'annonces à la télévision et dans les magazines, tandis que des documents sur les enjeux de la désinflation seront adressés aux responsables de l'économie et aux partenaires sociaux. Dès le début de 1984, il sera à nouveau fait appel à la presse quotidienne afin d'assurer le lien entre l'« objectif 5 % » et la vie quotidienne. Le coût de cette campagne est évalué à 6 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9430	7,9458	+ 175	+ 205	+ 340	+ 380	+ 980	+ 1100
$ can.	6,4455	6,4490	+ 155	+ 200	+ 310	+ 365	+ 875	+ 995
Yen (100)	3,4215	3,4240	+ 170	+ 195	+ 330	+ 360	+ 990	+ 1060
DM	3,0535	3,0555	+ 175	+ 190	+ 335	+ 360	+ 970	+ 1030
Florin	2,7195	2,7210	+ 145	+ 165	+ 275	+ 300	+ 820	+ 875
F.B. (100)	14,9710	14,9795	+ 400	+ 500	+ 680	+ 830	+ 1730	+ 2075
F.S.	3,7595	3,7620	+ 260	+ 285	+ 510	+ 545	+ 1465	+ 1545
L (1 000)	5,0155	5,0185	– 230	– 190	– 460	– 400	– 1420	– 1300
£	11,9065	11,9150	+ 300	+ 365	+ 580	+ 660	+ 1675	+ 1885

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 5/8	10
DM	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/2	6 1/4	5 9/16	6 3/16	5 11/16	6 5/16	5 15/16	6 9/16
F.B. (100)	8	9	8 3/8	9 1/4	8 7/8	9 3/4	9 1/2	10 1/4
F.S.	2 1/8	2 5/8	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	4 5/16	4 11/16
L (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	16 7/8	17 5/8	17 1/2	18 1/4
£	8 13/16	9 7/16	8 7/8	9 1/2	8 15/16	9 9/16	9 3/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8	12 1/4	13	14 1/2	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

A L'OCCASION DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES

L'Allemagne fédérale condamne à nouveau les subventions accordées aux sidérurgistes concurrents

De notre correspondant

Luxembourg. (Communautés européennes). – Après un échange de vues sur la situation économique et monétaire dans la C.E.E., les ministres des finances des Dix, réunis lundi 24 octobre à Luxembourg, ont examiné les travaux du comité monétaire sur les progrès à accomplir dans la Communauté en matière d'intégration financière. Ces travaux progressent d'une manière plutôt prometteuse, et il n'est pas exclu, dans ces conditions, que le dossier soit transmis au conseil européen d'Athènes.

La reprise en R.F.A. est plus forte que ne le décrit la Commission dans son récent rapport sur la situation économique dans la Communauté, si l'on en croit les cinq principaux instituts d'études économiques allemands (voir ci-contre). Cette bonne nouvelle a été communiquée au conseil par M. Tietmeyer, le secrétaire d'Etat allemand aux finances. En dépit de ces perspectives favorables, il a vite enchaîné sur une sérieuse mise en garde à propos des vives difficultés éprouvées par la sidérurgie allemande et du mauvais fonctionnement du plan anti-crise appliqué sous l'autorité de la Commission. Vendredi 21 octobre, M. Genscher, le ministre fédéral des affaires étrangères, était venu impromptu à Bruxelles entretenir MM. Thorn et Davignon (le président et le vice-président chargé des affaires industrielles) de ce même problème. M. Genscher s'était dit préoccupé par la chute des prix de l'acier en République fédérale, provoquée, selon lui, par l'accroissement des importations en provenance tant de pays tiers que des autres membres de la C.E.E. Ces dernières ne sont rendues possibles, expliquait M. Genscher, que par les subventions accordées par les gouvernements à leurs industries sidérurgiques respectives. Le ministre des affaires étrangères n'avait pas exclu que la R.F.A. soit amenée à appliquer des taxes compensatoires à ses frontières.

MM. Thorn et Davignon ne s'étaient pas montrés très convaincus par la démonstration de M. Genscher, faisant valoir que le meilleur moyen d'assainir durablement la situation de la sidérurgie européenne était encore d'appliquer scrupuleusement le système d'organisation de marché mis en place (quotas de production) et de mettre en œuvre une politique de restructuration conforme au « code des aides » communautaire. Or, sur ce double terrain, les sidérurgistes ouest-allemands ne sont pas irréprochables.

M. Tietmeyer n'en a pas moins durci sa position en réclamant une action communautaire énergique contre les subventions accordées par les pays partenaires.

M. Delors ne s'est pas alarmé de ce raidissement ouest-allemand même s'il admet qu'à quelques semaines du conseil européen il se manifeste assez fréquemment et sur des points divers. « *D'ici à Athènes, on a le temps d'analyser le marché* », a-t-il noté, conciliant.

Le ministre de l'économie et des finances envisage de manière plutôt optimiste les chances de progresser lors du conseil européen de décembre. Le conseil des ministres des Dix, durant les sessions spéciales consacrées à la préparation de la réunion des chefs de gouvernement (la dernière se tiendra début novembre à Athènes), doit « *se montrer inventeur de simplicité, dégager les cinq ou six points où il y a désaccord mais où les pays peuvent bouger* ».

Les travaux du conseil des ministres sur l'intégration financière confortent ce relatif optimisme. Ils portent sur trois chapitres :

1) la libération des mouvements de capitaux à l'intérieur de la C.E.E. ;

2) la promotion du rôle de l'ECU :

3) la création d'un marché européen des capitaux à risques.

M. Ortoli, le vice-président de la Commission, chargé des questions économiques et monétaires, s'est félicité de constater la volonté unanime qui s'était manifestée au sein du comité monétaire pour progresser sur ces trois questions. Le mouvement des capitaux ? Le comité monétaire et la Commission vont faire l'inventaire des contrôles de changes, des diverses barrières, afin d'identifier ce qui pourrait rapidement « sauter ». La promotion de l'ECU ? Elle concerne pour l'instant le seul ECU privé. La décision de dix-huit banques, qui opèrent en ECU, de se réunir sous l'égide de la BRI (Banque des règlements internatioaux) pour établir un office de *clearing* témoigne de son succès. Mais le troisième point, la collecte des capitaux à risques dans la Communauté, par exemple par la promotion de fonds communs de placement des valeurs industrielles au niveau européen, semble dans l'immédiat le plus intéressant, car plus directement lié à la préoccupation de développer des industries nouvelles et de faire une place à la coopération industrielle.

PHILIPPE LEMAITRE

SELON BRUXELLES

Plusieurs Etats membres soutiendraient le projet de réglementation du prix des automobiles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – *La campagne des constructeurs de la CEE contre le projet de la Commission européenne concernant les aménagements apportés au Marché commun de l'automobile (*le Monde *du 25 octobre) suscite l'étonnement des milieux communautaires. Les consultations avec les fabricants, les distributeurs et les utilisateurs se sont achevées le 24 octobre. Bruxelles doit maintenant interroger les États membres – au sein du comité consultatif de la Communauté en matière d'entente et de position dominante – avant d'arrêter sa position définitive.*

Devant l'avalanche de notifications (des centaines) sur les contrats de distribution comportant des clauses contraires aux règles de concurrence du Marché commun, la Commission a élaboré en juin dernier un projet de règlement qui fixe les dérogations à la législation communautaire.

En refusant de décider au cas par cas, la Commission a été amenée à définir un certain nombre de principes communs. Tout en admettant que les clauses actuelles du contrat de distribution imposées par les fabricants (notamment exclusivité de la marque dans un territoire strictement délimité et interdiction pour le concessionnaire de faire appel à des ateliers non agréés par le constructeur) sont, dans leurs grandes lignes, légitimes, Bruxelles a l'intention d'imposer à l'avenir plusieurs conditions. Elles sont au nombre de quatre :

- Éviter que le distributeur ne tombe sous la dépendance complète d'un fabricant ou de l'importateur ;
- Offrir aux utilisateurs une garantie atelier sur tout le territoire du Marché commun ;
- Autoriser l'accès, à qualité égale, des pièces de rechange fabriquées par tous aux réseaux de distribution ;
- Permettre aux utilisateurs d'acheter directement dans d'autres États membres pour autant que les véhicules importés soient équipés conformément aux normes du lieu d'immatriculation.

Cette dernière disposition vise surtout le Royaume-Uni, dont les constructeurs bloquent ces opérations grâce à la conduite à droite.

« Importations parallèles »

La disposition qui soulève surtout les foudres des constructeurs est celle concernant les prix. Selon la Commission, les différences sont considérables : les prix (hors T.V.A.) les plus élevés sont constatés en ordre décroissant au Royaume-Uni et en Allemagne fédérale, la France occupant une place moyenne. Afin de faire jouer un peu plus qu'aujourd'hui la concurrence, Bruxelles veut permettre les « *importations parallèles* » – c'est-à-dire celles effectuées par l'intermédiaire des distributeurs non reconnus par le constructeur – si le prix dans le pays de destination dépasse de 12 % celui appliqué dans un autre État membre.

Ce coin dans le monopole des fabricants va à la rencontre des souhaits des associations de consommateurs, mais aussi, dans de nombreux cas, de ceux des distributeurs. Les réponses adressées à la Commission en témoignent. Les concessionnaires officiels voient dans le projet de la Commission leurs droits reconnus et consolidés par la législation communautaire. Les distributeurs indépendants estiment pouvoir mieux se défendre dans un marché plus ouvert.

Dans ces conditions, ainsi que le commente un haut fonctionnaire européen, « *la Commission ne pouvait faire moins, d'autant*, ajoute-t-il, *qu'il est probable que plusieurs Etats membres vont soutenir notre projet* ».

MARCEL SCOTTO.

AUTOMOBILE

BÉNÉFICE RECORD POUR GENERAL MOTORS AU TROISIÈME TRIMESTRE

General Motors, premier constructeur d'automobiles mondial, a réalisé, au troisième trimestre, un bénéfice net de 736,9 millions de dollars, contre 129,4 millions sur la même période l'an passé. C'est, en dollars courants, le plus important bénéfice jamais dégagé sur ce trimestre. Pour les neuf premiers mois le bénéfice est de 2,43 milliards de dollars contre 817,7 millions l'an passé. General Motors souligne que ses ventes ont porté sur 1,8 million de véhicules de juillet à septembre, soit une progression de 19,4 %.

● *Réduction du déficit d'American Motors.* – American Motors, la filiale à 46 % de Renault aux Etats-Unis, annonce une perte de 9,14 millions de dollars au troisième trimestre contre plus de 30 millions l'an passé. Sur neuf mois, la perte est, cependant, de 154 millions de dollars, malgé une augmentation des ventes de véhicules de 80 068 à 91 513. American Motors escompte un léger bénéfice au dernier trimestre.

MARCHÉ COMMUN

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

L'Espagne s'impatiente de piétiner aux portes de la Communauté européenne

De notre envoyé spécial

Barcelone. – L'Espagne s'impatiente de plus en plus de la lenteur des négociations sur l'élargissement de la Communauté économique européenne, et c'est la France qui est considérée comme la principale responsable de ce piétinement des deux pays de l'Europe du Sud aux portes de la C.E.E.

MM. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement de Madrid, et Mario Soares, président du gouvernement portugais, ont employé la même expression pour résumer leur irritation. *« Si l'on ne veut pas de nous, qu'on nous le dise, et nous chercherons ailleurs... »* M. Soares a fait allusion à une coopération accrue de son pays avec les Etats-Unis, et M. Ferrer Salat, catalan et « patron des patrons » espagnols, a dit, il est vrai en forme de boutade : *« Nous pourrions nous associer au Japon... »* M. Felipe Gonzalez a carrément envisagé de son côté un *« changement de la politique étrangère de l'Espagne »* au cas où les négociations n'aboutiraient pas d'ici à la fin de cette année.

En fait, il n'y a pas de solution de rechange pour l'Espagne. *« C'est à prendre ou à laisser »* : cette évidence a été admise à Barcelone par les représentants du patronat et du monde des affaires espagnols qui participaient à un colloque sur « Les craintes et les espoirs suscités par l'entrée de la péninsule dans le Marché commun ». Un colloque organisé par la chambre de commerce française qui fêtait récemment le *centenaire de sa fondation* dans la grande cité catalane, et dont le rôle dans la promotion des exportations françaises est très important.

MM. François Ceyrac, président de la Chambre de commerce internationale et président du comité économique et social des Communautés économiques européennes, Xavier de Villepin, président de l'Union des chambres de commerce françaises à l'étranger, affrontaient MM. Ferrer Salat, président du patronat espagnol, et Jose Figueras, président du conseil supérieur des chambres de commerce d'Espagne. Un débat courtois, davantage centré sur les problèmes complexes, délicats, posés par les futures relations entre l'Espagne et la Communauté que sur les « aspérités » du dialogue proprement franco-espagnol.

Il est vrai que c'est en Catalogne, dont le poids économique est déterminant en Espagne, que la « grogne » qui se développe dans la péninsule contre la France est le moins sensible. Le président de la Généralité, M. Pujol, a insisté avec élégance sur la *« crédibilité de l'Espagne »* tout en rappelant que la Catalogne *« souhaitait l'entrée dans le Marché commun »* et que ses rapports particuliers avec la France étaient *« traditionnels et excellents »*.

M. Moran, ministre espagnol des relations étrangères, a pu dire à Luxembourg que l'accord réalisé entre les Dix sur un règlement du marché des fruits et légumes était *« positif »*. Mais les Espagnols – là encore comme les Portugais – réservent leur jugement définitif. Tous les participants au colloque de Barcelone ont en effet insisté sur la *« primauté du politique »* dans cette affaire. Tous, et d'abord les Espagnols, ont dénoncé les *« intérêts égoïstes et mesquins de certains pays d'Europe »* et *« leur vision à court terme du débat »*.

Français et Espagnols ont estimé aussi que *« l'heure des décisions politiques approche inexorablement »* et que *« l'Europe ne saurait être complète sans l'Espagne »*. Mais les représentants du patronat espagnol n'entendent pas que cette adhésion *« se fasse à n'importe quel prix »*, bien qu'ils admettent que des *« sacrifices »* seront nécessaires. *« Notre entrée dans le Marché Commun,* dit M. Ferrer Salat, *coûtera cher à notre industrie. Il est donc juste qu'elle puisse se rattraper sur son agriculture. »* Et il a insisté sur la nécessité absolue de régler la crise budgétaire de la C.E.E. et de faire en sorte que l'adhésion de Madrid n'aggrave pas le déséquilibre du commerce extérieur espagnol et le taux de chômage, ce dernier étant déjà très préoccupant.

« L'Espagne n'est pas l'Albanie et elle ne peut pas vivre seule », a dit joliment M. Figueras. Sans doute. Mais les obstacles, malgré le petit accord du 18 octobre à Luxembourg, sont encore si importants que c'est le pessimisme qui l'emporte outre-Pyrénées. Un pessimisme qui pourrait bien, si l'on n'y prend garde à Paris, nourrir un courant anti-français croissant et déplorable pour les relations entre la France et des voisins du Sud dont on assure que leur présence dans la Communauté est indispensable à un bon équilibre de l'Europe.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Portugal menace de se tourner vers d'autres horizons

L'accord sur la politique agricole établi le mardi 18 octobre à Luxembourg n'a suscité aucune réaction particulière au Portugal, les journaux de la capitale ayant relégué l'affaire dans les pages intérieures. *« Un obstacle de moins à l'élargissement »*, annonce discrètement le quotidien de Lisbonne *Diario de noticias*. Cependant, on apprend l'arrivée au Portugal le 27 octobre du commissaire Lorenzo Natali, qui, pendant deux jours, s'entretiendra avec les autorités portugaises sur les problèmes posés par l'adhésion du Portugal à la C.E.E.

De notre correspondant

Lisbonne. – « Inadmissible » : tel a été l'adjectif utilisé par le ministre portugais des affaires étrangères, lors d'une interview récemment accordée à la télévision, pour caractériser le comportement des pays du Marché commun en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté. Le lendemain de cette interview, le chef de la diplomatie recevait les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et de République fédérale allemande. Objectif de ces entretiens : informer les trois principaux pays de la Communauté de l'intention du gouvernement portugais de passer à l'offensive. Par la même occasion, M. Gama exprimait son *« amertume »* face à la France, qu'il a considérée comme étant le responsable numéro un du retard dans la signature du traité d'adhésion.

Afin de mieux s'informer et de résoudre l'*« éventuel malentendu »*, M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, rencontrait à Lisbonne, le jeudi 13 et le vendredi 14 octobre, le premier ministre portugais, M. Soares, ainsi que les ministres des affaires étrangères et des finances. Le samedi 15, M. Soares partait à Athènes, afin de participer à la réunion des chefs de gouvernements socialistes de l'Europe du Sud, organisée par M. Papandréou. Dans le bagage du leader socialiste portugais, il y avait un dossier particulièrement brûlant : celui de l'élargissement.

Au retour de son voyage, la délégation portugaise se déclarait « modérément optimiste », ce qui signifie en langage courant que tout ne s'était pas déroulé de la meilleure façon. MM. Felipe Gonzales et Papandréou auraient certes soutenu les positions de Lisbonne, auxquelles se serait rallié le premier ministre italien, M. Craxi. En revanche, et confirmant l'impression déjà laissée par M. Chandernagor, les conversations avec M. Mauroy auraient été marquées par une certaine froideur.

Dans la capitale portugaise, M. Chandernagor a promis, il est vrai, que la France essaierait d'accélérer, à partir du mois de janvier – date à laquelle elle assume la présidence du conseil des ministres de la Communauté, – les dossiers qui restent en suspens : agriculture, pêche et affaires sociales. Il a précisé le sens des conclusions de Stuttgart, conditionnant l'élargissement à la résolution des problèmes financiers de la C.E.E. Mais, interrogé sur la date probable de l'adhésion du Portugal, il a préféré ne pas répondre, soulignant à ce propos les obstacles établis, selon lui, par l'*« intransigeance »* des Anglais et des Allemands, ainsi que par la *« bureaucratie »* de Bruxelles.

Un problème politique

« C'est le jeu du pousse-pousse », ont affirmé en coulisses les négociateurs portugais. Ceux-ci estiment qu'il ne servirait à rien de faire avancer les dossiers car *« le problème de l'élargissement n'est pas technique mais politique »*. *« Pour faire plaisir à son ami Caramanlis, Giscard a forcé l'entrée de la Grèce »*, observe-t-on dans l'entourage de M. Soares. *« Pourtant,* ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, *juste au moment où nous avons besoin d'eux, nos amis français s'éclipsent. »*

Pour les dirigeants portugais, cette attitude de la France, liant l'élargissement à la réforme des structures financières de la Communauté, vise un double objectif : utiliser la candidature des deux pays ibériques comme un prétexte pour imposer aux autres membres de la C.E.E. un certain mode de fonctionnement de l'organisation ; ajourner, pour des raisons de politique intérieure, une décision communautaire favorable à l'entrée du Portugal et ensuite de l'Espagne. Et de rappeler un aspect avancé par M. Chandernagor : *« La droite française,* a dit le ministre, *est contre l'élargissement. Le parti communiste aussi. Et même à l'intérieur du parti socialiste, il y en a qui s'inquiètent des conséquences électorales que cela pourrait entraîner, notamment dans le sud du pays. »*

A la suite des scrutins de Dreux, Sarcelles et Antony, les Portugais estiment que les prochaines élections pour le Parlement européen risquent de devenir une sorte de référendum en faveur de la politique de M. Mauroy et de se dérouler dans un climat de xénophobie. D'où leur conclusion : avant juillet 1984, la France ne fera objectivement rien pour accélérer l'entrée du Portugal à la C.E.E. ; après, tout dépendra du rapport de forces existant.

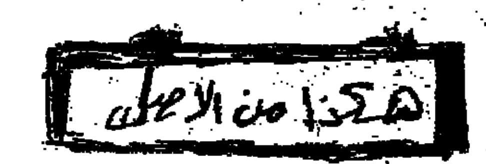
Voilà une incertitude jugée inacceptable à Lisbonne. *« Il nous faut savoir le plus tôt possible,* précise-t-on au ministère des affaires étrangères, *dans quel cadre nous allons orienter notre économie à moyen et à long terme. Or, l'hypothèse d'une adhésion tantôt annoncée, tantôt ajournée, nous empêche d'approfondir sérieusement nos contacts avec les Etats-Unis ou le Japon, ou même avec plusieurs pays membres de l'association européenne de libre-échange. »*

L'alternative est claire. Les voyages à Washington se succèdent. Le président de la République portugaise et le ministre des affaires étrangères y sont allés au mois de septembre dernier. M. Soares doit s'y rendre avant la fin de l'année. Bien placé auprès des gouvernements de Luanda et de Maputo, le Portugal pourrait aider à la pénétration nord-américaine en Afrique australe. On parle, très discrètement bien sûr, de négociations militaires entre les Etats-Unis et le Mozambique. Le Portugal y serait partie prenante, car, pour sauver les apparences, les armes passeraient par Lisbonne. Et cela se paie.

Les Portugais font remarquer d'autre part qu'un certain nombre de projets *« ne peuvent plus attendre »*. Exemple : le nucléaire. D'ailleurs, les interlocuteurs de M. Chandernagor ont tenu à l'informer que pour ce qui concerne la construction déjà programmée de centrales nucléaires, le Portugal peut acheter en France ou ailleurs.

En dehors des raisons strictement économiques, l'empressement du gouvernement portugais s'explique aussi par la candidature très probable de M. Soares aux élections présidentielles de 1985. Le pays traverse actuellement une période de récession, le chômage s'accroît, les faillites se multiplient. *« D'ici à quelques mois,* assure M. Soares, *les résultats de notre plan de redressement seront déjà visibles. »* Il lui faudra en tout cas présenter aux électeurs un grand projet de développement, créer un espoir en l'avenir. Aussi, en fonction des circonstances, tiendra-t-il un discours européen ou atlantiste.

JOSÉ REBELO.


هكذا من الأصل

AFFAIRES

Controverse à l'Institut national de la consommation

Le torchon brûle à l'Institut national de la consommation (I.N.C.). Une des associations siégeant au conseil d'administration de l'Institut, l'Indecosa-C.G.T., émanation de la centrale syndicale, s'est élevée, dans un communiqué, contre certaines émissions télévisées de l'I.N.C. diffusées sous le titre « D'accord pas d'accord » et consacrées à Air France, à E.D.F., à Leclerc et aux contrats qualité.

Ce n'est pas le rôle de l'I.N.C., organisme public, dit l'Indecosa-C.G.T., d'attaquer les sociétés nationales, d'apporter son appui à la campagne d'Édouard Leclerc, de faire écho à l'opposition de deux associations aux contrats qualité, alors qu'une émission proposée par l'Indecosa-C.G.T. sur le même sujet a été refusée. *« De tels faits, sur une courte période ; ne relèvent pas de circonstances fortuites, mais plutôt, pensons-nous, d'une volonté délibérée traduisant une orientation hostile à celle du gouvernement ».*

Là-dessus, l'I.N.C. réplique en rappelant qu'il entre dans sa mission *« d'informer les consommateurs sur tous les problèmes de consommation »* et souligne que sa crédibilité *« est liée à son indépendance et à sa liberté d'expression que le gouvernement met un point d'honneur à respecter ».*

Enfin la section syndicale C.F.D.T. de l'Institut (dont un représentant siège au conseil d'administration) réagit à son tour en s'élevant contre la conception du rôle de l'I.N.C. qui semble être celle de l'Indecosa-C.G.T. : *« L'I.N.C. a le devoir de mettre en cause, avec toute l'impartialité qui s'impose, tous ceux, professionnels ou administrations, qui ne respectent pas les droits des usagers. C'est ce que son personnel a toujours fait, quel que soit le gouvernement au pouvoir, et qu'il continuera à faire. »*

Pour ridicule et minime qu'il soit, l'incident est significatif et symptomatique d'un certain état d'esprit.

Le gouvernement socialiste, répondant aux vœux des associations de consommateurs, a transformé le statut de l'I.N.C., dont le conseil d'administration n'est plus tripartite (consommateurs, fonctionnaires, professionnels), pour en faire un *« outil technique à la disposition des oraganisations ».* L'abandon de cette composition tripartite s'est très vite accompagné du remplacement de l'ancien directeur de l'institut, M. Pierre Fauchon, un centriste, par M. Laurent Denis, plus proche du gouvernement. N'est-ce pas suffisant ?

Si les organisations de consommateurs, si nombreuses en France (elles sont dix-neuf à être agréées, seize à être présentes au conseil), demeurent incapables de parler d'une même voix, si elles s'obstinent à confondre l'information et la protection de tous les consommateurs avec la défense et illustration de chacune de leurs micro-chapelles, si elles refusent de faire de l'I.N.C. un irremplaçable moyen d'information et de défense de tous les usagers ; elles prendront la responsabilité de faire échouer une expérience originale qui, à long terme, peut former des consommateurs plus exigeants, plus conscients, mieux armés devant les difficultés économiques.

A la réflexion, l'Union fédérale des consommateurs (éditrice de *Que choisir ?*), qui avait quitté avec fracas l'Institut en septembre 1972 et a refusé depuis le changement de majorité d'y revenir, a peut-être eu raison.

J. D.

LA CHAPELLE-DARBLAY

Les fédérations C.G.T. du Livre et du Papier demandent aux responsables de la presse l'organisation d'une « table ronde »

Les fédérations C.G.T. du Livre et du Papier-carton ont demandé, lundi 24 octobre, aux organisations patronales de la presse française, la réunion « urgente » d'une « table ronde » sur la fabrication du papier français.

Il s'agit, déclare la C.G.T., de *« rechercher des solutions pour le maintien et le développement de la fabrication des papiers en France ».* Les deux fédérations soulignent que, après avoir analysé *« les graves menaces qui pèsent sur les ouvriers de La Chapelle-Darblay à Saint-Etienne-du-Rouvray, elles demandent aux travailleurs des entreprises du Livre d'intervenir auprès de leurs directions pour les alerter quant aux conséquences inévitables qu'entraînerait l'application d'une telle mesure d'évacuation* [par la police] *et d'appuyer la demande d'ouverture de discussions »* et, dans un premier temps, de ne pas utiliser le papier fourni sous le contrôle du groupe néerlandais Parenco.

La Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) s'était aussi élevée contre une déclaration de la Fédération des travailleurs du Livre C.G.T. qui soulignait les graves répercussions que pourrait avoir, sur la parution de la presse, une intervention de la police contre les travailleurs de La Chapelle-Darblay. La F.N.P.F., dans un communiqué, affirmait : *« La presse ne saurait en aucune manière être l'objet de chantage au cours du développement de ce conflit. Il n'est pas admissible que l'on puisse aussi légèrement vouloir remettre en cause le droit à l'information accordé à tous les citoyens. »*

Deux manifestations se sont déroulées lundi à Rouen. La première était organisé par la C.G.C., dans le centre de la ville. Emmenées par M. Paul Marchelli, délégué général de la confédération française de l'encadrement C.G.C., cinq cents personnes — selon la police — ont défilé pour protester contre l'occupation de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray. La C.G.C., soutenue par les organisations de P.M.E.-P.M.I., avait appelé à un débrayage dans les entreprises.

M. Marchelli a demandé à la C.G.T. *« de baisser les armes et de s'asseoir à une table de négociations ».* Il a également demandé aux pouvoirs publics *« de faire évacuer dans les vingt-quatre heures »* l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, ainsi que l'a ordonné ce lundi le juge des référés de Rouen.

A la même heure, devant l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, quelque mille cinq cents personnes, selon les organisateurs, sept cents selon la police, se sont rassemblées à l'appel de la C.G.T., qui avait également lancé un mot d'ordre de débrayage. Cette manifestation, à laquelle se sont associés le P.C. de Seine-Maritime et la ligue communiste révolutionnaire, avait pour objet de réclamer l'ouverture de négociations dans le conflit de La Chapelle-Darblay.

« Le gouvernement peut trouver un médiateur. Il l'a fait pour Citroën et Talbot, et cela a été bénéfique dans ces conflits », a déclaré notamment M. Bernard Isaac, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T.

Les deux manifestations se sont dispersées peu avant 19 heures. — *(A.F.P.)*

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE ENAPEM (EX. SONACAT)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/84 ENAPEM

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture de :

- Lot n° 1 : Radiateurs à gaz butane.
- Lot n° 2 : Radiateurs à gaz naturel.
- Lot n° 3 : Poêles à mazout.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78.02 du 11 février 1978, portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

A cet effet, les soumissionnaires étrangers doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de commerce et l'industrie du lieu de leur résidence, attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricants ou de producteurs.

Les firmes intéressées pourront retirer le cahier des charges en s'adressant à ENAPEM (EX. SONACAT) Direction des Approvisionnements, Route de Sidi-Moussa, Dar-El-Beïda, Alger.

Contre la somme de : 100 DA le lot.

Les offres établies conformément aux exigences du cahier des charges doivent parvenir sous double pli anonyme cacheté à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le délai de la remise des offres est fixé à QUARANTE-CINQ (45) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Toute offre qui parviendra après cette date sera considérée comme nulle.

L'enveloppe extérieure devra comporter obligatoirement :

La mention d'avis d'appel d'offres international n° 02/84/ENAPEM.

A NE PAS OUVRIR.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES

ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

Avis de prorogation de délai

L'Entreprise nationale des travaux aux puits, 2, rue du Capitaine-Azzoug, Côte-Rouge, Hussein-Dey, Alger (Algérie), informe les sociétés concernées que l'appel d'offres international n° 1057/DIV. pour la fourniture de matériel électrique pour atelier froid, dont la date de clôture était initialement prévue au 8 octobre 1983, est prorogée jusqu'au 12 novembre 1983.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

La recherche difficile d'un nouveau système d'indemnisation

Ce n'est un secret pour personne, le système d'assurance-chômage à gestion paritaire (UNEDIC), vieilli, souffre d'une maladie incurable. Quelle que soit l'issue des négociations entre les partenaires sociaux qui se sont ouvertes le 21 octobre et devraient s'achever avant la fin de l'année, il ne passera pas l'hiver...

Créé en 1958, à une époque où le chômage *ne touchait que cinquante* mille salariés, le système n'a pas résisté aux conséquences de la dégradation de l'emploi. Dans tous les sens du terme, il a fait faillite.

Financièrement d'abord. Son déficit en 1982 s'élevait à 6,3 milliards de francs et, en cumulé, il devait atteindre de 8,5 à 10 *milliards de* francs en 1983.

Moralement ensuite. Paritaire, le système d'assurance-chômage de l'UNEDIC était alimenté par les cotisations des employeurs et des salariés, puis géré en commun. On avait même réussi, à force de cohérence, à unifier les aides et à y intégrer l'aide publique versée par l'État. Las ! l'augmentation du nombre de personnes indemnisées et la multiplication des mesures particulières voulues par le gouvernement ont abouti à une mise sous tutelle de fait par l'État, qui participe pour 29 milliards de francs actuellement aux dépenses du système, soit à un tiers du budget.

Pour qualifier la situation, les partenaires sociaux n'ont pas de mots trop durs : « *L'UNEDIC est sous administration provisoire* », juge M. Marchelli, délégué général de la C.G.C. ; « *Nous sommes en situation de mendicité à l'égard de l'État* », déplore M. Jean Gruat, secrétaire général adjoint de la C.F.T.C. : « *On ne sait plus si le système est paritaire et qui le gouverne réellement* », se lamente M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F.

Le 19 novembre 1982, tirant les conclusions d'un échec qu'il estime patent, le C.N.P.F. dénonce « *unilatéralement* » la *convention* de l'UNEDIC, qui expirera finalement, après un ultime accord de prolongation, au 31 décembre 1983. Le 24 novembre 1982, devant l'urgence, le gouvernement, tenant compte en partie des propositions syndicales, prend par décret les décisions que l'organisme paritaire ne peut assumer. Il taille dans les aides, apporte des restrictions au versement des indemnités (réductions du taux de la garantie de ressources pour les préretraités et certains bénéficiaires de contrats de solidarité, création de délais de carence, limitation des durées, etc), bref, se comporte en régent d'un système défaillant.

Impuissants à résoudre la crise, les partenaires sociaux protestent...

Mais quelques mois après ces mesures d'économies drastiques, les pouvoirs publics interviendront de nouveau. Alors que les difficultés de trésorerie s'accroissent et que toutes les analyses annoncent une progression du chômage, le gouvernement augmente au 1er juillet 1983, d'un point le taux des cotisations (0,60 % à la charge des employeurs, 0,40 à la charge des salariés), qui passe ainsi à 5,8 %, ce qui provoquera *un nouveau tollé*...

Ce faisant, le gouvernement n'a réglé que le problème immédiat, laissant entier celui du financement du déficit cumulé 19822-1983.

Vers quelle solution s'oriente-t-on puisque tout le monde reconnaît que la situation ne peut rester en l'état ? Les objectifs des uns et des autres sont très divergents. Le C.N.P.F. ne dévoilera un projet précis et chiffré qu'après la seconde rencontre du 7 novembre. Il s'agit pour lui de séparer ce qui relève de l'assurance-chômage, et se trouve, par conséquent, soumis à la cotisation des employeurs et des salariés, et ce qui dépend de l'assistance ou de la solidarité nationale, et serait donc pris en charge par l'État. Ainsi, par exemple, les salariés licenciés des entreprises relèveraient de l'assurance, tandis que les jeunes et les femmes à la recherche d'un premier emploi, les chômeurs de longue durée, les préretraités et les chômeurs créateurs d'entreprise seraient pris en charge par la solidarité nationale.

Sans ambiguïté possible – M. Chotard a été très clair sur ce point,– le paritarisme ne s'appliquerait que pour le système d'assurance, même si le C.N.P.F. déclare par la voix de son vice-président « *ne pas se désintéresser* » du sort des autres chômeurs. Encore faut-il observer que,pour être capable de « *maîtriser totalement* » le système d'assurance paritaire sur la base des seules cotisations,le C.N.P.F. cherche le moyen de diminuer les dépenses d'indemnisation. Il a donc demandé à l'UNEDIC le chiffrage des différentes hypothèses (224 combinaisons, 8 064 formules) qui, en un document de 153 pages, font varier les durées, les âges, la dégressivité et les taux des indemnisations et prévoient notamment la suppression de l'allocation spéciale versée aux salariés licenciés pour cause économique. Pour la C.F.T.C., M. Jean Gruat fait observer que l'on va devoir « *dissocier ce que nous avons eu tant de mal à unifier* ». Pour F.O., M. Antoine Faesch déplore « *un retour en arrière* » et rappelle que « *l'assistance ne nous plaît pas* ».

Condamnés à discuter sur le terrain du C.N.P.F. et n'ayant pas formulé un réel contre-projet, les syndicats ne donnent pas le même contenu au découpage, et on ne tardera pas à découvrir l'existence de hiatus. Ainsi, même si la C.G.C. se plaît à souligner qu'elle avait eu cette idée bien avant le C.N.P.F., elle imagine plutôt une « *UNEDIC assurance* » cohabitant avec une « *UNEDIC assistance* ». Très attachée au paritarisme, F.O. souhaite encore plus nettement que l'assistance et l'assurance soient toutes deux traitées par la voie conventionnelle.

Dans le cas de la C.F.D.T. et de la C.G.T., qui se déclarent prêtes à négocier, les choses sont feutrées, car on redoute aussi ce qui pourrait advenir en cas d'alternance politique. La première organisation semble rechercher un régime unique « remodelé » qui pourrait fonctionner comme la Sécurité sociale et propose plutôt trois types d'allocutions, à savoir celle d'« assurance » qui relève du droit acquis par la cotisation, celle qui relève de la solidarité nationale (pour les jeunes notamment) et serait alimentée par l'effort de tous « *au-delà des fonctionnaires* » et enfin celle qui relève de la politique de l'Etat et, donc, de son budget, pour les contrats F.N.E. de préretraite par exemple.

Quant à la C.G.T., qui paraît opposée à la séparation, elle admet l'hypothèse de deux systèmes, M. Oswald Calvetti, *son négociateur*, refusant « *que des gens quittent l'UNEDIC sans que l'on sache ce qu'ils vont devenir* ».

Au-delà, toutes les organisations syndicales se préoccupent en effet du sort de l'ensemble des chômeurs indemnisés. Toutes refusent que les prestations servies puissent diminuer et observent, comme la C.G.T. et la C.F.D.T., qu'elles sont déjà notoirement insuffisantes. A partir des projets du C.N.P.F., la C.G.T. redoute « *une baisse du nombre des chômeurs indemnisés* », la C.F.D.T. « *le matraquage des chômeurs* ».

En revanche, ce consensus syndical disparaît dès qu'il faut aborder le problème crucial du financement de l'assurance comme de l'assistance, et chacun avance ses propres recettes. Seul ou presque, M. Marchelli, pour la C.G.C., a évoqué la nécessité d'un « *effort des salariés et des employeurs* » en vue d'augmenter leur contribution au système d'assurance, tandis que l'assistance devrait être, au nom de la solidarité, alimentée par le budget de l'Etat.

F.O. ne manque pas de rappeler que l'Etat s'est éloigné de sa contribution d'origine à hauteur de la moitié des dépenses d'indemnisation du chômage et qu'il faudrait donc que celui-ci en vienne à supporter totalement les besoins du régime d'assistance. La C.G.T. veut croire que le niveau actuel des cotisations permet un retour à l'équilibre du budget de l'UNEDIC et suggère un impôt exceptionnel sur les grandes fortunes et sur les hauts revenus pour éponger le passif des exercices précédents.

La C.F.D.T., avec sa proposition de trois types d'allocations, envisage un panachage entre les cotisations, l'effort de solidarité nationale de la population et l'inscription au budget de l'Etat, soulignant au passage que les préretraités ne doivent plus être considérés comme des chômeurs.

A voir s'exprimer ces divergences, on peut estimer que ces négociations connaîtront encore bien des moments difficiles. Il n'est d'ailleurs pas exclu, malgré les espoirs du C.N.P.F. et la confiance affichée par les syndicats, qu'elles se prolongent au-delà du 31 décembre, créant ainsi un « *vide juridique* ». Mais ces négociations seront d'autant plus intéressantes à suivre qu'elles sont les premières à se dérouler après les élections à la Sécurité sociale et qu'elles seront certainement influencées par leurs résultats.

ALAIN LEBAUBE.

● **M. Gattaz à M. Maire : « Je ne suis pas un croque-mitaine »** – Interrogé le 25 octobre au micro de Radio-Monte-Carlo, M. Yvon Gattaz a répondu au secrétaire général de la C.F.D.T., qui l'avait qualifié de « *va-t-en guerre de la lutte des classes* » (*le Monde* du 25 octobre) : « *Je pense que les propos de M. Maire ont dépassé sa pensée. Je ne suis pas un croque-mitaine (...). C'est vrai que j'ai demandé aux chefs d'entreprise de tenir les salaires, d'essayer de casser la spirale salaires-prix, cela pour casser l'inflation (...). Il faut réaménager le SMIC pour qu'il ne soit plus inflationniste. Si l'on veut créer des emplois, il faut lutter contre l'inflation. Notre lutte est plus humaine qu'on veut bien le croire. Il n'est pas impossible qu'il y ait une perte du pouvoir d'achat en France pendant plusieurs années. Cela s'est produit dans tous les pays modernes. C'est grave, mais c'est nécessaire* ».

AGRICULTURE

DANS L'ISÈRE

Les Travailleurs-Paysans empêchent M. Rocard de prendre la parole

Il fallait s'y attendre. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, n'a pas pu s'exprimer, lundi 24 octobre, alors qu'il visitait une ferme expérimentale, à La Côte-Saint-André (Isère). Plusieurs dizaines de membres des syndicats de Travailleurs-Paysans de la région Rhône-Alpes l'en ont empêché. Le ministre a quitté les lieux avec l'aide des gendarmes.

Ce sont donc les agriculteurs proches de la gauche qui déclenchent les premiers les hostilités contre le ministre de l'agriculture.

A l'origine de cette manifestation, l'intention de M. Rocard de fixer un critère de représentativité pour toute présence syndicale dans les structures agricoles départementales. Les syndicats départementaux ne seraient reconnus et représentatifs que s'ils ont obtenu 15 % des voix aux dernières élections aux chambres d'agriculture.

Cette mesure vise tous les syndicats minoritaires, la C.N.S.T.P., qui a donc fait une journée d'action contre ce projet le 24 octobre, mais *aussi* le MODEF, la F.N.S.P. et la F.F.A. Dans l'Isère, les Travailleurs-Paysans ont déclaré qu'ils avaient été « *reconnus dans la loi et dans les faits, notamment par Mme Edith Cresson* ». Et la confédération s'étonne que, « *en 1983, un homme comme Michel Rocard prône le pourcentage de 15 %, alors qu'il est resté pendant quinze ans le leader et le grand défenseur des minorités à la tête d'une organisation représentant 3 % des opinions du pays* ».

Après la tornade Edith Cresson, qui avait mobilisé contre la gauche la F.N.S.E.A. et ses alliés, M. Rocard n'a jamais caché qu'il avait reçu du président de la République la mission de récupérer la fronde paysanne. Il s'y emploie. Mais, cette fois, ce sont les forces agricoles de gauche qui trouvent qu'il en fait trop pour les beaux yeux de M. Guillaume.

J. G.

M. Gérard Nicoud réélu secrétaire général du CID-Unati. – M. Gérard Nicoud a été réélu, le lundi 24 octobre, par 85 % des suffrages, secrétaire général du CID-Unati, au terme du quatorzième congrès du mouvement qu'il créa en 1969.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



POUR LES COMPTES D'ÉPARGNE EN ACTIONS : CRÉATION DU PORTEFEUILLE FRANCE AVENIR

Sous cette dénomination, la société CRÉDINFONDS, dont le capital est réparti entre onze banques du *groupe* CIC, *a ouvert le 18 octobre un fonds commun* destiné à investir dans les sociétés de taille moyenne.

Le « Portefeuille FRANCE AVENIR » interviendra plus précisément sur le « *second marché* » *ainsi que sur les marchés du comptant et hors cote.*

Il se situera ainsi à mi-chemin entre les deux fonds à risques créés également en octobre et la Sicav FRANCIC, fondée en 1978.

Il ouvre droit aux avantages fiscaux du C.E.A. au même titre que FRANCIC et sera géré par M. Jean-François Graby, directeur de cette Sicav.

Cette création porte à vingt le nombre des fonds ouverts sous l'égide de CRÉDINFONDS pour un actif global de plus de 1 milliard de francs.

H. ERNAULT-SOMUA

La perte du premier semestre 1983 s'établit à 84 372 973,25 F, contre 44 584 801,10 F au premier semestre 1982.

La situation nette est négative de 203 458 308,42 F, après reprise en compte du report à nouveau débiteur de 188 942 195,70 F et de la perte du premier semestre 1983.

CIT ALCATEL

Le résultat du premier semestre de l'exercice en cours s'élève, après amortissements, provisions et impôts, à 55 260 00 F, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 2 726 000 000 F, à comparer, pour la période correspondante de l'exercice précédent, à 50 131 000 F pour un chiffre d'affaires de 2 650 000 000 F.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

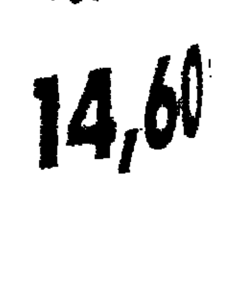
Maison fondée en 1772

Lors du dernier conseil, le président a caractérisé ainsi l'évolution de l'activité du groupe : pour le champagne, difficultés sur le marché français et amorce de reprise à l'exportation ; pour le parfum, progression satisfaisante du chiffre d'affaires.

Au total, et sauf incident en fin d'année, l'amélioration du résultat consolidé ajusté devrait avoisiner 10 %.

SINTRA ALCATEL

Le résultat net au 30 juin 1983 s'élève à 6 052 000 F, contre 5 789 000 F au 30 juin 1982.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 octobre

En hausse

La Bourse de Paris a retrouvé mardi une partie de sa sérénité troublée lundi, d'une part, par la mise en place du nouveau marché à règlement mensuel et, d'autre part, par la tragédie de Beyrouth. En fin de séance, l'indicateur instantané affichait une hausse de 0,7 % environ.

Le début de la séance a dû néanmoins être retardé d'un quart d'heure pour permettre aux commis de classer tous les ordres à règlement immédiat (R.I.) en quotités réglementaires.

Le sang-froid avec lequel a réagi lundi soir Wall Street aux deux attentats commis dimanche à Beyrouth, a rassuré la communauté financière. Elle a donc pu « saluer » avec un jour de retard l'avènement lundi du nouveau terme boursier, celui de novembre.

Les investisseurs institutionnels étaient, selon les spécialistes, les principaux acheteurs sur le marché.

Les écarts les plus importants à la hausse se sont situés entre 3 et 7 %. Laboratoire Bellon venait en tête des hausses avec un gain de 6,8 %. Cetelem a gagné 6,6 %, Dumez 6 %, Docks de France et Compagnie du Midi 5 %. Fermeté de Géophysique + 4 %, de Roussel-Uclaf + 3,8 % et du Club Méditerranée + 3,6 %.

A l'inverse, Colas a baissé de 7,6 % en affichant du coup son plus bas cours de l'année. Penarroya a abandonné 4,2 %. Talcs de Luzenac 3,8 % et la Générale de Fonderie 3,4 %.

La devise-titre était plus ferme que la veille à 10,61 F. Hausse sensible des valeurs allemandes. Les titres américains ont également été fermes.

A Paris, les cours de l'or se sont tassés. Le napoléon a baissé de 9 F à 657 F et le lingot de 250 F à 101 750 F. La parité de l'once s'est élevée à 398,33 dollars contre 397,44 dollars.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Très affecté par les nouvelles sur l'attentat de Beyrouth, Wall Street s'est brutalement replié lundi. Cependant, les courants de ventes se sont taris en cours de séance et une reprise s'est produite, qui a permis au marché de regagner le terrain perdu.

A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1248,98, soit à 0,11 point au-dessus de son niveau précédent. A mi-parcours, il avait perdu une quinzaine de points.

Le bilan de la journée est toutefois resté négatif. Sur 1 968 valeurs traitées, 970 ont baissé, 604 ont monté et 394 n'ont pas varié.

Aucun élément particulier n'a favorisé ce redressement de dernière heure, hormis les bons résultats trimestriels annoncés par plusieurs grosses entreprises, notamment General Motors.

Le gonflement inattendu de la masse monétaire n'a pas eu d'effet particulier quand on pensait, au contraire, qu'il contribuerait à déprimer le marché. Une sorte de fatalisme régnait autour de la corbeille.

L'activité a diminué : 85,41 millions de titres ont changé de mains contre 91,6 milliards vendredi.

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 24 oct.
Alcoa	45	44 1/2
A.T.T.	62 3/8	61 3/4
Boeing	37 7/8	37 7/8
Chase Manhattan Bank	44 3/8	44 7/8
Du Pont de Nemours	53 1/2	53 1/4
Eastman Kodak	69 7/8	70 1/8
Exxon	39	39 1/4
Ford	68 3/8	68
General Electric	52 5/8	51 3/8
General Foods	51 3/8	52
General Motors	77 3/4	78 1/4
Goodyear	30 1/4	30 3/8
I.B.M.	127	128
I.T.T.	43	42 7/8
Mobil Oil	30 3/8	30 1/2
Pfizer	40 3/8	41 5/8
Schlumberger	52 5/8	53 5/8
Texaco	36 7/8	37 1/4
U.A.L. Inc.	30	31 1/2
Union Carbide	65 1/4	65 3/4
U.S. Steel	28 1/8	28 3/8
Westinghouse	48 1/2	48
Xerox Corp.	46 3/8	46 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANOFI. – Les affaires du groupe, filiale d'Elf-Aquitaine, ne marchent pas trop mal en dépit des aléas tarifaires de la pharmacie. Pour les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires progresse de 16 % pour atteindre 6,8 milliards de francs. L'augmentation des ventes de la division « parfumerie-cosmétiques » (26,5 % de l'activité de Sanofi) s'élève à 24 %. Elle est de 13 % pour la division « pharmacie » (63,5 % contre 65 % de l'ensemble). Ce décalage est imputable aux mesures gouvernementales en matière de taxes et de prix (blocage en 1982, non-application de la hausse conjoncturelle de juillet, taxe sur la publicité, baisse autoritaire des prix de trois médicaments). L'incidence de ces mesures sur les bénéfices se chiffre à 45 millions de francs pour 1982, 75 millions pour 1983, 90 millions pour 1984.

Malgré tout, Sanofi va accentuer son effort de recherche : 730 millions de francs pour 1983 (19 % du chiffre d'affaires) contre 603 millions (16 %) en 1982.

L'ORÉAL. – Bénéfice net au 30 juin hors plus-values et provisions : 314 millions de francs contre 262 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	20 oct.	24 oct.
Valeurs françaises	142,5	142,7
Valeurs étrangères	150,8	149,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	21 oct.	24 oct.
Indice général	139,9	139,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 oct. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 oct.	25 oct.
1 dollar (en yens)	233,95	232,45

TEL-AVIV

Une baisse relativement limitée

Seulement 17 % de baisse. Tel a été le bilan de la séance du lundi 24 octobre à la Bourse de Tel-Aviv, réouverte ce jour après deux semaines de fermeture décidée pour éviter un « krack ». Les investisseurs ont donc gardé leur sang-froid et, en dépit d'une tension initiale, les courants de ventes sont restés relativement limités. Le montant des transactions a porté sur 130 millions de dollars quand, il y a trois semaines, il avait atteint 7 milliards de dollars.

On ignore si la Banque centrale est intervenue. Il y avait un double enjeu : l'avenir du gouvernement Shamir, le sort des placements effectués par quelque six cent mille Israéliens.

Les valeurs bancaires ont quand même baissé de 30 %.

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 80	0 205
5 %	39 50	3 658
3 % amort. 45-54	71	0 705
Emp. 7 % 1973	9551	..
Emp. 8,80 % 77	113 35	3 751
9,80 % 78/93	88 90	2 838
8,80 % 78/86	89 55	7 687
10,80 % 79/94	90 75	1 534
13,25 % 80/90	99 90	5 249
13,80 % 80/87	101 46	0 377
13,80 % 81/99	100 52	10 738
16,75 % 81/87	110 55	2 105
16,20 % 82/90	109 80	12 694
16 % juin 82	109 85	6 077
E.D.F. 7,8 % 61	137	11 636
E.D.F. 14,5 % 80-92	100 20	5 348
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	101 40	4 449
CNB Paribas	101 50	4 449
CNB Suez	101 52	4 449
CNI janv. 82	101 35	4 449
B.S.N. 10,50% 77	2365	244
Carrefour 6,75% 75	302 50	30 260
Interbail (obl. conv.)	223	22 300
Lafarge 6 % 72	304	30 710
Martell 8,75 % 77	1095	109
Michelin 5,50% 70	610	61
Moët-Hennes. 8%77	1551	155
Pétr. (Fse) 7,50% 79	203 20	20 320
Peugeot 6 % 70-75	342 50	35
Sanofi 10,25 % 77	665	..
SCREG 9,75 % 78	153	15 300
Téléм. 7 % 74	160 10	16 010
Thom.-CSF 8,9% 77	235 50	23 550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	43 50	43
A.G.F. (St Cent.)	336	336
A.G.P. Vie	3385	3402
Agr. Inc. Madag.	71	70
Alfred Herlicq	72	72
Allobroge	370	370
André Roudière	104	....
Applic. Hydraul.	281	292
Arbel	46 10	46
Artois	381	380
At. Ch. Loire	17 90	17 90
Ausssedat-Rey	18 40	17 65 o
Bain C. Monaco	85	87 50
Banania	424 80	412
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	295	283 o
B.N.P. Intercontin.	119	120
Bénédictine	1355	1350
Bon-Marché	83	82 50
Borie	346	345
Bras. Glac. Int.	635	635
Calif	340	345
Cambodge	183	....
C.A.M.E.	97	97
Campenon Bern.	195 50	195 70
Caout. Padang	223 10	223 20
Carbone-Lorraine	55	53
Carnaud S.A.	100	98
Caves Roquefort	751	751
C.E.G.Frig.	176	176
C.E.M.	28 20	29
Centen. Blanzy	802	801
Centrest (Ny)	102 90	102 90
Cerabati	57	57 40
C.F.F. Ferrailles	108	107
C.F.S.	618	....
C.G.I.B.	332	345 30
C.G.V.	86	86
Chambon (M.)	346	347
Chambourcy (M.)	1259	1209 o
Champex (Ny)	104	103 90
Chim. Gde Paroisse	56	56 40
C.I. Maritime	335	333
Ciments Vicat	189	....
Citram (B)	115	118 d
Clause	340	349
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMN-Mar Madag.	5	....
Cochery	54	54
Cofradel (Ly)	395	....
Cogifi	214 90	214 90
Comindus	445	450
Comiphos	150 20	151 10
Comp. Lyon-Alem.	187 10	190
Concorde (La)	252	248
C.M.P.	15	13 30
Conte S.A. (Li)	15 80	20 40 d
Crédit (C.F.B.)	195	192
Créd. Gén. Ind.	380	377
Cr. Universel (Cie)	415	420
Créditel	118 50	116
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	178 80	180
De Dietrich	323 40	324
Degremont	153	151
Delalande S.A.	236	234

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	558	546
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 70	112 20
Didot-Bottin	304	299
Dist. Indochine	346	346 20
Drag. Trav. Pub.	190	185
Duc-Lamothe	220 90	205 70
Dunlop	6 70	5 35 o
Eaux Bass. Vichy	900	901
Eaux Vittel	832	865
Ecco	2278	2278
Economats Centre	420	420
Electro-Banque	215	210
Electro-Financ.	496	....
Elf-Antargaz	143	148
E.L.M. Leblanc	615	618
Entrepôts Paris	226 40	235 50 d
Epargne (B)	1131	1170
Epargne de France	319	290 •
Epeda-BF	1250	1250
Escaut-Meuse	334	334
Eurocom	570	570
Europ. Accumul.	39 30	38 80
Eternit	251 30	250 50
Félix Potin	1151	1196
Ferm. Vichy (Ly)	125 50	....
Finalens	87	88
FIPP	84	87 40 d
Fnac	199	199
Focep (Chât. eau)	1200	1200
Foncière (Cie)	180	172 80 o
Fonc. Agache-W.	68	....
Fonc. Lyonnaise	1320	....
Foncina	145	145
Forges Gueugnon	26 80	21 30 o
Forges Strasbourg	138 90	136
Forinter	1280	1270
Fougerolle	120	120
France I.A.R.D.	93	95
France (La)	525	530
Frankel	210	201 60
Fromageries Bel	781	789
From. Paul Renard	427	432
GAN	640	625
Gaumont	565	565
Gaz et Eaux	1265	1265
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 30	25 20
Gerland (Ly)	580	....
Gévelot	128 80	134 d
Gr. Fin. Constr.	178 50	181
Gds Moul. Corbeil	88	82
Gds Moul. Paris	255	255
Groupe Victoire	451	433
G. Transp. Ind.	146 50	144 80
Huard-U.C.F.	37 80	37 80
Hutchinson	36	36
Hydro-Energie	123 20	128 10
Hydroc. St-Denis	50	56
Immindo S.A.	187 30	....
Imminvest	128	128 90
Immobail	276	276
Immobanque	400	....
Immob. Marseille	1639	1478 o
Immofice	380	365
Industrielle Cie	620	....
Interbail (act.)	323	325
Invest. (Sté Cent.)	660	650
Jaeger	55	54 10
Lafitte-Bail	268	270
Lambert Frères	83 20	83
Lampes	116	115
La Brosse-Dupont	74 10	73
Lebon Cie	750	750
Lille-Bonnières	240	240
Locabail Immob	460	468
Loca-Expansion	144 50	142
Locafinancière	205	210
Locatel	315 10	320
Lordex (Ny)	109 50	105 o
Louvre	325 50	325 50
Luchaire S.A.	197	196
Machines Bull	39	39 70
Magasins Uniprix	56	56
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	144	....
Marocaine Cie	34 70	34 70
Métal Déployé	280	278
M. H.	43	43
Mic	218 50	220
Mors	423	423
Nadella S.A.	125	116 40
Naval Worms	140	140
Navig. (Nat. de)	62	....
Nicolas	320	318 20
Nodet-Gougis	72 80	76 10
OPB Paribas	121 80	....
Optorg	110	110
Origny-Desvroise	123	124
Palais Nouveauté	299	299
Paris France	98	98
Paris-Orléans	140	145 60 d
Part. Fin. Gest. Im.	240	257 10
Pathé-Cinéma	282	258 o
Pathé-Marconi	149 50	150
Piles Wonder	77 40	80 50 d
Piper-Heidsieck	380	384 90
P.L.M.	120	120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	157	155
Profils Tubes Est	6 50	6 55
Provost ex-Lain.R.	35 50	36 50
Providence S.A.	395 20	395
Publicis	931	915
Raff. Souf. R.	151 60	151 60
Ressorts Indust.	95	95
Révillon	459	....
Ricqlès-Zan	125 10	125 10
Ripolin	55	50 20 o
Rochefortaise S.A.	84 90	84
Rochette-Cenpa	16 10	16
Rosario (Fin.)	117 40	112 80 o
Rougier et Fils	83	....
Rousselot S.A.	325	325
Sacer	38 10	....
Saclor	3 01	3 02
SAFAA	74 80	74 60
Safic-Alcan	195	200
SAFT	203 60	211 60
Saunier Duval	25	27
Saint-Raphaël	78 20	....
Salins du Midi	236	230 10
Santa-Fé	183	183
Satam	53 60	52 20
Savoisienne (M)	87	....
SCAC	205	204
Sellier-Leblanc	266	270
Senelle Maubeuge	148	148
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	43	41 40
Sicli	43 20	43
Sicotel	217	225
Sinra-Alcatel	639	630
Sinvim	119	119
Siph (Plant. Hévéas)	189 90	....
Siminco	434	425
SMAC Acieroïd	153 10	155
Sofal financière	328	336
Soffo	189	184
Soficomi	385	387
S.O.F.I.P. (M)	101	101
Sofragi	751	751
Sogepal	215	214 50
Soudure Autog.	83	80 50
S.P.E.G.	123 70	123 70
Speichim	176	172
S.P.I.	246	245
Spie Batignolles	143	140
Stemi	240	240
Synthelabo	270	265
Taittinger	690	690
Testut-Aequitas	95 90	95
Thann et Mulh.	50	48
Tissmétal	27 50	27 50
Tour Eiffel	287 60	....
Ufiner S.M.D.	165	158 40
Ugimo	195	195
Unibail	468	468
Unidel	126	131
U.A.P.	540	543
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	258	258
Un. Imm. France	267 50	268
Un. Ind. Crédit	283	285
Usinor	1 20	1 19
U.T.A.	167	167
Vincey Bourget (Ny)	8 65	....
Virax	50 50	....
Waterman S.A.	269 60	259 60
Brass. du Maroc	131 40	....
Brass. Ouest-Afr.	19 70	19 70

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	330	....
Akzo	271	286
Alcan Alum.	400	410
Algemeine Bank	1336	1335
Am. Petrofina	600	560
Arbed	230	....
Asturienne Mines	112	....
Banco Central	88	88
Bco Pop Espanol	84	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	36100	35200
Barlow Rand	115	....
Blyvoor	146 10	150
Bowater	33	33
British Petroleum	68	69 10
Br. Lambert	465	475
Caland Holdings	115	113
Canadian-Pacific	405	410
Cockerill-Ougre	29 50	....
Cominco	515	496
Commerzbank	745	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	728	729
De Beers (port.)	82 20	81 90
Dow Chemical	370	364
Dresdner Bank	735	....
Entrep. Bell Canada	259	260
Femmes d'Auj.	76 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnoutremer	280	247
Finsider	0 46	....
Gén. Belgique	332	332 50
Gevaert	443	443
Glaxo	114	114
Goodyear	335	....
Grace and Co	475	480
Grand Metropolitan	50	50
Gulf Oil Canada	151	150 20
Hartebeest	670	688
Honeywell Inc.	1315	1349
Hoogovens	119 50	....
I. C. Industries	480	480
Int. Min. Chem	480	....
Johannesburg	1340	1320
Kubota	13 40	13 30
Latonia	254 10	257
Mannesmann	545	....
Marks-Spencer	33	31 05
Midland Bank Plc	70	70
Mineral-Ressourc.	102 90	98 20
Nat. Nederlanden	640	649
Noranda	201 10	201 10
Olivetti	20 50	19
Pakhoed Holding	206	200 10
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	436	443
Phoenix Assuranc.	47 50	....
Pirelli	11 40	11 20
Procter Gamble	611	616
Ricoh Cy Ltd	44	43 50
Rolinco	1102	1100
Robeco	1152	1160
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	196	196
Sperry Rand	484	484
Steel Cy of Can.	246	....
Stilfontein	161	....
Sud. Allumettes	315	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tenneco	432	428
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Torray indust. inc	19	19 10
Vieille Montagne	576	....
Wagons-Lits	325	330
West Rand	79	75

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1020	1015
Dafsa	325	327
Far East Hotels	1 04	1 05
Merlin Immobilier	1875	1845
Métallurg. Minière	134 80	134 50
M.M.B	282	285
Novotel S.I.E.H.	1300	1285
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	476	476
Sodexho	2210	2240
Solibus	221	221
Rodamco	470	470

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 20	9 20 d
Alsar	170	....
Cellulose du Pin	31 90	31
C.G.Maritime	8	....
Coparex	430	430
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 10	....
Imp. G.-Lang	1 84	1 70
La Mure	61 10	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	130	130
Roranto N.V.	712	721
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104 50	104 50
Total C.F.N.	59	....
Ulinex	225	222 50

SICAV 24/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	210 22	200 69
Actions-Investiss.	266 47	254 39
Actions sélectives	312 06	297 91
Aedificandi	334 83	319 65
A.G.F. 5000	229 87	219 45
Agimo	352 89	336 89
A.G.F. Interfonds	374 43	357 46
Altefi	228 87	218 49
A.L.T.O.	184 60	176 23
Amérique Gestion	512 82	489 57
Associc	21163 13	21163 13
Bourse-Investiss.	270 46	258 20
Capital Plus	1205 48	1205 48
C.I.P.	803 63	767 19
Convertimmo	283 75	270 88
Cortexa	1002 10	956 66
Credinter	381 21	363 92
Croiss. Immobil.	355 42	339 30
Démèter	82543 89	82366 82
Drouot-France	284 31	271 42
Drouot-Investiss.	682 57	651 62
Drouot-Sécurité	189 95	181 24
Energie	238 88	228 05
Epacourt Sicav	6001 02	5971 18
Epargne Associations	23333 38	23263 59
Epargne-Croiss.	1332 26	1271 85
Epargne-Industr.	412 40	393 70
Epargne-Inter	663 55	633 48
Epargne-Oblig.	174 08	166 20
Epargne-Unie	858 02	819 11
Epargne-Valeur	336 67	321 40
Eparoblig	1056 57	1054 46
Eurocic	8689 24	8296 22
Euro-Croissance	393 98	376 11
Foncier Investiss.	622 33	594 11
France-Garantie	275 10	269 71
France-Investiss.	410 54	391 92
Fr.-Obl. (nouv.)	397 47	379 45
Francic	226 94	216 65
Fructidor	229 15	218 76
Fructifrance	404 36	386 02
Fructivar	57856 67	57712 39
Gestion Associations	107 74	105 11
Gestion Mobilière	559 17	533 81
Gest. Rendement	484 92	462 93
Gest. Sél. France	356 43	340 27
Haussmann Oblig.	1206 57	1151 86
Horizon	607 27	579 73
I.M.S.I.	352 89	336 89
Indo-Suez Valeurs	623 35	595 06
Ind. française	11284 29	11063 03
Interoblig.	10199 60	9737 09
Intersélect France	266 14	254 07
Intervaleurs Indust.	384 91	367 46
Invest. net	10110 34	10090 16
Invest. Obligataire	12158 98	12134 71
Invest. St-Honoré	657 60	627 78
Laffitte-crt-terme	114974 79	114974 79
Laffitte-Expansion	627 04	598 61
Laffitte-France	185 01	176 60
Laffitte-Oblig.	137 69	131 45
Laffitte-Rend.	204 03	194 78
Laffitte-Tokyo	833 78	795 97
Lion-Associations	10871 40	10871 40
Livret portefeuille	479 78	458
Mondiale Investissem.	336 74	321 47
Monecic	53428 97	53428 97
Multi-Obligations	459 19	438 37
Natio.-Assoc.	22067 88	22023 83
Natio.-Epargne	11976 99	11858 41
Natio.-Inter.	926 48	884 47
Natio.-Placements	59051 12	59051 12
Natio.-Valeurs	480 77	458 97
Oblisem	161 67	154 34
Pacifique St-Honoré	395 13	377 21
Paribas Epargne	11578 38	11532 25
Paribas Gestion	532 25	508 11
Patrimoine-Retraite	1104 19	1082 54
Phenix Placements	231 17	230 02
Pierre Investiss.	409 61	391 04
Placement crt-terme	50698 33	50698 33
Province Investiss.	265 13	253 11
Rendem. St-Honoré	11560 27	11502 76
Sécur. Mobilière	399 38	381 27
Sélcourt terme	11601 54	11515 18
Sélec. Mobil. Div.	329 59	314 64
Sélection-Rendem.	169 12	161 45
Sélect. Val. Franç.	189 42	180 83
Sicav-Associations	1036 99	1034 91
S.F.I. fr. et étr.	442 96	422 87
Sicavimmo	459 59	438 75
Sicav 5000	199 73	190 67
Silvafrance	304 50	290 69
Sivam	309 94	295 89
Silvarente	191 19	182 52
Silvinter	355 53	339 41
S.I.-Est	944 99	902 14
S.I.G.	785 19	749 68
S.N.I.	1023 66	977 26
Sofrinvest	430 64	411 11
Sogepargne	304 17	290 38
Sogever	841 89	803 71
Sogintar	1099 96	1050 08
Soleil Investiss.	453 21	432 66
U.A.P. Investiss.	339 38	323 97
Unifrance	245 19	234 08
Unifoncier	650 47	620 97
Unigestion	616 35	588 40
Uni-Japon	1027 09	980 62
Unirente	1731 78	1674 84
Univer	12768 87	12768 87
Valorem	380 29	363 05
Valorg	10725 40	10672 04
Valrel	117593 24	117475 76
Worms Investiss.	892 41	861 01

● : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1918	1921	1920	+ 0 10
3010	C.N.E. 3 %	3021	3030	3030	+ 0 29
176	Accor	174 90	173	173	– 1 08
830	Agence Havas	840	845	845	+ 0 59
495	Air Liquide	492 70	493	492 50	– 0 04
425	Als. Superm.	435	435	435	....
73	A.L.S.P.I.	72	72	72	....
153	Alsthom-Atl.	153 20	154	154	+ 0 52
880	Amrep	880	881	881	+ 0 11
350	Applic. gaz	346	340	340	– 1 73
350	Arjom. Prioux	349 80	347	347	– 0 80
1000	Aux. Entrepr.	1006	1009	1010	+ 0 39
445	Av. Dass.-Br.	445	445	445	....
220	Bail-Equipem.	220 50	225	225	+ 2 04
515	Bail-Investiss.	520	499	500	– 3 84
360	Cie Bancaire	350	351	351	+ 0 28
108	Bazar H.-V.	106	107	107	+ 0 94
280	Béghin-Say	269	276	276	+ 2 98
645	Bic	640	655	655	+ 2 34
270	B.I.S.	275	275	275	....
1500	Biscuit (Géné.)	1440	1450	1450	+ 0 69
1560	Bongrain S.A.	1550	1598	1598	+ 3 09
685	Bouygues	697	695	694	– 0 43
2300	B.S.N.-G.D.	2290	2305	2320	+ 1 31
1310	Carrefour	1340	1332	1330	– 0 74
930	Casino	908	902	905	– 0 33
525	Cedis	529	518	518	– 2 07
280	Cetelem	270	288	288	+ 6 66
525	C.F.A.O.	522	530	530	+ 1 53
72	C.F.D.E.	72 30	72 50	72 50	+ 0 27
7 50	Ch. France Dunk.	7 95	7 60	7 60	– 4 40
255	Charg. Réunis	266 50	261	261 50	– 1 87
17 50	Chiers-Châtill.	17 80	18	18 20	+ 1 67
185	Ciments franç.	188	184 50	184 50	– 1 86
1380	C.I.T. Alcatel	1378	1340	1340	– 2 75
620	Club Méditerr.	609	632	632	+ 3 77
104	Codetel	104 20	104 50	104 50	+ 0 28
178	Cofimeg	175	175	175	....
195	Colas	195	180	180	– 7 69
115	Compt. Entrepr.	118	118	118	....
240	Compt. Mod.	240	241	241	+ 0 41
520	Créd. Foncier	535	540	540	+ 0 93
205	Crédit F. Imm.	211	212	212	+ 0 47
390	Crédit Nat.	398 80	397	396 50	– 0 60
48	Creusot-Loire	51	50	49 70	– 2 54
120	Crouzet	124	125	125	+ 0 80
435	C.S. Saupiquet	450	....	....	....
1160	Damart-Servip	1165	1140	1125	– 3 43
670	Darty	671	670	670	– 0 14
550	Docks France	551	579	579	+ 5 08
78	D.M.C.	80	79 20	79 20	– 1
830	Dumez	820	870	868	+ 5 85
425	Eaux (Gén.)	427 80	436	440	+ 2 89
186	Elf-Aquitaine	187 10	186 50	186 50	– 0 36
153	– (certific.)	159 50	157	157	– 1 56
1900	Essilor	1855	1875	1870	+ 0 80
325	Esso S.A.F.	336	347	347 50	+ 3 42
695	Eurafrance	698	699	699	+ 0 14
740	Euromarché	740	740	740	....
565	Europe n° 1	561	560	565	+ 0 71
750	Facom	720	700	700	– 2 77
725	Fichet-Bauche	731	725	725	– 0 82
159	Finextel	160	160	160	....
168	Fives-Lille	166	164	167	+ 0 60
33	Fonderie (Gén.)	34 70	33 50	33 50	– 3 45
85	Fraissinet	85	85	85	....
415	Francarep	412	427	425	+ 3 15
147	Gal. Lafayette	154 50	150	150	– 2 91
980	Gén. Géophys.	990	1025	1034	+ 4 44
385	GTM-Entrepose	364	368	368	+ 1 09
325	Gayenne-Gasc.	335	335	335	....
1220	Hachette	1175	1185	1185	+ 0 85
260	Hénin (La)	264	263	264	....
67	Imétal	66 80	66 70	66 70	– 0 14
230	Imm. Plaine-M.	232	228	229	– 1 29
365	Ind. et Particip.	360	358	358	– 0 55
750	Inst. Mérieux	750	731	731	– 2 53
1230	Intertechnique	1190	1190	1190	....
149	J. Lefebvre	143 80	138	138	– 4 03
145	Jeumont Ind.	142	144	144	+ 1 40
430	Lab. Bellon	438	468	468	+ 6 84
250	Lafarge-Coppée	251	250	249	– 0 79
1890	Legrand	1900	1908	1908	+ 0 42
1240	Lesieur	1250	1249	1249	– 0 08
225	Locafrance	222	225	226	+ 1 80
600	Locindus	597	600	600	+ 0 50
715	Lyonn. Eaux	724	725	725	+ 0 13
345	Mais. Phénix	331	334	335	+ 1 20
845	Majorette (Ly)	845	....	....	....
87	Manurhin	81	78	79	– 2 46
75	Mar. Wendel	75	75	75	....
1130	Martell	1125	1127	1127	+ 0 17
930	Merlin-Gerin	943	949	949	+ 0 63
1020	Métra	1000	1005	1005	+ 0 50
775	Michelin	786	785	790	+ 0 50
1140	Midi (Cie)	1140	1200	1197	+ 5
162	Midland Bk S.A.	161	158	159	– 1 24
113	Mines Kali (Sté)	112 50	114 50	114 50	+ 1 77
43	M.M. Penarroya	47	45	46	– 2 12
1300	Moët-Hennessy	1320	1319	1298	– 1 66
535	Mot. Leroy-S.	501	498	488	– 2 59
95	Moulinex	96 50	96	98 80	+ 2 38
485	Mumm	515	528	528	+ 2 52
187	Navig. Mixtes	185	184	184	– 0 54
9	Nobel-Bozel	8 80	9 30	9 30	+ 5 68
48	Nord-Est	49 70	50 40	50 90	+ 2 41
300	Nordon (Ny)	300	306	306	+ 2
65	Nouvelles Gal.	64 40	64 50	64 50	+ 0 15
625	Occident. (Gén.)	629	629	630	+ 0 15
205	Olida-Caby	209	215	215	+ 2 87
930	Omn. F. Paris	935	930	930	– 0 53
147	Opfi-Paribas	149 90	145	145	– 3 26
1980	Oréal (L')	1983	1995	1995	+ 0 60
52	Papet. Gascogne	53 10	53 10	53 10	....
550	Paris-Réescompte	551	569	569	+ 3 26
164	Pechelbronn	166	169	169 50	+ 2 10
450	Penhoet	441	432	433	– 1 81
910	Pernod-Ricard	897	892	891	– 0 66
150	Pétroles (Fse)	150 50	153 20	153 20	+ 1 79
37	– (certific.)	36	36 50	36 50	+ 1 38
63	Pétroles B.P.	65	63	63 50	– 2 30
199	Peugeot S.A.	199	199	199	....
75	Poclain	75	73	73	– 2 66
315	Poliet	320	317	317	– 0 93
115	Pompey	115	114	114	– 0 86
310	P.M. Labinal	307	316	316	+ 2 93
1450	Presses Cité	1485	1465	1465	– 1 34
790	Prétabail Sic.	788	790	790	+ 0 25
255	Primagaz	258	260	261	+ 1 16
113	Printemps	110 80	110 90	111 50	+ 0 63
1120	Promodès	1130	1145	1140	+ 0 88
400	Radiotechn.	384	394	394	+ 2 60
82	Raffin. (Fse)	80 80	81 80	81 80	+ 1 23
1130	Redoute (La)	1104	1125	1130	+ 2 35
610	Roussel-Uclaf	622	644	644	+ 3 53
1150	Rue Impériale	1270	....	....	....
154	Sade	154	154	154	....
1300	Sagem	1297	1370	1370	+ 5 62
345	St-Louis B.	345	346	346	+ 0 28
450	Sanofi	448	450	452	+ 0 89
310	S.A.T.	315 80	322	322	+ 1 96
17	Saulnes	16 90	16 80	16 80	– 0 59
81	Schneider	82	80 10	82	....
45	S.C.O.A.	47	48	48 20	+ 2 55
136	S.C.R.E.G.	137 90	139	138 90	+ 0 72
405	Seb	400	399	399	– 0 25
245	Sefimeg	245	240	241	– 1 63
690	S.F.I.M.	692	710	710	+ 2 60
130	S.G.E.-S.B.	125 50	128	128	+ 1 99
740	Sign. Ent. El.	721	728	745	+ 3 32
430	Silic	438	442	442	+ 0 91
285	Simco	283	280 10	281	– 0 70
125	Simnor	124	125	125	+ 0 80
1220	Skis Rossignol	1215	1220	1220	+ 0 41
430	Sogerap	435	450	452	+ 3 90
510	Sommer-Allib.	518	532	530	+ 2 31
380	Source Perrier	391	395	395	+ 1 02
395	Talcs Luzenac	380 50	365	369	– 3 02
1260	Tél. Elect.	1225	1220	1225	....
164	Thomson-C.S.F.	168 80	171 50	173	+ 2 48
1910	T.R.T.	1900	1889	1889	– 0 57
220	U.F.B.	215	224	224	+ 4 18
455	U.I.S.	462	488	488	+ 5 62
185	U.C.B.	174	171	171	– 1 72
280	Valéo	282	289	289	+ 2 48
71	Vallourec	70	70	70	....
1550	V. Clicquot-P.	1640	1640	1640	....
910	Viniprix	975	1020	1020	+ 4 61
1030	Elf-Gabon	1035	1029	1030	– 0 48
255	Amax Inc.	247	257	259	+ 4 85
370	Amer. Express	349 50	368	368	+ 5 29
660	Amer. Teleph.	659	658	660	+ 0 15
179	Anglo Amer. C.	178 50	180	179	+ 0 28
1170	Angold	1172	1198	1198	+ 2 21
920	B. Ottomane	915	915	915	....
650	BASF (Akt)	643	660	660	+ 2 64
640	Bayer	654	642	645	– 1 37
490	Buffelsfont.	498	503	504	+ 1 20
36	Charter	37 20	37 30	37 25	+ 0 13
490	Chase Manh.	470	470 50	470 50	+ 0 10
305	Cie Pétr. Imp.	303 80	307	307	+ 1 05
83	De Beers	82 50	82 70	82 70	+ 0 24
1270	Deutsche Bank	1300	1315	1310	+ 0 76
133	Dome Mines	132 80	142 90	143 20	+ 7 99
315	Driefontein Cld	320	323	323	+ 0 93
540	Du Pont-Nem.	554	563	563	+ 1 62
730	Eastman Kodak	731	741	744	+ 1 77
144	East Rand	151 40	150 50	150 50	– 0 59
565	Ericsson	548	584	564	+ 2 91
405	Exxon Corp.	407	415	415	+ 1 96
700	Ford Motors	694	732	732	+ 5 47
395	Free State	412	421	421	+ 2 18
236	Gencor	240	238	238 50	– 0 62
340	Gén. Belgique	332	332	332 50	+ 0 15
560	Gén. Electr.	549	546	550	+ 0 18
800	Gen. Motors	805	842	840	+ 4 34
78	Goldfields	80 40	78	78 20	– 2 73
200	Harmony	206 50	205 40	206	– 0 24
39	Hitachi	39 05	39 95	39 95	+ 2 30
695	Hoechst Akt.	693	710	714	+ 3 03
89	Imp. Chemical	91 20	91 90	91 90	+ 0 78
160	Inco. Limited	152	158 50	158 60	+ 4 27
1370	IBM	1347	1372	1372	+ 1 86
74	Ito-Yokado	75 95	77 30	77	+ 1 38
440	ITT	449	459	459	+ 2 22
74	Matsushita	74 46	76 80	76 70	+ 3 02
1060	Merck	1052	1074	1074	+ 2 09
890	Minnesota M.	886	898	898	+ 1 46
325	Mobil Corp.	318 50	323	323	+ 1 41
20300	Nestlé	20300	20350	20350	+ 0 24
785	Norsk Hydro	772	778	775	+ 0 38
1080	Petrofina	1060	1080	1082	+ 2 07
735	Philip Morris	741	754	754	+ 1 75
167	Philips	165 50	167	167	+ 0 90
430	Pres. Brand	441	445	449	+ 1 81
460	Président Steyn	456	457	456	....
1160	Quilmès	1190	1155	1150	– 3 36
1160	Randfontein	1220	1225	1225	+ 0 40
475	Royal Dutch	471 20	472 80	472 80	+ 0 33
89	Rio Tinto Zinc	89 80	92 40	92 40	+ 2 89
355	St Helena Co	379 50	393 80	393 80	+ 3 76
565	Schlumberger	557	568	568	+ 1 97
90	Shell transp.	88 20	88 50	88 50	+ 0 34
1540	Siemens A.G.	1535	1615	1605	+ 4 56
162	Sony	157	160 10	160	+ 1 91
210	T.D.K.	210	215	215	+ 2 38
860	Unilever	831	850	850	+ 2 28
695	Unit. Techn.	695	696	699	+ 0 57
1060	Vaal Reefs	1060	1075	1075	+ 1 41
505	West Deep	528	521	521	– 1 32
460	West Hold.	490	503	505	+ 3 06
500	Xerox Corp.	480 30	494	494	+ 2 85
2 45	Zambia Corp.	2 40	2 43	2 42	+ 0 83

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 982	7 943	7 740	8 140
Allemagne (100 DM)	305 680	305 210	295	315
Belgique (100 F)	14 980	14 971	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 120	271 770	260	280
Danemark (100 krd)	84 450	84 435	79	87
Norvège (100 k)	108 560	108 230	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 950	11 911	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 530	8 507	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 024	5 016	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	376 490	376	368	387
Suède (100 krs)	102 270	102 260	98	106
Autriche (100 sch)	43 466	43 400	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 255	5 250	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 410	6 390	5 300	6 600
Canada ($ can 1)	6 474	6 444	6 240	6 580
Japon (100 yens)	3 415	3 418	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	101950	101700
Or fin (en lingot)	102000	101750
Pièce française (20 fr)	660	651
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	648	640
Pièce latine (20 fr)	625	626
Souverain	770	754
Pièce de 20 dollars	3930	3930
Pièce de 10 dollars	1852 50	1855
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	4145	4130
Pièce de 10 florins	651	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « COHABITATION » POLITIQUE ET MODE DE SCRUTIN : « Une réforme archaïque », par Alain Duhamel ; « Lire autrement les institutions », par André Passeron ; LU : *les Modes de scrutin des dix-huit pays libres de l'Europe occidentale.*

ÉTRANGER

4. AMÉRIQUES
3-4. LE DOUBLE ATTENTAT DE BEYROUTH ET SES RÉPERCUSSIONS
5. ASIE
5-6. AFRIQUE
– MAROC : la formation d'un gouvernement d'union pourrait concrétiser l'accord de tous les partis au sujet du Sahara.
7-8. DIPLOMATIE
8. EUROPE

POLITIQUE

9. L'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois.
10. La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.
12. Le débat sur la réforme du mode de scrutin législatif.

SOCIÉTÉ

13. Découverte du diagnostic prénatal de la mucoviscidose.
14. JUSTICE : le procès des grâces médicales.
– ÉDUCATION.
15. TRANSPORTS.
– ÉQUIPEMENT.
23. SPORTS.
40. DÉFENSE.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

17. A Montpellier comme en Australie, des « pompiers du désert » contre les criquets.
18. Point de vue : « Vie et mort des étoiles », par Jean Audouze.

RÉGIONS

19. Un colloque sur la réforme régionale.
– RHONE-ALPES : Bourg-en-Bresse avant le congrès du P.S.

CULTURE

20. THÉATRE : *Nuit blanche d'Anvers*, au Théâtre de la Bastille.
– ARTS : mort de l'éditeur Teriade.
23. COMMUNICATION : le premier rapport annuel de la Haute Autorité.

ÉCONOMIE

41. CONJONCTURE : la reprise mondiale va se confirmer en 1984, estiment cinq instituts allemands.
41-42. MARCHÉ COMMUN : la réunion des ministres des finances des Dix.
45. AFFAIRES : controverse à l'Institut national de la consommation.
46. SOCIAL : les négociations sur l'assurance-chômage.

RADIO-TÉLÉVISION (22)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :
La mode ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (26 à 40) ; Carnet (40) ; Programmes des spectacles (21 et 22) ; Marchés financiers (47).

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1983 a été tiré à 615 408 exemplaires

A B C D F G H

La restructuration des chantiers navals

- **Une subvention supplémentaire de 650 millions de francs**
- **Des préretraites à cinquante-cinq ans**

Journée cruciale pour le secteur de la construction navale française et pour ses vingt-cinq mille salariés. Une branche industrielle essentielle frappée par une crise comme elle n'en a jamais connu.

Aucun pays européen n'est épargné, et en dépit des subventions considérables versées par les États, les effectifs diminuent d'année en année. Raisons : la crise mondiale, l'excédent du nombre de navires par rapport aux quantités à transporter et enfin la concurrence commerciale très vive des pays d'Extrême-Orient, notamment la Corée du Sud (*le Monde* du 14 septembre).

M. Guy Lengagne, secrétaire d'État à la mer, a reçu, ce mardi 25 octobre, MM. Dollois et Regard, respectivement P.-D.G. des Chantiers du Nord et de la Méditerranée (qui ont des établissements à La Seyne, *La Ciotat et Dunkerque*), *et* directeur général des Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire et Nantes). Dans l'après-midi, le ministre devait faire part aux organisations syndicales des décisions arrêtées par le gouvernement pour réduire la capacité de production des installations françaises et tenter de « décrocher » quelques commandes (on parle d'un car-ferry pour le Maroc et de deux navires transporteurs de produits chimiques pour le Mexique).

La solution souhaitée par les dirigeants des entreprises consisterait à fermer un ou deux sites, mais il est peu probable que le gouvernement la retienne, pour des raisons sociales. Il s'agirait plutôt d'un « dégraissage progressif » de chacun des cinq sites pour adapter les effectifs à la situation du marché.

D'autre part, le ministère de la défense a accepté le principe de passer davantage de commandes de navires militaires aux chantiers civils (qui construisent déjà des bateaux de guerre à l'exportation, notamment pour l'*Arabie Saoudite*). Au niveau des subventions de l'Etat, une somme supplémentaire de 650 millions de francs devrait être inscrite au prochain collectif budgétaire.

Enfin, M. Lengagne devait annoncer aux représentants syndicaux la mise en place d'une procédure permettant à certains salariés d'être mis en préretraite à cinquante-cinq ans.

A la veille de cette journée, les syndicats de Dunkerque se sont mobilisés en masse, nous rapporte notre correspondant à Lille, Jean-Pierre Lore. *« Mauroy, des bateaux ! Mauroy, des bateaux ! »* Ils étaient mille trois cents ouvriers de la construction navale de Dunkerque à scander ce slogan, le 24 octobre, dans les rues de Lille.

Ils venaient clamer leur inquiétude dans la ville du premier ministre. Trois mille deux cents personnes travaillent aux Chantiers Nord-Méditerranée de Dunkerque : de plus, ils sont des milliers employés dans les entreprises de sous-traitance. *« Notre pays manque de navires spécialisés pour assurer la moitié de ses échanges maritimes et son indépendance stratégique en cas de malheur »*, affirment les responsables de l'intersyndicale C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. - C.G.C.

Les manifestants de Lille ont demandé *« aux patrons du Nord-Pas-de-Calais qu'ils fassent preuve de sens national et régional en faisant transporter leurs marchandises sur des navires français que nous pouvons construire et qu'ils les fassent transiter par Dunkerque au lieu d'utiliser les ports belges ou hollandais »*. Aux représentants de l'Etat et aux élus de la région, ils ont demandé que les engagements pris en 1981, prévoyant le maintien de tous les centres de construction, soient respectés.

A Nice

MANIFESTATION CONTRE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté lundi 24 octobre à Nice à l'appel d'une centaine d'organisations socio-professionnelles pour protester contre la politique sociale *et économique du gouvernement.*

Douze mille manifestants, selon les organisateurs (six mille cinq cents selon la police), ont défilé dans le calme le long de l'avenue Jean-Médecin, à travers un centre-ville guère habitué à des rassemblements de cette ampleur et où de nombreux commerçants avaient baissé leurs rideaux de fer en signe *de solidarité.*

Conduit par l'Union patronale des Alpes-Maritimes (UPIAM), le cortège *regroupait, selon* les responsables, cent quarante organisations représentatives. Professions libérales (UNAPL), paysans (Agriculture 06), bâtiment et travaux publics (F.D.B.T.P.), restaurateurs, artisans (UPA), partisans de l'école libre (C.C.L.E.), Syndicat des propriétaires, s'étaient donné rendez-vous sur le thème *« Français, on vous étrangle, ça suffit »*, qui s'inscrivait sur des affiches représentant un buste de Marianne enchaîné.

PEU D'ÉVOLUTION DANS LES CENTRES DE TRI

La situation a peu évolué dans les centres de tri des P.T.T. au cours de la nuit du *24* au 25 octobre. *En* province, les établissements de Creil, de Laon et de Montpellier sont toujours *affectés par* des mouvements de grève d'une heure. En région parisienne, le travail a repris à Melun, mais le conflit continue à Meaux et à Évry et s'est même durci à Créteil où les grilles ont été fermées, le 25 octobre. Dans les centres des bureaux-gares de Montparnasse, d'Austerlitz et de Lyon, les actions se poursuivent. Enfin, à Paris-Brune, la *situation* demeure confuse, le centre reprenant le travail le matin alors qu'il est bloqué la nuit par les postiers.

M. Mitterrand préside l'ouverture de la XXIIᵉ Conférence générale de l'UNESCO

C'est par un discours de M. Mitterrand *qu'a été ouverte, ce mardi* 25 octobre, à Paris, la XXIIᵉ Conférence générale de l'UNESCO, à laquelle assistent quelque deux mille délégués des cent soixante Etats membres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la *science et la culture.*

Auréolé du prestige de sa récente visite à Beyrouth, le chef de l'Etat a *été d'autant plus vivement applaudi* par l'assistance (sauf par la délégation iranienne) qu'il a fait l'éloge sans réserves de l'œuvre d'une organisation de plus en plus critiquée pour sa bureaucratie et sa politisation croissantes. *« En trente-huit ans,* a affirmé M. Mitterrand, *l'UNESCO a rempli sa mission au-delà des espérances dans les trois domaines prioritaires qu'elle avait retenus : alphabétisation d'enfants du tiers-monde, coopération scientifique, sauvegarde de sites du patrimoine universel, comme Borobudur, Venise, Le Mont Saint-Michel. » « Qui dit mieux ? »*, a lancé le président de la République.

Mais, a-t-il souligné, au cours des deux dernières décennies du siècle, le monde aura à affronter *« des forces centrifuges venues déranger notre confort. Une nouvelle donne scientifique vient tout bouleverser. La culture peut couper le monde en deux, car plus la science progresse plus l'écart entre les peuples s'accroît »*. M. Mitterrand a donc pressé l'UNESCO *d'œuvrer à l'avenir « pour accorder le développement scientifique aux capacités de formation des hommes ».*

Les délégués vont maintenant poursuivre leurs travaux prévus jusqu'au 29 novembre et au cours desquels doit être notamment fixé le montant du budget 1984-1985 de l'UNESCO. – J.-P. P.-H.

REPLI DU DOLLAR

L'émotion provoquée par les attentats au Liban s'étant un peu atténuée, le dollar a perdu, mardi 25 octobre, une partie de ses gains de la veille, revenant, à Francfort, de 2,61 DM à 2,60 DM environ, et, à *Paris*, de 7,98 F à 7,9450 F. La tenue du franc a été satisfaisante, le cours du mark à Paris fléchissant un peu à 3,0550 F.

LA MISE EN VENTE DU TITRE « COMBAT »

La mise en vente aux enchères du titre *Combat* aura-t-elle lieu comme prévu, le mercredi 26 octobre ? Une action en référé a, en effet, été engagée par MM. Henri Frenay, Claude Bourdet pour s'opposer à cette vente. Selon une clause des accords de 1947, font-ils valoir, la propriété du titre – au cas où le passif dépassait l'actif – devait revenir au président des amicales *Combat* (M. Frenay). Le juge a décidé de reporter la décision au mercredi 26 octobre, à 10 heures du matin.

A New-Delhi

ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADEUR DE JORDANIE

New-Delhi *(A.F.P.)*. – L'ambassadeur de Jordanie en Inde, M. Mohammed Ali Kourme, a été sérieusement blessé par balles ce mardi 25 octobre, à New-Delhi, près de sa résidence, par un tireur non identifié, a annoncé l'agence indienne P.T.I., citant la police.

L'ambassadeur, qui a été transporté immédiatement à l'hôpital de l'ambassade américaine, a été touché par six balles sur le côté droit. Il serait dans un état grave.

TROIS CAMIONS CHARGÉS D'EXPLOSIFS CIRCULERAIENT AUX ABORDS DE L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Beyrouth *(A.F.P.)*. – Trois véhicules chargés d'explosifs ont été repérés, circulant aux abords immédiats des positions américaines, près de l'aéroport international de Beyrouth, a affirmé, ce mardi matin 25 octobre, le major Robert Jordan, porte-parole du contingent américain de la force multinationale.

« Nous sommes tous en état d'alerte maximum », a-t-il ajouté. Le major Jordan, extrêmement tendu, a demandé à tous les journalistes d'évacuer la zone du cantonnement américain. *« La meilleure chose que vous puissiez faire, c'est de partir d'ici car vous me faciliteriez mon travail »*, a-t-il dit aux journalistes.

Les suites de l'accord C.G.E.-Thomson

Mille emplois en excédent ?

En déclarant devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale que les effectifs étaient trop *nombreux dans l'industrie du té*léphone – cinq mille personnes en surnombre chez Thomson et deux mille chez C.I.T.-Alcatel, M. Alain Gomez, P.-D.G. du groupe nationalisé Thomson-Brandt, a, comme l'on dit, mis les pieds dans le plat.

La C.G.T., par l'intermédiaire de M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération des métaux, a immédiatement réagi contre cette *« déclaration intempestive »* et rappelé que les syndicats des entreprises concernées *« s'opposeront à toute dégradation de l'emploi dans leurs entreprises ».*

L'Humanité, du mardi 25 octobre, publie un éditorial sous le titre « Nationalisation et emploi ». Dénonçant *« ces orientations »* qui *« ne peuvent que susciter déception et inquiétude de la part de l'ensemble des travailleurs de ces entreprises »*, le quotidien du P.C.F. estime que *« les entreprises nationalisées doivent s'affranchir des modèles de gestion patronale stéréotypés et à l'origine des difficultés ».*

Le débat ouvert publiquement par M. Gomez n'est pourtant pas nouveau. Il y a des années que tous les professionnels du secteur des télécommunications savent qu'un grave problème d'emploi existe. *Il est dû surtout à une* évolution rapide de la technologie. Pour fabriquer un central électronique temporel, il faut quatre fois moins de personnel que pour un central traditionnel électromécanique. Le basculement vers ces nouvelles technologies, intervenu en 1978, a en fait pris à contre-pied une industrie et une administration qui n'avaient pas programmé, deux ans auparavant, une évolution aussi rapide. De fin 1977 à la fin 1981, seize mille cinq cents emplois avaient déjà été supprimés dans le secteur. Mais la redéfinition *du projet d'annuaire électronique* et les tergiversations nées du changement de politique du 10 mai 1981 allaient bloquer pendant deux ans les possibilités de reconversion.

A l'évidence, le marché français du téléphone ne peut plus nourrir trois constructeurs. Or la nationalisation de l'ancienne filiale *d'I.T.T., la C.G.C.T.*, de ses sept mille cinq cents personnes et de ses usines de centraux allait compliquer les choses. La solution rationnelle eût consisté à convertir cette société vers d'autres activités – avec malheureusement le coût social que cela impliquait – et à répartir son « quota » dans la téléphonie publique *entre C.G.E. et Thomson.* On ne l'a pas fait. Du coup, aucun des trois constructeurs ne peut vivre. Le résultat ? C'est M. Gomez qui a *« lâché »* et préféré céder ses *activités* dans les télécommunications à la C.G.E. D'où le fameux accord entre les deux groupes.

MM. Gomez et Pebereau avaient effectivement estimé, dans leur protocole d'intention – dont seuls le ministre de l'industrie, M. Fabius, et l'Elysée ont eu officiellement un exemplaire, – à sept mille le « sur-effectif » des deux groupes dans ce secteur. Ils ont « vendu » en quelque sorte leur accord en expliquant que le regroupement *« et la rationalisation des activités qu'il entraînera n'éviteront pas, au début, une partie de ces réductions »*, mais qu'il *« conduira à terme à une augmentation durable de l'emploi, grâce à l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble et, par voie de conséquence, à la conquête d'une part plus importante du marché mondial ».* Cela, bien sûr, en supposant que l'Etat maintienne son effort en matière de crédits d'études et de commandes, voire l'accroisse. Dans ces conditions, l'*« excédent résiduel »* ne se situerait plus à terme qu'à *« environ mille personnes ».*

Outre le fait que les deux groupes entendent par leur accord – et leurs exigences vis-à-vis des crédits de l'Etat – régler leurs difficultés d'emploi sur le dos des autres entreprises du secteur de l'électronique, il reste que la principale justification à cette opération est de rationaliser les unités de production. Cela ne peut se traduire que par des suppressions d'emplois dans les usines concernées. Ce n'est qu'à longue échéance, et si l'opération se révèle un franc succès, que l'emploi dans ces deux seules entreprises sera amélioré.

Or le gouvernement a mis comme condition à son « feu vert » que *« les rapprochements d'activités... devront se traduire par une amélioration de l'emploi par rapport au maintien des structures actuelles ».* Il y a là plus qu'une contradiction. Surtout quand on sait que l'un des objectifs – encore inavoué mais logique – de l'accord est bel et bien de concentrer les moyens et les gammes de produits autour de la technologie de la C.G.E. De là à penser que la fin du central M T 25 de Thomson est d'ores et déjà programmée...

Les pouvoirs publics et les entreprises visées n'auraient pas pu, de toute façon, éluder le problème du suremploi dans le secteur des télécommunications. On ne triche pas avec les réalités. *Aussi cruelles soient-elles. Reste* que l'on peut se demander si d'autres solutions que cet accord C.G.E.-Thomson n'auraient pas mieux répondu aux difficultés de l'ensemble de ce secteur.

J.-M. QUATREPOINT.

